Guide Arts et Spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 13995 – 4,50 F

JEUDI 25 JANVIER 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Le rêve maghrébin

LA création de l'Union du Maghreb arabe (UMA) entre l'Algérie, la Libye, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie remonte à février 1989, bien avant les grands chambardements en Europe de l'Est. Mais déjà, il y a un an, les pays d'Afrique du Nord pressentaient la nécessité d'une concertation pour parler d'une seule voix à l'Europe qui, outre-Méditerranée, donnait l'exemple de la coopération régionale avec un Marché commun élargi.

Comme l'Afrique noire, le Maghreb sait que les Européens ont maintenant la tentation de s'intéresser davantage à leur « maison commune », encore agrandie, qu'aux pays en voie de développement. Pourtant, cette prise de conscience ne s'est guère traduite dans les décisions du sommet qui s'est achevé, mardi 23 janvier, à Carthage.

C'EST d'un air profondément ennuyé que le colonel Kadhafi a signé à côté de ses pairs des documents d'un intérêt mineur concernant notamment la création de commissions techniques pour la coopération. Les décisions de portée concrète, telle la création d'une carte d'identité maghrébine, ont été reportées une nouvelle fois. En fait, il y a une ambiguïté fondamentale dans la présence de la Libye au sein de l'UMA. Depuis toujours partisan de l'unité de la « nation arabe », le colonel Kadhafi ne peut se satisfaire d'un regroupement aussi limité. Surtout, son pays présente de grandes différences avec ses partenaires, arabes certes, mais marqués culturellement par la colonisation française. L'Europe, que voudrait séduire l'UMA, restera sans doute réservée aussi longtemps que l'association comportera un homme tenu pour un des chefs d'orchestre du terrorisme international.

AU nom de l'unité arabe, l'UMA s'est également ouverte à la Mauritanie, pays charnière avec l'Afrique noire. Incapable de faire vivre harmonieusement ses populations de couleurs différentes, la Mauritanie a peu en commun avec l'Afrique du Nord proprement dite. Sa querelle avec le Sénégal est venue compliquer des relations intermaghrébines qui n'avaient pas besoin de cela. Parce que Rabat a montré de la sympathie pour Dakar, certains Mauritaniens soupçonnent les Marocains de vouloir s'approprier une partie de leur pays, l'autre morceau allant aux Sénégalais.

L'UMA a vu le jour après la réconciliation entre le Maroc et l'Algérie, qui, conscients des nécessités économiques, ont fait comme si le problème du Sahara occidental pouvait être mis entre parenthèses. Quelles que soient les perspectives de coopération exaltées par la Tunisie et la Libye, l'UMA, si elle se développe réellement un jour, aura, au moins dans un premier temps, les apparences d'un axe Alger-Rabat : gaz saharien contre produits de l'agriculture et de l'industrie légère marocaine. Pour cela, les deux « grands » du Maghreb doivent relancer les négociations sur le Sahara occidental, aujourd'hui dans l'impasse. Faute de quoi, l'union maghrébine pourrait bien se faire sous la bannière des islamistes, qui profitent du marasme économique et du chômage.

Les Touaregs paysans du Mali

Lire page 8 le reportage de notre envoyé spécial ÉRIC FOTTORINO

Les répercussions à Moscou de la rébellion en Azerbaïdjan

Les conservateurs exploitent la crise du Caucase pour affaiblir M. Mikhaïl Gorbatchev

Aucun signe de détente ne se manifestait mercredi 24 janvier dans les Républiques caucasiennes, sinon l'amorce d'un cessez-le-feu à la frontière entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie. A Bakou, les tentatives pour ouvrir un dialogue avec les nationalistes n'ont abouti à aucun résultat. La tension reste très vive, et les résidents de nationalité russe se sentent désormais menacés. Cette situation a des répercussions de plus en plus sensibles à Moscou, où le courant conservateur l'exploite pour affaiblir M. Gorbatchev et entraver la poursuite de la perestroïka. Lundi, lors d'une réunion du bureau politique, le secrétaire général a été prié de revoir partiellement les grandes lignes de la plate-forme préparée en vue du prochain congrès du parti, qui visaient à une plus grande démocratisation, et paraissent aujourd'hui dépassées. Le quotidien du gouvernement, les « Izvestias », invite le chef du Kremlin à « agir ».

MOSCOU

de notre correspondant

Partout, c'est le désarroi. Peut-être, des signent le laissent penser, un désarroi annonciateur de grandes décisions, mais un désarroi total, général, que la *Komsomolskaïa Pravda* résume d'une phrase dans un reportage de Bakou : « *Que faire ? Personne n'en sait fichtre rien.* »

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 3



Lire également

Ombres sur le Japon

La « triple baisse » — de la Bourse, du yen et des obligations — plus les incertitudes politiques rendent les milieux d'affaires nippons plus prudents, sans toutefois les inquiéter

TOKYO

de notre correspondant

Après une nouvelle année d'expansion – la troisième consécutive – et malgré des perspectives de croissance pour 1990 toujours aussi brillantes (de l'ordre de 5 %), le gouvernement et les milieux d'affaires nippons semblent soudain plus prudents, moins optimistes pour l'avenir.

La « *triple baisse* » dont est victime l'économie japonaise depuis le début de l'année (celles de la Bourse, du cours du yen et des obligations) est perçue comme une anticipation par les marchés d'une période de réajustements et de rééquilibrages.

Ce nouvel état d'esprit, qui contraste avec l'euphorie des dernières semaines de 1989, se reflète dans un récent éditorial du *Nihon Keizai* (quotidien des milieux économiques) qui, soulignant les ombres qui se profilent, n'en écrit pas moins qu'« *il ne faut pas s'inquiéter outre mesure puisque cette triple baisse n'est pas provoquée par une détérioration de l'activité* ». La perspective d'une récession n'est en rien à l'ordre du jour, mais l'économie nippone semble arriver à un palier dans la croissance ininterrompue qu'elle connaît depuis trente-huit mois. En outre, le Japon doit se sentir désormais plus vulnérable, sa puissance industrielle et surtout financière étant de plus en plus soumise aux aléas de la conjoncture mondiale.

Les facteurs politiques évoqués pour expliquer une autre « *triple baisse* » (le contexte politique intérieur incertain avec les élections du 18 février, l'instabilité en URSS qui fait craindre pour M. Gorbatchev, et l'anticipation de frictions croissantes avec les Etats-Unis) se conjuguent et renforcent les craintes.

PHILIPPE PONS

Lire la suite page 36 - section D

Un point de vue du secrétaire général de la CGT

La fin et les moyens

« Le besoin de démocratie, de vérité, de pureté est une force immense. A l'Ouest pas moins qu'à l'Est »

par Henri Krasucki

La dégradation de ce qui devrait être le débat de la vie publique française n'est pas seulement affligeante, peu digne de la France et de l'envergure des événements contemporains. Elle est dangereuse pour la démocratie. Elle handicape gravement notre pays dans la solution de ses propres problèmes majeurs et dans sa participation positive aux mutations internationales.

La décennie des années 80 s'est achevée par un tournant proprement historique dans la vie mondiale et non uniquement en Union soviétique, qui en est l'élément dynamique, et dans les pays de l'Est européen.

Les années 90 s'ouvrent ainsi sur un panorama international profondément bouleversé qui modifie considérablement les données antérieures et ouvre en tous domaines des espaces dont on ne peut même pas évaluer tous les possibles qu'ils sont susceptibles de créer.

Quelles nouvelles relations internationales ? Comment se présente l'Europe désormais en réalité ? Quel rôle pour la France ? Mais aussi quelles occasions pour elle de remonter la pente, de trouver les moyens de redevenir la puissance moderne, industrielle, économique, de recherche et de création qu'elle est en passe de ne plus être ? De trouver des solutions neuves, positives aux problèmes sociaux aigus qu'elle connaît et de passer de la chute du niveau de vie et des garanties sociales du monde du travail à une reconquête et un nouvel essor de ceux-ci ? Quels moyens nouveaux d'affermir et non de perdre son indépendance nationale dans une coopération européenne et mondiale très poussée, mais sur de nouvelles bases où l'avantage mutuel l'emportera sur la jungle ?

C'est de tout cela et de bien d'autres questions fondamentales qu'il s'agit dans la vérité des événements que nous vivons, quelles qu'en soient les manifestations étonnantes, tumultueuses, parfois tragiques.

Tout celà est-il un fruit de l'imagination ou bien la toile de fond véritable, l'essentiel de ce qui se passe de nos jours et conditionne l'avenir immédiat, à moyen terme et pour longtemps ? Et, dans le second cas, de quoi ont l'air l'information et les commentaires dominants ? Mesquinerie, courte vue, coups bas, opérations politiciennes : quel spectacle ! Et quel abîme...

Lire la suite page 2

CAMPUS

Les lycées font des projets

La loi d'orientation sur l'éducation prévoit que les lycées se dotent de « projets d'établissement ». Une démarche décentralisée qui bouleverse bien des habitudes.

■ L'administration manque de juristes. ■ « *Bel-Ami* » à l'ESSEC. ■ Monika, la voix des étudiants de Prague. ■ Les stages de la semaine.

pages 15 à 17 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

La fin et les moyens

Suite de la première page

Envisageons l'événement le plus terrible intervenu et le traitement qu'il a subi : la tragédie roumaine. Libération mais tragédie.

Quelque grief que l'on puisse formuler, peut-on honnêtement estimer que le phénomène Ceausescu, le système Ceausescu sont dus à qui que ce soit en France ? Même les actes les plus critiquables n'ont pas créé cette turpitude sanglante ; c'est un phénomène roumain. On peut certes *étudier* – mais sérieusement et avec recul – les diverses sources et circonstances qui l'ont rendue possible. Mais c'est en Roumanie qu'il a pris naissance, s'est incrusté, et c'est là, par le peuple de ce pays, qu'il a été aboli.

Par conséquent, l'honnêteté intellectuelle, tout simplement, et la décence, la sensibilité commandaient une seule attitude : réagir par rapport à ce pays et à ce peuple. Indignation, émotion, compassion, *solidarité morale*, politique et matérielle : pour les *Roumains et la Roumanie*, chacun à sa façon. Et rien d'autre.

Avoir entrepris en cette circonstance des règlements de comptes politiciens français sur la douleur et le sang roumains est dégradant pour ceux qui en ont pris la responsabilité. Puisqu'ils *l'ont voulu, parlons-en*, mais sans tricher. Car ceux-là avaient toutes les raisons de faire preuve de retenue et de pudeur. Ce sont les milieux qui se sont succédé au pouvoir en France durant plus de vingt ans qui ont tous été les véritables laudateurs de Ceausescu dans notre pays. Eux seuls lui ont élevé un piédestal et tressé des couronnes pour des calculs politiciens extérieurs et intérieurs. Ils connaissaient avec précision la vérité sur le régime Ceausescu. Les ambassades travaillent professionnellement partout. Elles adressent des rapports précis et réguliers au gouvernement en place, quel qu'il soit. M. Claude Cheysson en a convenu publiquement à la télévision. Il a relaté l'exemple affreux d'un assassinat politique commis à Paris, cyniquement déclaré tel par l'ambassade roumaine et pourtant camouflé en accident par les autorités gouvernementales françaises.

J'ai du mal à accepter que l'exigence de vérité, de propreté qu'on admire ces temps-ci à l'Est ne conduise pas à une exigence semblable chez nous. Et, par exemple, à demander la publication de tous les rapports de l'ambassade de France en Roumanie depuis vingt-cinq ans. Cela éclairerait la position publique des différents dirigeants successifs du pays, quelle qu'ait été leur couleur. On situerait mieux, par comparaison, les positions des différents acteurs de la vie publique française. La démocratie ne s'accommode pas du secret quand il n'est pas indispensable.

S'agissant des événements roumains, on en est arrivé à une atmosphère peu respirable dans la vie publique française. Bucarest, ce n'est pas la recherche difficile, tâtonnante d'un renouveau sur les débris qu'a laissés une longue catastrophe roumaine, c'est devenu une sordide vendetta française.

La plupart des grands médias en ont fait leur ordinaire. Au point que certains, dont *le Monde*, n'ont retenu d'une conférence de presse que j'ai faite sur la substance *globale* du présent article qu'une bribe de *réponse à une question* anecdotique. Pour concourir à la vendetta... Résultat : je conserve soigneusement ces coupures. Et, alors que j'évite de refuser les questions, cela m'arrivera parfois davantage, mais preuves à l'appui, donc sans « procès d'intention ». La belle affaire... Mais où va-t-on avec des mœurs aussi détestables ?

Anathème et bassesse

Plus largement, l'actuel pilonnage anticommuniste en France justifie autre chose que l'accoutumance, le dos rond, le « cela ne me concerne pas ». Il devrait inciter à un éveil de l'esprit critique vrai, de l'exigence de démocratie et de propreté dans la vie publique.

Toute philosophie, toute conception de la société, tout gouvernement, tout syndicat, tout personnage de la vie publique est discutable, critiquable. Le débat et même l'affrontement des idées, des politiques, sont des éléments constitutifs de la démocratie. Mais l'anathème, la bassesse, les amalgames, l'acharnement destructeur sur des hommes et des idées, l'appel à l'irrationnel, le défi aux faits, aux opinions et aux actes réels, l'esprit de chasse aux sorcières, ce n'est pas le débat mais sa perversion. Et plus encore à notre époque chargée d'affrontements d'intérêts gigantesques mais aussi porteuse du besoin de civilisation, de démocratie, et donc d'une certaine éthique, même dans les conditions des antagonismes qui marquent la société dans laquelle nous vivons. Il y a des choses qui ne se font pas. Par civilité. Et plus encore parce qu'elles sont dangereuses pour toute la démocratie.

Loin de se laisser inhiber par une vision réductrice de ce qui se passe, il est urgent qu'un grand souffle exigeant la loyauté, la dignité balaie les miasmes actuels et favorise une information et des débats de la tenue qui convient à la vie publique du pays et de toutes ses composantes.

La « croisade » actuelle, prenant prétexte d'événements internationaux qui nécessitent autre chose qu'une approche grossière, vise le courant de pensée et de lutte révolutionnaire en France dans son ensemble pour l'affaiblir durablement sinon l'éradiquer. Détruire dans la conscience populaire l'idée qu'une autre forme de société que le capitalisme est possible. Une société fondée sur l'homme, ses besoins, sa plénitude et non le profit égoïste.

Ce courant est profondément enraciné dans l'histoire de notre pays. Présent dès la Révolution française. Il a fortement marqué tout notre dix-neuvième siècle et, plus encore, le vingtième. La CGT est fière de ce que ses fondateurs l'aient placée dans cette pensée généreuse depuis son origine en 1895 et d'y tenir son rôle sur son terrain d'organisation syndicale regroupant des salariés de toutes convictions philosophiques, politiques ou religieuses.

Réagir à cette croisade n'a rien de commun avec quelque idée de repli sur soi, de refus de tout débat honnête avec quiconque, ou interne qui relève de chaque formation concernée. C'est au contraire agir pour un climat démocratique favorable à l'appréhension par l'opinion des véritables problèmes du pays à cette époque pour leur trouver des solutions neuves. Tel n'est pas le but des auteurs d'excommunications en tout genre.

La finance flamboyante

La CGT est directement et explicitement visée. Elle ne sera jamais présentable pour ceux-là *tant qu'elle ne renoncera pas à ce* qui fait son identité. Tant qu'elle refusera la capitulation en matière sociale, qu'elle luttera pour des solutions autres que les idées dominantes, qu'elle ne se prosternera pas devant l'ordre établi. Tant qu'elle ne versera pas *dans l'anticommunisme*, assumant dans la vérité des choses et de l'histoire, dans son originalité et son indépendance de syndicat, les convergences et les relations de bon aloi que la vie, les combats parmi les plus difficiles et les plus méritants ont forgées.

C'est la raison des « recompositions » tant recherchées sur la base du renoncement et de l'alignement.

Où sont le conformisme et l'anticonformisme, de nos jours ?

Quiconque veut le droit à une pensée différente de la morne uniformité ambiante est en réalité concerné.

« Je ne suis pas d'accord avec vous mais je me battrai pour que vous ayez le droit de le dire », proclamait Voltaire.

Hugo n'avait pas compris la Commune et pourtant il la défendit : *« O juges ne condamnez pas l'aurore. »*

Zola n'avait rien de commun avec le capitaine Dreyfus mais quelle allure !

La source n'est pas tarie, j'en suis convaincu, car c'est de la démocratie et de l'avenir qu'il est question.

L'acharnement actuel ne s'explique que par la volonté d'imposer coûte que coûte et à marche forcée les seuls choix découlant des exigences de la finance flamboyante de celle d'une *intégration* ouest-européenne où la France est dominée et perd son indépendance au profit du capital de RFA. Et les visées de reconstitution d'une « Grande Allemagne » dominée par ces forces-là ne soucient guère les intégrationnistes *frénétiques*. Faut-il donc admettre, selon la devise d'Ignace de Loyola, que *« la fin justifie les moyens »* ? Mais, dans ce cas, les moyens sont révélateurs de la fin...

Cependant les phénomènes réels et d'envergure, évoqués au début de ce texte, la nouvelle donne qui en résulte n'en existent pas moins. On peut un certain temps cacher les luttes sociales, leur contenu plein de nouveautés, leurs méthodes complètement renouvelées par l'idée démocrataique : elles se développent pourtant.

L'aveuglement destructeur, les reniements des années 80 aboutissant à l'alignement sur les politiques et les idéologies du capital, le tableau de l'information et de la vie médiatique favorisent le dégoût, le rejet de l'idée de politique, d'organisation, des phénomènes primitifs de racisme et de néofascisme.

Mais l'instinct vital, les réalités d'un monde en mouvement dont on ne pourra pas indéfiniment et impunément donner une présentation neurasthénique créent d'autres possibilités, exigent la recherche d'autres issues et le rassemblement de forces plus puissantes qu'on ne croit, sur des bases nouvelles. Au plan syndical. Au plan des perspectives politiques aussi. Le besoin de démocratie, de vérité, de pureté, est une force immense. A l'Ouest pas moins qu'à l'Est. *Est-il utopique* d'envisager une vie publique, un débat digne de cela ? Un jour, la vie l'imposera. Faut-il l'attendre ou prendre, sans angélisme, la mesure de l'époque ?

HENRI KRASUCKI

TRAIT LIBRE



Fable

Histoire du doyen bête

IL était une fois un doyen bête. *Depuis la nuit des temps*, tous ses prédécesseurs avaient été prestigieux, du moins aimaient-ils à le croire. Les uns s'étaient illustrés par des travaux fameux. Les autres, plus nombreux, étaient vassaux de quelque grande maison ou amis des *princes. Dans sa prudence constitutive*, la Faculté avait toujours voulu briller du reflet de quelque lointain soleil, plutôt que de ses propres feux, espérant ainsi retenir l'attention et attirer des subsides.

Tout semblait aller pour le mieux et, cependant, une sourde inquiétude gagnait les professeurs. Les doyens successifs étaient toujours par monts et par vaux, faisant leur cour ici et s'informant là de ce qu'il serait convenable de paraître pour s'attirer les bonnes grâces. De plus, une manie étrange les avait saisis. D'abord leurs bureaux, lorsqu'ils y étaient, s'étaient recouverts de parchemins qu'ils déplaçaient sans cesse afin de montrer qu'ils étaient capables d'en lire plusieurs à la fois. Puis plusieurs parchemins avaient été liés entre eux et, sur le dos de chaque liasse, le contenu en avait été noté. Enfin, avec ces « dossiers », ils s'étaient mis à jongler, allant jusqu'à s'exhiber sur la place publique. Bref, les électeurs se sentaient délaissés et moins considérés qu'un vulgaire tas de notes. C'est pour cette raison qu'à la première occasion, ils choisirent un doyen bête.

Celui-ci avait consacré beaucoup de temps à d'obscurs travaux, tels que la préparation des leçons qu'il donnait à ses étudiants. Il affectait de n'être pas capable de faire plus d'une chose à la fois et de ne pouvoir lire les textes que les uns après les autres, et encore, avouait-il, avec la nécessité de passer beaucoup de temps à tenter de les comprendre. Il était peut-être cultivé mais ne le montrait jamais, instruit mais ne l'avouait pas. Il était certainement curieux mais le dissimulait soigneusement. Terne, sans éclat *ni prestige, il semblait facile à* gouverner et fut élu sans être candidat, à la surprise générale.

Le premier conseil qu'il présida fut consternant. Il n'y avait qu'un point à l'ordre du jour, ce qui rendit d'emblée fort difficile toute digression, tout coq-à-l'âne tellement propice aux saillies spirituelles, aux bavardages mondains et à l'indécision permanente. Et quel point ! « A quoi servons-nous ? » Les professeurs perçurent alors vaguement que la Faculté comprenait des étudiants vis-à-vis desquels elle avait une sorte de mission à remplir et cela les inquiéta.

La suite ne fut pas plus brillante. Toutes les occasions semblaient bonnes pour poser des questions stupides. Qu'enseignez-vous ? De quoi voulez-vous que *vos étudiants deviennent capables* à la suite de votre enseignement ? Comment savez-vous qu'ils ont acquis cette capacité ? Quels moyens employez-vous pour les aider à atteindre leurs buts ? Comment savez-vous que ces moyens sont bons ? Annon*cez-vous vos intentions ? Si oui*, comment savez-vous qu'elles sont comprises ? Peu à peu, les professeurs prirent conscience que c'était à eux qu'était posée la question : « Comment savez-vous ? » et ils en perçurent le côté sacrilège.

Le dernier conseil auquel participa le doyen bête s'érigea en tribunal. Ses membres, après avoir prononcé l'exclusion de leur président, le jugèrent, le condamnèrent et le pendirent. Et ils firent bien. Où irions-nous s'il fallait qu'une Faculté règle sa démarche *sur des* principes aussi élémentaires, tout à fait indignes d'intellectuels ?

Cette affaire eut d'heureuses conséquences. Jamais, depuis, oncques ne vit, dans la moindre Faculté, de doyen bête.

RENÉ RISSE
Université Paris-Sud

AU COURRIER DU Monde

Les pays de l'Est et le silence du PS

Les bouleversements qui se sont produits ces derniers mois dans l'Europe de l'Est vont-ils rester sans aucune influence sur le prochain congrès du Parti socialiste ? A lire les différentes contributions en présence, on pourrait le penser.

Les derniers événements posent pourtant un problème de fond. S'il devient évident que Léon Blum avait raison de refuser le léninisme au congrès de Tours de 1920, il faudrait aussi aller plus loin et examiner l'utilité de la référence à Marx. La doctrine marxiste a fortement influencé le parti, dans sa majorité, tout au long de ce siècle. Doit-elle, ou non, être définitivement rejetée ? Est-elle la seule contestation valable du système capitaliste ? Y a-t-il d'autres voies pour le socialisme que la social-démocratie ? On ne trouve guère de réflexions sur ces questions dans les contri*butions. Pourtant, ce problème* a été posé, au sein de la SFIO, dès 1928 (1).

N'est-ce pas la crainte de remettre en question les grands ancêtres du socialisme français, Jaurès et Blum (lesquels se sont toujours refusés à rejeter totalement la doctrine marxiste), qui interdit d'aborder ce problème de fond, pourtant d'une brûlante actualité ?

LOIC PHILIP
Professeur à l'université d'Aix-Marseille

(1) *Cf.* André Philip : « Henri de Man et la crise doctrinale du socialisme en Europe » ; et aussi : « André Philip », édition Beauchesne, 1988.

Basques, Corses...

J'ai senti mon cœur se remplir de chaleur, de joie et de bonheur quand j'ai lu ce matin dans *le Monde* : *« M. Mitterrand : le fédéralisme est la seule réponse au problème des minorités en Europe. »* Sans doute était-ce de l'empathie. Figurez-vous le bonheur et la gratitude qu'ont dû ressentir ces Basques et ces Corses qui ont, ce matin, lu ce petit article presque perdu en page 4. Malheureusement, il est vrai, pour les Catalans, les Flamands, les Bretons, les Occitans... francisés de longue date par la force ou par la discrimination économique et culturelle, cette heureuse nouvelle arrive trop tard. Bien sûr, pour le génie français, il était, jusqu'à cette parole du président, impensable de concevoir le français comme *lingua franca* et de permettre aux minorités en Europe, installées sur le sol de la France, de se développer en leur langue maternelle. Mais quelle chance pour ces derniers Basques qui parlent encore leur langue et qui osaient perpétuer la plus vieille culture d'Europe, quelle journée inoubliable pour ces Corses qui ne devront plus placer de bombes !

RICHARD VAN EGDOM
psychanalyste.

Révolutions : les poètes en pointe

Le 17 novembre dernier, la revue *Analogie* organisait à *Limoges un colloque réunissant* universitaires, poètes, critiques et éditeurs sur un thème qui semblait être de circonstance en 1989 : « Poésie et Révolution ».

Il fut montré durant ce colloque que la force qui caractérise les poètes est celle du refus : refus du sens commun de la langue, de la signification première des mots, refus ne pouvant conduire qu'à celui de toute oppression, qu'elle soit syntaxique ou politique.

Car nombre de poètes furent également des révoltés ou des révolutionnaires en politique, dans le sens le plus large de ce mot : Baudelaire « fit le coup de feu », Lamartine, Victor Hugo, furent engagés ; ainsi que Pablo Neruda et bien d'autres.

Ce qui se passe actuellementé à l'Est montre que rien n'a changé, et que les poètes sont toujours à la pointe de la lutte contre les totalitarismes. Ce qui prouve que la poésie n'est pas morte, et qu'elle aide encore, d'une certaine manière, des peuples à se libérer.

Nous ne pouvons que nous en réjouir !

LAURENT BOURDELAS
historien, Limoges

Frappez avant d'entrer !

On ne peut que se féliciter du fait que le directeur de la maison de retraite de Saint-Maur prenne la peine d'écouter ses clients (*le Monde* du 28 décembre 1989). Il est cependant consternant qu'il faille un « audit » – le look moderniste – pour découvrir que les « vieux » qui sont en maison de retraite demandent, *comme nous*, un droit à la vie privée : que le personnel frappe avant d'entrer ! Faut-il vraiment des enquêtes pour s'apercevoir que les gens âgés et nous, c'est la même chose ? Le « handicap de l'âge », comme on dit, ne change pas fondamentalement le désir de chacun à exister comme personne à part entière !

Aujourd'hui, à son domicile, même si les conditions de vie sont quelquefois précaires, une personne, même âgée et handicapée, conserve ses droits élémentaires : avoir un chez-soi, s'y organiser comme elle l'entend, se coucher, se lever, manger aux heures qui lui plaisent, recevoir et fermer sa porte à qui elle veut, etc.

Il est utile et urgent de transformer effectivement les lieux d'hébergement actuels en lieux de vie, mais il est encore plus urgent d'éviter à ceux qui ne le souhaitent pas – et ils sont majoritaires – d'avoir à recourir à de telles structures, parce qu'ils sont isolés et handicapés. Plus que jamais, il faut que la société permette aux individus âgés et handicapés de rester chez eux s'ils le souhaitent avec des aides appropriées. Pour affirmer cela, point n'est besoin d'audit !

BERNARD ENNUYER
Sociologue, directeur d'un service parisien d'aide à domicile.

Magnum, le zen et le tir à l'arc

Dans son article « Millésime manqué » *(le Monde* du 19 décembre), Patrick Roegiers mentionne mon admiration pour le livre *le Zen et le Tir à l'arc* et dit que Delpire aurait dû s'en inspirer en sélectionnant les quatre cents photos de soixante photographes de Magnum.

Puis-je en réponse lui suggérer la relecture de la préface de ce livre par Daizetz Suzuki qui commence ainsi :

« Un des caractères qui nous frappe le plus dans l'exercice du tir à l'arc... c'est qu'on n'en attend pas des résultats simplement utilitaires ou des jouissances uniquement esthétiques, mais qu'on y voit un moyen de former le mental et même de le mettre en contact avec la réalité... »

Personnellement, il me semble que du panorama d'images choisies par Delpire ressort une force presque anonyme qui témoigne du monde présent ; les racines de la photographie sont dans l'inconscient.

Il ne s'agissait pas de réaliser soixante mini-rétrospectives, mais au contraire de dégager ce qui lie le groupe aux joies et douleurs actuelles.

HENRI CARTIER-BRESSON
co-fondateur de l'agence Magnum

[Regarder est une activité créatrice. Voir est un art, comme lire et écrire. Une exposition rendue illisible ou indigeste par son traitement paraît normalement critiquable. C'est, hélas ! parfois le rôle du critique que d'émettre un avis négatif. – P. Ro.]

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

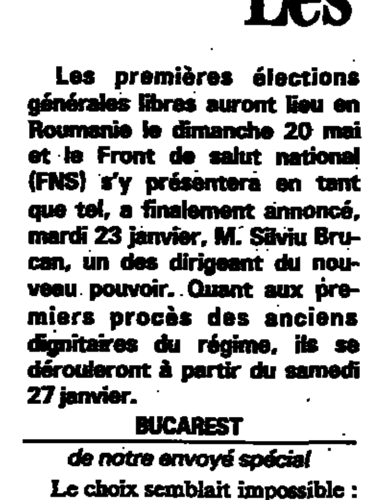
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

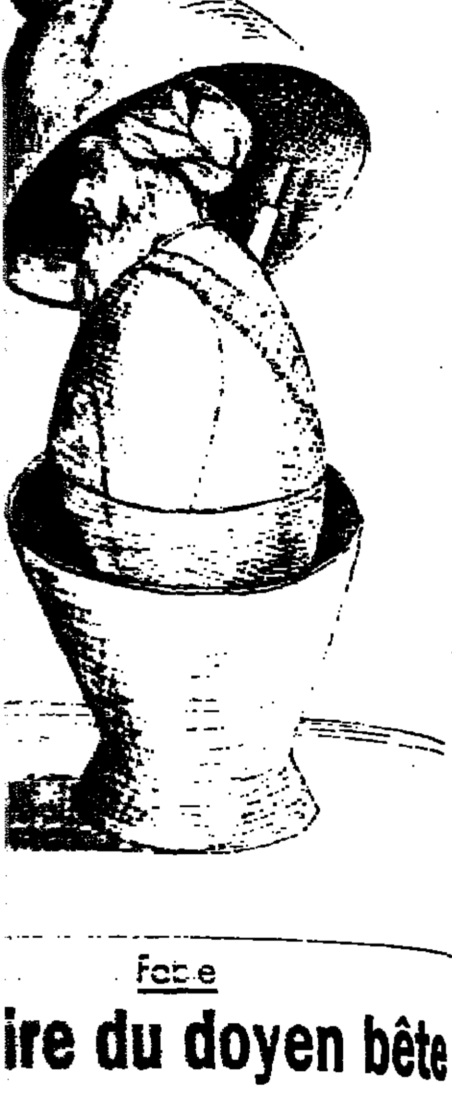
Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR





ÉTRANGER

ROUMANIE : une décision du Front de salut national

Les premières élections libres auront lieu le 20 mai

Les premières élections générales libres auront lieu en Roumanie le dimanche 20 mai et le Front de salut national (FNS) s'y présentera en tant que tel, a finalement annoncé, mardi 23 janvier, M. Silviu Brucan, un des dirigeant du nouveau pouvoir. Quant aux premiers procès des anciens dignitaires du régime, ils se dérouleront à partir du samedi 27 janvier.

BUCAREST

de notre envoyé spécial

Le choix semblait impossible : soit organiser très vite, trop vite, des élections générales pour confirmer une démocratie qui n'avait pas encore été sanctionnée par le résultat des urnes, soit reporter le scrutin de plusieurs mois, pour permettre aux différents partis naissants ou renaissants de s'organiser un tant soit peu. Devant cette « alternative du diable », le Front de salut national roumain, au pouvoir depuis le 22 décembre, a décidé de parer au plus pressé, quitte à s'attirer les foudres des autres partis politiques, et d'organiser pour le dimanche 20 mai, et non en avril comme initialement prévu, les premières élections libres.

Annonçant cette décision au cours d'une conférence de presse tenue le mardi 23 janvier à Bucarest, M. Silviu Brucan, considéré comme la tête pensante, la personnalité la plus expérimentée du nouveau pouvoir, a aussi précisé que le Front de salut national se présentera à ces élections *« pour combler le vide politique qui aurait existé sans cela »*. Se référant avec humour à ... Margaret Thatcher pour justifier la décision du Front — *« Après tout, c'est elle qui a décidé la date du dernier scrutin en Grande-Bretagne »*, — M. Brucan a aussi précisé que des observateurs de l'ONU seraient présents pour vérifier la légalité du scrutin. Les responsables des différents partis politiques — il y en a déjà une quinzaine à être officialisés — se retrouveront tous samedi 27 janvier pour tenter de définir les conditions du scrutin : financement des campagnes électorales, objectivité des médias, mode de scrutin.

En dépit de ses tergiversations de ces dernières semaines, notamment sur le rétablissement de la peine de mort, la mise hors la loi du Parti communiste ou même sur son engagement dans les élections ; en dépit aussi du fait que ses principaux dirigeants, dont le président Ion Iliescu, le premier ministre Petre Roman et M. Sylviu Brucan lui-même, aient annoncé qu'ils ne se présenteraient pas personnellement aux élections (*« Pour moi, c'est assez ! »*, a assuré M. Brucan) ; en dépit enfin de la détérioration de la situation générale, le Front de salut national devrait, selon toute vraisemblance, remporter la victoire à ce scrutin. Même si certains de ses membres ont eu une attitude pour le moins ambiguë sous le régime de Ceausescu, ne symbolise-t-il pas, aux yeux des Roumains, la fin de l'ancien régime ?

Quant aux autres partis politiques, ils semblent encore trop fragiles pour pouvoir espérer triompher contre le Front. Certes, certains d'entre eux, comme le Parti national libéral et, surtout, le Parti national paysan, existaient longtemps avant la dictature communiste, mais leurs responsables, comme parfois leurs idées, pourraient paraître quelque peu surannés. Quant aux nouveaux partis, des écolos aux sociaux-démocrates, comment parviendront-ils à se faire connaître, alors qu'ils ne disposent souvent même pas d'un local ? *« J'ai voulu aller m'inscrire à un nouveau parti,* expliquait ainsi un étudiant, *mais quand je suis arrivé à l'hôtel où était installé son bureau provisoire, on m'a dit qu'ils étaient partis sans donner d'adresse. »*

Les semaines qui viennent risquent donc d'être très importantes pour la Roumanie. La campagne électorale qui va s'ouvrir pourrait soit accroître encore la confusion qui règne actuellement, soit donner un cadre démocratique, organisé, à celle-ci.

Les premiers procès

Les premiers procès des anciens dirigeants du régime, qui vont débuter le samedi 27 janvier au ministère de la défense, devraient aussi offrir un exutoire à de nombreux Roumains, qui estiment que les responsables de la dictature n'ont pas été châtiés comme ils le méritaient et dont les plus excités — on l'a vu lors de la manifestation du 22 janvier — réclament *« du sang »*. En attendant les procès plus spectaculaires, comme celui de Nicu Ceausescu, fils de l'ancien dictateur, seront jugés à partir du 27 janvier MM. Emil Bobu, numéro trois du Parti communiste roumain, Tudor Postelniu, ancien ministre de l'intérieur et ex-responsable de la Securitate ; Ion Dinca, membre du bureau exécutif du parti, et Manea Manescu, vice-président. Ils sont accusés de « complicité de génocide » pour leur participation à la répression qui a marqué les journées de la fin décembre *(nos dernières éditions du 24 janvier)*.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Les Tsiganes, des parias...

BUCAREST

de notre envoyé spécial

« Le rôle des Tsiganes dans la révolution ? Vous voulez rire ? On en a vu quelques-uns ramasser des armes sur des cadavres et disparaître. C'est tout. » Pas la peine de chercher plus loin. Muette et méprisée, la communauté tsigane, qui compte plusieurs centaines de milliers d'âmes, est bien la grande absente des événements de Roumanie.

« Un intellectuel tsigane ? Non, monsieur, cela n'existe pas. Les Gitans, chez nous, sont trafiquants, spéculateurs, voleurs, à la rigueur saltimbanques. » Une semaine de quête, la question posée cent fois dans l'intelligentsia, chez les étudiants, les journalistes ou dans les allées du nouveau pouvoir ; résultat : nul. *« Je connais bien un professeur,* nous dira un médecin de Bucarest ; *il est d'origine tsigane mais il s'en est sorti. C'est un type bien maintenant. Je ne peux pas vous donner ses coordonnées, vous le vexeriez. »* Rien à faire.

Clichés et insultes

Le racisme antitsigane, jusque et y compris dans les milieux cultivés, est si puissamment ancré dans la Roumanie d'aujourd'hui qu'il sécrète son parallèle, le racisme à rebours. Le 25 décembre, trois jours après la chute du dictateur, la « Télévision roumaine libre » a donné lecture d'un communiqué émanant d'un Tsigane resté anonyme. Lu à l'antenne par M. Ion Karamitru, acteur célèbre et membre du CFSN, le texte disait à peu près ceci : *« La principale contribution de nous autres Tsiganes au développement du pays a été jusqu'ici de faire beaucoup d'enfants. Il faut désormais que nous retroussions nos manches ; il faut que nous nous mettions à travailler et à nous conduire comme des citoyens en tout point honorables. »*

Trois semaines après les événements, alors que les minorités nationales d'origine hongroise, allemande et même ukrainienne ont constitué des partis, pour faire valoir et reconnaître leurs droits spécifiques, le silence reste total du côté des Tsiganes. La vox populi roumaine continue tranquillement, pour sa part, de faire leur procès. *« Ils ont beaucoup travaillé pour la Securitate ; c'était des mouchards. Ils se sont rués sur les maisons des familles d'Allemands-Roumains contraintes à l'exil. Ce sont des fainéants, tout juste bons à se reproduire comme des lapins. »*

Pleuvent les clichés et les insultes. Le mot même de Tsigane est devenu synonyme de bandit, et les intéressés préfèrent d'ailleurs l'appellation de Rom. Pas de territoire, pas d'Etat, pas de langue écrite et sophistiquée : officiellement, dans la Roumanie stalinienne de Ceausescu, il n'y avait pas de minorité rom, donc pas de problème tsigane. Même à l'époque — il y a une dizaine d'années — où les autres groupes ethniques disposaient, par exemple, d'une radio, d'écoles ou d'églises qui leur étaient propres, les Rom, qui sont presque tous, il est vrai, intégrés à la religion majoritaire orthodoxe, n'avaient rien. Pas d'existence juridique, pas de traitement spécifique.

Bizarement, le dernier recensement officiel effectué en Roumanie (1977) les comptabilise toutefois à l'unité près : 229 986. Onze ans plus tôt, selon les mêmes sources, ils n'étaient que 64 197. Démographie galopante ou fantaisie traditionnelle de la statistique sous Ceausescu ? En réalité, écrivait déjà en 1982 Jonathan Bradely Rickert (université Princeton), dans sa thèse sur *la Question gypsie*, personne ne sait exactement combien ils sont. Deux statisticiens, que l'auteur américain avait interrogés à l'époque, lui avaient dit qu'il s'agissait de *« données préliminaires »*, et que bien entendu, les Tsiganes *« sont beaucoup plus nombreux »*.

Persécutés et vendus comme esclaves jusqu'à la fin du XIX[e] siècle, les « parias » de Roumanie exerçaient souvent, jusqu'à ces dernières années, des professions plus ou moins itinérantes (charpentiers, maçons, forgerons, artisans divers). Aujourd'hui, bien qu'il soit rare de rencontrer leurs caravanes sur les routes enneigées du pays, près de 10 % d'entre eux seraient encore nomades. Ceux-là, repliés dans les villes pendant l'hiver, sont reconnaissables. Longues jupes bariolées pour les femmes, chapeau feutre et moustaches en croc affectionnés par les hommes, des grappes d'enfants vêtus de haillons s'accrochent à leurs basques ou colonisent les trottoirs, autour des grands hôtels et des magasins de luxe.

Communistes après la guerre

Les autres, pour la plupart, ont perdu leurs « attributs » tsiganes, et si les Roumains se font fort *« d'en reconnaître un à 100 mètres »*, les quartiers où ils ont élu domicile ne se différencient guère des masures voisines. Sauf qu'elles paraissent souvent plus misérables encore que la moyenne. *« Parce qu'ils se classaient parmi les rares prolétaires des villages »*, écrit Alexandru Danciu dans son *Introduction au problème tsigane à l'Est* : *« Les Tsiganes après la guerre furent souvent les premiers à soutenir la politique du Parti communiste. »*

Certains d'entre eux sont devenus fonctionnaires et quelques-uns ont même été nommés maires de villages quand le PC roumain a pris le pouvoir. L'idylle a été brève, et très vite les Tsiganes, qui constituent aujourd'hui comme hier le quart monde de ce quart monde collectiviste, sont tombés dans le sous-prolétariat. C'est un fait qu'aujourd'hui à Bucarest, comme dans d'autres capitales européennes, les mendiants et les changeurs au noir appartiennent le plus souvent à la communauté des Rom. *« Après la guerre,* raconte encore Alexandru Danciu, *les communistes étaient si peu connus en Roumanie qu'on disait qu'ils étaient tous tsiganes et inversement. »*

En 1990, alors que la Roumanie libre se débat dans des problèmes inextricables et que les populations peuvent être facilement poussées à trouver un bouc émissaire à leurs malheurs, c'est un souvenir qui peut se révéler extrêmement dangereux.

PATRICE CLAUDE

La démission de M[me] Cornea

M[me] Doïna Cornea, a annoncé mardi à Cluj, lors d'une rencontre avec une délégation de parlementaires belges conduite par M. Charles-Ferdinand Nothomb, président de la Chambre des représentants (députés), qu'elle quittait le conseil du Front de salut national *(nos dernière éditions du 24 janvier)*. La célèbre dissidente roumaine avait déjà fait part à plusieurs reprises de son intention de ne pas faire de *« politique partisane »*. Lors d'une rencontre similaire avec les parlementaires belges, M. Dimitri Mazilu, membre du comité exécutif du CFSN, a également affirmé qu'il était, avec d'autres membres de cet organisme, opposé à la transformation du Front en parti politique et envisageait de *« reprendre sa liberté »* si le Front changeait de statut.

URSS

Les conservateurs exploitent la crise du Caucase

Suite de la première page

Car, si l'équipe de M. Gorbatchev est convaincue de la nécessité de parvenir à un compromis avec les nationalistes pour éviter à tout prix l'engrenage d'un « Afghanistan interne », elle n'avait toujours pas trouvé, mercredi 24 janvier, les moyens d'ouvrir le dialogue. Non pas que des discussions n'aient pas lieu. Directes ou indirectes, il y en a presque en permanence, et M. Primakov, président de la Chambre de l'union du Soviet suprême et envoyé spécial du pouvoir central à Bakou, en a même mené avec les membres du Comité de défense national, la direction militaire du Front populaire d'Azerbaïdjan.

Elles n'ont abouti à aucun résultat. M. Primakov en est ressorti avec l'impression d'avoir eu face à lui des interlocuteurs divisés, ne laissant pas voir, en tout cas, sur quelles bases ils seraient disposés à négocier. Les rapports qu'il a pu envoyer à Moscou n'ont ainsi fait qu'y accroître la perplexité des responsables, dont le premier problème est le manque d'informations. Le Front populaire et toutes les organisations qui se sont greffées sur lui se sont développés en quelques mois dans une république dont l'appareil était paralysé par des conflits internes et, naturellement, pas à même de faire une analyse politique de ce qui se passait.

Résultat : Moscou ne sait ni qui est qui ni qui représente quoi. On sait, bien sûr, que le Front est une « force rélle » et que des courants modérés et extrémistes s'y opposent, mais, sorti de ce que tout le monde sait, c'est le brouillard, un brouillard d'autant plus opaque que les renseignements fournis par le KGB, les différents services de l'armée et ce qui reste de l'appareil local sont souvent contradictoires, et rarement fiables.

Il y a quelques jours encore, des rapports continuaient ainsi d'affirmer que l'action militaire du Front ne tenait qu'à une quinzaine de personnes, parfaitement identifiées. L'ennui est que les personnes en question sont celles qui occupent le devant de la scène depuis des mois, tandis qu'une organisation clandestine se développait, sur laquelle on ignore à peu près tout, sauf qu'elle est capable d'entretenir une véritable guérilla urbaine à Bakou.

Pour le pouvoir, les bases du compromis sont claires : les troupes seront rappelées de Bakou dès que le calme sera revenu aux frontières des deux républiques et dès que la sécurité de toutes les communautés nationales d'Azerbaïdjan sera garantie. Pour ce qui est des frontières, quelques progrès ont été faits. Favorisées par l'armée, des discussions se sont ouvertes depuis lundi entre Azéris et Arméniens. Il n'est plus exclu qu'on arrive à un cessez-le-feu en bonne et due forme, mais, pour ce qui est de la sécurité des minorités d'Azerbaïdjan, non seulement il n'y a aucun progrès, mais la situation devient de plus en plus inquiétante.

Orages

Du refus de les servir dans les magasins aux coups de téléphone de menaces, le ton monte en effet maintenant à Bakou contre les Russes. Or ils y sont deux cent mille, dispersés dans toute la ville. Il est à peu près impossible d'assurer leur protection. Impossible aussi de les évacuer rapidement. Virtuellement, ils constituent autant d'otages et les nationalistes — certains d'entre eux en tout cas — entretiennent et développent la panique qui commence à les saisir.

Les Russes de Bakou, plus ceux des autres villes d'Azerbaïdjan, sont devenus l'un des éléments de la négociation qui ne se noue pas. Bavure ? Avertissement ? Un convoi de familles de soldats et de réservistes renvoyés chez eux a été attaqué dans la nuit de lundi à mardi. Une femme et deux des réservistes ont été tués et les nationalistes maintiennent le blocus du port par crainte, disent-ils, qu'on tente de faire disparaître les cadavres de victimes cachées de l'état d'urgence. On tire dans Bakou. Le commandement militaire y reçoit, affirme mercredi matin 24 janvier *l'Etoile rouge*, l'organe du ministère de la défense, des communications signées du « ministre de la guerre » du Front. Les dirigeants nationalistes ont annoncé lundi soir leur passage dans la clandestinité et, tant à Bakou qu'à Erevan où le commandement militaire négocie ouvertement avec le Mouvement national arménien, le pouvoir soviétique n'existe plus.

Il y a une armée soviétique. Il y a de nouvelles forces politiques et militaires azéries et arméniennes. Il y a, très loin au nord, un pouvoir central, mais la désorganisation est telle sur le terrain que mardi, à Bakou, deux groupes de soldats soviétiques se sont tirés dessus parce qu'ils étaient, de chaque côté, persuadés d'avoir affaire à des combattants nationalistes déguisés. Bilan : quatre morts.

Qui, dans ces conditions, pourrait se porter garant de la sécurité des Russes de Bakou ? Et quel est, surtout, l'interlocuteur capable de comprendre que, comme en Lituanie, le Kremlin ne veut qu'une chose : du temps — les quelques mois nécessaires à la mise en place des procédures législatives permettant à chaque République de décider de son sort et à l'Union de ne pas purement et simplement exploser ?

C'est ce qu'était allé dire M. Gorbatchev à Vilnius, mais c'est précisément pendant qu'il y était que l'engrenage de la violence et de la sécession de fait s'est enclenché à Bakou. Beaucoup d'intellectuels et journalistes libéraux sont convaincus, le disent et l'écrivent, qu'une partie au moins de l'appareil conservateur a délibérément jeté de l'huile sur le feu, retenu l'information et même fermé les yeux sur des détournements d'armes.

Les conditions dans lesquelles les réservistes ont été rappelés la semaine dernière éveillent aussi des soupçons dans la mesure où on est allé les cueillir en pleine nuit chez eux, sans préavis d'aucune sorte, et que les responsables locaux ont ensuite facilité l'organisation des mouvements de protestation. Certains des proches de M. Gorbatchev partagent, partiellement au moins, ces soupçons.

« Frapper un grand coup »

Eux aussi pensent que le chef de l'Etat est maintenant confronté à un défi qu'il ne peut pas ne pas relever faute de se retrouver pire que démis, paralysé dans un bureau d'où il ne dirigerait plus rien. *« Il faut agir, réagir, frapper un grand coup »*, entend-on dans les milieux réformateurs, et le secrétaire général est ainsi devenu l'objet d'une pression ouverte de ses propres amis politiques.

« Des millions de gens, lisait-on mardi soir à la « une » des *Izvestia, ont mis tous leurs espoirs et toutes leurs forces sur la carte de la perestroïka. La manière dont vont se développer les événements ne leur est vraiment pas du tout égale. C'est pourquoi nous disons au chef de l'Etat : agissez. La véritable démocratie doit être capable de se défendre. Et nous devons défendre la démocratie — ce qui signifie tout à la fois la loi, défendre le peuple et défendre les droits de l'homme. »*

L'article est titré « La dictature de la loi » et tout son sens est de dire à M. Gorbatchev qu'il doit, sans plus attendre, faire preuve d'autorité avant que les conservateurs n'aient définitivement réussi à assimiler dans l'esprit des Soviétiques démocratisation et anarchie, liberté et insécurité, réforme et pénuries. Plusieurs des conseillers du secrétaire général le pressent d'adopter maintenant l'une de leurs vieilles idées : le passage à un régime présidentiel, court-circuitant de fait le parti.

Seule l'ébullition des esprits le dispute ainsi au désarroi et, avant même d'avoir été adoptées par le bureau politique qui en a demandé lundi une révision partielle, les propositions de démocratisation du parti sur la base desquelles M. Gorbatchev comptait relancer la perestroïka semblent largement dépassées.

C'est l'heure de vérité pour la perestroïka. C'est dans la semaine qui vient que va sans doute se jouer la possibilité pour l'URSS d'échapper, en se cramponnant à la voie de l'évolution, au chaos et aux révolutions qui la guettent. Seul, terriblement seul dans son bureau du comité central, un homme a des décisions à prendre — une responsabilité historique à assumer.

BERNARD GUETTA.

EUROPE

Accord de principe pour le retrait de toutes les troupes soviétiques stationnées en Hongrie

La Hongrie et l'URSS sont tombées d'accord sur le principe d'un retrait total des 52 000 soldats soviétiques stationnés en Hongrie, qui présente un intérêt stratégique bien moindre pour Moscou que la Tchécoslovaquie, la Pologne et la RDA.

Le premier ministre hongrois, M. Miklos Nemeth, qui a annoncé, mardi 23 janvier, cette nouvelle lors d'une session du Parlement à Budapest (*lire nos dernières éditions datées du 24 janvier*), a précisé que cet accord avait été obtenu lors d'entretiens avec le premier ministre soviétique M. Nikolaï Ryjkov. Pour le chef du gouvernement hongrois, *« la situation stratégique et géopolitique de la Hongrie rend possible à l'URSS de retirer ses troupes dans le laps de temps le plus court possible »*, c'est-à-dire pour la Hongrie au plus tard d'ici àla fin de 1991.

Pour les experts militaires, la Hongrie, qui n'a pas de frontières communes avec un pays de l'OTAN, n'a pas une grande importance stratégique dans le dispositif de défense du pacte de Varsovie, une attaque surprise des pays de l'OTAN étant pratiquement exclue. Les conversations entre la Hongrie et l'URSS sur le calendrier du retrait des troupes soviétiques devraient ouvrir la semaine prochaine dans la capitale hongroise.

Moscou s'est cependant montré beaucoup plus prudent que le premier ministre hongrois. M. Vadim Perfiliev, porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, a déclaré seulement mardi que *« des questions concernant la présence des troupes soviétiques en Hongrie »* feraient prochainement l'objet de négociations sans préciser de date pour l'ouverture de ces négociations.

La semaine dernière, en marge des négociations de Vienne sur le désarmement conventionnel en Europe, le secrétaire d'Etat hongrois aux affaires étrangères, M. Ferenc Somogyi, avait demandé d'ici à la fin de 1990 et au plus tard en 1991 le retrait total des troupes soviétiques stationnées en Hongrie.

De son côté, la Tchécoslovaquie négocie actuellement un calendrier de retrait des 80 000 soldats soviétiques stationnés sur son sol. Mais ce pays, qui a une longue frontière commune avec la RFA, présente un intérêt stratégique beaucoup plus important pour le pacte de Varsovie que la Hongrie, d'autant qu'en RFA sont stationnés la plupart des soldats américains en Europe.

Pour les négociateurs tchécoslovaques, la moitié des troupes soviétiques devrait avoir quitté le pays d'ici la date des élections libres, c'est-à-dire au mois de juin prochain, et la totalité d'ici à la fin de 1990. Les Soviétiques ont réagi avec prudence à cette proposition de calendrier tout en ne se déclarant pas opposés en principe aux propositions du gouvernement de Prague.

Enfin, en Pologne, le président de Solidarité Lech Walesa avait émis le souhait à titre personnel que les 40 000 soldats soviétiques sationnés dans le sud-ouest de la Pologne à proximité de la frontière polono-est-allemande, quittent le pays d'ici à la fin de l'année. Mais le gouvernement polonais, inquiet de la situation instable en RDA et de l'ambiguïté de la position des dirigeants de la RFA sur l'intangibilité de la ligne Oder-Neisse, a affirmé que le *« problème n'était pas d'actualité »*.

Personne jusqu'à présent n'a soulevé le problème des 380 000 soldats soviétiques stationnés en RDA. L'URSS n'entretient pas de toupes en Roumanie et en Bulgarie. – *(AFP)*.

[L'Union soviétique disposait jusqu'à l'année dernière en Hongrie d'environ 60 000 hommes. Sur ce contingent, 10 000 ont déjà quitté en 1989 le sol hongrois ; selon des informations données à Vienne par le général Laszlo Borsits, chef d'état-major des armées hongroises (*le Monde* daté 21 et 22 janvier). Les 50 000 restants forment principalement deux divisions blindées, deux divisions motorisées et une brigade aéroportée, appuyées par environ 210 avions d'attaque au sol, 135 intercepteurs de défense aérienne et 50 hélicoptères lourds.]

GRÈCE

La douloureuse odyssée des Pontios

ATHÈNES

de notre correspondant

Ils arrivent par milliers en Grèce, venant d'URSS, par train et par bateau. Cinq mille sont venus en 1989, on en prévoit quinze mille cette année, cent mille jusqu'en 1992, et personne ne les attendait. Il s'agit des Pontios, des Grecs originaires des bords du Pont-Euxin (la mer Noire), contraints à l'exil par les troupes de Mustapha Kemal dans les années 20, puis déportés par Staline vingt ans plus tard.

Douloureuse odyssée pour cette minorité forte de quelque deux millions de personnes (*dont la moitié* en Grèce), réparties dans le monde entier, à la recherche d'une terre d'accueil. Etablis au V[e] siècle avant Jésus-Christ *sur les côtes sud de la* mer Noire, les Pontios avaient développé des cités puissantes et prospères jusqu'à la prise de Trabzon *par les Ottomans en* 1461. Ils seront peu à peu éloignés des rives de la mer Noire par les nouveaux maîtres de *l'Asie mineure jusqu'à l'arrivée* de Mustapha Kemal. Dans sa poussée nationaliste, le maître de la Turquie moderne chasse les Grecs, élimine les Arméniens et repousse les Kurdes.

De 1916 à 1923, selon le Centre d'études des *Pontios (CEPOME), basé à Athènes,* trois cent cinquante mille Pontios sur une population totale de sept cent cinquante mille ont *été massacrés,* un génocide oublié que les représentants des Pontios veulent maintenant voir reconnaître.

Les survivants se réfugient en Grèce et dans le Caucase soviétique, sur les rives nord et est de la mer Noire, où ils *connaissent une brève renaissance.* En Géorgie, en Ukraine, en Crimée, ils développeront de nouvelles villes et prendront une part active dans le commerce, du tabac notamment. Tout ira bien jusqu'en 1937, où Joseph Staline, voyant d'un mauvais œil cette minorité active, commence à les persécuter. Plusieurs milliers de Pontios seront déportés en Sibérie dans des conditions tragiques, où beaucoup mourront. Après la guerre, Staline en exile de nouveau plusieurs dizaines de milliers en Asie centrale, dans le Kazakhstan et en Ouzbékistan.

Sentiment d'insécurité

De ces années de malheur, les Pontios conservent *« un très fort sentiment d'insécurité »*, explique Michaelis Haralambidis, vice-président du CEPOME. Isolés, ils n'ont pendant la guerre froide aucun contact avec la Grèce et perdent en partie leur identité nationale. Beaucoup d'enfants *ont délaissé* la langue des Pontios, qui emploie encore des *mots d'ancien grec* et ne parlent plus que le russe.

Lorsque Mikhaïl Gorbatchev ouvre les frontières en mars 1988, c'est le rush. Les Pontios, d'Asie centrale *d'abord, de Géorgie* maintenant, prennent tout ce qu'ils peuvent et débarquent en Grèce. Ils se rendent chez des parents ou des amis émigrés dans les années 20 ou les années 50, à Korydallos au Pirée, à Lavrion près du cap Sounion, à Menedi (au nord d'Athènes) surtout, une ville de soixante-dix mille habitants, qui accueillent vingt mille Pontios.

Ils s'entassent comme ils le peuvent dans des deux-pièces ou des sous-sols. Ils revendent tout ce qu'ils possèdent pour s'acheter un lopin de terre et construire tant bien que mal une maison en dur. La solidarité des Pontios ne suffit plus devant l'ampleur des arrivées, et leurs représentants ont alerté les pouvoirs publics et l'opinion.

« La situation est dramatique, c'est une honte pour nous tous, ils arrivent par train, complètement perdus, les scènes évoquent celles qu'ont connues nos pères en 1922 (lorsque Kemal a chassé les Grecs de Smyrne) », souligne le président du CEPOME, M. Timophilos Papadopoulos.

Le dynamique secrétaire général des Grecs de l'étranger, M. Dimitris Filis, a pris les choses *en main. Mais aucun* plan d'ensemble n'a encore été mis en place, et les mesures décidées, souvent bloquées par *la bureaucratie, ne* sont qu'une « Aspirine » devant la détresse des émigrés, reconnaît M. Filis.

Le problème numéro un, c'est *de les installer quelque* part. Les habitants de Menidi voit d'un mauvais œil les nouveaux venus, un peu encombrants *au moment où la municipalité* espère la construction du village olympique pour les jeux de 1996 ce qui permettrait la *valorisation de la région.* La solution, c'est la Thrace, où se trouvent déjà quelque quatre cent mille Pontios, mais aussi une forte minorité musulmane d'*origine turque.*

La Turquie proteste

La Turquie a déjà protesté contre ce plan, compris comme une tentative d'altération de la composition ethnique de cette région sensible. Le jeune ministre des affaires étrangères, M. Antonis Samaras, qui s'est fait le champion de la défense des minorités grecques comme les Pontios et les Epirotes du nord en Albanie, a rétorqué : *« Personne n'a le droit de nous empêcher d'installer les Pontios où nous le jugeons bon. »*

Certaines de leurs associations proposent le retour en Grèce des émigrés d'Asie centrale mais ne souhaitent pas leur départ des régions du Caucase, un des lieux naturels de leur culture, où ils pourraient se développer avec l'aide d'un accord gréco-soviétique.

En Thrace, ils veulent fonder *une nouvelle ville qui prendrait* le nom de Romania (« éternité de la grécité »), un objectif réalisable au regard de leur poids électoral et du courant de sympathie qui a commencé à se développer dans une mère patrie qui les a longtemps ignorés.

DIDIER KUNZ

YOUGOSLAVIE

Le PC slovène va définir ses futures relations avec la Ligue fédérale

Belgrade. – Après le retrait spectaculaire de sa délégation du congrès extraordinaire de la Ligue communistes de Yougoslavie (LCY), lundi 22 janvier, à Belgrade, le chef de la Ligue de la République de Slovénie, M. Ciril Ribicic, a annoncé mardi à Ljubljana que les relations entre son parti et l'organisation fédérale seraient *« gelées »* jusqu'au 2 février. C'est à cette date que le parti slovène doit déterminer les formes futures de ses rapports avec la LCY ; et éventuellement aussi changer de nom.

Les déclarations de M. Ribicic semblent indiquer que les Slovènes n'accepteront pas de réintégrer la Ligue fédérale et qu'ils prôneront – comme ils l'avaient fait pendant le congrès suspendu *sine die* – la transformation du mouvement en une alliance libre des ligues des six Républiques et des deux provinces autonomes de la fédération yougoslave.

De l'avis général, il sera très difficile d'éviter l'éclatement définitif du Parti qui, durant quarante-cinq ans, a présidé aux destinées de la Yougoslavie. Le grand quotidien *Borba*, qui reflète généralement les points de vue de la présidence collégiale de l'Etat, titrait ainsi, mardi 23 janvier, en première page : « La *Ligue des communistes a cessé* d'exister. » Ce conflit politique risque aussi de relancer les tensions interethniques dans le pays. Mardi, plus de deux mille Albanais de souche ont manifesté dans les rues de Pristina, la capitale de la province autonome du Kosovo qui est sous la tutelle de la Serbie. Ils réclamaient l'organisation d'élections libres et la libération de tous les prisonniers politiques, en particulier de l'ancien numéro un du PC local, M. Azem Vlasi, accusé d'activités *« contre-révolutionnaires »*. Au printemps 1989, des émeutes nationalistes avaient fait officiellement vingt-cinq morts au Kosovo, où les habitants de souche albanaise représentent environ 90 % de la population. L'état d'urgence est imposé dans la région depuis ces *événements*. – *(AFP.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE

Le président Havel propose que le prochain sommet Bush-Gorbatchev se tienne à Prague

Le président Vaclav *Havel a* annoncé mardi 23 janvier qu'il proposerait au cours de ses prochains voyages à Moscou et à Washington la tenue à Prague du prochain sommet américano-soviétique, qui pourrait examiner *« différents projets importants liés mutuellement »* ayant trait à un nouvel ordre de *sécurité en Europe*. Selon une interview de M. Havel, publiée lundi par le *Washington Post*, ces projets suggérait un retrait des troupes soviétiques et américaines du continent européen.

Le chef de l'Etat, qui s'adressait pour la première fois au Parlement tchécoslovaque depuis son élection le 29 décembre, a proposé de renforcer le pouvoir présidentiel, qui n'a été, sous le régime communiste, qu'un *« appendice du pouvoir »*, a-t-il dit. M. Havel a en outre proposé de supprimer le mot *« socialiste »* du *nom de la République* et de remplacer l'étoile rouge de l'emblème national par des blasons historiques.

La session du Parlement avait débuté par un coup de théâtre, des députés slovaques ayant refusé la révocation de 90 députés communistes, convenue par la « table ronde » des forces politiques du pays, pour faire entrer à l'Assemblée, avant les élections de juin, des représentants des mouvements démocratiques. Après des heures de délibérations et une mobilisation étudiante, les députés slovaques ont fait marche arrière et l'Assemblée a adopté la loi. Le Parlement a enfin adopté la nouvelle loi sur les partis politiques en vue des prochaines élections, autorisant tout mouvement soutenu par mille signatures à se faire enregistrer comme parti politique. – *(AFP.)*

RDA

Report des discussions sur la formation d'un gouvernement de salut public

Les négociations en vue de la formation d'un gouvernement de salut public en RDA qui, selon les propositions du premier ministre, M. Hans Modrow, devaient commencer mercredi 24 janvier ont été reportées à la semaine prochaine.

Cet ajournement montre que les onze partis et mouvements de l'opposition hésitent à accepter l'offre de M. Modrow d'entrer dans son gouvernement à direction communiste.

M. Modrow avait invité lundi l'opposition à entrer dans son gouvernement en invoquant la nécessité de stabiliser le pays d'ici aux élections libres prévues le 6 mai prochain.

Par ailleurs, le président du Parti national-démocrate (NPDP), M. Wolfgang Glaeser, a démissionné mardi, deux jours seulement après son élection. Il avait été vivement critiqué par des responsables du parti pour avoir déclaré que son parti allait mener une campagne électorale *« agressive »*. Il avait précisé que la campagne serait dirigée en particulier contre le parti communiste. – *(AFP.)*

POLOGNE

Le POUP réclame la protection des autorités après les occupations de locaux du parti

La Parti ouvrier unifié polonais (POUP, communiste), confronté à des mouvements d'occupation de ses locaux par des mouvements étudiants et d'opposition radicale, a réclamé mardi 23 janvier la protection des autorités. Dans un communiqué, il affirme être en butte à *« des attaques de plus en plus violentes et à une campagne marquée par un esprit de vengeance »*. Le communiqué ajoute que le congrès du parti, qui s'ouvre samedi, risquait d'être perturbé.

Des dizaines d'étudiants et de nationalistes ont organisé ces derniers jours à Varsovie, à Szczecin, à Cracovie et dans autres villes des piquets de grève et des occupations de bâtiments du POUP pour réclamer leur transfert à l'Etat.

Le président Wojciech Jaruzelski avait lancé auparavant un appel au *calme et invité les parlementaires* à trouver une *« solution constructive »* concernant un projet de loi visant à nationaliser les biens du POUP, au moins cent soixante bâtiments. *(Reuter.)*

TURQUIE

Les intégristes réclament le droit de prier à Sainte-Sophie

Après plusieurs mois de manifestations régulières, les militants islamistes turcs ont finalement obtenu, le mois dernier, la levée de l'interdiction gouvernementale de porter le foulard dans les universités. Fortifiés par ce succès partiel, puisque les universités se réservent le droit d'imposer leur propre loi dans les facultés, ils réclament maintenant le droit de prier à Sainte-Sophie, l'ancienne cathédrale de Constantinople.

ISTANBUL

correspondance

Sainte-Sophie, construite au sixième siècle par l'empereur Constantin Justinien, fut convertie *en mosquée après la conquête de* Constantinople par les Ottomans en 1443. Par décret d'Atatürk, celle-ci fut fermée en 1934 et transformée en musée, visité chaque année par plus d'un million de touristes.

Alors que certains ne voient dans le renouveau islamique de ces dernier mois qu'un mouvement marginal sans grandes conséquences pour l'Etat turc, d'autres craignent un retour du conservatisme religieux, banni par Atatürk, qui décida de faire de la Turquie un Etat moderne et laïc.

Cent trois membres de la célèbre université du Bosphore à Istanbul ont exprimé leur inquiétude dans un communiqué commun publié le 9 janvier. *« L'ouverture de Sainte-Sophie à la prière ne peut pas être considérée comme le désir innocent de musulmans pieux*, affirmaient-ils. *Elle fait partie d'actions ayant pour cible la structure séculière de l'Etat. »*

Le mouvement religieux, qui fait régulièrement les grands titres de la presse turque, est loin d'être nouveau. Si Atatürk a pu, d'un coup de plume, abolir le califat et écarter les religieux du pouvoir, il n'a cependant pas pu éliminer le sentiment religieux profondément ancré dans la population, en particulier dans les régions rurales où plus de la moitié des femmes portent le foulard.

La Turquie, souvent décrite comme un pont entre l'Occident et l'Orient, est en *fait* tiraillée entre ces deux mondes.

La bureaucratie islamisée

Au moment même où elle essaie de se donner une image occidentale pour défendre sa candidature à la Communauté européenne, le renouveau islamique semble prendre de l'ampleur.

Curieusement, c'est l'armée, traditionnellement considérée comme le défenseur du patrimoine atatürkiste, qui a amorcé le mouvement en réintroduisant *l'éducation religieuse* obligatoire en 1982, dans l'espoir de voir l'islam remplacer les idéologies de gauche, selon elle responsables du chaos dans lequel avait été plongé le pays à la fin des années 70.

Après l'accession au pouvoir, en 1983, de Turgut Ozal, qui fut, au début de sa carrière politique, un candidat malchanceux du parti islamique d'alors, le Parti du salut national, le climat politique a changé, permettant au mouvement religieux de ressortir du placard.

Bien que se disant progressiste et libéral, *Turgut Ozal a une attitude* ambivalente face à la religion. Depuis son arrivée, l'islamisation de la bureaucratie s'est accélérée, et plusieurs *politiciens représentant* la droite religieuse ont rejoint les rangs de son parti, le plus célèbre d'entre eux étant le ministre d'Etat Kececiler, actuellement bras droit du premier ministre Akbuhut. *« Les nouveaux islamistes font maintenant partie de l'élite »*, déclare M[me] Binaz Toprak, professeur de sciences politiques à l'université du Bosphore.

Peu de gens croient à la possibilité d'une révolution islamique de type iranien. *« Je ne crois pas que le mouvement islamiste puisse devenir suffisamment puissant pour bouleverser la structure de l'Etat*, ajoute-t-elle. *Mais il n'est pas marginal pour autant, il démontre la dualité culturelle qui existe en Turquie depuis le milieu du dix-neuvième siècle. »*

Aux élections municipales de mars 1989, le Parti islamique de la « prospérité » n'a obtenu que 9 % des votes et, dans la ville de Konya, un centre religieux, le maire a échoué dans sa tentative d'imposer la *ségrégation* des femmes dans les autobus municipaux. Cependant, on peut voir dans la tendance religieuse actuelle un signe qu'une partie importante de la *population* turque a de la peine à suivre le rythme de modernisation du pays. Accablée par l'inflation et effrayée par la corruption et l'évolution des mœurs, elle est tentée de se tourner vers le monde islamique au conservatisme rassurant, qui paraît plus à sa portée.

NICOLE POPE

des Pontios

La Turquie proteste

DIDIER KUNZ

ament le droit
te-Sophie

NICOLE POPE

ASIE

JAPON

Les élections anticipées auront lieu le 18 février

Le porte-parole du gouvernement a confirmé, mercredi 24 janvier, à l'issue du conseil des ministres, que des élections législatives anticipées auraient lieu le 18 février (*le Monde* du 23 janvier). Cette décision est intervenue une heure après la dissolution de la Chambre basse, rendue effective par la lecture d'un édit impérial devant la Diète. Le gouvernement de M. Kaifu, a déclaré le porte-parole, Mme Mayumi Moriyama, est déterminé à regagner la confiance du public, ébranlée l'année dernière par le scandale Recruit-Cosmos.

Le parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir détient actuellement 294 sièges sur 512 à la Chambre basse.

L'intronisation de l'empereur Akihito a été fixée au 12 novembre

TOKYO

de notre correspondant

Même les divinités ont été averties : au cours de rituels dans l'enceinte du palais impérial, mardi 23 janvier, en présence du premier ministre, M. Kaifu, et des membres du cabinet, l'empereur Akihito, en costume blanc de cour de l'époque Heian (VIII-X siècle) a solennellement informé la déesse Amaterasu Omikami, divinité du Soleil et gardienne de la famille impériale, des dates de la cérémonie de son prochain avènement. Il a, par ailleurs, dépêché des messagers au sanctuaire d'Ise, le plus vénérable du Japon, et aux mausolées de quatre de ses ancêtres pour les avertir. Les messagers impériaux ont reçu des rouleaux de soie spéciaux comme offrandes pour les divinités.

Le gouvernement et la commission spéciale chargée de préparer l'intronisation du nouvel empereur, qui avait remplacé son père Hirohito sur le trône du chrysanthème il y a un an, ont arrêté la date du 12 novembre pour cette cérémonie . Ce sera un *jour férié*, et une amnistie sera proclamée à cette occasion. Le 22 du même mois aura lieu le plus important rituel d'intronisation : Daijosai (la grande fête des prémices). Ce rite ésotérique se déroule la nuit au cours de laquelle l'empereur est supposé partager le riz sacré avec la déesse et entrer en communication spirituelle avec elle. La désignation de l'emplacement des rizières où sera planté ce riz est effectuée traditionnellement en fonction des craquelures d'une Rcarapace de tortue portée au feu.

La commission spéciale devra surtout décider si ces cérémonies seront la répétition de celles organisées en 1928 pour Hirohito - position des « intégristes » - ou bien si elles seront simplifiées, comme le veulent les « *modernistes* ». *Il faudra surtout* déterminer le degré de publicité accordé à cet événement. En dépit de son caractère religieux (de rite shinto), le gouvernement a en effet décidé de faire du Daijosai une cérémonie publique financée sur le budget national (son coût, 8,1 milliards de yens, figure dans la loi de finances de 1990). Ce qui soulève de nombreuses polémiques sur le caractère laïc de l'Etat japonais.

Ph. P.

CAMBODGE : nouvelle démission de Norodom Sihanouk

Le temps des concessions n'est pas venu

Le prince Norodom Sihanouk jette l'éponge. On ne peut exclure un nouveau geste tactique,mais c'est sur un ton particulièrement désabusé que l'ancien monarque cambodgien a annoncé,dans un communiqué diffusé mercredi 24 janvier à Pékin,qu'il abandonnait toutes fonctions à la tête de la résistance antivietnamienne.

PEKIN

de notre correspondant

La décision du prince Sihanouk intervient au moment où il apparait de plus en plus nettement que la Chine, qui le soutient, n'a pas non plus l'intention de faire de réelles concessions au Cambodge, où son pion principal demeure l'armée des Khmers rouges, de sanglante réputation.

Le prince Sihanouk se justifie par l' « *hostilité* » croissante de l'opinion occidentale à son égard, dans laquelle il décèle une volonté de lui faire porter le chapeau de l'échec des tentatives de règlement négocié du conflit. Après avoir affirmé : « *Compte tenu de cette hostilité contre laquelle il est vain pour moi de lutter* », il fait part de sa démission de la double fonction de chef de la résistance et de président du gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique, structure créée en 1982 avec ses partisans, ceux du nationaliste Son Sann et les Khmers rouges dans le but de conserver le siège du Cambodge aux Nations unies.

Il refuse, à compter du 4 février, de recevoir quiconque hormis ses « *amis* » chinois et nord-coréens, et de prendre part à des conférences internationales ou inter-cambodgiennes (c'est-à-dire avec le régime de Phnom-Penh, installé par le Vietnam en 1979). Il ne veut pas « *endosser la responsabilité des échecs* » de telles réunions.

Le prince Sihanouk conserve en main une toute petite carte : son titre de chef d'Etat, déposé « *illégalement* » en mars 1970 par le coup d'Etat du général Lon Nol, en pleine guerre américaine en Indochine. Il promet que si une solution négociée permettait l'organisation d'élections libres au Cambodge, il y prendrait part en tant que candidat à la présidence d'une République à définir.

L'immobilisme de Pékin

Si la manoeuvre vise à prendre ses distances à l'égard des Khmers rouges, on peut craindre qu'elle vienne trop tard : on attendait plutôt de l'ancien monarque qu'il fasse ce geste durant la Conférence de Paris en août dernier. Il a toujours reconnu qu'il ne pouvait rompre avec ses encombrants partenaires sans se couper de la Chine, dont il dément être « *le prisonnier* » mais qui demeure son plus ferme soutien.

La carte qu'il abat aujourd'hui n'a plus la valeur qu'elle pouvait avoir lors des précédentes démissions, aussitôt reprises, que le prince Sihanouk a annoncées à de multiples occasions par le passé.

Il y a onze ans et un peu plus de deux semaines, il refaisait surface à Pékin, dévalant les marches de la passerelle du dernier avion à décoller de Phnom-Penh avant la chute du régime khmer rouge devant les armées de Hanoï. Il apparaissait alors comme la clé d'un rèèglement à venir, à laquelle une Chine en pleine ouverture et alliée de l'Occident oeuvrerait après avoir « saigné » le Vietnam sur le terrain militaire.

On ne peut guère imaginer aujourd'hui que ce geste sorte la Chine de son immobilisme. Pékin a certes fait un effort pour paraître s'intéresser aux dernières initiatives de rèèglement par les puissances extérieures au Cambodge, mais n'a rien lâché sur le fond. Cet attentisme est dû à deux principaux facteurs : d'une part le retour en force à Pékin des hommes de la vieille garde communiste, dont les Khmers rouges sont en quelque sorte les créatures, au détriment des libéraux, qui auraient bien vu un arrangement leur permettant de faire l'économie de ce conflit.

D'autre part, la volonté d'infliger à Hanoï, à défaut d'une défaite militaire, une défaite morale en faisant apparaître le Vietnam comme le responsable de la guerre. Selon une analyse diplomatique logique, la Chine serait en outre fort marrie de voir le Vietnam bénéficier avant elle-même, à la faveur d'un rèèglement au Cambodge, des crédits occidentaux que sa politique de répression lui a coûtés.

FRANCIS DERON

Le sort des réfugiés de Hongkong

La misère des indésirables

A l'occasion de la session du comité directeur de la conférence des réfugiés indochinois, réuni à Genève les mardi 23 et mercredi 24 janvier, les Etats-Unis ont proposé que les rapatriements forcés de boat people vietnamiens incarcérés à Hongkong soient suspendus jusqu'au 1er janvier 1991. La Grande-Bretagne a refusé ce moratoire, le trouvant trop long et estimant que son acceptation pourrait encourager de nouveaux départs du Vietnam. M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat français à l'action humanitaire, a considéré, pour sa part, que les retours non volontaires ne devraient se faire qu'après un *« délai raisonnable »* de *« nombreux mois »* et que le HCR (Haut-Commissariat pour les réfugiés de l'ONU) devrait avoir un accès permanent aux personnes ainsi rapatriées.

HONGKONG

de notre envoyé spécial

Les « boat people » qui ont atteint Hongkong avant le 16 juin 1988 sont considérés comme des réfugiés. En revanche, ceux qui ont rejoint la colonie britannique après cette date, soit 37 000 personnes, sont soumis à un « filtre »' et une infime minorité d'entre eux peut espérer obtenir le statut de réfugié. Les autres ont tout intérêt à accepter de repartir de leur plein gré au Vietnam (un peu plus d'un millier de volontaires sont rentrés à ce jour). Sinon, ils risquent d'être embarqués - de force - dans un avion de la Cathay Pacific à destination de Hanoï. Cinquante et un d'entre eux l'ont déjà été le 12 décembre dernier.

Le nombre des nouveaux arrivants est actuellement très faible (trente à cinquante par semaine), mais il pourrait brusquement augmenter dès février. Les premiers expulsés devraient donc être suivis par beaucoup d'autres. A Hongkong, on parle du prochain départ d'une centaine de personnes, toutes choisies parmi les « recalés » de la procédure dite de filtrage. Depuis le 12 décembre, la tension dans les camps de détention ne cesse de monter. Des manifestations violentes se produisent de plus en plus fréquemment, comme celles qui ont eu lieu au camp de Chi Ma Wan (d'où venaient les premiers expulsés). La police, qui jusque-là avait fait preuve d'une certaine souplesse, est manifestement dépassée. Les habitants des camps fabriquent des armes blanches de plus en plus sophistiquées et, comme l'a récemment indiqué un responsable de la police, les forces de l'ordre n'auront bientôt plus d'autre recours que d'ouvrir le feu.

Dans les faits, les Vietnamiens qui n'ont pas obtenu le statut-miracle de réfugié sont des prisonniers, et leurs réactions sont celles de n'importe quelle population carcérale. Les camps sont entourés d'une double barrière de barbelés haute de 5,20 mètres, et toute tentative de sortie est pratiquement impossible. Les images, diffusées récemment par la télévision locale, montrant la contre-offensive des hélicoptères de la police face aux insurgés de Chi Ma Wan ne laissaient aucun doute quant à la violence des affrontements. Les personnels qui gèrent les camps demandent que leurs effectifs soient augmentés.

Violence et malnutrition

Une violence endémique règne dans les camps, des gangs rivaux s'affrontant au moindre prétexte. Une extrême surpopulation et des conditions de vie très difficiles sont la règle générale. L'espace vital de chaque personne est compris entre 0,9 et 1,5 mètre carré, soit nettement moins que la surface jugée indispensable par l'Organisation mondiale de la santé (3,5 mètre carré). Les conséquences psychologiques et sanitaires de cette situation se traduisent notamment par un démembrement des structures familiales et la malnutrition. Le (Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, HCR présent dans les vingt-deux camps de Hongkong et des Nouveaux Territoires, tente de prendre en charge la plupart des problèmes sociaux ; mais l'ampleur de la tâche dépasse ses moyens.

Victime d'une crise financière grave (*le Monde* du 14 décembre), le HCR a qualifié la politique décrétée le 16 juin 1988 d' *« unilatérale et prématurée »*. Dénoncée par de nombreux pays pour une politique de rapatriement forcé « *barbare* », la Grande-Bretagne souhaite bénéficier de la caution morale du HCR. Ce dernier se refuse pour l'instant à participer à l'accueil - au Vietnam - des personnes rapatriées contre leur gré. Mais, devant l'incertitude sur le sort de ces dernières, il est possible que l'ONU soit amenée à réviser sa position. Depuis 1980, la plupart des « boat people » de Hongkong arrivent du Vietnam du Nord, notamment de la région de Haïphong. A la différence des « sudistes » leur explication selon laquelle ils ont fui le régime communiste est donc sujette à caution. L'attitude de Londres, consistant à dire qu'il s'agit de *« réfugiés économiques »* (la plupart sont des paysans et des pêcheurs), n'est certes pas satisfaisante sur le plan humanitaire, mais elle n'est pas entièrement fausse. D'autre part, si Hongkong a brutalement mis un terme à sa politique d'hospitalité, c'est surtout parce que les pays d'accueil définitif (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Australie, France...), peu soucieux de recevoir des réfugiés suspects d'être favorables au régime de Hanoï, ont réduits leurs quotas d'immigration.

LAURENT ZECCHINI

PROCHE-ORIENT

ISRAEL

Les « Russes » arrivent, mais où les mettre?

La question n'est plus de savoir si les juifs soviétiques viennent en Israël, mais où ils vont s'installer dans le pays. Alors que chaque nouveau vol en provenance d'URSS, via l'Europe de l'Est, confirme quotidiennement qu'une émigration massive est en cours, Israéliens et Palestiniens surveillent moins l'aéroport de Lod que la « ligne verte », cette frontière, en principe invisible, séparant l'Israël d'avant 1967 des territoires occupés de Cisjordanie et Gaza. Les deux parties posent la même question : de quel côté de la « ligne » les « Russes » vont-ils aller?

JERUSALEM

de notre correspondant

Chef du parti du « Grand Israël », M. Itzhak Shamir a déjà dit ses préférences. Il a publiquement expliqué, à la mi-janvier, qu'il fallait un « Grand Israël », c'est-à-dire garder les territoires, pour héberger les nouveaux arrivants – et tant pis si cela doit « *démoraliser les Arabes* », a gentiment ajouté le premier ministre israélien. Il n'avait sans doute pas tout à fait tort : ses propos ont touché une corde sensible dans la mémoire collective des Palestiniens de Cisjordanie . Ils ont ravivé la vieille crainte du « transfert ». Que ce sentiment soit fondé ou non, c'est le climat créé qui compte . Témoin ce mémorandum qu'une vingtaine de personnalités palestiniennes proches de l'OLP ont adressé cette semaine aux consuls occidentaux en poste à Jérusalem pour dénoncer les intentions de M. Shamir.

Elles évoquent « *l'ahurissante injustice que constituerait l'installation* [aujourd'hui] *d'un million de juifs soviétiques dans ce pays*, « *installation qui serait vécue comme la répétition de la tragédie de 1948* » [l'exil des réfugiés palestiniens, du fait de la guerre]. Le document affirme que la situation en Cisjordanie est d'autant plus critique à cet égard que les Israéliens « *y refusent le droit à la réunification des familles palestiniennes* » [devant permettre à un résident de faire venir son conjoint, ses enfants ou des parents vivant à l'étranger).

Inquiétude pour ceux d'Azerbaïdjan

Un des signataires, le journaliste Ziad Abou Zayad, nous expliquait : « *Je ne conteste évidemment à personne le droit d'aller et venir où et quand bon lui semble et, en principe, je n'ai donc rien contre le fait que les juifs soviétiques quittent l'URSS mais les pays occidentaux devraient laisser leurs portes ouvertes et offrir une autre solution* [à l'immigration en Israël] *sauf à participer d'une conspiration qui menace les données démographiques dans la région et menace ma propre existence – du moins tant qu'un règlement de la question palestinienne n'a pas été trouvé.* »

Les juifs soviétiques arrivent déjà à un rythme sans précédent – et le gouvernement israélien se préoccupe maintenant de la situation de la communauté juive d'Azerbaïdjan, où il redoute une vague d'anti-sémitisme. Il y a quelquefois deux à trois vols par jour, via Budapest, Chypre ou Bucarest. Le ministère de l'intégration parle d'un flux de 2 000 nouveaux immigrants soviétiques par semaine, depuis le début du mois de janvier. Les projections les plus courantes évoquent une « *alya* » de100 000 à 300 000 personnes dans les trois années à venir. Pour le moment, les Israéliens installés en Cisjordanie ne représentent pas dix pour cent d'une population palestinienne estimée à plus de 800 000 personnes.

Devant les critiques suscitées par les propos de M. Shamir les autorités ont rappelé quelle était leur politique officielle en la matière : les nouveaux arrivants doivent pouvoir s'installer où bon leur semble. Il n'y a plus d'affectation autoritaire vers ces villes de développement poussées au fil des vagues d'immigration des années 50 *et* 60 *et* dont le bilan – économique, social, humain – est pour le moins mitigé.

En principe, cela laisse du champ aux partisans du « Grand Israël » qui ne se privent pas – quelquefois dès la sortie de l'aéroport – de faire valoir que les tarifs de l'immobilier sont moins élevés en Cisjordanie. Mais la quasi-totalité des 12 700 nouveaux immigrants arrivés l'an dernier se sont installés en Israël et non dans les territoires : 56 % à Tel Aviv, 30 % à Haïfa, 10 % à Jérusalem (y compris dans l'implantation voisine de Maalé Adumim et autres quartiers situés à l'est de la ville), 3 % à Beersheva (sud d'Israël) . Cela veut dire que moins de 1 % des « *Russes* » se sont laissé tenter par la Cisjordanie.

Ces données peuvent évidemment changer, et le gouvernement a, pour l'heure, tout intérêt à les mettre en avant afin de ne heurter ni les Etats-Unis ni l'Union soviétique. Mais ces données sont aussi parfaitement conformes aux caractéristiques de la nouvelle vague d'immigrants. Elle est peu motivée idéologiquement : si on avait pu, disent-ils, on aurait choisi les Etats-Unis ; fuyant un empire en voie de déstabilisation, elle est d'abord en quête de sécurité et de calme – de ce point de vue, les environs d'Hébron ou de Gaza-ville, ce n'est pas l'idéal ; enfin, jeune et de niveau d'éducation élevé, elle se dirige naturellement vers les villes de la côte où sont concentrées près de 80 % des installations économiques du pays.

Mardi 23 janvier, est arrivé le plus gros contingent de juifs soviétiques jamais embarqué à bord d'un seul appareil – 420 passagers. Un seul d'entre eux était candidat pour la Cisjordanie.

ALAIN FRACHON

En visite au Caire

M. Pérès affirme qu'un dialogue israélo-palestinien est « très proche »

LE CAIRE

de notre correspondant

Chef du parti travailliste israélien et ministre des finances, M. Shimon Pérès a estimé « *très proche* » l'ouverture d'un dialogue israélo-palestinien, à son arrivée au Caire, mardi 23 janvier, pour une visite de deux jours. Il a cependant exclu toute participation de l'OLP à ce dialogue. La délégation palestinienne, a-t-il ajouté, devra comprendre des représentants de la Cisjordanie et de Gaza et deux personnalités expulsées de ces territoires. Si cette dernière éventualité n'a pas encore été examinée par le cabinet israélien, a assuré M. Pérès, elle y jouit d'« *un important soutien* ».

Le dirigeant travailliste, qui devait être reçu mercredi par le président Moubarak, a estimé que renoncer à ouvrir un dialogue entre Palestiniens et Israéliens – même si des problèmes subsistent – serait « *une erreur* ». Il a rendu hommage aux efforts déployés par le chef de l'Etat égyptien pour que de tels pourparlers se tiennent. Ceux-ci, a-t-il encore indiqué, devraient avoir lieu au Caire.

Pour sa part, le chef de la diplomatie égyptienne, M. Esmat Abdel Meguid, qui revient d'une visite aux Etats-Unis où il a eu des entretiens avec le secrétaire d'Etat, M. James Baker, a indiqué que « *des divergences subsistaient entre les différentes parties* », mais que « *des efforts étaient toujours déployés pour surmonter les points litigieux* ».

ALEXANDRE BUCCIANTI

LIBAN

Damas est prêt à intervenir contre le général Aoun

L'armée syrienne est prête à intervenir à tout moment pour aider le président Elias Hraoui – si celui-ci le demande – à chasser le général Michel Aoun du pouvoir à Beyrouth-Est (chrétien), a déclaré, le 23 janvier, le président Hafez El-Assad à l'issue d'une visite du président libanais à Damas. M. Hraoui a toutefois indiqué qu'il n'envisageait pas, dans l'immédiat, de lancer une offensive contre l'homme fort du « réduit » chrétien. Il a déclaré à la presse que son but était de renforcer son autorité et de créer une « *oasis de paix* » dans le secteur musulman de Beyrouth-Ouest, qu'il contrôle avec l'aide des troupes de Damas. Lors de leurs entretiens, les présidents Hraoui et Assad sont notamment convenus de désarmer les milices musulmanes de Beyrouth-Ouest (*Le Monde* du 24 janvier). En outre, des gendarmes et des soldats libanais pourraient remplacer les Syriens en plusieurs points de Beyrouth-Ouest et venir épauler les soldats de Damas dans les secteurs sensibles autour du secteur chrétien tenu par le général Aoun. – *(Reuter.)*

□ **Des livres pour une université.** – M. André Tuilier, directeur honoraire de la bibliothèque de la Sorbonne, président de l'Association des amis de l'université libanaise Saint-Esprit, lance un appel de fonds en faveur de l'achat de livres pour les nouvelles facultés (agronomie, droit) de cette jeune université francophone, siège de la seule faculté pontificale de théologie du Proche-Orient. Les bienfaiteurs peuvent adresser leurs chèques à M. Tuilier, Maison Saint-Charbel, 60, rue de la République, 92150 Suresnes.


Le Monde
DOSSIERS ET DOCUMENTS
BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1989
Nicolas Vial
Vent d'Est
Poussés par le vent d'Est qui a brisé le mur de Berlin, les dirigeants des pays socialistes découvrent les vertus de l'économie de marché.
Une victoire du libéralisme qui ne doit pas occulter les difficultés des pays du tiers-monde, les menaces de reprise de l'inflation et la persistance du déséquilibre des échanges internationaux.
Le Bilan économique et social – véritable rapport annuel sur l'état de la France et du monde – rassemble les dernières statistiques, présente de nombreux graphiques et analyse les faits économiques dans leur contexte social et politique.
192 pages - 47 F
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX OU PAR CORRESPONDANCE
BON DE COMMANDE : BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
NOM : .... PRÉNOM : ....
ADRESSE : ....
CODE POSTAL : .... LOCALITÉ : ....
.... PAYS : ....
FRANCE (métropole uniquement)
Nombre d'ex.______ x 52 F (port inclus) = __________ F
DOM-TOM et ETRANGER
Nombre d'ex.______ x 57 F (port inclus) = __________ F
Commande et règlement à retourner à : LE MONDE
Service Vente au numéro. 7, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09. FRANCE
AU SOMMAIRE
● L'ÉTAT DE LA FRANCE : Une année de croissance qui a favorisé les investissements à l'étranger, l'endettement des ménages, le développement de nouvelles formes d'emploi, dans un climat de modération des prix et avec un commerce extérieur toujours déficitaire.
● L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL : Soutenue par les investissements et les échanges, l'économie mondiale a connu sa septième année consécutive de croissance. Le Bilan économique et social passe en revue, chiffres à l'appui, toutes les composantes de la vie économique, sociale et financière.
● DOSSIER SPÉCIAL : LE COMMERCE INTERNATIONAL : Un dossier consacré à 25 ans de commerce international, de 1963 à 1988. Avec le portrait des grands acteurs, la montée en puissance de l'Asie, les flux d'échanges entre les grandes zones géographiques. Nombreux graphiques et cartes en couleurs.
● CENT CINQUANTE PAYS A LA LOUPE : Les correspondants du Monde retracent, pays par pays, les faits marquants de l'année écoulée.

AMÉRIQUES

HAITI : après l'instauration de l'état de siège

La répression s'accroît dans le pays

Quatre jours après l'instauration de l'état de siège en Haïti, la chasse aux opposants continue alors que le pays est privé d'informations par le rétablissement de la censure.

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

M. Antoine Izméry, un gros commerçant de Port-au-Prince, a été arrêté mardi 23 janvier. Il avait signé la semaine dernière un télégramme demandant au gouvernement de Taïwan de ne pas conclure d'accord de coopération avec les autorités militaires haïtiennes, lors de la visite du général Prosper Avril à Taïpeh. Selon des informations non confirmées, plus d'une centaine de jeunes dont plusieurs responsables d'organisations de quartier ont également été appréhendés dans les bidonvilles de la capitale. Tous les dirigeants politiques encore en liberté sont dans la clandestinité.

M. Sylvio Claude, leader du Parti démocrate-chrétien, est activement recherché. Même les plus modérés, comme le centriste Marc Bazin, se sont mis à l'abri, tant le climat de répression s'alourdit. Depuis mardi, les Haïtiens vivent sans nouvelles : les seules informations encore diffusées sont celles de la radio-télévision nationale, contrôlée par les militaires. Mardi soir, le général Fritz Romulus, ministre de l'intérieur et de la défense, a justifié l'état de siège par la nécessité *« de mettre hors d'état de nuire les bandits et les terroristes qui veulent déstabiliser le pays et entraver le processus électoral »*. La liberté de la presse, principale conquête démocratique depuis la chute du dictateur Jean-Claude Duvalier en février 1986, a cessé d'exister.

Dans un communiqué diffusé mardi, le gouvernement militaire exige que les médias vérifient préalablement leurs nouvelles auprès du ministre chargé de l'information. Il est interdit de relayer toute information provenant d'une station émettant hors du territoire haïtien. Les journaux télévisés étrangers qui étaient diffusés par câble ont été supprimés. Face à la censure et craignant d'être attaqués, les médias ont choisi de se taire. En panne de transistors, la population se raccroche au *télédiol*, le bouche à oreille version créole. Les *zins*, c'est ainsi qu'on appelle les rumeurs en Haïti, courent la ville. Invariablement et rapidement déformés, ils aggravent le climat de peur et de confusion.

Selon l'une de ces rumeurs, le sous-lieutenant Joseph Hébreux, porte-parole du Mouvement des soldats qui allait porter le général Avril au pouvoir en septembre 1988, se serait réfugié dans une ambassade latio-américaine. S'efforçant de rassurer l'opinion, le ministre de l'intérieur a déclaré que l'état de siège pourrait être levé avant trente jours lorsque *« le gouvernement aurait la situation bien en main »*. Il a ajouté que *« les mesures d'exception étaient transitoires et destinées à faire démarrer le processus électoral sur des bases solides »*. Des déclarations qui, pour l'opposition, confirment le cynisme du pouvoir militaire. *« La stratégie d'Avril est claire : il veut organiser des élections truquées. Il lui fallait au préalable museler l'opposition, en commençant par l'opposition modérée, la plus dangereuse à ses yeux »*, nous a déclaré le dirigeant socialiste Serge Gilles.

Marchant difficilement, souffrant d'un tympan crevé par les coups des militaires qui l'ont arrêté samedi, M. Gilles a reçu, dans la maison où il se cache depuis sa remise en liberté, la visite des ambassadeurs de France et des Etats-Unis. Une nouvelle manière pour ce dernier, M. Alvin Adams, de signifier au général Avril qu'il ne doit plus compter sur l'appui de Washington.

JEAN-MICHEL CAROIT

ARGENTINE : crise économique, désaveu politique

Le président face aux déçus du « menemisme »

Au lendemain de son entrée en fonctions, en juillet dernier, la popularité du président Carlos Menem atteignait un niveau sans précédent : plus de 80 % des Argentins se déclaraient en sa faveur. Six mois plus tard seulement, le nombre de ses supporters s'est réduit de moitié. Le recul spectaculaire de M. Menem souligne l'ampleur de la crise que traverse le pays, en raison de laquelle le président a dû procéder, mardi 23 janvier, à la désignation du quatrième président de la Banque centrale depuis son arrivée au pouvoir.

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Les péronistes, qui avaient porté M. Menem au pouvoir sur la foi d'un des credos du mouvement, le populisme, sont particulièrement déçus. Ils ont dû avaler la potion amère d'un plan économique néolibéral dont les secteurs les plus défavorisés, l'électorat traditionnel péroniste, ont, jusqu'à présent, fait les frais. Le démantèlement du secteur public comme gage de réduction du déficit budgétaire rencontre, lui, de plus en plus de résistance.

M. Menem pensait pouvoir mettre ses propres hommes à la tête du mouvement ouvrier, mais la manœuvre, mal orchestrée, a eu un effet boomerang sur la CGT. La centrale ouvrière majoritaire, naguère décrite par le général Peron comme la colonne vertébrale du mouvement, *« ne peut faciliter l'application d'un plan d'austérité »*, comme le souligne un diplomate occidental. Elle est désormais non seulement divisée, mais c'est sa branche la plus revendicative qui semble devoir prendre l'ascendant, autour de M. Saul Ubaldini, ancien secrétaire général.

Carlos Menem ne doit rien aux structures du Parti justicialiste. Sa nomination lors des primaires se fit contre l'appareil. Depuis son accès à la présidence, il comptait bien plus sur l'appui des milieux d'affaires avec lesquels il avait conclu son pacte de gouvernement.

Ceux-ci sont cependant aussi divisés. Les *patria contratista*, ces entreprises qui, pendant des décennies ont vécu des subsides de l'Etat, s'inquiètent de voir la manne se tarir. Si les grands de l'agroalimentaire renouvelaient publiquement leur soutien à M. Menem en décembre dernier, leurs directeurs financiers n'en ont pas pour autant hésité à tirer de substantiels profits du dérapage des rouages économiques, au risque de mettre en danger l'ensemble du système.

Carlos Menem compte encore avec l'aval du plus conservateur des économistes argentins, M. Alvaro Alsogaray, militaire en retraite, ministre de l'économie sous l'une des anciennes dictatures, qui a pris, au cours des dernières semaines, de plus en plus de poids sur les orientations de la politique économique.

M. Menem peut aussi se targuer de l'appui politique des Etats-Unis. Le président George Bush lui adressait une lettre, début janvier, dans laquelle le chef de l'exécutif américain exprimait son *« ferme soutien aux objectifs de restructuration de l'économie argentine de telle manière que le marché puisse opérer plus librement »*. Mais les aides économiques tant attendues et si souvent présentées comme imminentes tardent décidément à venir.

Populisme ou autoritarisme ?

Obnubilé par l'urgence des mesures économiques face à une crise qui n'a fait que s'accélérer au cours des six derniers mois, M. Menem n'a guère eu d'initiatives politiques. Quand il s'y est essayé, ce fut pour se heurter à la réprobation de la majorité de la société. Qu'il s'agisse de la grâce accordée aux militaires condamnés pour la guerre des Malouines et accusés de violation aux droits de l'homme, ou encore de la levée des poursuites administratives contre les militaires responsables de trois mutineries entre 1987 et 1988. L'indulto (pardon) était indispensable pour restaurer la cohérence des forces armées et accélérer la *« réconciliation nationale »*, explique M. Menem. Les divisions persistantes au sein de l'armée et la réprobation de la société viennent pourtant le contredire.

Depuis la Casa Rosada, M. Menem gouverne en fait dans un vide politique de plus en plus flagrant. *« La rapidité de la crise économique a pris de vitesse la classe politique »*, constate M. Julio Barbaro, secrétaire à la culture. Aucun des acteurs traditionnels n'a en effet pu élaborer une solution de rechange, pas plus les trotskistes du Mouvement vers le socialisme (MAS), qui cherchent aussi à gonfler leurs rangs des déçus du « menemisme », que l'Union civique radicale (UCR) de l'ancien président Raul Alfonsin, qui est encore discrédité par les conditions catastrophiques de son abandon précipité du pouvoir, en juillet dernier.

M. Alfonsin n'a pu toutefois refuser les contacts préalables à un *« pacte politique »* auquel s'est attelé le nouveau ministre de l'intérieur, M. Julio Mera Figueroa. Mais les positions tranchées des uns et des autres sur la nature du plan économique en relativisent d'ores et déjà l'impact.

Si le populisme était un des piliers du péronisme, l'autre a toujours été l'autoritarisme. Et M. Menem semble peu disposé à fléchir les orientations de sa politique économique. Il a en revanche dû annuler, en raison de la situation, une tournée européenne qu'il devait effectuer au début du mois de février. Il déclarait lors d'une conférence de presse, lundi, ne pas s'inquiéter d'une *« éventuelle »* baisse de sa popularité. *« L'important*, ajoutait-il, *est d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, au-delà de leur coût politique. »*

EDITH CORON

PANAMA : premier voyage du nouveau chef de l'Etat

M. Endara cherche à rompre son isolement

SAN-JOSÉ (Costa-Rica)

de notre correspondant en Amérique centrale

A l'issue d'une visite de vingt-quatre heures au Costa-Rica, le nouveau président panaméen, M. Guillermo Endara, a lancé mardi 23 janvier un *« appel urgent à la solidarité de l'Amérique latine »* pour reconstruire son pays. Il a également évoqué le *« devoir moral des Etats-Unis d'aider le Panama »*, car, a-t-il souligné, *« ils sont responsables de ses graves difficultés économiques »*. Le Panama a déjà dépêché à Washington un groupe d'experts chargé de négocier une aide de 1 500 millions de dollars.

Pour M. Endara, ce bref séjour au Costa-Rica constitue un premier pas dans la tentative du Panama de rompre son isolement en Amérique latine. La plupart des dirigeants de la région continuent en effet de bouder le nouveau gouvernement, auquel ils reprochent d'être arrivé au pouvoir *« sur les chars de l'armée américaine »*. Seuls le Costa-Rica, le Guatemala et la République dominicaine ont annoncé le retour de leurs ambassadeurs, qui, comme tous leurs collègues du continent, avaient quitté leur poste depuis plusieurs mois.

A ceux qui l'accusent d'être une *« marionnette »* de Washington, M. Endara rétorque qu'il tient sa légitimité des élections du 7 mai qui avaient été annulées par le général Noriega. *« Il n'y a pas un seul gouvernement latino-américain qui ait davantage de légitimité que nous*, dit-il. *Selon les chiffres fournis par l'Eglise et confirmés par plus de trois cents observateurs internationaux, nous avons obtenu 70 % des voix. Alan Garcia, le président du Pérou, n'a obtenu que 56 % des suffrages, et nous n'avons pas pour autant mis en doute le caractère démocratique de son élection. »*

Les relations de Panama avec les pays latino-américains sont aussi tendues en raison de l'asile politique accordé à des personnalités de l'ancien régime par les ambassades de Cuba, du Nicaragua, du Pérou, de Bolivie, d'Equateur et du Venezuela. La nonciature apostolique tente, pour sa part, de trouver une solution pour se défaire d'un hôte encombrant, le commandant Eliecer Gaitan, qui fut le chef de la sécurité de l'ancien dictateur panaméen. La plupart des Panaméens sont blessés par l'attitude de l'Amérique latine à l'égard de leur nouveau gouvernement. Des pétitions circulent pour appuyer l'intervention américaine et condamner l'attitude *« irresponsable »* des gouvernements du continent, accusés d'avoir fait preuve de mollesse à l'égard de la dictature de Noriega. Magnanime et un brin ironique, le président Endara dit à ses voisins : *« Nous vous pardonnons de ne pas nous avoir aidés quand c'était le moment. Mais nous avons besoin de vous maintenant pour reconstruire le pays. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

COLOMBIE

Les trafiquants ont libéré un cinquième otage

Les principaux chefs des cartels de la drogue menacés d'extradition aux Etats-Unis ont libéré, lundi 22 janvier à Medellin, un cinquième otage, M. Alvaro Diego Montaya Escobar, fils du secrétaire général de la présidence colombienne, enlevé deux semaines plus tôt. Ce geste est interprété comme un nouveau signe de « bonne volonté » de la part du groupe des « extradables », qui s'était déclaré prêt, mercredi dernier, à déposer les armes, à suspendre les expéditions de cocaïne et à reconnaître l'État de droit en Colombie, en échange d'une amnistie. Quelques heures avant la libération de ce cinquième otage, le président Virgilio Barco avait repoussé ces offres.

Menaces contre M. Bush

Par ailleurs, la chaîne de télévision américaine CBS a affirmé que les services secrets prenaient au sérieux des informations selon lesquelles des barons de la drogue tenteraient d'assassiner le président Bush, lorsqu'il se rendra en Colombie le 15 février prochain pour assister au sommet « anti-drogue » de Carthagène. Selon CBS, les trafiquants auraient pu se procurer des missiles sol-air portables dans le but d'abattre l'avion présidentiel. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

Partie serrée entre le pouvoir et les islamistes

ALGER

de notre envoyé spécial

On se frotte les yeux devant les kiosques algérois ! L'avatar – sous forme mensuelle – du fameux *Alger républicain* a enrichi ce mois-ci la floraison des nouveaux titres. Rivalisant de liberté de ton avec une chaîne de radio française, le quotidien *Horizons* titre en première page : *« Aït-Ahmed fait le plein à Oran »*. Pourtant, ni le dernier meeting du chef du Front des forces socialistes, rentré au pays après un long exil, ni la guerre des communiqués entre la vingtaine de partis politiques déjà reconnus n'occupent autant les esprits que les islamistes, cette nébuleuse que le premier ministre, M. Mouloud Hamrouche, créditait d'environ 30 % des voix aux prochaines élections municipales dans une conversation à bâtons rompus après « Le grand jury RTL-*le Monde* » (*le Monde* du 23 janvier).

Lors de cette rencontre avec la presse française, M. Hamrouche a clairement indiqué qu'il n'était pas question d'entraver le Front islamique du salut (FIS), premier parti islamique légalisé au Maghreb, bien que *« tout le monde nous demande de déclarer la guerre aux fondamentalistes »*, à commencer sans doute par un Maroc et une Tunisie passablement inquiets. Ceux que le chef du gouvernement soupçonne d'agir en concertation avec les autres intégristes maghrébins, malgré leurs dénégations, ont pu trouver un motif de satisfaction dans certaines de ses déclarations, par exemple son peu d'empressement à réformer un code de la famille défavorable aux femmes. Mais les oreilles ont dû leur siffler quand il a *« exclu d'abandonner le français »* comme *« deuxième langue nationale »*.

Gagner du temps

Ralliée tardivement au multipartisme, l'Algérie se trouve d'emblée confrontée à un mouvement dont la force eût été moins redoutable il y a dix ans. Le gouvernement cherche à l'amadouer par une politique *« équilibrée »* en matière socio-culturelle et par des concessions inavouées. Ainsi, certains prêches du vendredi, relayés par la télévision d'Etat, sentent-ils l'intégrisme le plus pur. Et les autorités se bouchent les oreilles pour ne pas entendre les insultes à leur égard proférées haut et fort dans les mosquées contestataires.

Pour le moment, aucun chef de premier plan ne s'impose chez les islamistes, ce qui donne un répit au pouvoir. Si un homme est capable de rassembler sur son nom les différents courants du FIS et d'autres surgeons intégristes qui poussent aussi spontanément que le maraboutisme de naguère, l'épreuve de force approchera. M. Hamrouche rappelle opportunément que *« M. Ben Bella a été le plus socialiste des socialistes »*. Mais certains se demandent si le premier président de l'Algérie indépendante, qui a donné des gages à l'islamisme pendant son exil, ne pourrait pas récupérer au moins une partie du mouvement à son retour, attendu pour bientôt.

M. Chadli Bendjedid voudrait apparemment former un jour une *« majorité présidentielle »* grâce à l'éparpillement des partis, dont la prolifération semble plus que suspecte aux vrais opposants. Il y faudra du temps, et c'est ce qui sauve un Parlement anachronique – *« élu »* avant la révolte de 1988, – dont les décisions ressemblent parfois à du sabotage.

Grâce à la bonne tenue des cours du pétrole, les exportations algériennes ont augmenté de 50 % au premiers semestre de 1989. Surtout, de nouvelles perspectives s'ouvrent pour la vente du gaz. La France maintient ses achats, l'Italie les augmente, les Etats-Unis paraissent vouloir honorer des contrats anciens, le Japon est venu grossir – modestement d'abord – la clientèle. Les réserves sont considérables, bien supérieures aux capacités actuelles de liquéfaction, qu'Alger veut développer de nouveau. Le projet de gazoduc vers l'Espagne, via le Maroc, est activement à l'étude. Cela pourrait avoir des retombées sur le niveau de vie de la population, mais le régime doit d'abord passer un cap dangereux.

Toute la difficulté est de contenir la poussée islamiste, de sortir le bâton, si nécessaire, sans faire de martyrs. L'erreur serait aussi d'arguer des dérives intégristes pour ne pas prendre en compte la soif de dignité de toute une jeunesse sans avenir, qui trouve une raison d'exister chez les *« barbus »*. Tout faux-pas pourrait déclencher un déferlement dans la rue. Après octobre 1988, le président Chadli ne survivrait sans doute pas, politiquement, à de nouvelles salves contre des manifestants.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Prochaine création d'un institut de langue berbère

L'Algérie va mettre sur pied son premier institut spécialisé dans l'enseignement du berbère, langue de la population d'origine de l'Afrique du Nord encore parlée par des millions d'Algériens, a annoncé mardi 23 janvier le ministre chargé des Universités, M. Abdessalem Ali Rachedi.

Le ministre a déclaré à la radio algérienne que l'institut commencerait à fonctionner au cours de l'année universitaire 1990-1991 à Tizi-Ouzou, à 100 kilomètres à l'est d'Alger, dans la région montagneuse de Kabylie dont la population est berbérophone.

La langue berbère que ses défenseurs préfèrent appeler amazigh avait été pratiquement exclue de l'enseignement depuis l'indépendance, les autorités ayant opté pour une politique d'arabisation.

Le Mouvement culturel berbère a appelé à manifester jeudi devant les bureaux du premier ministre pour réclamer l'enseignement de l'amazigh dans les universités d'Algérie

D'autre part, les ouvriers du département production de la compagnie pétrolière SONATRACH ont constitué un nouveau syndicat, indépendant de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) liée au FLN, rapporte l'agence APS. – *(Reuter.)*

AFRIQUE DU SUD : le sort de M. Nelson Mandela

Un conseil des ministres sous le signe de l'ouverture

La libération du chef nationaliste noir Nelson Mandela devait dominer, mercredi 24 janvier, le premier conseil des ministres de l'année du gouvernement sud-africain *(nos dernières éditions du 24 janvier)*. Le ministre de la justice, M. Kobie Coetsee, a confirmé qu'il s'agissait pour les autorités du sujet le plus brûlant de l'heure en déclarant, dans une interview publiée mardi par l'organe du Parti national (NP, gouvernemental), que la remise en liberté de M. Mandela était *« en tête de l'ordre du jour »* de l'action gouvernementale. La seule question qui se pose est de savoir quand et dans quelles circonstances elle se produira, a-t-il ajouté.

Dimanche, à l'issue d'une réunion de quatre jours, à Lusaka, du Comité national exécutif de l'ANC et de huit dirigeants historiques du mouvement, récemment libérés de prison par Pretoria, l'ANC avait demandé au gouvernement sud-africain de *« faire un pas décisif »* sur la voie des négociations. L'une des hypothèses avancées est que M. De Klerk pourrait annoncer la libération de M. Mandela le 2 février, lorsqu'il prononcera au Cap le discours d'inauguration de la session parlementaire. – *(AFP.)*

□ **EGYPTE : un islamiste tué à Assiout.** – Un islamiste a été tué et onze autres ont été arrêtés, mardi 23 janvier, à Assiout, en Haute-Egypte. Selon les autorités, des manifestants extrémistes ont tiré un coup de feu et lapidé les forces de l'ordre, qui ont riposté. Le nouveau ministre de l'intérieur, le général Abdel Halim Moussa, était gouverneur de la province d'Assiout jusqu'au 12 janvier. – *(Corresp.)*

□ **ÉTHIOPIE : libération des marins polonais pris en otage par les rebelles érythréens.** – Le Front populaire de libération de l'Erythrée a relâché, lundi 22 janvier, les trente marins polonais qu'il détenait depuis l'attaque de leur cargo en mer Rouge, le 3 janvier. Ces otages ont été remis à l'ambassadeur des Etats-Unis à Khartoum, après avoir été confiés à des militaires soudanais en un endroit non précisé. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Les Touaregs paysans du Mali

Rescapés des sécheresses de 1973 et 1984, les hommes bleus se sont convertis à l'agriculture

DIRÉ (Nord du Mali)

de notre envoyé spécial

La chaleur est telle, dans cet extrême nord du Mali, qu'on croirait un espace inventé, comme la face terrestre du Soleil si elle existait, à peine humectée par l'étroite langue bleue du fleuve Niger. On n'aperçoit ni chameaux ni troupeaux. Seulement des silhouettes aériennes et longilignes, plantées droit dans le sable. Ce sont des Touaregs qui vont à pied, rescapés des famines de 1973 et 1984, nomades devenus paysans. Une houe a remplacé leur bâton de pasteur. Hommes bleus, mains vertes. Depuis cinq ans, les « vaisseaux du désert » ont jeté l'ancre. Sur ce delta intérieur du fleuve que, par une singulière ironie, on appelle la bosse du chameau.

Leurs bêtes sont mortes, et pour rien au monde ils ne perdront l'honneur sur les reins d'un mulet. Le ciel était leur toit et leurs pas se recoupaient rarement. Ils allaient de l'avant, méprisaient les racines et leur lendemain s'appelait ailleurs, *« à mille milles de toute terre habitée »*. Les voilà agriculteurs modèles, spécialistes du riz irrigué, soucieux des techniques de repiquage, de creusement de canaux et de fertilisation. Sous leurs tentes en peau, ils songent aux baraques de banco, en terre crue. Du dur pour s'installer dans la durée. Avec ce sentiment confus d'être et d'avoir été.

« Notre philosophie nous a longtemps enseigné que le bonheur se trouvait seulement dans la transhumance », explique Nasser, le chef d'une fraction touareg établie près de Diré. L'expérience leur avait montré que plus le bétail se déplaçait de pâturage en pâturage, plus il prenait d'embonpoint. Mais ces tribulations, avoue-t-il en jouant avec son paquet de Marlboro et son briquet, ne les satisfaisaient plus. *« Il n'y avait plus grande différence entre nous et nos bêtes. On était ignorant de tout. Les enfants n'allaient jamais à l'école, nul ne savait écrire ou compter. »*

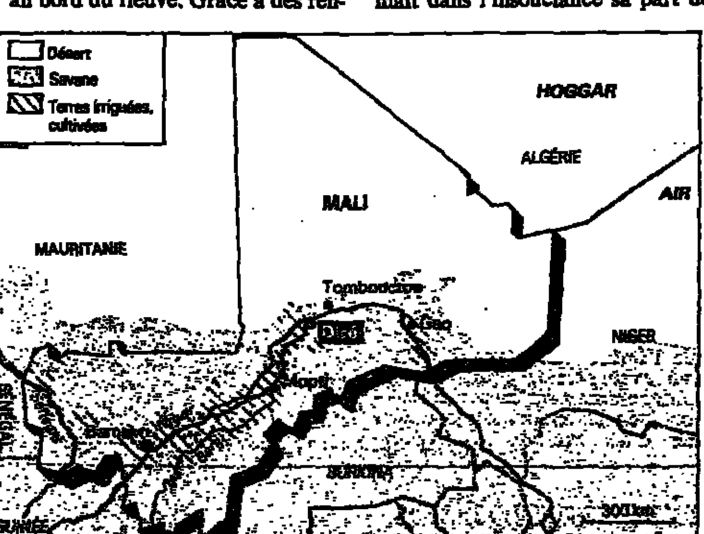
Les hommes qui écoutent le chef hochent la tête sous leur *litam* (turban). Certains s'expriment en tamachek. Nasser approuve : *« Ils disent que, selon eux, leur génération vaut mieux que la précédente. Quand l'administration envoyait un pli, personne ne pouvait le déchiffrer. On n'avait pas d'adresse. Si un chef voyageait, il s'inquiétait du sort réservé à sa famille. Maintenant, il la laisse entre les mains d'un groupe. »*

Moradis est le chef d'une fraction touareg voisine. Agenouillé sur une natte en fibres de palmier doum, ses lunettes, ses moustaches, son poil ras et blanc, lui donnent l'allure du mahatma Gandhi. La sécheresse de 1973 a fait éclater son groupement, plus haut sur le fleuve, dans la région de Mopti. Epuisé par les va-et-vient incessants, il est revenu en 1984 camper sur sa terre natale, près de Diré. *« C'était le 24 novembre. »* Une date qu'il n'oubliera pas. *« Nous n'étions plus que trois familles, la mienne et celle de mes deux frères. Nous n'avions plus d'animaux et on se souvenait que dix ans plus tôt trente familles nous accompagnaient. »*

Les femmes « IR15-IKP »

Pour la première fois de sa vie, Moradis a regardé cette terre, scruté le ciel sans nuage. *« Ça me jouait dans la tête*, dit-il joliment. *L'agriculture dépendait de la pluie. Mais la pluie ne tombait pas. Il fallait tout changer. Je ne trouvais pas de réponse. »* A ce moment s'est présenté un Zaïrois du Bureau international du travail (BIT), Agostinho Madimba, qui lui a proposé une expérience piscicole. Moradis a refusé. L'idée le rebutait, en bon Targui, de se muer en pêcheur. Il savait bien, pourtant, que jeter le riz à la volée en attendant l'averse revenait à tirer un billet de tombola. Ainsi a germé le projet de périmètres irrigués que Moradis et les siens ont développé avec l'aide des experts du BIT.

Dans un premier temps, des familles éloignées sont venues ici s'approvisionner en riz avant de retourner chez elles. Mais après une récolte de contre-saison réussie en 1986, les Touaregs « exilés » ont compris qu'il fallait planter la tente autour de ces nouvelles oasis, terres promises à qui voudrait bien les cultiver. On a dénombré les retours par dizaines. Les femmes récemment épousées ont reçu le sobriquet de « IR15-IKP », du nom des variétés de riz plantées avec succès au bord du fleuve. Grâce à des ren-



dements supérieurs à 6,5 tonnes par hectare, la fraction n'a pas seulement assuré son autosuffisance alimentaire qui lui permet de se passer de toute aide internationale. En novembre, elle a vendu 30 tonnes de riz à un village très éloigné... *« Ceux à qui on demandait du grain nous en achètent maintenant »*, se réjouit Moradis. Nasser mesure lui aussi le chemin parcouru : *« Avant, nous avions besoin de la terre pour la pâture de nos animaux. Aujourd'hui, la terre est notre propre pâturage ! »*

Maître d'œuvre au Mali des projets ACOPAM (1), Agostinho Madimba accompagne, depuis le début, cette mutation des Touaregs. Au lieu de les convertir, il les a convaincus. Des bienfaits de l'alphabétisation en tamachek, de l'importance de la gestion, de la nécessité du travail. Des entorses à consentir à la hiérarchie traditionnelle, en vue d'assurer la promotion des plus compétents. Une patiente remise en question voulue par un instinct de survie : changer pour ne pas mourir. Nasser se souvient très bien de ses années fastes de jeune homme. *« Le bétail nous apportait l'opulence. On n'avait pas besoin de travailler. On restait couchés sur le dos, avec la viande, le thé et le lait à portée de main, sans conduire les bêtes ni piler le mil. »* La femme tamachek était choyée, grasse, écoutée. Chacun consommait dans l'insouciance sa part de liberté. Hormis les Bellas, les descendants d'esclaves noirs capturés lors de lointaines razzias, qui restaient absorbés par les corvées quotidiennes.

Des imitateurs ?

« Leur situation a évolué, précise Mohammed, le directeur de l'école et alphabétiseur des Touaregs. *On les appelle les associés. Leur sort est lié à celui de leur ancien maître qui leur assure l'habillement, la nourriture et les soins en cas de maladie. »* Surtout, les Bellas n'ont plus le monopole du travail. Tous les membres de la fraction, hommes et femmes, contribuent à l'œuvre commune. *« Nous courbons le dos et les tamtams se font rares. On n'a plus le temps de s'amuser »*, observe Nasser. Moradis ne le regrette pas. *« L'agriculture réduit la sensation de liberté, car il faut travailler à chaque instant. Mais les gens ne se plaignent pas de leur fatigue. Ils se souviennent qu'ils avaient tout perdu. Ils sont encore vivants parce qu'ils sont devenus des agriculteurs. »*

De leurs origines mystérieuses – on les croit venus des monts du Hoggar, – les Touaregs ont gardé le secret. Mohammed distingue plusieurs familles initiales, entre les marabouts, les pasteurs et les guerriers, ces derniers seuls portant le nom de Touaregs. Mais au fil des ans, les différences se sont estompées. Le temps des razzias et des attaques de colonnes françaises a disparu avec la colonisation. Guerriers et marabouts se sont mélangés, puis les marabouts ont penché vers le pastoralisme. On a célébré des mariages avec des Peuls. *« Tout se confond »*, reconnaît Mohammed. Il affirme que les Touaregs sont avant tout des imitateurs. *« Si une activité réussit, ils sont tentés de s'y lancer. »* Nombre de campements nomades ont ainsi fait leur lit au bord du Niger, agriculteurs sans état d'âme, sains et saufs.

Changer ? C'est l'obsession de Moradis. *« Par le passé, nous n'étions pas évolués. Les vieux nous rappelaient à l'ordre. On leur demande maintenant de se mettre à la page. »* Il aimerait casser les anciennes coutumes qui confèrent au forgeron un rang privilégié. Homme de confiance, homme d'arme pour qui on n'a pas de secret, respecté pour son intelligence, celui-ci vit des dons des autres plus que de son labeur. Comme les griots dont l'unique peine est de chanter la louange des nobles en leur rappelant leur glorieuse histoire, moyennant offrandes pour eux et leur famille. Moradis voudrait les mettre au travail, voir la sueur sur leur front. Mais les forgerons et les griots sont malins. Les uns se rendent utiles en servant le thé ou en prodiguant des massages aux plus âgés, voire... aux experts du BIT. Les autres rivalisent d'amabilités. Ce n'est pas demain qu'ils mouilleront leurs pieds dans les rizières.

« Nous étions des chrétiens »

Des missions occidentales ont rendu visite aux Touaregs, pour évaluer leur expérience. De l'avis d'Agostinho Madimba, elles sont venues avec des idées préconçues sur les progrès qu'elles attendaient. Les spécialistes du développement envoyés à Diré espéraient découvrir des comptes en banque garnis, des bilans et des profits. *« L'amélioration des conditions de vie leur a échappé*, regrette Agostinho. *Les tentes sont tapissées. Ils consomment du thé cinq fois par jour, au lieu d'une fois par semaine. Ils boivent du lait et mangent de la viande car ils ont progressivement reconstitué leurs cheptels. »*

Bien sûr, les troupeaux sont moins imposants que ceux d'antan. On ne les voit pas au premier regard. Les Touaregs n'attirent plus le voyageur, comme jadis, pour lui offrir du lait frais ou caillé. *« Vous voyez sous la tente une timbale de lait circuler entre nous*, remarque Nasser. *Dans le passé, chacun avait la sienne. »* La dot d'une femme pouvait représenter jusqu'à 70 génisses. Elle varie désormais entre 2 et 5 génisses, plus quelques noix de cola et un peu d'argent. Donner du riz serait en revanche une insulte. *« Une épouse obtenue ainsi ne pourrait rester chez son mari »*, prévient un Targui. Il ajoute qu'en ville la banque accorde sans difficulté un crédit au groupement. Un signe de confiance inconcevable il y a dix ans.

Les habitudes alimentaires ont, elles aussi, varié. Les Touaregs consomment davantage de céréales et de légumes. Le régime exclusivement lacté est un souvenir, peut-être l'unique nostalgie. Dans leurs plats de riz, ils souhaiteraient plus souvent étaler du beurre. *« Nous aimons encore trop le lait*, se plaint Moradis. *Il faudrait sevrer les enfants et leur donner davantage le goût du riz. Nous mangeons aussi trop de poisson. A l'avenir, nous allons devoir pêcher, mais le fleuve est déjà bien ratissé. »*

Mohammed, l'alphabétiseur, est persuadé qu'il existe, présent en chacun d'eux, un éternel Touareg. Une manière de se vêtir, avec l'ample gandoura bleue et le turban ; un sens aigu de l'hospitalité ; une pratique libérale de l'islam, qui souffre le gri-gri et se borne à la monogamie. La fraction de Nasser, qui compte un chérif (descendant du prophète) a construit une petite mosquée biscornue en banco. Moradis en a fait l'économie. *« Je ne sais pas choisir l'emplacement. En principe, il devrait se situer au milieu du village, mais tout est recouvert d'eau »*, déclare-t-il sans insister.

La religion l'indiffère et son esprit tolérant réprouve l'islamisme. *« Nos sabres, nos poignards et les selles de nos chameaux ont la forme de la croix. Cela nous prouve que nous étions des chrétiens »*, s'exclame-t-il sérieusement. Il se méfie de la Libye et combat l'idée que seul un Arabe peut être un bon musulman.

Dans son campement, comme chez Nasser, on continue de produire des armes, au cas où des bandits attaqueraient... Les femmes fabriquent les fourreaux des sabres, les parures des chevaux et des chameaux, malgré leur disparition. Elles confectionnent les habits du forgeron et de son épouse, les tentes et les nattes. La tradition, par fragments, gestes et attitudes, demeure.

Quand une préoccupation lui *« joue dans la tête »*, Moradis brûle d'envie de se retirer seul quelques jours, *« pour réfléchir »*. Mais ce serait une brève retraite, *« comme vous autres prenez des congés au bord de la mer »*. Il n'a pas eu le temps, il en prend son parti. *« Je suis un paysan. »* La transhumance ne le tente plus, et sa plus grande ambition est de scolariser les enfants en un lieu où ils apprendront une langue nationale. *« Vivre ailleurs un moment leur sera bénéfique. Ils reviendront ensuite et vivront toujours au village »*, croit Moradis. Pour hériter de cette terre. *« Quelque chose nous retient ici. Alors on reste »*, reprend Nasser. Agriculteur ? *« Jusqu'à la mort ! »*.

ERIC FOTTORINO

(1) L'ACOPAM (Appui coopératif aux projets de développement assistés par le programme alimentaire mondial en zone *soudano-sahélienne*) a été lancé en 1979, organisé par le BIT et financé par le gouvernement norvégien. Il comprend quinze sous-projets couvrant six pays du Sahel : Mali, Sénégal, Mauritanie, Niger, Cap-Vert et Burkina-Faso. Le budget de la phase en cours atteint 11,6 millions de dollars.

Les derniers nomades

BAMAKO

de notre envoyé spécial

Célèbres parmi tous, les Touaregs ne sont pas les seuls nomades sédentarisés du Mali. Les Peuls, héritiers du grand empire du Macina (1818-1862), ont eux aussi tenté de prendre racine, poussés par la force des choses à travailler la terre, après les sécheresses de 1973 et de 1984. A la différence des Touaregs qui, à une époque de leur histoire, étaient restés cachés et relativement immobiles dans les monts du Hoggart et de l'Aïn, les Peuls n'avaient jamais vécu autrement qu'en marchant au grand jour derrière leurs bêtes. Ils consomment le sang chaud et le lait frais de leurs animaux, mais pas la viande. Leur langue ignorait les expressions agricoles. Ils n'avaient pas à l'esprit la moindre vision d'un *champ délimité dans un espace*. La terre, à leurs yeux, était le bien de tous.

Le long de la route goudronnée qui sépare Gao de Mopti, on les aperçoit à dos de mulet, par familles entières, levant le camp avec armes et baluchons, les piquets de tente en croupe. Comme l'explique à Bamako une spécialiste d'ethnologie rurale, Mme Hassen Mamode, les Peuls sont probablement les derniers authentiques nomades. L'agriculture n'a pas modifié leur mentalité et leur sédentarisation reste précaire.

Les cahutes de banco sont contraires à leur tradition animiste qui leur prescrit de n'avoir *ni toit, ni porte, ni* rideaux. Les Peuls sédentarisés dans la capitale font sensation en supprimant leurs toitures, pour continuer à voir le ciel. A l'heure du coucher, allongés sur leurs nattes, ils observent les étoiles filantes pour se souvenir que le propre de l'homme est de marcher, avant de disparaître...

E. F.

Somalie

Propos de maquisards

HARGEISA

(nord de la Somalie)

de notre envoyée spéciale

Il a des yeux sans joie et une voix fluette comme un petit ruisseau : avec ses treize ans affichés, Mohamed Osman Elabi est le plus jeune recrue de l'école de formation militaire de Toghoji, une des villes de la région côtière « libérée » en mai dernier par le Mouvement national somalien (MNS). Il en est devenu la mascotte. *« Syad Barre fait des choses mauvaises, il prend l'argent des pauvres, il maltraite les Issaks et leur vole leur bétail. C'est un pillard »*, récite-t-il crânement tandis que ses aînés, assis dans la poussière, l'écoutent avec passion.

« Ici, j'apprends à me battre. Avec des fusils, des couteaux, des choses comme ça... » Un poème ? Une chanson ? Non, il n'en connaît pas. *« Mais quand j'aurai le temps, j'irai apprendre. Je voudrais être maître d'école à Hargeisa »*, ajoute-t-il. En attendant, il fait la guerre avec ses « frères ». Il a déjà tué. Il est prêt à recommencer : *« Je n'ai peur ni de mourir ni d'être blessé. Je n'ai peur de rien. Pourquoi je devrais avoir peur ? »*

Tous les moudjahidin (soldats de Dieu) du maquis somalien n'ont pas l'aplomb glaçant du jeune guerrier de Toghoji. Mais, comme lui, beaucoup ont franchi la frontière en 1988, ralliant par centaines les campements du MNS. Les uns viennent de Djibouti, du Kenya, d'autres des pays arabes ou d'Afrique du Nord.

« Je suis arrivé juste après mai 1988, au moment de la grande offensive. Pour moi, la bataille d'Hargeisa a été le déclic », raconte Abdallah, vingt-trois ans, topographe. *« Je me suis dit : Ça y est, la guérilla sort enfin d'Ethiopie, les choses se passent maintenant dans le pays. C'est le moment où jamais. Alors, j'ai tout quitté... »*

Hussein, trente-deux ans, a eu moins de trajet à faire. Ancien nomade, il faisait paître son troupeau de chameaux dans les oueds que surplombent les fameux *Nasr habloods*, ces « deux seins » comme on appelle ici les deux montagnes suggestives qui encadrent fermement la capitale du nord de la Somalie. Bien que le bétail commence à revenir dans les « zones libérées », Hussein reste fidèle à sa kalachnikov. Rachid, vingt-six ans, mécanicien, a des sentiments un peu mitigés : il a plusieurs années de brousse derrière lui et quatre balles dans la peau. La dernière qu'il a reçue, en avril, continue à le faire souffrir. Elle le *« gêne un peu pour courir »*. Rachid, Hussein et Abdallah, contrairement aux plus jeunes, admettent sans complexes la peur bleue qu'ils ressentent en livrant les combats.

La peur de mourir

« Même si on est très motivé, même si c'est la centième bataille, on a toujours peur de mourir. Toujours. » Certains n'hésitent pas, comme Yusuf, à se proclamer antimilitaristes. *« Décider de prendre les armes, cela a été un choix très difficile pour moi »*, explique-t-il. Le jean crasseux, le treillis léopard et la tignasse coiffée d'un bonnet de laine verte qui rappelle les molles casquettes rastas, il hausse des épaules furieuses : *« Comment voulez-vous vivre quand votre liberté est soumise à l'arbitraire des soldats ? Le seul langage qu'ils comprennent, c'est celui des armes. »*

Malgré des itinéraires différents et des visions du monde souvent contradictoires, les jeunes moudjahidins partagent la même haine pour le gouvernement somalien et pour son président. Pas un seul dont la famille n'ait été touchée par la guerre. Pas un seul qui n'ait eu un oncle tué, une sœur violée, un cousin en prison, des parents en exil. Ils partagent également, d'où qu'ils viennent, la fidélité à l'islam et à ses valeurs.

« Au nom du prophète et de la religion, jeunesse. Unis ton sang pour chasser le tyran, chasser le meurtrier », entonnent, à pleins poumons, les jeunes guérilleros juchés sur les camions qui les emportent vers les combats. Car musulmans, ils le sont tous. A des degrés divers.

La charia, pourquoi pas ?

Ceux qui ont voyagé ou étudié à l'étranger parlent l'anglais ou le français. *« On lit* Newsweek, le Monde, *tout ce qui nous tombe sous la main »*, affirme Abdilalli, vingt-deux ans, surnommé Schumacher à cause de ses talents de footballeur. Abdallah, qui connaît Rousseau et Voltaire, se rappelle avec nostalgie le dernier livre qu'il a lu : *« C'était* la Peste, *de Camus. »* Et puis, comme partout en Afrique, on s'assemble le soir pour écouter rituellement la radio : *« Berlin, l'Europe de l'Est, bien sûr que ça nous intéresse »*, s'exclame « Schumacher » avec fougue.

« Cela prouve que le socialisme n'est pas une bonne chose. Le socialisme, c'est la misère. Je suis allé en Ethiopie, à Djibouti... Et j'ai bien vu la différence. » Le fait que l'Ethiopie soit devenue un des greniers à armes du MNS ne l'embarrasse pas le moins du monde. *« L'Ethiopie nous aide, mais elle ne nous demande pas d'être socialistes. Nous, on n'est ni socialistes ni démocrates. Notre but, c'est l'Islam »*, martèle le moudjahidin footballeur.

Lui-même est favorable à l'établissement d'un état islamique – *« comme le Koweït ou l'Iran »* – et à l'application de la charia (la loi islamique). L'idée de couper la main aux voleurs ne lui fait pas peur. Pas plus que l'exclusion des femmes, totalement absentes des rangs du MNS. *« Rétrograde ? »* répète-t-il, étonné. *Les femmes peuvent faire la cuisine et soigner les blessés, mais elles n'ont pas le droit de faire la guerre. C'est la tradition somalienne. »* La seule question qui vaille, *« c'est de chasser Syad Barre. Après, on verra pour le reste »*, conclut-il avec candeur. Ne dit-on pas que l'une des personnalités du MNS les plus populaires parmi les moudjahidins est le « ministre » des affaires religieuses et de la justice ?

Les islamiques purs et durs, même s'ils demeurent minoritaires au sein de la guérilla somalienne, n'en embarrassent pas moins les porte-parole d'un mouvement qui se déclare officielle*ment partisan de la démocratie* et du respect des droits de l'homme. *« Moi, je suis pour une Somalie unifiée, où le peuple pourra voter librement pour désigner son gouvernement »*, plaide Abdallah. *« Si on est favorable à la réunification du pays, cela signifie que l'on tient compte des diversités d'opinion. C'est obligatoire »*, souligne-t-il. Selon lui, les tentatives d'application de la charia, introduites dans les « zones libérées », ne sont que *« provisoires »*. Peut-être...

Dans le contexte de terreur, d'insécurité et de désordre où se débat la Somalie, le recours à l'islam – seule perche de salut – n'a rien de surprenant. Le chaos – économique, politique mais aussi moral – dans lequel est plongé le pays n'augure pas des lendemains faciles. Les cartes sont brouillées pour longtemps. *« Le seul peuple qui serait capable de comprendre le système somalien*, s'esclaffe Abdallah, *c'est le peuple roumain. »*

CATHERINE SIMON

Les déclarations du président de la Commission de Bruxelles et les débats au PS

M. Jacques Delors se prononce pour des « consensus forts » avec des personnalités qui sont « à la droite de la gauche »

M. Jacques Delors, président de la Commission des communautés européennes, était, mardi 23 janvier, l'invité de l'émission « L'Heure de vérité » sur Antenne 2. Il s'est montré autant passionné par la construction d'une « fédération » regroupant les douze membres de la Communauté que par les affaires intérieures françaises. La liste de ses invités confirmait ce double intérêt : la plupart des commissaires européens, un large échantillon des membres du gouvernement français, dont n'étaient absents que les amis de M. Chevènement, des dirigeants de l'UDF qui, à un moment ou à un autre, s'étaient occupés du dossier européen. C'est ainsi que Mme Edith Cresson, actuelle ministre des affaires européennes, était assise à côté de M. Bernard Bosson (CDS), titulaire du même poste dans le gouvernement de M. Chirac, et derrière M. Jean François-Poncet (UDF), ministre des affaires étrangères lors du septennat de M. Giscard d'Estaing. Il y avait aussi dans l'assistance Mme Veil, M. Antoine Riboud, PDG de BSN, des responsables syndicaux comme M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, et M. Jean Bornard, président de la CFTC.

● **La création d'une fédération européenne.** – M. Delors explique que puisque *« l'Histoire accélère, l'Europe doit aussi accélérer. Cela m'a beaucoup coûté car ce n'est pas ma méthode habituelle (...) Face à un mouvement en même temps culturel et politique. (...) il fallait une réponse politique (...) Il s'agit d'avoir en Europe, en respectant les nations et les régions, un exécutif politique qui puisse dégager les intérêts communs essentiels »*. Mais il précise que cet exécutif doit *« être responsable devant le Parlement européen et devant les Etats nationaux représentés comme on le veut, conseil européen.* [c'est-à-dire la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement] *ou deuxième chambre représentant les Parlements nationaux. (...) Je ne suis pas partisan, comme certains fédéralistes idéalistes de la suppression des Etats nationaux »*.

Comme on lui fait remarquer que M. Jean-Pierre Chevènement n'est pas d'accord avec ce programme, M. Delors réplique que le ministre de la défense *« est un cas désespéré (...), je ne peux plus rien lui prouver »*. Il indique qu'il ne connaît pas la réaction de M. Mitterrand à ce programme – *« je n'ai pas à consulter François Mitterrand avant de prendre une initiative »* – et assure que la proposition du président de la République de mise en place d'une confédération européenne n'est pas contradictoire avec son propre projet.

● **La réunification de l'Allemagne.** – M. Delors explique : *« Ce n'est pas l'Europe qui impose l'Allemagne unifiée, ce sont les événements. »* Aux Français, qui pourraient avoir peur de cette réunification, il fait remarquer : *« Et cette Allemagne, si elle est en dehors de l'Europe, que va-t-elle devenir ? Alors là, tous vos cauchemars peuvent venir. Ne pas prendre parti aujourd'hui quand on est non allemand* [sur la réunification] *c'est changer la barque d'arrière-pensées et empêcher la construction de l'Europe »*.

● **Les atouts de la France.** – M. Delors demande que l'Europe ne soit pas présentée comme *« l'huile de foie de morue »* : *« Quand le gouvernement dit aux citoyens : Je suis obligé de baisser les impôts à cause de l'Europe, il ment... C'est parce quil y a la compétition internationale »*. Il explique que *« la France a trois atouts (...) : la qualité de nos services publics et de nos fonctionnaires (...). Il n'y a pas une administration qui fonctionne aussi bien que l'administration française ;* la géographie : *« Vus de Bruxelles, les Françaises et les Français ont le goût du travail plus que les autres »*, et la démographie . Mais il présente aussi *« nos trois difficultés : le système d'éducation et de formation, que M. Jospin est en train de réformer ; la décentralisation inachevée ou détournée de ses buts ; un système de relations sociales non performant »*. Il ajoute : *« Si nous arrivons entre forces politiques à nous mettre d'accord sur ce diagnostic et notamment à remédier à nos trois faiblesses, alors à mon avis la France a tout son avenir devant elle. »* Décrivant l'échiquier politique français, il explique qu'il y a *« des familles qui sont à gauche ou qui sont à droite ; il faut les respecter. Un gouvernement de gauche ne peut pas délaisser ceux qui de père en fils, de mère en fille, votent à gauche (...), et la gauche est minoritaire en France. Et puis il y a sur la droite de la gauche des gens, qui sont prêts à travailler avec la gauche mais pas dans une position de dépendance, en plein accord, pour que la France rayonne à travers l'Europe, et sur quelques valeurs fondamentales ; c'est ce que j'appelle les consensus forts »*. Comme on lui demande s'il peut être l'homme de l'organisation de ce consensus, M. Delors répond : *« Je ne sais pas. »*

Pourrait-il être alors le successeur de Michel Rocard : *« Je me lève tous les matins avec l'enthousiasme partagé par mes collègues* [de la Commission] *de ce que nous faisons, je n'ai pas le temps de penser à cela. Mais si j'avais un métier à privilégier, ce serait directeur d'un grand journal. »*

M. Delors trouve *« stimulants »* les débats internes au RPR et au PS : *« Je trouve que la politique se réveille, et c'est bien ainsi. Il précise qu'il est socialiste parce qu'il pense que la nature est à droite, l'homme est à gauche »*.

● **La rigidité du « ni-ni ».** – M. Delors indique que le regroupement d'Air France, d'UTA et d'Air Inter est *« favorable aux intérêts français en matière d'aviation, favorable aux consommateurs, à condition que la France accepte sur son sol d'ouvrir la compétition à des compagnies autres que cette compagnie unifiée »*. Mais, à ce sujet, il indique qu'il est favorable à l'ouverture du capital des sociétés nationalisées à des investisseurs privés. *« Il ne faut pas empêcher nos entreprises publiques ou privées d'avoir les capitaux nécessaires (...), donc la règle du « ni-ni »* (ni nationalisations ni privatisations, selon l'engagement pris par M. Mitterrand dans sa *Lettre aux Français*) *doit être transgressée, nous devons aller plus loin (...), ce n'est pas une question de dogme, c'est une question de bataille, c'est une question de survie économique. »*

● **Le rapport avec l'islam.** – M. Delors souligne son inquiétude devant *« l'intolérance islamique »*. Il remarque : *« Il y a quatre siècles, l'Eglise catholique, confondant foi et politique voulait nous imposer un système politique. (...). Aujourd'hui, d'autres ont pris le relais, j'aurais dit non il y a quatre siècles (...). Je dis non aujourd'hui (...). La vraie laïcité est d'empêcher que des gens utilisent leur foi pour adresser aux autres un message d'intolérance. »* Il s'étonne que *« l'Occident ne favorise pas les études sur l'autre partie de l'islam, qui est tolérante et qui existe »*. En revanche, il se montre *« absolument favorable »* au droit de vote des immigrés lors des élections locales : *« Il n'y a de solution que dans une politique qui vise à une intégration partielle ou totale des immigrés (...). »*

Toujours prêt

par Thierry Bréhier

LE patron de l'Europe reviendrait bien à Paris s'occuper des affaires de la France. Détendu, ironique, enthousiaste, déterminé, M. Jacques Delors a su parfaitement faire passer ce message lors de son « Heure de vérité ». Non pas que son travail à Bruxelles le lasse : il vient de relancer un vif débat, notamment avec M. Chevènement, en proposant d'accélérer l'allure et de mettre sur pied une véritable fédération européenne. En tout état de cause, son mandat ne pourra être prolongé au delà du 31 décembre 1992. A cette date, il sera disponible, mais il ne lui déplairait peut-être pas d'être rappelé plus tôt.

Pour cet éventuel retour, il dispose d'une image, d'un programme, d'amitiés. L'image d'un homme habitué à traiter avec tous les grands de la planète, maîtrisant les difficiles dossiers des relations internationales, apprécié par les dirigeants de cette Europe de l'Est en plein bouleversement. A l'heure où la politique étrangère est si présente, les Français pourraient y être sensibles.

L'absence des rocardiens

Un programme bâti, certes, au cours d'une vision européenne de l'avenir de la France, mais aussi d'une certaine conception des rapports sociaux, d'une ouverture des entreprises nationales sur les marchés sociaux qui l'amène – crime de lèse-majesté chez les socialistes – à mettre en cause le dogme mitterrandien du « ni-ni » (ni privatisations ni nationalisations).

Ce faisant, M. Delors ne peut que se faire apprécier des chefs d'entreprises, d'autant qu'il a aussi condamné le protectionnisme japonais, et qu'il a réussi à faire oublier qu'il a pris sa part dans la dérive de 1981-1982. Il s'aventure aussi sur le terrain brûlant de l'immigration, condamnant l'intégrisme islamique mais souhaitant que les immigrés disposent du droit de vote aux élections locales.

La liste de ses invités dessinait presque une majorité apte à mettre en œuvre ce programme. Une bien curieuse majorité quand même. Aucune surprise à en voir absents les communistes et les néo-gaullistes, avec qui M. Delors ne partage décidément pas la même conception de la construction européenne. Le rejet, pour la même raison, des amis de M. Jean-Pierre Chevènement est lui aussi cohérent, comme l'est la présence des « Européens » de l'UDF.

Plus curieux, en revanche, est l'absence des rocardiens, en dehors de M. Jean-Paul Huchon. Celui qui se vante de partager avec le premier ministre, la paternité de la deuxième gauche, préfère aujourd'hui étaler ses amitiés avec ceux qui sont venus au socialisme par me marxisme (M. Pierre Joxe) ou par un ancrage dans une vieille terre SFIO (M. Michel Delebarre).

Comme les fabiusiens de stricte obédience n'étaient pas non plus très représentés, faut-il en déduire que M. Delors s'amuse fort à plonger dans les querelles internes de son parti ?

La proclamation de son amitié pour M. Michel Rocard ne peut tromper. Le président de la Commission européenne était manifestement ravi de montrer qu'il sait, à Bruxelles diriger un exécutif de cohabitation, qu'il a à Paris des amitiés centristes, en un mot qu'il pourrait être l'homme d'une nouvelle ouverture.

« Jacques Delors apporte de mauvaises réponses à de vraies questions »

déclare le ministre de la défense

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, a estimé, mercredi 24 janvier, que *« Jacques Delors apporte de mauvaises réponses à de vraies questions »* qui sont *« l'avenir de l'Allemagne, l'accueil qui doit être fait aux nouvelles démocraties de l'Est, et la sécurité en Europe »*. M. Chevènement, qui réagissait sur France-Inter aux propos tenus la veille sur Antenne 2 par M. Delors au cours de « L'heure de Vérité », a cependant reconnu *« un mérite »* au président de la Commission européenne, celui *« de donner son sens au débat démocratique »*.

« Quand Jacques Delors propose l'adhésion de la RDA comme treizième membre de la communauté européenne transformée en une fédération dont ne feraient pas partie la Grande-Bretagne et ses alliés, les Pays-Bas et le Portugal, on est dans une fuite en avant irréaliste », a déclaré M. Chevènement, qui s'est également opposé au désir de M. Delors de transformer la commission en pouvoir exécutif fort. *« Jacques Delors s'exprime comme un chef de gouvernement alors qu'il n'est qu'un superfonctionnaire*, a-t-il estimé. *« Je ne suis pas en désaccord sur tout avec* [lui] *je suis pour un môle à l'Ouest, mais à côté de ça, il ne propose rien pour l'Est »*, a-t-il regretté. A propos des questions de défense, le ministre a déclaré : *« Il y a en Europe une superpuissance militaire et nucléaire, c'est une réalité qui va durer, ce n'est pas parce que l'Europe change qu'il faut proposer une impasse ou le saut dans l'inconnu, il faut aller pas-à-pas »*. *« Il faut être sérieux, même si c'est pour bâtir une réputation flatteuse et grimper dans les sondages »*, a-t-il conclu.

Commentant la liste des invités, comportant de nombreux *« giscardiens »*, présents sur le plateau, M. Chevènement a déclaré qu'elle n'avait *« rien à voir avec le parti d'Epinay »*, qui a toujours été pour *« une France de progrès par le rassemblement des forces de gauche »*, *« ni avec la majorité présidentielle »* et s'est félicité de *« n'avoir pas été invité »*.

Par ailleurs, M. Jean-Pierre Chevènement se félicite, dans l'éditorial du numéro de janvier de la *Lettre* du club République moderne, de l'idée d'« une grande confédération européenne », lancée par le président de la République. *« En changeant les données du problème européen »*, cette idée *« le rend soluble »*, écrit le ministre de la défense. Il souligne que *« la confédération implique la reconnaissance de la nation comme brique de base de l'Europe future »* et *« fournit un cadre pour la solution des antagonismes traditionnels »*. *« La nation reste le cadre incontournable de la démocratie*, écrit M. Chevènement. *L'objectif des mouvements populaires n'est pas seulement la conquête des droits civiques, mais aussi le retour aux droits nationaux et à la souveraineté, dont on oublie un peu vite qu'ils en sont inséparables. »*

« Unité allemande » et « unité européenne »

Observant que le chemin indiqué par M. Mitterrand *« sera long »*, le ministre de la défense écrit : *« Rien ne serait plus dangereux que de vouloir précipiter le mouvement, en proposant, par exemple, comme l'a fait récemment Jacques Delors, l'adhésion immédiate de la seule RDA à la Communauté des Douze, c'est-à-dire la réunification allemande à l'intérieur de la CEE, assortie, pour faire bon poids, de l'union politique d'une petite fédération de l'Europe de l'Ouest. »* Selon M. Chevènement, *« non seulement la CEE, mais l'Europe tout entière s'en trouveraient déséquilibrées, en même temps que seraient aussitôt mises en cause les alliances militaires et les responsabilités des quatre puissances alliées. L'Europe sait ce que lui a coûté dans le passé, à deux reprises, une volonté de puissance n'obéissant qu'à sa propre loi. »*

Pour M. Chevènement, *« l'unité allemande n'est pas au-dessus de l'unité européenne »*, et *« si le peuple allemand a droit à l'autodétermination (...), l'Europe a, aussi, droit à l'équilibre et à la paix »*. *« Qui peut imaginer que les alliances disparaissent du jour au lendemain sans qu'ait été édifié un substitut pour la sécurité européenne? »*.

E. F.

M. Rocard s'adressera à ses partisans le 27 janvier à la Défense

Les amis de M. Michel Rocard organisent le 27 janvier, au CNIT de la Défense, à Paris, une rencontre nationale de lancement de leur campagne en vue du congrès socialiste de Rennes, en mars prochain. Cette manifestation commencera, dans la matinée, par une convention des clubs Forum, au cours de laquelle est prévu un débat sur l'immigration et l'intégration avec MM. Hubert Prévot, secrétaire général du comité interministériel pour l'intégration, Gérard Fuchs, député européen, membre du secrétariat national du PS, et Areski Dahmani, président de France-Plus.

Des interventions de MM. Claude Evin, ministre de la solidarité, Gérard Lindeperg, coordinateur national du courant rocardien, et Manuel Valls, président des clubs Forum, précéderont celle du premier ministre en fin d'après-midi. La réunion comportera aussi un programme artistique, avec le chanteur Georges Moustaki et le groupe antillais Malavoi.

La motion présentée par M. Rocard et ses amis est éditée, sous l'intitulé « Un pays comme le nôtre. Les défis du socialisme démocratique », en supplément à la *Lettre* des clubs Convaincre (1). Le texte est précédé par des graphiques mettant en valeur les résultats de l'action du gouvernement en matière de maîtrise des prix (écart d'inflation avec la RFA), de création d'emplois, d'évolution du pouvoir d'achat dans la fonction publique, d'éducation. Sont rappelés, aussi, les résultats des élections depuis mai 1988, faisant apparaître un solde positif pour le PS. *« Le gouvernement que je dirige, sous l'autorité de François Mitterrand, depuis vingt mois, a déjà à son actif un premier bilan dont les socialistes peuvent être fiers*, écrit M. Rocard. *A nous de tracer collectivement les objectifs de la nouvelle étape qui s'ouvre. »*

(1) 266, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

POLITIQUE

Avant le congrès de Rennes

Course aux cartes dans la fédération socialiste de Moselle

METZ

de notre correspondant

Depuis le début de l'année, la fédération de Moselle du Parti socialiste vit au rythme d'une *nouvelle guerre des chefs. Si les* querelles qui la minent depuis plus de deux ans ne sont pas nouvelles, elles prennent en revanche un tour plus acerbe. M. René Leucart, rocardien et ancien premier secrétaire, accuse son successeur de truquer le fichier des adhérents en le gonflant.

Faux, rétorque M. Jean-Pierre Masseret, actuel premier secrétaire, pour qui ces affirmations n'ont d'autre but que de chercher à provoquer l'agitation et l'écœurement des militants. Dans ce contexte de forte tension, ce n'est pas un hasard si quelques anciens militants (de 50 à 80 selon les estimations) exclus du PS de Moselle pour indiscipline ou désaccord avec la stratégie lors des municipales de 1989, ont choisi ce moment pour se réunir et dénoncer le fonctionnement « *antidémocratique* » du PS mosellan.

« *Un seul mot résume le climat qui règne actuellement au PS en Moselle, celui de haine* », souligne un observateur de la vie politique départementale. L'approche du prochain congrès explique largement l'exacerbation des passions qui s'étalent au grand jour.

Les rivalités de personnes qui ressurgissent à présent avec force datent de 1987. En fait, reconnaît un militant rocardien, « *les plaies ne se sont jamais cicatrisées* ». Ouvertes au moment de la succession de M. Leucart à la tête de la fédération, elles ont été avivées depuis à plusieurs reprises, notamment à l'occasion des échéances électorales. Ainsi, dans la phase de préparation des municipales du printemps 1989, M. Leucart reprochait-il à M. Masseret de perdre du temps en retardant « *un accord inéluctable* » avec M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur et maire de Metz, le premier secrétaire accusant quant à lui son prédécesseur d'entériner simplement les volontés de M. Rausch.

Aujourd'hui, les uns et les autres s'accusent de coups bas et de ne pas respecter les règles démocratiques. M. Leucart a mis le premier publiquement les pieds dans le plat en s'interrogeant malicieusement sur l'accroissement des effectifs. Affirmant qu'en dépit de l'intervention d'un huissier il n'a pas pu avoir accès au fichier des militants pour vérifier leur existence, il juge « *suspect* » le redressement des effectifs, qu'il qualifie d'« *inversement proportionnel au dynamisme de la fédération* ».

Un militant rocardien s'interroge notamment sur le bond réalisé en deux mois : 1 225 adhérents au 1er octobre 1989, 2 075 au 1er décembre 1989. « *Je demande que les règles du jeu soient respectées* », explique M. Leucart, tout en réclamant une « *compétition loyale* » et « *l'équité entre les courants en présence* ».

« La stratégie de la bordélisation »

Pour M. Masseret, les attaques de son prédécesseur constituent une manœuvre de déstabilisation. « *C'est la stratégie de la bordélisation* », dit-il, remarquant que le seul objectif de ses adversaires est d'« *écœurer les militants* ». Ils agissent ainsi, selon lui, car ils réalisent leur échec dans leur tentative de s'imposer en Moselle. « *La seule vraie réponse, les militants l'apporteront au congrès* », déclare-t-il, tout en reconnaissant « *vivre très mal ces accusations* ».

Pour lui, le contrôle excessif des militants n'a rien révélé d'anormal. « *Sur les 400 adhérents supplémentaires inscrits en 1989, 195 sont dans des sections de René Leucart* », commente-t-il, affirmant que les effectifs sont passés de 1 690 fin 1988 à 1 075 fin 1989. « *Le moment venu, je demanderai des comptes* », dit-il.

Phénomène d'érosion

L'accroissement suspect du nombre des adhérents date de 1988, rétorque M. Leucart, qui en veut pour preuve le phénomène d'érosion enregistré dans les premiers mois de 1989. Inlassablement, chacun renvoie la balle dans le camp de l'autre. Cette situation s'éternise au détriment du débat d'idées, déplorent certains militants. M. Michel Mathieu, délégué régional et adjoint au premier secrétaire de Moselle, est de ceux-là.

Voulant aborder les vrais débats, ceux du fonctionnement du Parti socialiste et de la reconquête de l'électorat, il reconnaît les ravages causés par la « *course aux cartes* », lancée, selon lui, par M. Leucart. Il n'en demande pas moins plus de clarté, souhaitant « *réconcilier morale et politique* ».

JEAN-LOUIS THIS

En Haute-Normandie

L'abstention du PS et du PC permet l'adoption du budget

ROUEN

de notre correspondant

L'abstention, mardi 23 janvier, des vingt élus socialistes et des six communistes du conseil régional de la Haute-Normandie a permis l'adoption du budget régional 1990 (1). Les trois élus du Front national ont voté contre le budget préparé par le président RPR, M. Roger Fossé, ne lui laissant qu'une majorité relative de vingt-quatre voix sur cinquante-trois (groupe UDF-RPR).

En 1989, le FN avait déjà refusé de voter le budget en raison de sa trop forte croissance (+ 53 %). Cette fois, M. Dominique Chaboche, conseiller régional, vice-président du FN, a estimé que M. Fossé avait rompu l'alliance réalisée en 1986 pour permettre son élection, « *parce qu'il avait refusé de soutenir M. Le Pen lors de la levée de son immunité parlementaire par le Parlement européen* ».

Le PS a pour la seconde année consécutive prôné l'abstention en raison de la forte influence du contrat de plan Etat-région sur le budget. Quant aux communistes, ils ont expliqué publiquement « *ne pas vouloir faire d'opposition systématique* ». En privé, ils ont indiqué qu'ils ne souhaitaient pas mêler leur opposition à celle de l'extrême droite.

E. B.

(1) Le budget 1990 s'élève à 1 384 millions de francs, en augmentation de 12 %, par rapport à 1989.

□ **M. Rastoin est élu maire du 7e secteur de Marseille.** – M. Pierre Rastoin, qui est un proche de M. Robert Vigouroux, maire de Marseille, a été élu, mardi 23 janvier, maire du 7e secteur de Marseille (qui regroupe les 13e et 14e arrondissements) en remplacement de Jean-Jacques Peschard, assassiné mardi 16 janvier par deux inconnus. Seul candidat, il a obtenu 36 voix contre deux recueillies par deux autres élus et 7 bulletins blancs. Né le 7 août 1931, M. Rastoin, qui a milité dans les Groupes d'action municipale, a été élu pour la première fois conseiller municipal de Marseille en 1977. Il a eu en charge les logements, les biens communaux et les immigrés avant de se voir confier, lors de son second mandat, les finances. Adjoint au maire depuis mars dernier, il s'occupait des finances et des services des marchés. Il est également président de l'office HLM de Marseille.

La crise au RPR

M. Juppé est dénoncé par MM. Pasqua et Séguin comme un « fusible » qui doit sauter

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, devient de plus en plus la cible ouvertement désignée par M. Pasqua et ses partisans. Cette tactique évite au sénateur des Hauts-de-Seine et au député des Vosges, M. Séguin, de s'en prendre directement à M. Chirac.

C'est donc M. Juppé qui est accusé d'avoir « *impliqué* » le président du mouvement dans la querelle actuelle et de l'avoir entraîné à prendre position contre leur motion. Cette interprétation semble faire bon marché de la chronologie des faits, puisque M. Juppé avait accepté la pluralité des motions et que la prise de position de M. Chirac a été déclenchée par la lettre que M. Pasqua lui avait ensuite adressée pour critiquer la façon dont il dirigeait le RPR.

Quoi qu'il en soit de l'origine de cette crise, MM. Pasqua et Séguin considèrent maintenant que M. Juppé doit jouer le rôle d'un « *fusible* » que M. Chirac doit faire sauter. C'est ce que M. Pasqua a dit aux militants, à Nancy, lundi 22 janvier : « *Etre secrétaire général, c'est comme être premier ministre. Vous êtes là pour un certain temps.* » Et M. Séguin a ajouté : « *On fait jouer à Jacques Chirac le rôle de fusible. Ce n'est pas du tout l'ambition que nous avons pour lui.* »

Ce terme de « fusible » pour caractériser M. Juppé est désormais employé par les partisans des contestataires. Mardi 23 janvier, à Ozoire-La Ferrière, devant les adhérents RPR de Seine-et-Marne, M. Juppé a confirmé sa décision d'intégrer la motion Pasqua-Séguin dans son rapport en espérant toujours que la main qu'il tendait « *recevrait une réponse moins négative* ». M. Didier Julia, député de Seine-et-Marne, partisan de M. Pasqua après avoir reçu M. Juppé dans son département, a indiqué : « *Le droit et la morale veulent que le secrétaire général du mouvement serve de fusible en cas d'erreur, d'échec ou de mécontentement. Vous êtes notre Fabius. Vous annoncez d'abord que c'est la faute de votre entourage et que vous allez en changer, comme Fabius l'a fait avec Charles Hernu dans l'affaire du* Rainbow-Warrior. *Et, comme si la chose ne suffisait pas, vous déployez une énergie intense pour transférer les responsabilités du détail sur notre président Jacques Chirac que nous soutenons tous et qui n'a jamais été mis en cause.* »

Ce n'est pas la première fois qu'un secrétaire général du RPR est contesté par une fraction des cadres du mouvement. Ce fut le cas pour le prédécesseur de M. Juppé, M. Jacques Toubon, démis en 1988 et qui, en 1984, aux assises de Grenoble, avait remplacé M. Bernard Pons, au nom du rajeunissement. Ce dernier avait été nommé en 1979 à la place de M. Devaquet, jugé trop peu « *politique* » après l'installation du RPR par son premier secrétaire général de 1976, M. Jérôme Monod, auquel il avait succédé en 1978.

De toute façon, le secrétaire général remettra statutairement sa démission au président du RPR au lendemain des assises du 11 février. La nomination du secrétaire général nouveau par le président sera ensuite soumise à la ratification du conseil national.

ANDRÉ PASSERON

L' élection municipale partielle à Oullins (Rhône)

Le compagnon de M. Noir contre l'ami du président

LYON

de notre bureau régional

Vainqueur des élections municipales de mars 1989, mais de cent vingt-cinq voix seulement, le maire sortant d'Oullins, M. Roland Bernard, sénateur (PS) du Rhône, s'engage dimanche 28 janvier dans un combat difficile. Parmi une dizaine de griefs invoqués par son adversaire, M. Michel Terrot, député RPR, le tribunal administratif de Lyon puis le Conseil d'Etat ont retenu le principal d'entre eux pour annuler l'élection du 19 mars : les noms des mandataires pour les votes par procuration n'avaient pas été reportés sur les listes d'émargement en face de ceux de leurs mandants.

Voilà donc les deux parlementaires de nouveau face à face, à un moment où les électeurs ont souvent tendance à bouder les urnes. Mais, outre la masse des abstentionnistes qui pourrait peser lourd sur l'issue du scrutin, deux autres listes se sont constituées : celle du Front national, conduite par un commerçant, M. Gérard Durieu, qui avait obtenu 8,3 % des suffrages l'an dernier, et celle des écologistes, absents de la précédente bataille en mars mais qui sont parvenus cette fois à rassembler les trente-cinq noms nécessaires après de multiples appels à candidature lancés dans la presse locale.

Avocat âgé aujourd'hui de quarante et un ans, M. Michel Terrot a triomphé une première fois, lors des élections cantonales de 1985, de M. Roland Bernard, qui était alors conseiller général sortant et député du Rhône. Entré depuis peu en politique, il avait « *labouré le terrain* », suscitant jusqu'à l'admiration des chefs de file du RPR du Rhône. L'année suivante, cette victoire inattendue lui avait valu de figurer en quatrième position sur la liste conduite aux élections législatives par M. Michel Noir et de se retrouver député à la faveur de la nomination de celui-ci comme ministre du commerce extérieur.

Réélu à l'Assemblée nationale en 1988, cette fois au scrutin uninominal, M. Terrot ne se lasse pas aujourd'hui encore de rester à l'écoute des gens, pour utiliser à son profit tous les grands et petits désagréments de la vie quotidienne : du cimetière qui est trop plein à la mairie fermée le samedi après-midi pour les mariages, en passant par l'insécurité et l'entretien des espaces verts.

En revanche M. Bernard, son rival, semble devoir se complaire dans le rôle d'un personnage fantasque, presque provocateur. « *Il faut un grain de folie dans la ville* », dit-il en rappelant comment il a fait sortir sa commune (27 000 habitants) de l'anonymat des banlieues. Lorsqu'on entre dans Oullins en venant de Lyon, on passe ainsi sous un gigantesque portique de béton, tout à côté d'un abribus en forme - toute proportion gardée - d'amphithéâtre romain... « *C'est l'arc de triomphe du maire* », plaisante M. Bernard.

Partout, Oullins se signale par des sculptures contemporaines, d'énormes fresques aux couleurs vives. Dans le cadre de « Banlieues 89 », l'architecte Roland Castro en a totalement remodelé le centre et c'est là qu'en octobre 1988 M. François Mitterrand avait choisi de prononcer un discours sur le thème de la ville. « *Banlieue, ça veut dire qu'on ne peut pas vivre autre part, et ça, c'est insupportable* », avait dit le président.

Les deux hommes se connaissent en effet depuis une quinzaine d'années. Le maire d'Oullins fait partie du petit cercle des pèlerins de Solutré. Mais du même coup le sénateur, militant socialiste de la première heure et ancien premier secrétaire de la fédération du Rhône du PS, fait déjà figure à quarante-cinq ans de vétéran de la gauche.

De son côté, M. Terrot relève les changements intervenus dans le paysage politique lyonnais en insistant sur la nécessité pour Oullins de travailler en harmonie avec la Communauté urbaine de Lyon. C'est ce qui donne une dimension un peu particulière à ce scrutin, tout à fait local : le compagnon de M. Michel Noir contre l'ami du président.

JEAN-LOUIS SAUX

Un entretien avec le délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie

« *Sans un meilleur partage, il ne peut y avoir de paix durable* », nous déclare M. Bernard Grasset

*En poste à Nouméa depuis un an et demi, M. Bernard Grasset, délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, est chargé de veiller, au nom de l'Etat, à l'application des accords de Matignon sur l'avenir du territoire. Il nous a accordé un entretien quelques semaines après que son remplacement eut été souhaité, en vain, par le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), M. Jacques Lafleur, député RPR, signataire de ces accords, qui n'avait pas apprécié certaines de ses mises en garde sur les orientations des élus locaux (*Le Monde *du 2 décembre).*

– Le jeudi 18 janvier, en présentant vos voeux aux fonctionnaires de l'Etat qui sont en poste en Nouvelle-Calédonie, vous avez éprouvé le besoin de réaffirmer que la mise en oeuvre des nouvelles institutions voulues par les accords de Matignon ne signifie pas que l'Etat, désormais, restera inerte sur le territoire. Pourquoi ce rappel ? Craignez-vous quelques « déviations » de la part de votre administration ou de la part des autres signataires des accords de Matignon ? Le rôle dévolu à l'Etat serait-il contesté ?

– Non. J'ai simplement rappelé que les accords de Matignon forment un trépied constitué du FLNKS, du RPCR et de l'Etat. Si l'un des pieds flanche, tout le monde se casse la figure. La provincialisation avance bien, je suis content des fonctionnaires et des élus qui y ont travaillé dans la plus totale transparence, mais l'Etat ne doit pas être simplement l'arbitre impartial d'un match de foot entre le FLNKS et le RPCR ; il s'agit d'une partie à trois dans un même but. Je n'ai fait, d'ailleurs, que citer ce que disait le premier ministre, le 21 août 1989 à Koné et à Nouméa : « Impartialité et rééquilibrage constituent un tout. L'Etat est, certes, arbitre, mais il n'est pas que cela : il est aussi partenaire des signataires des accords de Matignon et la logique même de ces accords consiste à mettre en oeuvre une politique égalitaire afin que la communauté mélanésienne accède aux responsabilités économiques, sociales et culturelles dont elle a été trop longtemps écartée (...). L'Etat impartial n'est pas l'Etat spectateur ; il a vocation à rester un partenaire actif de cette action de rééquilibrage et la fin de l'administration directe ne signifie pas que l'Etat, c'est-à-dire le délégué du gouvernement, se retire sous sa tente en se contentant d'observer les uns ou les autres ...» *La paix est revenue sur le territoire, il faut maintenant la remplir.*

– Vous aviez déjà insisté sur la nécessité d'un « meilleur partage » devant le congrès du territoire, au début décembre, et vos propos n'avaient pas plu à tout le monde. Craignez-vous donc que cette nécessité ne soit négligée ?

– Dans les accords de Matignon, il y a la partie écrite, *celle qui concerne la mise en place des nouvelles institutions, les contrats de plan, la formation des cadres, etc., et tout cela est en bonne voie, mais il y a aussi la partie non écrite, celle qui se résume, en effet, en un mot : le partage, sans lequel il ne peut y avoir de paix durable et de développement économique et social profitable à tous. Il y a maintenant un bon début de partage des responsabilités politiques et administratives, mais on ne passe pas du jour au lendemain à une réelle politique de partage dans le domaine économique et social et pour que cela reste dans les esprits et passe dans les moeurs il faut sans arrêt taper sur le clou.*

– Dans le secteur privé calédonien, par exemple, le partage des emplois semble être beaucoup plus lent que dans le secteur public...

– C'est vrai, mais c'est aussi plus difficile parce qu'il faut mettre en place une politique particulière de formation des personnels. L'argent ne manque pas mais il ne faut pas faire n'importe quoi. On ne peut pas dire : toi tu seras pilote dans trois mois ; toi, tu seras médecin dans six mois. Faire de la promotion mélanésienne au rabais serait le pire des colonialismes.

– On parle beaucoup de l' Opération « 400 cadres », mais elle ne concerne qu'une frange de la jeunesse calédonienne. La plupart des jeunes, qui n'ont pas toujours eu la possibilité d'acquérir un bagage scolaire minimum, surtout chez les Canaques, se sentent toujours exclus...

– Il y a un travail immense à faire, à partir de l'école maternelle et jusqu'à l'école normale. Nous *revenons, ici, au système qui existait sous la Troisième République : les enfants pourront entrer à l'école normale à partir de la classe de troisième. Le problème des adolescents dont vous parlez est très difficile. Mais, pour la première fois, nous leur avons demandé ce qu'ils voulaient, alors que jusqu'à présent on essayait de les occuper en leur disant : vous allez faire ceci, vous allez faire cela. Pour la première fois on les a interrogés et ils nous on dit : on veut des salles de réunion, des locaux pour faire du rock, on veut voir installer des terrains de foot, des terrains de volley, on veut être chez nous. C'était le même chose qu'à Lyon à l'époque du problème des Minguettes. On leur a demandé de se prendre en main et on les a aidés avec la mise en place de ces salles, l'achat de quelques appareils de musique, de filets de volley, de ballons... Nous continuons à les aider en essayant de les amener vers des structures de style commercial avec l'organisation de petits marchés, à Nouméa, dans les quartiers de Montravel, Rivière salée...*

– On a même rapporté que ces jeunes avaient fait savoir, par écrit, qu'ils souhaitaient votre maintien sur le territoire au moment où certains élus suggéraient, eux, que le temps d'en partir était peut-être venu pour vous...

– Oh ! je préfère que ce soient les jeunes qui souhaitent que je reste et les vieux qui souhaitent que je parte plutôt que le contraire...

– La réussite des accords de Matignon on implique l'existence d'un consensus à l'intérieur de l'ensemble de la société calédonienne et pas seulement au niveau des partis signataires. Ce consensus existe-t-il ?

– Ma réponse est mesurée. Le consensus est réel mais il faut sans arrêt écouter et expliquer.

– Est-ce qu'un « meilleur partage » n'implique pas, en Nouvelle-Calédonie, une réforme de la fiscalité ?

– C'est une question que tout le monde, effectivement, se pose. Je ferai des propositions au congrès du territoire. Je pense qu'il faut réduire légèrement la fiscalité indirecte, qui désavantage les catégories sociales les plus modestes, et augmenter légèrement la fiscalité directe, qui désavantage les catégories plus aisées. Je proposerai et le congrès disposera.

– Les budgets votés par le congrès du territoire et par chacune des trois provinces se chiffrent par milliards. Mais quand la vie quotidienne des populations éloignées de Nouméa commencera-t-elle vraiment à être améliorée ? Et qui peut garantir que l'effort de la communauté nationale en faveur de la Nouvelle-Calédonie ne sera pas dévoyé, comme ce fut trop souvent le cas par le passé ?

– Si l'on estime que le territoire coûte cher, il faut aussi dire qu'il coûte, en tout cas, moins cher que ces dernières années où beaucoup de crédits servaient au maintien d'importantes forces de sécurité et militaires... En ce qui concerne la vie quotidienne, les investissements dépendent maintenant des provinces. Comme disait Jean-Marie Tjibaou, il faut laisser le temps au temps mais pas trop. Les choses vont avancer. Dans cinq ans, par exemple, toutes les tribus auront le téléphone et l'eau potable.

– Finalement, l'horizon de la Nouvelle-Calédonie vous paraît-il plus dégagé ?

– Ce territoire dispose des outils et des moyens d'évoluer dans le bon sens. Si nous réussissons le pari de la formation, le pari du partage et de la dignité - un mot un peu galvaudé mais qui garde tout son sens - je crois que la Nouvelle-Calédonie ira vers une solution harmonieuse.

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT

MONTPARNASSE BIENVENÜE - VAVIN - BD DU MONTPARNASSE - EDGAR QUINET - BD EDGARD QUINET - RASPAIL - GAITÉ - LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES - RUE FROIDEVAUX - DENFERT ROCHEREAU

La maison des BIBLIOTHEQUES

61, RUE FROIDEVAUX - PARIS 14e

27 MAGASINS POUR VOUS GUIDER

NOUVEAU EN RÉGION PARISIENNE
VERSAILLES :
64 - 70, rue des Chantiers
Tél. : 39 53 66 09

ARPAJON : 13, Route Nationale 20 (200 m avant la sortie Arpajon-centre) - 64.90.05.47 - **BORDEAUX** : 10, rue Bouffard - 56.44.39.42 - **BRIVE** (Point Expo) : 30, rue Louis-Latrade - 55.74.07.32 - **CLERMONT-FERRAND** : 22, rue Georges-Clemenceau - 73.93.97.06 - **DIJON** : 100, rue Monge - 80.45.02.45 - **DRAGUIGNAN** (Point Expo) : Zac de St-Hermentaire - 94.67.33.19 - **GRENOBLE** : 59, rue Saint-Laurent - 76.42.55.75 - **LILLE** : 88, rue Esquermoise - 20.55.69.39 - **LIMOGES** : 57, rue Jules-Noriac - 55.79.15.42 - **LYON** : 9, rue de la République (métro Hôtel-de-Ville Louis-Pradel) - 78.28.38.51 - **MARSEILLE** : 109, rue Paradis (métro Estrangin) - 91.37.60.54 - **MONTPELLIER** : 8, rue Sérane (près gare) - 67.58.19.32 - **NANCY** : 8, rue St-Michel (face St-Epvre) - 83.32.84.84 - **NANTES** : 16, rue Gambetta (près rue Coulmiers) - 40.74.59.35 - **NICE** : 2, rue Offenbach - 93.88.84.55 - **PERPIGNAN** : Km3, Route de Prades - 68.55.39.92 - **POITIERS** : 42, rue du Moulin-à-Vent - 49.41.68.46 - **QUIMPER** : (Point Expo) Idées Maison - 17, av. de la Libération - 98.90.63.33 - **REIMS** : (Point Expo) Espace et Volumes - 39 bis, av. de Paris - 26.04.09.01 - **RENNES** : 18, quai Emile-Zola (près du Musée) - 99.79.56.33 - **ROUEN** : 43, rue des Charrettes - 35.71.96.22 - **SAINT-ETIENNE** : 40, rue de la Montat - 77.25.91.46 - **STRASBOURG** : 11, rue des Bouchers - 88.36.73.78 - **TOULOUSE** : 1, rue des Trois-Renards (près place St-Sernin) - 61.22.92.40 - **TOURS** : 5, rue Henri-Barbusse (près des Halles) - 47.38.63.66.

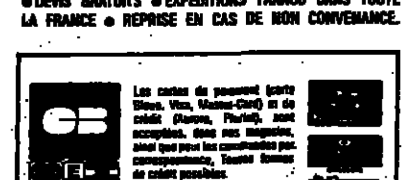
Magasins régionaux ouverts du mardi au samedi inclus.

et à PARIS
61, rue Froidevaux, 75014

Ouvert le lundi de 14 h à 19 h 30 et du mardi au samedi inclus de 9 h 30 à 19 h 30.

Métro : Denfert Rochereau - Gaîté - Edgar Quinet - Bus : 28/ 38/ 58/ 68 - RER : Denfert Rochereau - SNCF : gare Montparnasse.

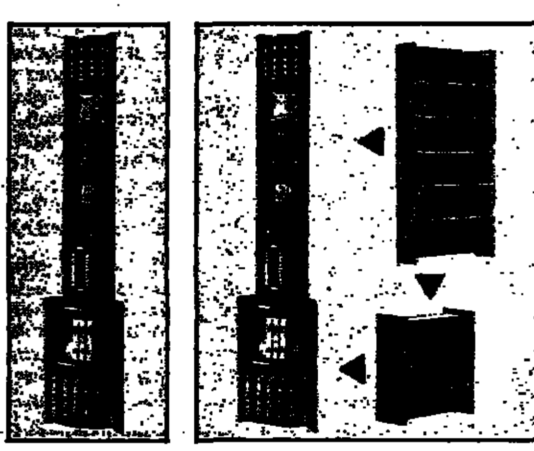
• CRÉDITS PERSONNALISÉS (après acceptation du dossier) • DEVIS GRATUITS • EXPÉDITIONS FRANCO DANS TOUTE LA FRANCE • REPRISE EN CAS DE NON CONVENANCE.



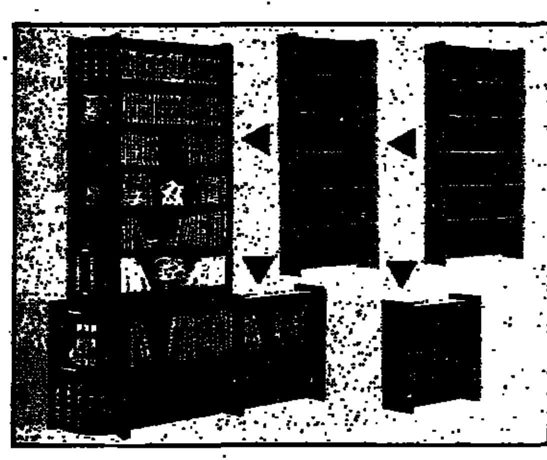
présente en permanence le plus grand choix de BIBLIOTHEQUES JUXTAPERPOSABLES®

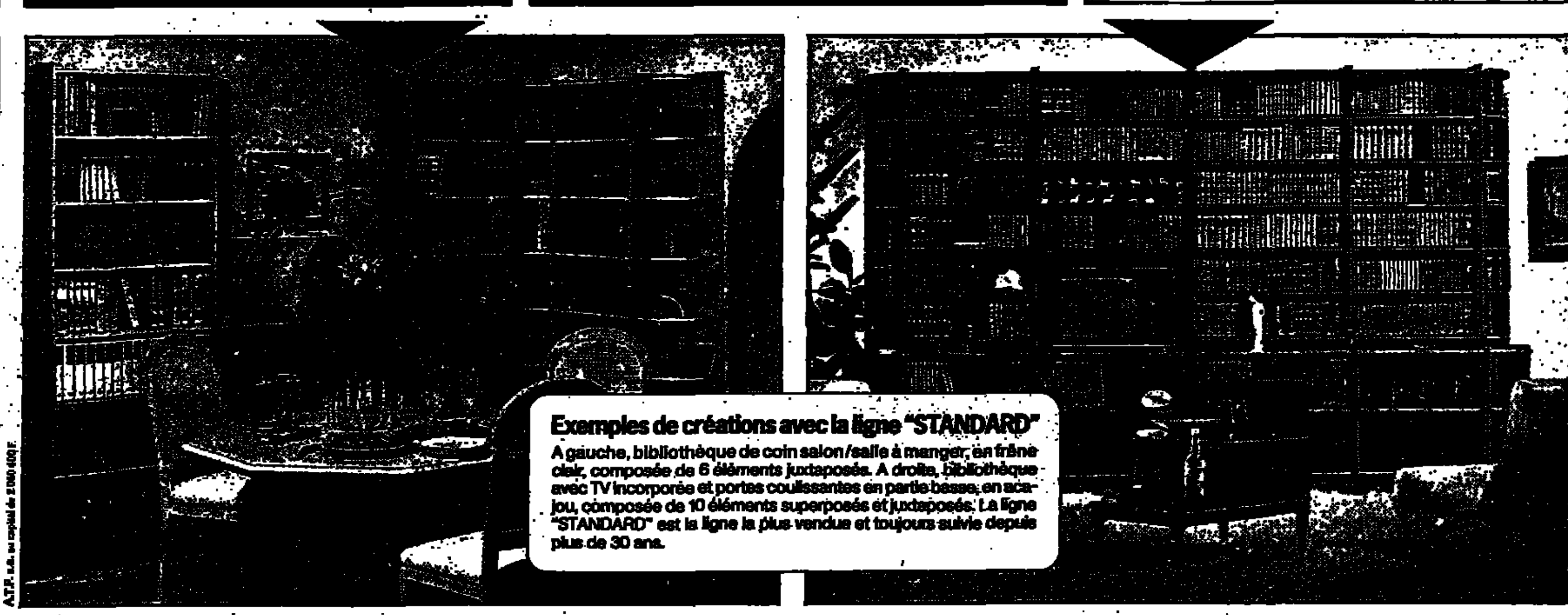
pouvant former des ensembles à la mesure de vos besoins, de votre espace, de votre budget



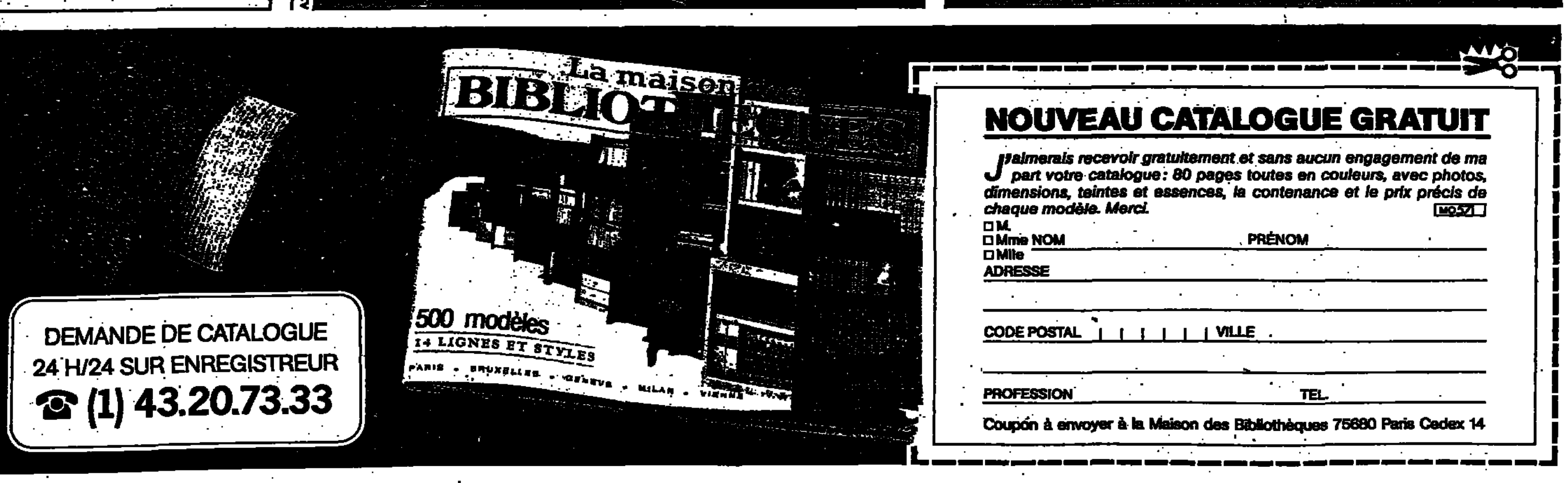


PAR SIMPLES
JUXTAPOSITION
ET
SUPERPOSITION
SANS FIXATION MURALE
DONC
AISEMENT DEMONTABLES
DEMENAGEABLES A VOLONTE
ET AGRANDISSABLES
AU FIL DU TEMPS
ET SUIVANT VOS BESOINS.





Exemples de créations avec la ligne "STANDARD"
A gauche, bibliothèque de coin salon/salle à manger, en frêne clair, composée de 6 éléments juxtaposés. A droite, bibliothèque avec TV incorporée et portes coulissantes en partie basse, en acajou, composée de 10 éléments superposés et juxtaposés. La ligne "STANDARD" est la ligne la plus vendue et toujours suivie depuis plus de 30 ans.



DEMANDE DE CATALOGUE
24 H/24 SUR ENREGISTREUR
☎ (1) 43.20.73.33

NOUVEAU CATALOGUE GRATUIT

J'aimerais recevoir gratuitement et sans aucun engagement de ma part votre catalogue : 80 pages toutes en couleurs, avec photos, dimensions, teintes et essences, la contenance et le prix précis de chaque modèle. Merci. MO571

☐ M.
☐ Mme NOM ____ PRÉNOM ____
☐ Mlle
ADRESSE ____
CODE POSTAL ____ VILLE ____
PROFESSION ____ TEL. ____

Coupon à envoyer à la Maison des Bibliothèques 75680 Paris Cedex 14

La libre prestation des services

L'ouverture du marché de l'assurance

Le marché européen de l'assurance fonctionnera en 1993 selon un régime très libéral. En tout cas, plus ouvert qu'on pouvait l'imaginer il y a à peine deux ans. Le changement radical de la position française explique en grande partie les résultats acquis ces dix-huit derniers mois.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Le conseil des ministres de la CEE a adopté au total une quinzaine de directives dans le secteur des assurances. Jusqu'à la fin des années 70, ce fut la période faste. La première réglementation européenne supprimait toute restriction aux libertés d'établissement et de prestations de services pour la réassurance. En 1973 (toutes assurances, excepté assurance-vie) et en 1979 (assurance-vie), la Communauté fixait les conditions du libre établissement. En 1972, tous les Etats membres rendaient la responsabilité civile automobile obligatoire, ce qui a permis la suppression du contrôle de la carte verte à l'intérieur de la CEE.

Ce cheminement, long, mais fructueux, fut interrompu par la crise du début des années 80. Les responsables européens avaient adopté en 1978 une directive sur la coassurance, équivalant à un début de liberté de prestation de services pour des opérations communautaires. Les gouvernements ont appliqué ce texte de manière différente, voire opposée, dans leurs droits nationaux. Face à cet imbroglio, la Commission de Bruxelles a demandé l'arbitrage de la Cour de justice des Communautés. Comme c'est souvent le cas dans la vie de la CEE, l'arrêt des juges de Luxembourg a permis de relancer le débat. Dans sa décision de décembre 1986, la Cour indiquait que la liberté de prestation de services devait être acquise.

Ce déblocage, associé au changement des mentalités des opérateurs décidés à jouer le jeu du marché unique, a donné un coup d'accélérateur aux travaux des Douze. Première conséquence : *l'adoption, en juin 1988*, d'une directive, en discussion depuis treize ans, qui établit les modalités d'application de la libre prestation de services des assurances autres que l'assurance-vie.

La nouvelle législation, qui entrera en vigueur au 1er juillet prochain, *répartit l'ensemble des* polices concernées en deux catégories. La première porte sur la couverture des grands risques (industrie, transport). *Dans cette* branche, c'est la réglementation de contrôle du pays de l'assureur qui s'appliquera. Il y a donc reconnaissance *mutuelle des législations* nationales.

Pour la deuxième catégorie, celle des risques moins importants (dénommés « risques de masse »), la directive impose le respect des conditions exigibles dans l'Etat de résidence, afin d'assurer la protection du souscripteur. En termes de marché, cette catégorie n'apparaît pas très importante.

Les compagnies devront intégrer dans leurs tarifs les contraintes des lois du pays où le produit est vendu. L'exemple le plus parlant est celui *de la responsabilité civile* automobile. C'est en France que la couverture de ce risque est la plus chère, parce que le piéton ou le cycliste y sont mieux protégés que l'automobiliste. Encore que certains experts font valoir que soixante millions d'Européens sont des frontaliers et que, de ce fait, ils constituent un marché potentiel pour les entreprises des Etats limitrophes.

Le dossier le plus important

Le dossier le plus important a *abouti à la fin de 1989*. Le 21 décembre, les Douze sont parvenus à un accord qui institue un régime très libéral pour l'assurance-vie. Les Allemands, malgré leur volonté de conserver leur domination sur le marché national, ont finalement accepté le compromis *de la présidence française*. De son côté, la France (consciente de l'irréversibilité du mouvement ou soucieuse d'obtenir un succès ?) avait rejoint depuis des mois le camp des libéraux, composé des Britanniques et des Néerlandais.

La directive, applicable à compter du 1er janvier 1993, permettra de s'assurer auprès d'une compagnie établie dans un autre Etat, *tout en bénéficiant des conditions* de protection du pays de résidence. Mieux encore : deux ans plus tard, cela sera valable pour les assu*rances de groupes*. La RFA a même accepté qu'au 1er janvier 1996 les courtiers puissent proposer des polices de sociétés qui ne *sont pas installées sur le territoire* du démarchage.

En réalité, il est difficile d'apprécier, et les responsables européens *ne se risquent pas à formuler* des pronostics, de quelle manière le marché sera affecté par la nouvelle législation. Nombre d'experts bruxellois font observer que les Français et les Allemands surtout sont au cœur des opérations de rachat ou de prises de participation, afin d'occuper le terrain chez les partenaires de la CEE.

Un expert britannique remarque, alors que l'on disait que l'ouverture du marché des assu*rances était surtout destinée à* répondre aux demandes du Royaume-Uni, que les plus dynamiques ne sont pas pour l'instant ceux que l'on croyait. « *Vous savez*, explique-t-il, presque résigné, *les Anglais n'ont jamais été vraiment agressifs sur le continent, leur horizon restant encore le Commonwealth.* »

Sans compter que les directives communautaires, l'expérience le prouve, sont souvent mal transposées ou transposées avec retard dans les législations nationales. En outre, il existe toujours la possibilité d'obtenir des dérogations aux règles des Douze sur les ententes. Ainsi, le 10 janvier, la Commission a autorisé une convention entre assureurs en *Italie sur les risques* incendie dans les entreprises industrielles. Bruxelles a toutefois demandé à remplacer l'obligation *d'appliquer les tarifs et les condi*tions contenues dans les contrats par... une simple « *recommandation* ». C'est sans doute pour éviter *d'être submergé par les demandes* d'exemptions que l'exécutif communautaire a proposé aux Douze, en décembre 1989, de dresser la *liste des risques qui pourraient* bénéficier de dérogations sous certaines conditions (nucléaire, pollution, transport, etc.).

MARCEL SCOTTO

Le projet de fondation européenne pour la formation professionnelle

Ajuster l'offre occidentale à la demande des pays de l'Est

La Communauté financera la création d'une fondation européenne pour la formation professionnelle dans les pays de l'Est, ainsi qu'un programme d'échanges de jeunes au profit de la Pologne et de la Hongrie. C'est ce que la Commission européenne s'apprête à proposer aux Douze.

BRUXELLES
de notre correspondant

Les besoins en formation des pays de l'Est sont immenses. C'est pourquoi la Commission préconise l'établissement d'une *fondation spécifique, différente* du CEDEFOP – le Centre européen de formation professionnelle – dont le siège est à Berlin et qui réunit des représentants de la Commission, des Etats membres, ainsi que des partenaires sociaux.

La nouvelle fondation, qui devrait être dotée d'une structure légère *(une dizaine de personnes)*, aura cependant recours, tant à l'expertise qu'à l'infrastructure du CEDEFOP et, pour cette raison, s'installera, selon toute probabilité, à Berlin. Elle fonctionnera, dans une première phase, au profit de la Pologne et de la Hongrie, mais elle pourra s'ouvrir ensuite à d'autres pays de l'Est. La Commission espère qu'elle deviendra opérationnelle dès le 1er janvier 1991 et évalue ses besoins budgétaires, pour la première année, à *environ 6 millions* d'écus, soit 42 millions de francs.

Dans l'esprit de Mme Vasso Papandréou, le commissaire chargé de la politique d'éducation, la fondation aurait principalement un rôle de coordination : elle aiderait les pays de l'Est à évaluer leurs besoins, transmettrait *leurs demandes* aux centres de formation et aux universités de la CEE, recevrait les offres de ceux-ci. Il est entendu cependant que la fondation pourrait organiser et mettre en œuvre ses propres programmes de formation.

Le programme d'échanges de jeunes, d'abord ouvert à la Pologne et à la Hongrie, mais qui, lui aussi, pourra être étendu à d'autres pays de l'Est intéressés, a déjà un nom : TEMPUS, pour Trans European Mobility Scheme for University Studies. Il s'inspire des programmes communautaires conçus pour favoriser la mobilité *des étudiants et des enseignants*, tels ERASMUS, COMMETT ou LINGUA... Le programme permettra, en particulier, de financer *des séjours d'étudiants ainsi que* d'enseignants des pays de l'Est dans des universités des Douze, ou encore des stages *dans* des entreprises communautaires.

Un certain nombre de disciplines ont été reconnues prioritaires, telles la gestion d'entreprise, les sciences appliquées, les langues modernes (la Pologne dispose de douze mille professeurs de russe mais manque dramatiquement de cadres parlant anglais, allemand ou français !), l'agronomie. Une assistance technique pourrait être accordée aux universités polonaises et hongroises, afin qu'elles adaptent leurs programmes à l'évolution politique et, surtout, économique en cours dans ces deux pays.

Mme Papandréou espère que TEMPUS pourra fonctionner dès la rentrée universitaire de l'automne prochain. Le budget pour la première année 1990-1991 se situerait aux environs de 20 milliards d'écus, soit 140 millions de francs.

PHILIPPE LEMAITRE

La sécurité, priorité de M. Christian Blanc, PDG de la RATP

La reconquête du métro parisien

L'opération-sécurité du métro parisien est engagée. Une opération qui va conjuguer des mesures inédites de prévention à des formes plus classiques de répression. Le président de la RATP, M. Christian Blanc, a placé cette politique de sécurité en tête de ses priorités.

Lancé le 30 juin 1989, son plan d'action vient d'entrer dans la phase « opérationnelle », après un semestre consacré à sa préparation. Le PDG s'est fixé un impératif : maîtriser d'ici au 30 décembre la délinquance et assurer la tranquillité des 6 millions de voyageurs quotidiens.

Sans bruit, le commando s'engouffre dans les couloirs de la station Nation. Dix hommes en tenue de combat et cagoule noire, des armes de poing bringuebalant à la ceinture. A 2 heures du matin, des agents de la RATP les repèrent. Appelés à la rescousse, des policiers du commissariat du douzième arrondissement interpellent les « gros bras » en douceur.

L'enquête de police révélera qu'ils étaient en mission pour le compte d'une société parisienne de gardiennage, la CIREC. L'équipe comprend deux policiers de Seine-Saint-Denis, un cadre de la RATP, et le directeur de la CIREC, M. Hubert Lelouch. Surprise : ce dernier affirme que l'opération a été effectuée pour le compte de la Régie.

Des preuves ? M. Lelouch exhibe un *« bon de commande »* à en-tête de la RATP. C'est ainsi que la direction de la Régie a appris qu'un de ses services a – sans l'en informer – couvert une trouble opération *« anti-taggers »* (1). La mission spéciale a même été facturée : 43 289 F, TVA comprise. Le patron de la Régie, M. Blanc, est furieux. Une enquête interne est diligentée, des coupables seront trouvés. Mais l'affaire tombe vraiment mal.

Quelques jours plus tôt, la RATP annonçait avec éclat le premier élément de son plan de sécurité : le GIPR était né. Les membres de ce Groupe d'intervention et de protection des réseaux sont triés sur le volet : la taille (1,80 m minimum), une pratique des arts martiaux ou une qualification de maître-chien, une bonne instruction générale. Leur panoplie – menottes, bombe d'autodéfense, bâton japonais *(tonfa)* – vise un effet dissuasif. La direction le répète, sur tous les tons : ces anciens militaires, ces champions de karaté, ne sont pas là pour la répression.

Les « indésirables »

Le GIPR serait-il une riposte à la campagne médiatique des Guardian Angels ? En août 1989, leur mannequin-vedette, Lisa Sliwa, assurait que ces justiciers du métro new-yorkais s'en venaient pacifier l'*underground* parisien. On ne les a plus revus sous le ciel de faïence du métropolitain, tandis que leur tentative avortée accélérait le mouvement de réforme voulu par M. Blanc. D'autant plus qu'à la même époque les agents de la RATP multiplient les « débrayages » pour protester contre les agressions. Dès le début janvier, une quinzaine d'agents du GIPR ont commencé à patrouiller. Au 1er mars, ils seront une quarantaine. En septembre 1990, le groupe comptera cent-vingt-sept éléments.

« Ligne par ligne, nous allons procéder à la reconquête de notre territoire. » La phrase est quasiment brevetée par la cellule « sécurité » dont s'est entouré le PDG de la Régie *(lire d'autre part)*. Récemment créé, le Comité de prévention et sécurité a pour mission de réfléchir sur cette *« reconquête »*. Il groupe des élus locaux, des policiers, des travailleurs sociaux, des responsables de la RATP. Aux mesures classiques – concours pour lycéens, opérations anti-été chaud, etc. – se sont ajoutées des propositions plus originales, aussitôt adoptées par M. Blanc.

A la RATP, on les appelle *« les indésirables »*. Gare aux vandales, aux sans-abri, aux musiciens, aux vendeurs à la sauvette ! Ils sont les premiers visés. Que vont devenir, par exemple, les deux cent trente sans-abri qui ont élu domicile sur la ligne 4 (Porte d'Orléans-Porte de Clignancourt) ? Le règlement sera appliqué à la lettre : un ticket de métro ne permet pas de séjourner plus de deux heures sur le réseau. Il faudra trouver d'autres toits ; l'Etat, les mairies et des associations caritatives ont été sollicitées. En attendant, des « points-information » seront mis en place ; la Croix-Rouge ou l'Armée du salut y donneront aux intéressés des renseignements à caractère social (RMI, allocations).

Vrais et faux policiers

« Les barbouilleurs seront les payeurs », prévient le commissaire d'Andréa, président du comité. Les *taggers* et les vandales coûtent chaque année environ 35 millions de francs à la RATP. Jusqu'à présent, on hésitait pourtant à engager une action contre les mineurs pris une bombe de peinture à la main, ou à demander des milliers de francs à leurs familles. Désormais, les artistes-barbouilleurs pourront être condamnés à une peine de substitution (TIG) ; si le juge est d'accord, un « contrat-nettoyage » sera négocié. Les dépôts de nuit, dont les rames au repos offrent des objectifs faciles aux *taggers*, seront dorénavant gardés par des maîtres-chiens. Quant aux quelque trois cents musiciens des sous-sols, leur partition sera aussi difficile à jouer.

Dans les rames, sur les quais et dans les couloirs, les contraventions vont pleuvoir. Toutefois, une soixantaine d'emplacements *seraient réservés aux artistes* dûment autorisés par la Régie.

Avec ses 367 stations, ses 200 kilomètres de couloirs et ses 400 salles d'échanges, le métro est un casse-tête pour les services de sécurité. Dans cette chambre d'écho, le moindre incident prend des proportions inconnues en surface. Que faire ? *« Je crois que les forces de sécurité en présence à Paris peuvent permettre de maîtriser la situation pour peu qu'elles soient coordonnées »*, a répondu M. Blanc, lors d'un récent colloque de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI). Tout le problème, justement, est que les forces de sécurité en question ont surtout brillé par leur manque de coordination. Et que certains de leurs membres sortent volontiers des missions qui leur sont assignées.

Les 300 agents de la Surveillance générale (SG) de la Régie devraient ainsi se borner à sanctionner les infractions (fraudes, dégradations). Mais certains de ces fonctionnaires assermentés, habillés en civil et dissimulant une arme à feu sous leur blouson, aiment à jouer aux « cow-boys ». Un rapport du Syndicat général de la police (SGP-FASP) s'en prend à cette *« police parallèle »*. Quand les agents en civil de la Régie interviennent en criant *« Police ! »*, une confusion s'établit dans l'esprit des usagers : qui sont les « vrais » policiers ?

En octobre 1987, station Réaumur, un brigadier-chef est accusé d'avoir frappé des Antillais ; à tort, assure-t-il, car les coups auraient été portés par des agents de la SG. En mai 1988, des policiers du SPSM (la brigade spécialisée de la préfecture de police) sont appelés pour prendre en charge *« un vendeur de drogue »* que des agents de la RATP ont interpellé et enfermé dans leur local. Les policiers s'effraient de l'amateurisme des agents de la SG : le pseudo-suspect n'est porteur d'aucun stupéfiant. A partir de mars, la RATP va tenter d'en finir avec de tels errements : les agents de la SG devront porter un uniforme distinctif et une formation à la prévention leur sera dispensée.

Depuis sa création en 1976, le SPSM s'est quant à lui illustré dans le tout-répressif. Des systèmes de primes, de barèmes et de coefficients y ont été mis en place pour récompenser les policiers qui *« font du chiffre »*, c'est-à-dire qui accumulent les interpellations de suspects. Des incidents de police en *ont résulté. Et le SPSM était fortement représenté* au sein de la manifestation « anti-Badinter », le 3 juin 1983, sous les fenêtres du ministère de la justice.

« Rambo » du GIPR

Dans ce contexte, les « Rambo » du GIPR devront jouer serré. Une solide formation paraît indispensable pour éviter les chausse-trappes. Or celle des hommes du GIPR ne dure que deux mois ; des rudiments de droit leur sont cependant dispensés. Et ces agents contractuels de la Régie sont soumis à une période d'essai. Leur première année d'activité est une année de probation ; ils ne seront titularisés que s'ils donnent satisfaction. La RATP juge en tout cas leur présence indispensable : tout à fait disponibles, ils sont autorisés à sortir des murs de Paris (à la différence des policiers de la capitale) ; en outre, travailler le week-end, les jours fériés ou le soir ne leur fait pas peur. Une souplesse d'utilisation qui permet de s'adapter aux aléas de la carte de la criminalité.

Une dernière idée a été avancée par M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) : pourquoi les policiers parisiens ne porteraient-ils pas leur uniforme dans les transports en commun, entre leur domicile et leur bureau ? 65 % des policiers parisiens passent, en effet, trois heures par jour sur le réseau RATP. Ils seront sondés pour savoir si, en échange d'une prime, ils se porteraient volontaires pour réactiver la classique peur de l'uniforme.

Le plan de « reconquête » du métro est donc entré en action. La ligne 4 a servi de secteur-cobaye. Au petit matin, ses huit cent cinquante mille voyageurs quotidiens ont pu remarquer que chaque station est impeccable : les équipes de nettoyage s'échinent toute la nuit. Les patrouilles de sécurité ont été renforcées sur cette même ligne 4. Une à une, les autres lignes vont connaître un sort identique. Le prochain tour concernera la ligne 9, Pont de Sèvres-Mairie de Montreuil, dès le 1er février.

ERICH INCIYAN

(1) Forcenés de la bombe de peinture, les *« taggers »* apposent leur signature *(tag)* sur les murs et les wagons, en première classe de préférence.

L'« observation chirurgicale » des experts policiers et militaires

Une équipe de « têtes chercheuses » s'affaire depuis quelques mois dans l'entourage immédiat de M. Christian Blanc. Le PDG de la RATP, dont les convictions socialistes et le goût pour l'innovation sont connus, entend ainsi mettre en œuvre une politique globale de sécurité. Le noyau de spécialistes qu'il a constitué allie des compétences à *la fois policières et... militaires.*

Le plus secret des experts de M. Blanc est un colonel de l'armée française. Défense d'en dire plus : cet homme de l'ombre tient beaucoup à l'anonymat. Son bureau est situé au dernier étage d'un immeuble discret, mis à disposition de la cellule Sécurité par la RATP. Le regard de l'ancien officier ne cesse de se poser sur un plan de métro, dans un coin de la pièce ; il paraît y deviner des mauvais coups en train de se préparer. Sa méthode de travail est, par lui, baptisée l'*« observation chirurgicale »*. Elle consiste à s'immerger dans le métro pendant des journées entières, questionner les usagers et, surtout, repérer les tactiques des malandrins. Le tableau brossé est précis et haut en couleur. Les numéros des téléphones internes à la régie sont connus des « voyous », qui communiquent ainsi d'une station à une autre. Avec un billet de 100 F, les délinquants s'achètent des complicités. Tels musiciens préviennent ainsi les *dealers* de l'arrivée des policiers en jouant un air convenu d'avance.

Des physionomistes

Tous les musiciens ne sont pas des « délinquants », assure l'officier, lui-même musicologue. Il suffira de séparer le bon grain de l'ivraie.

Le militaire conseille au journaliste de traîner à 16 heures devant la recette de tel terminus de banlieue d'où, réglée comme horloge, part la vadrouille quotidienne d'un « rasta » trafiquant de drogue. Il est recommandé d'y aller *« accompagné d'un enfant, pour ne pas attirer l'attention »*. Les bandes délinquantes disposent en effet de physionomistes qui guettent les badauds trop curieux et qui ont en mémoire les visages des représentants de l'ordre officiant dans le métro. Aux alentours des commissariats de police judiciaire, des guetteurs surveillent les allées et venues des officiers de PJ dont la présence est indispensable lors d'une opération coup de poing...

Dans l'équipe des hommes du président, le commissaire Gérard d'Andréa est plus spécialement chargé de la prévention. Un dossier que ce policier connaît bien pour avoir mené des actions de lutte contre la délinquance juvénile dans le nord de la France, et pour s'en être occupé à la direction centrale des polices urbaines du ministère de l'intérieur. Aussi le commissaire anime-t-il le Comité de prévention et de sécurité de la RATP, mis en place en décembre dernier. Il reçoit à ce titre de nombreux courriers de correspondants qui lui proposent des dispositifs délirants : poser des chevaux de frise aux entrées, inonder les couloirs, ou encore répandre des gaz toxiques !...

Un conseiller célèbre

L'équipe des « têtes chercheuses » est complétée par un contrôleur général de la police, M. Jean Deubel, chargé d'une lourde tâche : coordonner l'action des différents services qui œuvrent pour la sécurité du métro. La mise en action des techniques de sécurité repose sur un inspecteur général de la régie, « pur produit RATP », M. Alain Letourneur. Enfin, le « consultant » d'une société privée, spécialisée dans les systèmes de surveillance audiovisuelle et électronique, effectue une mission à la régie.

Ce conseiller de la présidence est célèbre : il s'agit de l'ancien chef du GIGN (Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale), le commandant Philippe Legorjus. Coïncidence, le chef d'escadron et l'actuel patron de la RATP ont été, chacun pour sa part, deux acteurs importants du destin de la Nouvelle-Calédonie. En mai 1988, Philippe Legorjus avait tenté de négocier une issue pacifique à la prise d'otages de la grotte d'Ouvéa, où des militants canaques détenaient plusieurs gendarmes. L'échec de la négociation avait entraîné l'attaque de la grotte et s'était soldé par la mort de vingt et une personnes. Immédiatement après, c'est le préfet Christian Blanc qui était nommé à la tête de la « mission du dialogue » chargée de calmer les armes et les esprits en Nouvelle-Calédonie.

A la RATP, aujourd'hui, le patron de la régie et l'officier de gendarmerie doivent réussir ce subtil dosage de prévention et de répression qui fait une vraie politique de sécurité.

E. In.

Le procès de l'affaire Oussekine aux assises de Paris

Le pavé et la matraque

Accusé de *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*, le brigadier-chef Jean Schmitt, cinquante-six ans, conserve devant la cour d'assises de Paris l'attitude qu'il a adoptée dès le début de l'information judiciaire ouverte après la mort de Malik Oussekine, cet étudiant de vingt-deux ans décédé le 6 décembre 1986 après avoir été roué de coups par des policiers. Si son co-accusé, le gardien de la paix Christophe Garcia, vingt-six ans, admet avoir porté quelques coups, le brigadier-chef nie toute violence en affirmant ne pas avoir pénétré dans le hall du 20, rue Monsieur-le-Prince, où le jeune homme s'était réfugié pour tenter d'échapper au peloton voltigeur motocycliste (PVM).

Sur un ton moins calme que lorsqu'il parlait des escortes présidentielles, Jean Schmitt a décrit, mardi 23 janvier, l'itinéraire suivi par le PVM à la fin des manifestations contre la « loi Devaquet » qui ont secoué le Quartier latin le 6 décembre 1986. Il a indiqué la progression de son unité que les jurés ont pu suivre sur un écran où le plan du quartier était projeté. Il a expliqué comment, parvenu dans la rue Racine, il a reçu un pavé en pleine poitrine qui l'a fait tomber de sa moto. *« J'ai ressenti une forte douleur et je suis tombé lourdement »*, a commenté le gradé.

Mᵉ Georges Kiejman, conseil de la famille Oussekine, se montre-t-il trop pointilleux aux yeux de Mᵉ Henri-René Garaud, avocat de la défense, sur les circonstances de cette chute ? Ou l'effet était-il préparé d'avance ? Quoi qu'il en soit, l'avocat du brigadier a plongé la main dans ses dossiers et, dans un bruit sec, posé un pavé sur la table : *« Un pavé, ça pèse 1,850 kilo !* hurle Mᵉ Garaud. *Ça fait mal quand on le reçoit ! Le pavé ramassé par un collègue de Schmitt, c'est celui-là. »* Alors que l'avocat savoure l'impact produit sur les jurés, Mme Dominique Commaret, avocat général, se lève timidement : *« Quelle est la valeur de ce pavé ? C'est celui-ci ou ... celui là ? »* murmure le magistrat en posant brutalement sur son bureau un bloc de granit en tous points similaire à celui de Mᵉ Garaud.

Mais un pavé est un pavé. Aussi, même s'il ne s'agit pas forcément de celui qui a blessé Schmitt, le président Jean Ferré saisit celui de l'avocat et le fait placer parmi les pièces à conviction. Quant au pavé de l'accusation, il sera restitué au directeur de la voirie avec les excuses du parquet général. Mme Commaret l'a promis.

Le flou des instructions

Assommé, groggy, Schmitt affirme avoir vu des policiers entrer au 20, rue Monsieur-le-Prince alors que lui-même restait devant la porte. *« Quand tout le monde est sorti, j'ai eu un nouveau malaise, je me suis dit : « Je vais crever », mon cœur s'est arrêté de battre et je me suis écroulé sur une voiture. »* Aussitôt, le président Ferré précise : *« A une dizaine de mètres de là, quelqu'un était vraiment en train de mourir... »*

Schmitt ne s'explique pas pourquoi son pistolet a été retrouvé par un de ses collègues à l'intérieur du hall où Malik a été frappé et il est formel ou presque car il déclare très précisément : *« A mon avis, je ne suis pas entré. »* Devant l'inspection générale des services (IGS), il avait été encore plus vague mais, lorsque le président rappelle qu'il a donné différentes versions des faits, le policier a une réponse étonnante puisqu'il prétend avoir subi *« des contraintes psychologiques »*.

La hiérarchie n'est pas venue au secours du brigadier-chef lorsque les méthodes de maintien de l'ordre du PVM ont été évoquées. M. Robert Bonnet, sous-directeur à la préfecture de police, responsable du district comprenant le Quartier latin à l'époque des faits, est catégorique : *« On ne tape pas sur une personne. Si on la prend sur le fait, on doit l'interpeller. »* Le bâton de défense, *« c'est fait pour se défendre »*, on ne peut s'en servir qu'en légitime défense et *« en aucun cas »* on ne peut poursuivre quelqu'un dans le hall d'un immeuble : *« Il faut une réquisition écrite du propriétaire. »* Il reste que les instructions données à la radio sont plus floues : les messages demandaient aux PVM de *« disperser pas trop énergiquement »*, *« doucement »* ou même *« gentiment »*.

Pourtant, Mᵉ Didier Rampazzo, défenseur de Garcia, se demande ce que veut dire le message où l'on demande aux PVM de disperser *« énergiquement »*. Il n'obtient pas de réponse claire et le commissaire Duruisseau, chef de la brigade motocycliste, responsable des PVM, tiendra le même langage que le sous-directeur, qui parle comme un code pénal. Cela fait sourire Garcia qui murmure : *« C'est pas si simple... »* Il est vrai qu'une certaine ambiguïté semblait être entretenue puisque ni le commissaire ni le sous-directeur n'ont indiqué que l'on précisait clairement avant chaque départ qu'il est interdit de frapper. *« Si on nous donne une matraque, c'est pour matraquer »*, observe le brigadier Schmitt.

Réceptionniste dans un hôtel, Djamel, d'origine tunisienne, a assisté à une scène dans cette même rue Monsieur-le-Prince, le soir du 6 décembre : un homme était maintenu par deux policiers pendant qu'un troisième lui donnait des coups de pieds dans le ventre. Trois ans après, il témoigne avec prudence mais sa voix trahit son émotion et, lorsque le président Ferré s'en inquiète, il lui répond : *« Je ne pensais pas que ça puisse se passer en France. »*

MAURICE PEYROT

Dix ans de réclusion pour le meurtrier d'un Algérien

« C'est comme ça qu'on traite les bougnoules »

A l'issue d'un procès qui s'est déroulé à Chambéry les 22 et 23 janvier, la cour d'assises de la Savoie, présidée par M. Dominique Dufin, a condamné Claude Peronnier, quarante ans, mécanicien, à dix années de réclusion criminelle pour le meurtre, le 8 janvier 1988, à Albertville, de Bougherra Fetici, un maçon algérien âgé de quarante-sept ans. Mᵉ. Michel Lévy, avocat général, avait requis une peine de quinze ans de réclusion.

CHAMBÉRY

de notre correspondant

« C'est comme ça qu'on traite les bougnoules. » Les quatre jeunes gens qui, ce soir du 8 janvier 1988 vers 21 h 30, attendaient le car devant la gare se souviennent très bien des mots prononcés par Claude Peronnier. L'instant d'avant, ils l'avaient vu tirer avec sa carabine, à bout portant, sur Bougherra Fetici, *« une première fois pour le toucher et la deuxième, juste après, comme pour l'achever »*. *« Il est passé tranquillement devant nous avant de s'enfuir à pied. »* Enoncé à quatre reprises, ce témoignage s'est avéré accablant pour l'accusé. Plus encore que les propos tenus dans le bar Le Terminus, où démarra la dispute entre les deux hommes.

Dès son entrée dans ce café, Claude Peronnier s'était étonné de la présence de consommateurs maghrébins. M. Fetici l'avait sommé de s'expliquer au cours d'une brève et confuse altercation qui se poursuivit sur le parking. Se saisissant alors d'une carabine posée sur le siège arrière de sa voiture, le meurtrier fit feu à sept reprises.

« Je ne suis pas raciste », n'a cessé de répéter l'accusé au cours des débats. *« J'ai tiré pour me défendre. Je ne voulais pas le tuer mais lui faire peur. J'ai cru qu'il avait un couteau. »* L'excuse de provocation dans une « querelle » qui a mal tourné a bien été invoquée par son défenseur, Mᵉ Max Joly. Elle n'a pas joué en faveur du « Légionnaire », comme on le surnommait à Grignon (Savoie), son village.

Nostalgie

Longtemps après, il avait conservé une certaine nostalgie d'un bref passage dans ce corps d'armée, comme de son service militaire dans un régiment de parachutistes qu'il a rapidement quitté à la suite d'un accident. *« L'armée et l'uniforme représentent chez lui la recherche d'une identité virile pour compenser un important complexe d'infériorité »*, devait indiquer M. Jean-Paul Chabannes, psychiatre, pour définir cet homme de petite taille, un peu rond, présenté comme un travailleur consciencieux et un bon camarade, qui n'a cessé toutefois d'accumuler les échecs dans ses vies professionnelle et conjugale.

Des composantes du racisme et de ses expressions, il fut longuement question dans les plaidoiries des avocats représentant les associations constituées en partie civile : le MRAP, la LICRA et le Comité de solidarité avec les travailleurs immigrés de Savoie.

En l'occurrence, le délit d'« injures et propos racistes », disjoint dans l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation, avait déjà valu à l'accusé une condamnation de trois mois de prison avec sursis et 3 000 F de dommages et intérêts, prononcée par le tribunal de grande instance d'Albertville et confirmée par la cour d'appel de Chambéry le 30 novembre dernier.

« Les associations ont déjà eu leur procès et obtenu réparation », avait affirmé Mᵉ Joly dès l'ouverture pour contester leur présence à l'audience. En se donnant le temps des débats pour statuer, en fonction des nouvelles dispositions de la loi du 3 janvier 1985, la cour a finalement reconnu légitime la demande de ces associations en accordant à chacune 1 000 F de dommages et intérêts supplémentaires. Une manière également de confirmer l'accusation sur les mobiles du crime.

MICHEL DELBERGHE

□ **Attentats contre les foyers Sonacotra et le journal *Globe* : trois policiers inculpés et écroués.** – Philippe Caplain, Daniel Lenoir et Patrick Reynes, trois policiers adhérents du syndicat FPIP (Fédération professionnelle indépendante de la police), ont été inculpés d'association de malfaiteurs par M. Jean-Pierre Murciano, juge d'instruction à Grasse, mardi 23 janvier. Les trois inculpés ont été écroués à la maison d'arrêt de Nice. Un quatrième policier, Daniel Sirizzotti, devait être déféré, mercredi matin, devant le magistrat instructeur chargé du dossier des attentats racistes de la Côte d'Azur, dont l'attentat contre le foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer (un mort et douze blessés), le 19 décembre 1988.

Les quatre policiers avaient été interpellés le 16 janvier dans le cadre de l'enquête sur l'attentat contre le journal *Globe* (*le Monde* du 18 janvier). Le ministre de l'intérieur a décidé, le 22 janvier, de suspendre de leurs fonctions les quatre hommes.

EN BREF

□ **Inculpation d'un mineur pour le meurtre de David Sirou.** – Un mineur a été inculpé d'homicide involontaire pour le meurtre, le 27 juin 1989, de David Sirou, un garçon de treize ans tué d'une balle en pleine tête chez son père, ferrailleur à Champ-sur-Drac (Isère) (*le Monde* du 30 juin 1989). Ce mineur, qui pourrait comparaître devant le tribunal pour enfants, a été laissé en liberté. David Sirou avait été tué par une balle tirée d'une haie, à 20 mètres de la victime, et son père, Robert Sirou, avait alors affirmé que des hommes habillés en chasseur, avaient tiré. Ces affirmations n'avaient jamais pu être vérifiées.

Le ferrailleur, qui avait été interné dans un hôpital psychiatrique sur la demande du maire de Champ-sur-Drac, a aujourd'hui quitté la région grenobloise. Son fils Etienne, quatorze ans, qui avait reconnu être l'auteur des menaces téléphoniques qui, recevait son père, a été confié à un éducateur.

□ **Arrestation des quatre évadés du commissariat des Mureaux.** – Laurent Mendy, son cousin Philippe et les frères Antonio et Daniel Martins, qui s'étaient évadés le 15 décembre du commissariat des Mureaux, ont été arrêtés mardi 23 janvier à Paris. Après leur évasion, les quatre malfaiteurs avaient été interpellés à Amsterdam le 23 décembre et remis en liberté par la police néerlandaise, sans que les autorités françaises soient alertées (*le Monde* du 20 janvier).

□ **Deux membres présumés d'ETA-militaire inculpés et écroués à Paris.** – Deux Basques de nationalité espagnole, Jose-Maria Alvasoro Artola, cinquante-neuf ans, et Miren Edurne Equilegor Zapirin, vingt-neuf ans, ont été inculpés d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, lundi 22 janvier, par le juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière. Tous deux ont été écroués. Ils avaient été interpellés, jeudi 18 janvier, en compagnie de trois autres Basques espagnols par les gendarmes de Saint-Jean-de-Luz au cours d'une perquisition effectuée à Ciboure (Pyrénées-Atlantiques). Les gendarmes avaient découvert des faux papiers d'identité français et espagnols, des documents sur l'ETA-militaire, des balles en petite quantité, ainsi que des réveils pouvant servir à la fabrication d'engins explosifs

France-Loisirs fait appel de sa condamnation pour abus de position dominante

Bataille juridique sur le « deuxième marché » du livre

France-Loisirs, premier club français de vente de livres par correspondance, a décidé de faire appel de la décision du Conseil de la concurrence le condamnant à une amende de 20 millions de francs pour abus de position dominante (*le Monde* du 5 décembre 1989).

C'est M. Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, qui avait, par une lettre du 12 avril 1988, attiré l'attention du Conseil de la concurrence sur les pratiques de France-Loisirs. A cette époque, Hachette venait de lancer sur le marché Succès du livre. Il s'agissait, pour le numéro un de l'édition française, d'affronter son principal concurrent, le groupe de la Cité, sur son territoire le plus riche, le marché des ouvrages du type club.

Le groupe de la Cité détient à parité avec le géant allemand de la communication Bertelamann, la moitié de France-Loisirs (4 300 000 adhérents, 1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires hors taxe, 8 % de la totalité des livres vendus en France). Succès du livre s'appuyait essentiellement sur les éditeurs du groupe Hachette et proposait chez les libraires adhérents au club des ouvrages cartonnés à un prix inférieur d'environ 30 % à l'édition ordinaire – neuf mois après leur publication, – ce que permet la « loi Lang » pour les clubs.

Réagissant à cette attaque, les responsables de France-Loisirs introduisent alors dans certains de leurs contrats de nouvelles clauses d'exclusivité : *« L'éditeur garantit qu'aucune édition en livre de poche ne sera autorisée pendant une période de douze mois à partir du premier jour de l'inscription au catalogue France-Loisirs »*. L'éditeur, pour la même période, s'engage à n'autoriser *« aucune édition susceptible, soit par sa présentation, soit par son prix, de faire concurrence à l'édition France-Loisirs »*. Enfin, l'éditeur s'engage à refuser *« toute demande de solde ou d'offre publicitaire de bienvenue émanant d'un autre club ou d'une édition concurrente »*.

Ce sont ces dispositions qui ont été lourdement condamnées par le Conseil de la concurrence, même si, depuis l'intervention de M. Balladur, Hachette s'est finalement désengagé de Succès du livre au bénéfice d'un soldeur. La menace d'Hachette a disparu ; les clauses sont restées.

Longuement motivée, la décision *du Conseil n'est pas seulement* remarquable par la sanction infligée au club de livres – qui n'encourait qu'une amende maximale de *500 000 F s'il avait choisi* la procédure simplifiée plutôt qu'une instruction détaillée du dossier. Elle définit aussi une philosophie de la concurrence assez différente de celle qui inspirait la « loi Lang » sur le prix du livre. Le livre a deux vies. Une première qui est celle de son édition courante, la seconde qui prolonge cette vie souvent trop courte et intervient, selon la loi, au moins neuf mois après la parution du livre et qui peut être assurée par les clubs, les éditions de poche, les soldeurs, etc.

Le Conseil de la concurrence, en définissant très strictement un marché du livre-club et en lui interdisant d'intervenir sur les autres marchés des droits dérivés d'un livre a choisi de privilégier la forme de la vente – l'abonnement à un club – plutôt que sa fonction : l'offre du livre à un second public.

La parution d'un même ouvrage, en même temps, en édition de poche et en édition club ne sont donc pas considérées comme concurrentes. France-Loisirs conteste cette vision restrictive du marché qui a, en outre, pour effet de le placer en position dominante *dans ce secteur ainsi limité : 78 %* des ventes par club.

Mais à l'intérieur même de ce marché des clubs, France Loisirs est considéré comme fautif en voulant interdire à son seul concurrent de poids, Le grand livre du mois (638 000 adhérents, 291 millions de francs de chiffre d'affaires), pendant un an les ventes promotionnelles et les « offres publicitaires de bienvenue ». Le GLM propose ses livres, au prix courant, en même temps que l'édition ordinaire, conformément à la « loi Lang ». Mais après neuf mois, il arrive souvent qu'il solde certains de ces ouvrages ou même en fasse cadeau – *« quatre livres pour le prix d'un seul »*. Or c'est à ce moment que France-Loisirs propose sa sélection. En considérant comme abusive la prétention de France-Loisirs à intervenir dans la politique commerciale de son concurrent, après le délai de « vie première » du livre, la décision du Conseil risque, paradoxalement, d'obliger le club de livre à faire jouer, avant ce délai, son droit d'exclusivité. Les éditeurs devraient alors choisir entre France-Loisirs et le GLM, alors qu'ils avaient jusqu'à présent la possibilité d'être édités par les deux clubs à des périodes différentes.

Au-delà de ces interprétations juridico-commerciales dont l'enjeu économique et culturel est important – France-Loisirs garantit aux éditeurs la vente de 26 millions de volumes par an, – la bataille judiciaire engagée touche à un problème de fond de l'économie moderne du livres et de la lecture : les clubs de livre ne sont-ils que des distributeurs, des intermédiaires purement commerciaux entre le livre et son public ? Sont-ils, au contraire, par les choix qu'ils opèrent, les catalogues qu'ils fabriquent et diffusent, les garanties de tirage qu'ils assurent, de véritables rééditeurs ? La réponse dans quelques semaines.

PIERRE LEPAPE

POINT DE VUE

Servir le livre ou s'en servir ?

par Jérôme Lindon

TOUS les livres sont vendus en librairie. Mais certains ouvrages sont en outre réédités par des clubs de livres qui en assurent la vente directe auprès du public. Les clubs de livres appartiennent eux-mêmes à deux catégories : les uns publient l'ouvrage en même temps et au même tarif que l'éditeur principal ; les autres le font paraître neuf mois plus tard et à un prix de vente inférieur d'environ 20 %.

Parallèlement, certains clubs ont pris l'habitude d'annoncer périodiquement par voie de presse, neuf mois après la sortie du livre en librairie, qu'ils offrent en prime à tout nouvel adhérent, pour un prix dérisoire et purement symbolique, un échantillonnage déterminé d'ouvrages choisis parmi leurs invendus.

Il n'appartient pas aux éditeurs d'apprécier si une telle pratique est *ou non compatible avec la loi* de 1981. Rappelons que celle-ci n'autorise les rabais de plus de 5 % en librairie que pour les titres parus depuis plus de deux ans.

Quoi qu'il en soit, un certain nombre d'auteurs et d'éditeurs s'opposaient à cette pratique qui consiste à faire d'une œuvre de l'esprit un simple matériel de publicité. Ils estiment qu'une telle dévalorisation porte atteinte à la fois à l'image de l'écrivain et aux chances de survie de son œuvre : comment en effet exiger des *libraires qu'ils conservent en* magasin et vendent au prix normal des exemplaires d'origine, à partir du moment où les mêmes titres, reliés, sont offerts publiquement à *des prix insignifiants* ?

Ces éditeurs, d'accord avec les auteurs qui leur avaient confié le soin de défendre leur œuvre, introduisaient en conséquence dans nombre de contrats avec les clubs une clause proscrivant l'utilisation des invendus comme primes.

Or, à la suite d'un conflit intervenu entre deux clubs, une décision vient d'être rendue par le *Conseil de la concurrence* qui interdit dans la pratique aux éditeurs – et par conséquent aux auteurs – de s'opposer à ce type de bradage.

Si elle devenait définitive, une telle décision ne pourrait à l'évidence que contrarier sérieusement la conclusion de nouveaux contrats entre les éditeurs et les clubs concernés.

▶ **JÉROME LINDON est PDG des Editions de Minuit.**

REPÈRES

ARCHÉOLOGIE

Les contractuels en grève maintiennent leurs revendications

Les représentants des « archéologues contractuels non statutaires », qui sont en grève depuis le 16 janvier (*le Monde* du 20 janvier), ont maintenu leurs revendications au cours des discussions qui ont eu lieu le 22 janvier avec le ministère de la culture.

Aux propositions du ministère, ils ont opposé comme préalable à toute discussion le maintien à titre transitoire de l'AFAN (Association pour les fouilles archéologiques nationales). Non seulement l'AFAN, association régie par la loi de 1901, par qui transitent les crédits (69 millions de francs en 1988) donnés par l'Etat (un tiers) et les aménageurs (deux tiers) devrait continuer d'exister. Mais au personnel qu'elle a déjà sous contrats à durée déterminée, devraient s'ajouter des recrutements supplémentaires s'ajoutant aux deux cent cinquante postes à créer en cinq ans.

NUCLÉAIRE

Un grave accident en Tchécoslovaquie dans les années 60 ?

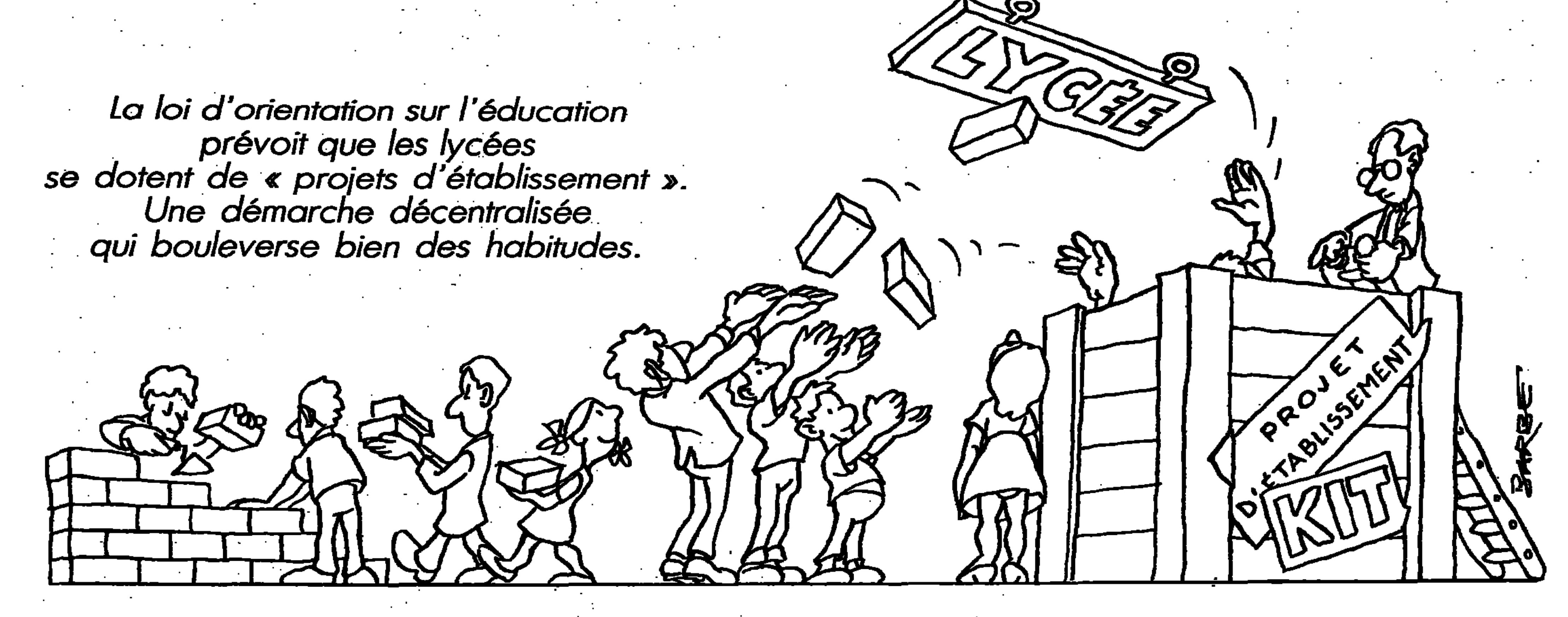
Selon la section autrichienne de Greenpeace, qui a remis un rapport lundi 22 janvier au gouvernement tchécoslovaque, une usine d'enrichissement d'uranium (MAPE) située à Mydlovary, à une soixantaine de kilomètres de la frontière autrichienne, aurait connu un grave accident au début des années 60.

A la suite de l'accident, les eaux usées radioactives auraient été déversées directement dans la Vltava (Moldau) par un canal souterrain, ce qui aurait entraîné des malformations chez les bovins et des cas de leucémie dans la population. Le ministre tchécoslovaque de l'environnement, M. Bedrich Moldan, qui a reçu la délégation de Greenpeace dimanche 21 janvier à son domicile, a l'intention de demander une enquête. – (AFP.)

CAMPUS

Les lycées font des projets...

La loi d'orientation sur l'éducation prévoit que les lycées se dotent de « projets d'établissement ». Une démarche décentralisée qui bouleverse bien des habitudes.



LES lycées seraient-ils en passe de sortir de l'uniformité ? Après les collèges, c'est à leur tour d'élaborer des « projets d'établissement ». L'article 18 de la loi d'orientation de juillet 1989 stipule que tous les établissements doivent désormais définir les méthodes qui leur permettront de participer aux objectifs nationaux. L'établissement, dernier maillon de la chaîne administrative, conquiert une parcelle d'autonomie.

Comment se passe, sur le terrain, cette nouvelle étape de la décentralisation ? A Dijon, comme dans bien d'autres villes, la géographie du changement ne manque pas de contraste. S'il a des effets indéniablement positifs, le projet d'établissement peut aussi entraîner de difficiles remises en cause. Il n'est pas simple de devenir « décideur » lorsqu'on était cantonné dans le rôle d'exécutant.

Le « projet », comme on l'appelle dans les couloirs, peut être un remarquable outil de cohérence interne. S'il ne se résume pas à une simple addition de propositions disparates, il permet de modifier, en profondeur, le fonctionnement d'un lycée. D'abord, en mobilisant les énergies autour d'une ambition commune : *« Il se crée une dynamique qui oblige les gens à se réunir, à se découvrir, à parler d'une façon qui n'existait pas auparavant »*, explique Jean Olivier, proviseur du lycée technique Hippolyte-Fontaine.

A « Hippo », comme ailleurs, l'ensemble de la communauté éducative a été conviée à plancher. Des parents, des élèves, des enseignants, des membres du personnel administratif, ont participé aux réunions, qui devaient déboucher sur l'adoption d'un texte par le conseil d'administration en juin 1989. Les élèves, de leur côté, présentaient un cahier de doléances résumant leurs principaux sujets de préoccupation, du délabrement des peintures à la mauvaise qualité des relations avec les surveillants.

Renforcer sa crédibilité

Le projet finalement rédigé porte sur la rénovation des locaux, la révision des règles de vie collective et l'utilisation de l'image dans la pédagogie. Un groupe de soutien baptisé SOS Maths a été créé pour les élèves en difficulté. Rien de tout cela n'est vraiment révolutionnaire, mais la démarche est, pour le moins, nouvelle. Elle conduit à faire un état des lieux, qui suppose une réflexion approfondie. *« L'analyse du fonctionnement, des résultats et de la politique d'orientation sur plusieurs années est la première phase d'un bon projet*, remarque Marcelle Albert, proviseur du lycée Carnot. *Si cette étape est ratée, le reste risque de l'être aussi. »* La mise à plat des points forts et des lacunes de l'établissement donne aux membres de la communauté la possibilité d'orienter leurs efforts et de prendre des initiatives. Ainsi plusieurs enseignants du lycée technique Gustave-Eiffel ont proposé de créer, à la rentrée 1989, une classe de seconde renforcée pour les élèves en difficulté. Leur proposition s'est intégrée dans le projet d'établissement, donc dans la politique générale du lycée . *« Cela donne du poids à cette initiative et nous facilite la vie sur la plan matériel*, souligne Fabienne Marinthe, enseignante d'histoire-géographie. *Nous ne sommes pas des marginaux. »*

La cohésion interne qui s'instaure renforce la crédibilité de l'établissement à l'extérieur. Le projet doit permettre aux chefs d'établissement de renforcer leur coopération avec les partenaires locaux. Encore faut-il que ceux-ci puissent connaître les objectifs du lycée, son fonctionnement, sa spécificité. *« Grâce au projet, nous nous fixons des programmes, et nos interlocuteurs savent où nous voulons aller »*, constate Claude Kern, proviseur du lycée professionnel Hippolyte-Fontaine.

Les liens avec l'extérieur et notamment avec les entreprises sont de la plus grande importance pour un établissement professionnel comme Hippolyte-Fontaine. Chaque année, six cents élèves du lycée vont en stage dans les industries voisines, et un grand nombre de jeunes se perfectionnent sur des machines prêtées par les entreprises. Les cadres industriels sont associés aux discussions sur certaines orientations de l'établissement, et leurs besoins sont pris en compte. L'élaboration d'un projet permet aux établissements de se définir comme des partenaires institutionnels ayant une identité précise. *« Le projet traduit la personnalité de l'établissement et sa spécificité*, affirme Mme Albert. *Cela peut aussi conduire à trouver des complémentarités avec les autres lycées de la région. »*

La nécessaire adhésion des enseignants

Cet idéal n'est pas dépourvu d'obstacles. Le lycée ne présente pas les mêmes caractéristiques que le collège, où les projets d'établissement sont apparus dès le début des années 80. *« En lycée, les choses sont plus complexes*, explique Jean-Louis Dérouet, responsable du groupe d'études sociologiques de l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP). *Les établissements sont plus gros, et la différenciation par filière très forte. Les enseignants sont plus spécialisés, les élèves très variés. Il n'est pas facile de trouver une définition du bien commun qui convienne à tout le monde. »* Dans ce contexte, il n'est pas rare que surgissent des conflits plus ou moins violents et plus ou moins faciles à résoudre. *« Le projet s'est heurté à l'hostilité d'une partie des enseignants dès le départ*, signale Jacques Caseau, proviseur du lycée technique Gustave-Eiffel. *Ils ont refusé de participer aux réunions et de voter le texte en conseil d'administration. »*

Cette opposition peut être le fait d'enseignants qui refusent de fournir un effort supplémentaire pour une profession dévalorisée. Elle peut aussi provenir d'un rejet de telle ou telle orientation du projet. Enfin, certains professeurs ne souhaitent pas, ou ne peuvent, remettre en question leurs méthodes de travail. L'idée de projet est perçue comme une insupportable intrusion dans leurs classes et dans leurs habitudes. Un tel blocage est considéré comme très négatif par les chefs d'établissement, qui estiment, comme l'explique l'un d'entre eux, qu' *« un projet est voué à l'échec si les enseignants n'y adhèrent pas »*. Les responsables les plus actifs s'efforcent donc de faire des *« relations publiques »* et d'aboutir le plus rapidement possible à des réalisations concrètes capables de stimuler leurs troupes. Il n'en reste pas moins qu' *« énormément de projets sont élaborés par un ou quelques individus seulement, ce qui est contraire à l'esprit du projet d'établissement »*, constate Jean-Pierre Obin, conseiller technique au cabinet de Robert Chapuis, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique.

Même lorsqu'ils sont hostiles, par principe, au projet, beaucoup d'enseignants s'indignent du manque de moyens qui l'accompagne. *« Il est décourageant, par exemple, de constater que les emplois du temps ou les locaux ne sont pas adaptés à ce que nous décidons de faire »*, regrette Roger Beaumont, enseignant de mathématiques. De façon plus générale, certains dénoncent l'austérité financière qui condamne les projets à « tenir » dans l'enveloppe budgétaire annuelle des lycées. *« Cela revient à considérer que le projet est un supplément auquel il faudrait des moyens exceptionnels*, commente Jean-Pierre Obin. *Or le projet doit utiliser l'essentiel, car il est central. »* M. Obin reconnaît toutefois que l'organisation des changements pourrait être partiellement financée par le Fonds d'aide à l'innovation.

D'autres problèmes, comme la difficile évaluation des résultats ou la formation des responsables *(voir ci-contre)*, viennent entraver la bonne marche des projets. Pourtant, cette nouvelle forme d'organisation peut modifier en profondeur le fonctionnement des lycées. Ses détracteurs, y compris dans les rangs du Parti socialiste, ne s'y sont pas trompés. Ne dénonçaient-ils pas, avant le vote de la loi d'orientation, l'excessive autonomie dont pourraient bénéficier les établissements ? Si les dérives semblent peu probables, dans la mesure où les grands axes restent fixés par le ministère, l'esprit qui règne dans les établissements pourrait changer. Grâce aux projets, bien des lycées pourraient devenir des communautés vivantes, à l'identité clairement définie.

RAPHAËLLE RÉROLLE

Une circulaire attendue

Le projet d'établissement n'est pas une idée neuve au sein de l'éducation nationale. Dès le début des années 80, plusieurs textes ont été consacrés à la notion de projet éducatif et plus particulièrement à celle de projet d'établissement. Déjà, quelques projets expérimentaux existaient, notamment au collège de la Villeneuve à Grenoble.

Comme l'explique Jean-Pierre Obin, dans la revue *Education et management* d'avril 1989, l'apparition des projets s'explique par *« la conjonction de quatre objectifs de la politique d'Alain Savary »* : décentralisation, démocratisation, lutte contre l'échec scolaire et rapprochement entre les enseignements public et privé.

Un texte officiel sur le sujet est rendu public le 31 décembre 1982. Il s'agit d'une note de service appelant à *« une plus grande responsabilité des établissements scolaires »*. Les textes sur la rénovation des collèges inaugurée au début de 1983 font pourtant une part assez faible à l'idée de projet d'établissement, qui réapparaît dans la circulaire de rentrée 1985. La constitution de projets devient impérative pour tous les collèges qui avaient réagi, jusque-là, sur la base du volontariat. En juin 1988, Robert Chapuis, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique, demande à tous les lycées professionnels et technologiques de se doter d'un projet d'établissement.

Une circulaire du 8 septembre 1988, concernant les établissements techniques et professionnels, réaffirme que la démarche du projet répond aux objectifs de l'éducation nationale.

Cette stratégie est confirmée par l'article 18 de la loi d'orientation du 10 juillet 1989 qui rend le projet obligatoire pour *« les écoles, les collèges, les lycées d'enseignement général et technologiques et les lycées professionnels »*.

Une circulaire d'application de la loi doit paraître prochainement. Les quatre phases du projet (diagnostic ; définition des axes ; programme d'action ; évaluation) devraient y être explicitées. La notion de « contrat » entre les différents partenaires pourrait être rappelée, ainsi que le caractère pluriannuel des projets et la possibilité, pour certains chefs d'établissement, d'obtenir des moyens complémentaires.

La formation des proviseurs

Les projets d'établissements donnent du fil à retordre aux proviseurs. Pour les aider à affronter ce grand chambardement, divers dispositifs de formation ont été mis au point. Certaines académies organisent des sessions sur la définition et les méthodes d'élaboration d'un projet d'établissement.

A Dijon, des stages de deux jours permettent de proposer une approche théorique et une initiation méthodologique au travail interdisciplinaire. *« Les intervenants sont des membres du corps académique, des personnes-ressources ou des chefs d'établissement ayant déjà monté un projet »*, explique M. Louis Ferment, inspecteur pédagogique de la vie scolaire.

L'appui fourni aux chefs d'établissement peut être personnalisé. *« Dès le début, nous nous sommes aperçus qu'il convenait d'apporter une aide souple et des conseils méthodologiques à la carte, car les établissements sont très divers »*, indique-t-on à la sous-direction de la formation continue de la direction des lycées et collèges.

Des *« formateurs consultants »* sont envoyés depuis un an dans les établissements qui le demandent, pour aider les responsables à analyser les problèmes qui se posent. Il s'agit d'un travail participatif destiné à mettre en lumière les ressources et les points faibles d'une équipe.

Ces consultants, au nombre d'une centaine, peuvent avoir des profils assez différents : conseillers d'orientation, professeurs d'école normale ou enseignants. Ils sont formés par la direction des lycées et collèges et, très souvent, mis à la disposition de la Mission académique à la formation des personnels éducation nationale (MAFPEN). Le but de leur mission est d'apprendre aux établissements à s'organiser, à s'analyser et à s'évaluer.

L'administration manque de juristes

Après un long déclin, on assiste à un retour en force du droit. Alors que les entreprises et les collectivités locales s'y préparent, l'Etat est maintenant en retard.

ADMINISTRATION recherche juristes. Désespérément ? On pourrait le croire à force de lire les rapports alarmistes – notamment ceux du Conseil d'Etat – qui dénoncent régulièrement l'insuffisance de la formation juridique des fonctionnaires. Le constat a été fait une nouvelle fois, samedi 20 janvier à Paris, au cours de la troisième Journée nationale du droit organisée par la FNED (Fédération nationale des études de droit). L'administration aurait de plus en plus de mal à recruter, à la sortie des universités, les juristes qualifiés dont elle a un besoin grandissant.

M. Bernard Pêcheur, directeur général de l'administration et de la fonction publique, a repéré trois types de défaillances chez les jeunes diplômés : « *Une insuffisance des connaissances en droit public ; une absence de culture juridique due à une vision trop compartimentée du droit ; enfin un manque de réflexe juridique à cause d'une mauvaise maîtrise des instruments.* » Bref, les juristes ont acquis au cours de leur formation des connaissances (lacunaires), mais pas de méthode.

L'enjeu communautaire

Adjoint au directeur général des collectivités territoriales, une petite direction qui « produit » 80 % des textes réglementaires du ministère de l'intérieur, M. Jean-Paul Coste vérifie tous les jours « *une méconnaissance générale des règles juridiques, de l'administration et de ses procédures* ». « *Le temps perdu à chercher dans les bibliothèques la jurisprudence du Conseil d'Etat est effarant* », dit-il.

Si seulement ce manque de productivité était compensé par la qualité... Or M. Guy Braibant, président de la section du rapport et des études au Conseil d'Etat, se lamente : « *Nous recevons des textes rédigés dans un total charabia.* » Le tableau, n'est pas moins sombre chez les fonctionnaires chargés d'appliquer ces textes. Directeur territorial, Mme Judith Deflandre voit arriver dans ses services « *des diplômés de troisième cycle assez décevants* ». Selon elle, ils ne *maîtriseraient pas assez les* finances et la comptabilité publiques. Certains titulaires de DEA ou de DESS n'auraient jamais vu ce qu'est le budget d'une collectivité locale. « *Ils n'ont aucun recul par rapport à des textes qu'ils connaissent vaguement* », estime-t-elle.

Ce problème de compétence juridique des fonctionnaires est d'autant plus préoccupant que le droit revient en force après un long déclin. Les entreprises montrent la voie en musclant leurs directions juridiques (*le Monde* du 19 janvier), naguère réduites à de subalternes services du contentieux. *La* décentralisation a conduit les collectivités locales à se doter de solides structures administratives. Enfin, le droit communautaire avec son écheveau de textes compliqués, tend à devenir un formidable enjeu de pouvoir. Face à des partenaires qui utilisent de plus en plus le droit, l'Etat et son administration centrale risquent de se retrouver en position de faiblesse.

L'administration centrale a perdu de sa superbe. Face aux pays de la CEE comme aux communes ou aux départements, l'Etat est sur la défensive. Sur près de cinq millions d'actes des collectivités locales soumis au contrôle de légalité en 1988, 1 765 (soit 0,38 %) ont fait l'objet de recours. « *Et sur vingt-neuf décisions rendues par le Conseil d'Etat*, révèle M. Jean-Paul Coste, *dix seulement sont allées dans le sens du préfet* ».

La fonction juridique, il est vrai, n'est guère valorisée dans l'administration, où les tâches politiques apparaissent plus grisantes. Après une vingtaine d'années vouées au culte du management, le retour du droit est encore timide. Ainsi, sur les sept énarques entrés cette année au Conseil d'Etat, on trouve des polytechniciens, des anciens élèves d'HEC, *mais pas un seul* juriste. « *L'an dernier, il y en avait un, mais il avait oublié de le mentionner* », sourit M. Braibant. Or ce sont eux qui font le droit français, avant de retourner bien vite à leurs premières amours, dans un secteur privé plus gratifiant.

« Des connaissances atomisées »

Le colloque de la FNED a donc instruit le procès de la formation. « *On peut obtenir un diplôme de droit sans avoir suivi les matières fondamentales* », dit M[me] Deflandre. Trop d'options de sociologie, de psychologie... Pas assez de droit constitutionnel ou de droit international : les universitaires reconnaissent eux-mêmes les inconvénients de « *connaissances atomisées* ». Chacun réclame une meilleure adéquation entre l'Université et l'administration. « *L'adéquation à quoi ?* » s'interroge M. Jacques Oberdoff, professeur à l'université de Saint-Etienne.

S'il s'agit de préparer les étudiants aux concours administratifs, l'Université n'a pas à rougir de ce qu'elle fait. En revanche, il n'est pas sûr qu'elle prépare aux métiers de l'administration. » Pour cet universitaire chargé par M. Michel Rocard d'une mission sur cette question, c'est à l'administration de « *définir un métier de juriste* ». Il serait ensuite facile d'adapter la formation : « *Nous formons bien des avocats des juges, pourquoi pas des juristes d'administration ?* » En fait, l'administration a des besoins si divers qu'elle réclame des généralistes capables de s'adapter et de se former en permanence. « *Ni un Pic de La Mirandole, ni un spécialiste étroit* », pour reprendre la formule du doyen Georges Vedel, le juriste de demain devra avoir acquis une connaissance de base solide, assortie d'une *méthode*.

La refonte des premier et deuxième cycles, actuellement à l'étude, pourrait répondre à cet impératif. Après un premier tronc commun de trois ans, nourri à 80 % des grandes matières fondamentales du droit (sans négliger les matières de culture comme l'économie ou les langues), chaque université pourrait développer la spécialité de son choix au niveau de la maîtrise.

« *Il serait souhaitable en fin de cursus de remplacer nos travaux dirigés traditionnels par des études de cas élargies, pluridisciplinaires, afin que nos juristes ne conçoivent pas le droit tel que nous l'enseignons, c'est-à-dire compartimenté, mais dans sa globalité* », ajoute M. Jean-Paul Jacqué, président de l'université Strasbourg-III.

La spécialisation précoce (droit public-droit privé) apparaît à tous comme une erreur. Toutefois, l'aménagement des études de droit dans le cadre des cycles universitaires redéfinis par le ministère risque de buter sur une donnée fondamentale de l'Université française. En première année, les amphithéâtres de droit débordent d'un public hétérogène. « *Comment former des juristes compétents à guichets complètement ouverts ?* », demande M. Jacqué. Face à la demande précise de l'administration, l'Université n'a pas de réponse toute prête.

JEAN-JACQUES BOZONNET

LIVRES

Les Médias américains en France

par C. -J. Bertrand et F.

Recueil d'une quinzaine d'études réalisées par le groupe de recherche de l'université Paris-X sur le monde nord-américain contemporain. Des données « concrètes » (histoire récente, statistiques...) permettent de faire le point sur l'influence et la pénétration américaines dans les médias français. Les conclusions battent notamment en brèche l'idée d'une « *colonisation* » de tous les secteurs par les produits made in USA.

▶ **Belin, collection « Modernités », XIX[e]-XX[e], 271 p., 135 F.**

L'Education contemporaine

par Bernard Jolibert

La pensée éducative du vingtième siècle a-t-elle réussi à évacuer de son discours, comme cela semble être son vœu, les incertitudes du sentiment, les fausses évidences de la tradition ? Son appui sur ces connaissances nouvelles que sont la sociologie, la psychanalyse et la psychologie expérimentale suffit-il à garantir les fondements d'une théorie scientifique de l'éducation ? Partant de ces interrogations, l'auteur passe au crible l'œuvre de théoriciens dont les travaux ont nourri les pratiques pédagogiques contemporaines. Il distingue les « *inspirateurs de la pédagogie* » – Neill, Reich, Rogers, Illich, Skinner, *Passeron et Bourdieu, Baudelot et Establet*, Marcuse –, les « *pères fondateurs de la pensée éducative* » – Freud, Durkheim, Piaget – et ceux qui ont mené une « *réflexion éducative* » – Wallon et Alain.

▶ **Editions Klincksieck, collection « Philosophie de l'éducation », 204 p., 120 F.**

A Companion to Economic Translation

par Paule Guivarc'h et Catherine Fabre

A l'origine de ce manuel, une longue expérience d'enseignement de la traduction économique à l'université Paris-Dauphine. Il contient une série de textes anglais et français axés sur l'économie, ceux-ci précédés de fiches sémantiques et d'exercices de traduction. Ces textes, issus de la presse et d'ouvrages spécialisés, sont regroupés en dix-huit thèmes – de la production agricole à l'explosion du marché de l'informatique – et complétés par des notes répondant aux difficultés de traduction.

▶ **Masson, 254 p., 135 F.**

COURRIER

Les 303 licenciés de la Réunion

Vous écrivez dans *le Monde-*Campus du 21 décembre que « *la toute jeune université de la Réunion n'a « produit » cette année qu'une cinquantaine de licenciés* », alors que ce nombre a été de 303. La différence est tout de même de taille, même si, j'en conviens, ce nombre, bien qu'en en augmentation rapide, reste encore très insuffisant pour répondre efficacement aux besoins.

D'autre part, vous rapportez quelques lignes extraites du rapport que le comité national d'évaluation a consacré à mon université et vous écrivez que le comité « *juge son taux d'échec* » (celui de l'université de la Réunion) « *presque inacceptable* ». Or, la phrase exacte du rapport est la suivante : « *Les études universitaires conduisent, –en sciences et surtout en droit. – dans les conditions actuelles, à un taux d'échec presque inacceptable.* »

L'essentiel, est bien dans les « *conditions actuelles* », ces conditions que le rapport ne cesse de dénoncer et, en particulier, le sous-encadrement patent, un des plus élevés de toutes les universités françaises, et la faiblesse générale de nos moyens de fonctionnement.

Malgré ces difficultés, la progression des diplômés est, depuis trois ans, importante, particulièrement en lettres et sciences humaines, secteur particulièrement sensible dans le domaine de la formation des maîtres.

L'université offre, cette année, pour la première fois, quatre préparations au CAPES (lettres modernes, histoire-géographie, documentation, mathématiques) auxquelles se sont inscrits 133 étudiants.

Le ministère de l'éducation nationale a enfin officiellement reconnu le rôle que doit tenir l'université dans cette région du monde en acceptant le contrat quadriennal de développement qui, d'ici à 1993, permettra à notre université de doubler son potentiel de formations, en particulier dans les secteurs les plus sensibles : sciences, sciences économiques et gestion. L'ont fort bien compris aussi les collectivités territoriales, en acceptant de financer 50 % des nouvelles constructions inscrites au contrat de plan Etat-Région, pour un montant de 153 MF.

MICHEL CARAYOL
Président de l'université de la Réunion

[En ce qui concerne le nombre des licenciés sortis de l'université de la Réunion en 1989, le chiffre cité dans l'article ne tenait effectivement compte que des scientifiques (14) et des économistes (35). Nous présentons nos excuses aux 44 juristes et aux 210 littéraires « oubliés » dans notre lecture des statistiques officielles.

Le pourcentage des diplômés par rapport au nombre d'inscrits à l'université est passé de 15,89 % en 1987 à 23,29 % en 1989.]

Génération sacrifiée

« *Il ne saurait y avoir de génération sacrifiée* », a affirmé M. Jospin dans votre entretien du 13 janvier dernier, phrase porteuse d'espoirs pour l'avenir du monde étudiant, confirmée par l'évolution avancée en matière de politique de l'enseignement supérieur.

Cependant, ayant traversé depuis quatre ans cet univers, je ne puis m'empêcher de me demander comment appeler cette génération, et celle qui va vivre les mesures d'urgence ? Si ce n'est une génération déjà sacrifiée, peut-être peut-on plus cyniquement la décrire comme celle dont le « seuil de tolérance » en matière de conditions d'études a été plus que largement dépassé !

Enfin, l'Etat semble disposé à « *augmenter le montant de l'aide que reçoit chaque étudiant* ». Issu de la classe moyenne, la seule aide qui m'ait été accordée jusqu'ici fut celle octroyée par mes parents. De l'administration, je n'ai assisté qu'à une augmentation régulière des droits d'inscription, et à l'éclosion de prélèvements nouveaux opérés par les facultés et les bibliothèques. « *Prestations diverses* », qui, si elles n'eurent jamais de réalité matérielle, se caractérisent surtout par une augmentation déguisée et illégale des droits d'inscription, ouvrant ainsi une fourchette variant des 475 F nationaux au double.

Le projet Devaquet légalisait cet illégal, aujourd'hui on préfère fermer les yeux ! Avant de songer à distribuer davantage, peut-être serait-il souhaitable de commencer par revoir à la baisse les prélèvements ?

Y. LE TROQUER
Etudiant en DEA de science politique (Aix-en-Provence)

Ce que devrait être l'agrégation interne

La création d'une agrégation interne a suscité dans les colonnes du *Monde* plusieurs interventions de défenseurs du concours traditionnel. Que les bonnes âmes se rassurent : les épreuves de l'agrégation interne, furent certainement plus sélectives encore que celles de l'agrégation traditionnelle !

Il faut saluer le petit pas qui a été franchi. On a enfin compris qu'il était injuste de soumettre les enseignants, dont les possibilités de promotion sont déjà si limitées, aux mêmes conditions que les étudiants. Il n'en reste pas moins que ce concours reste profondément inadapté par son contenu et dans sa forme. L'occasion a été manquée d'orienter le désir de promotion des enseignants, qui est considérable, dans le sens d'une rénovation des pratiques *pédagogiques*.

Une agrégation interne devrait être organisée, me semble-t-il, selon le schéma suivant :

– Constitution d'une commission régionale comprenant un inspecteur, des enseignants du supérieur, le directeur du futur centre de formation des maîtres, le directeur du centre de documentation pédagogique, le chef d'établissement du candidat si ce dernier le demande, des collègues confirmés. Chaque candidat proposerait à la commission l'étude de questions permettant de contrôler sa capacité à aborder les aspects scientifiques d'un problème et surtout présenterait des projets pédagogiques à réaliser dans ses classes. Le suivi de l'entreprise serait effectué par les membres de la commission et pourrait se dérouler sur dix-huit mois ou deux ans pour les candidats les plus éloignés d'une université. Le candidat serait jugé sur la validité de ses projets, de ses solutions, de ses résultats. Le matériel qu'il aurait créé resterait la propriété de l'éducation nationale.

On peut être assuré que tout le monde apprendrait beaucoup de choses de cette façon. Il n'est pas certain que les candidats seraient très nombreux, mais du moins s'agirait-il des enseignants décidés aux changements, de ceux-là même qu'il faut promouvoir. Ce pourrait être un pas décisif vers une rénovation profonde de notre système éducatif, ce que l'agrégation interne, dans son organisation actuelle, ne permettra pas.

PIERRE MERLIN
Professeur au lycée Jean-Michel (Lons-le-Saunier)

« Bel-Ami » à l'ESSEC

Rien ne vaut la littérature pour faire réfléchir les futurs cadres aux problèmes de pouvoirs et d'influences qui se posent dans les organisations

par François Bourricaud

LA formation des cadres et des dirigeants d'entreprise pose aux écoles de gestion des problèmes d'une urgence et d'une acuité croissantes. On a cru longtemps que la base de cette formation était strictement technique. Mais le concept même de technique est devenu de plus en plus difficile à circonscrire : la technique dans laquelle le futur dirigeant doit assurer sa compétence est-elle d'abord celle de l'ingénieur ? Personne aujourd'hui n'aurait garde d'oublier celle du gestionnaire. On admettra aussi qu'un habile gestionnaire doit s'ouvrir à la dimension politique de son rôle, c'est-à-dire aux problèmes de pouvoir et d'influence qui ne manquent pas de se poser dans toutes les organisations, et notamment dans les entreprises.

La formation des cadres et des dirigeants est autre chose que la juxtaposition de techniques spéciales et indépendantes. D'une certaine manière, le chef d'entreprise est un généraliste et, à ce titre, il entre dans sa formation une bonne dose de culture générale. Ce terme n'est pas sans inquiéter tous ceux, étudiants ou responsables des écoles de gestion, qui flairent le laïus, c'est-à-dire l'inanité bavarde, derrière tout enseignement qui n'est pas strictement technique, et qui ne garantit pas l'acquisition d'une expertise pratique et immédiatement monnayable.

L'argent, l'ambition, la rivalité...

En 1989, j'ai assuré à l'ESSEC pendant un semestre un séminaire qui se proposait de fournir aux étudiants l'occasion de réfléchir sur quelques thèmes liés à l'exercice des responsabilités qu'ils auraient à assurer dans leurs positions futures de cadres et de dirigeants (1). Est-ce faire perdre son temps à un futur chef d'entreprise que de l'inviter à s'interroger sur les fonctions symboliques de l'argent, sur une motivation aussi essentielle que l'ambition, sur les conséquences pour la société d'un esprit de concurrence par lequel certains dirigeants sacrifieraient tout à leur désir de promotion ? S'agissant de la formation morale de tout individu, qu'il appartienne ou non à l'« élite », il serait imprudent de faire l'impasse sur de telles questions. Mais il faut reconnaître qu'il est difficile d'en faire sentir l'importance à un public jeune, assoiffé de réussite, qui supporte très mal toute tentative d'endoctrinement.

La culture morale est pourtant un aspect essentiel de la culture tout court. Mais il faut l'aborder dans un esprit critique et non pas dogmatique. Ce que je veux dire, c'est qu'il ne faut la présenter ni comme un ensemble de recettes ni comme un ensemble d'impératifs et de tabous. L'acquisition de la culture morale suppose l'apprentissage d'une réflexion, qui nous rende sensibles à certaines situations réelles ou possibles, et qui nous permette de prendre, à leur égard, une attitude relativement décentrée. Aussi l'intérêt actuel pour ce que l'on appelle un peu confusément l'éthique me semble, avant tout, la marque d'un souci pour les questions de l'action, et plus précisément pour leur dimension problématique. Si l'on entend ainsi la culture morale, la meilleure façon non pas de l'enseigner, ni moins encore de l'inculquer, mais de faire sentir à des jeunes gens les possibilités qu'elle leur offre d'une meilleure compréhension des autres et d'eux-mêmes est de placer les jeunes devant quelques classiques de la littérature, où ces questions leur soient rendues sensibles par la qualité dramatique et analytique du texte. Il s'agit, en somme, de mobiliser certaines ressources de l'imaginaire pour enrichir la perception de la réalité quotidienne.

C'est ce qu'on avait tenté de faire à l'ESSEC l'an dernier. Le groupe n'excédait pas une vingtaine d'étudiants, et chaque étudiant s'était chargé d'un roman : *Eugénie Grandet*, *César Birotteau*, *Bel-Ami*, *la Négociation*, *la Chartreuse de Parme*, *The Last Tycoon*, de Fitzgerald... En début de séance, le moniteur présentait rapidement l'ouvrage, le situait dans son époque, intervenait pour souligner tel ou tel aspect du roman et, surtout, pour provoquer le groupe à la discussion. Sans qu'elle ait jamais été explicitement énoncée, une règle a été constamment respectée : le moniteur s'abstenait de qualifier moralement ou idéologiquement les personnages et l'intrigue. Cette parcimonie éthique a été bien reçue. Elle n'a pas été ressentie comme une dérobade, une affectation ou une provocation de la part du moniteur. J'ai observé que, même pour un texte aussi choquant que *Bel-Ami*, de Maupassant, les commentaires s'étaient spontanément orientés vers la glose curieuse, plutôt que vers la censure ou l'imprécation.

A chacun de se prononcer

Quel peut avoir été le résultat de cette sensibilisation morale ? Il ne faut pas attendre de cette méthode plus qu'elle ne peut donner. Personne ne peut raisonnablement espérer que les gens deviennent « meilleurs » pour avoir lu Balzac ou Maupassant. Mais il s'agit d'une lecture en commun, visant à susciter, de la part de chacun, une réaction explicite et publique sous le contrôle des autres participants. Il ne faut pas croire non plus qu'un solide consensus moral s'établisse facilement dans le groupe. Une deuxième règle était présente dans l'esprit du moniteur. Si le côté projectif du texte devait amener les membres du groupe à se poser des questions sur le bien ou le mal, il devait être bien entendu que c'était à chacun de se prononcer. Personne, et surtout pas le moniteur, ne pouvait se substituer au jugement individuel.

Pourtant, ce qu'on peut attendre d'un tel exercice n'est pas sans importance. Il s'agit de faire pénétrer dans l'esprit de futurs cadres et dirigeants d'entreprise qu'en se confinant dans des domaines de compétence segmentés ils se privent d'une ouverture qui enrichit leur personnalité, et surtout que l'acquisition d'une culture, d'une sensibilité morale est un préalable qui les prépare et les qualifie à un exercice mieux maîtrisé de leurs responsabilités.

(1) Cet enseignement a été supprimé cette année [NDLR].

► François Bourricaud est professeur de sociologie à l'université Paris-V.

Monika, la voix des étudiants de Prague

Monika Pajerova était la porte-parole des étudiants de Prague pendant la révolution. Son plus grand souhait : que les jeunes conservent, dans la liberté, la vertu qu'ils ont su montrer dans l'épreuve.

Jamais plus Monika ne verra couler sa vie avec indifférence. A vingt-quatre ans tout juste, cette jeune femme blonde et fine a vu basculer un régime qui semblait taillé dans la pierre. Désignée comme porte-parole du mouvement des étudiants contestataires de Prague, Monika Pajerova s'est mise hors la loi pour défendre la liberté d'expression. Sa joie n'est pas mince à l'heure où la Tchécoslovaquie semble débarrassée du poids de la dictature. Mais des préoccupations demeurent. Monika, qui ne connaît pas la tiédeur, voudrait conserver aux temps de paix qui s'annoncent les vertus des temps de guerre.

Toutes proportions gardées, la vie de Monika n'a pas manqué de certains privilèges. Son père et sa mère, respectivement photographe et psychologue, n'ont jamais milité dans l'opposition, sans pour autant se compromettre avec le Parti communiste. Cette relative neutralité a permis à leur fille de poursuivre ses études dans les meilleures écoles. Les discussions politiques n'étaient cependant pas bannies des réunions familiales, où se glissaient souvent des intellectuels, des artistes et des journalistes étrangers. A peine inscrite en philosophie à l'université Charles de Prague, où passèrent avant elle Tomas Masaryk et Jan Palach, Monika s'engage dans la presse étudiante.

Entre deux cours de littérature anglaise et suédoise, sa spécialité, la jeune femme écrit des articles et participe à un groupe musical semi-clandestin. Elle vit alors sa première confrontation directe avec la police et voit certains camarades se faire expulser de l'université pour *« activités subversives »*. Monika fait aussi connaissance avec la censure, qui s'applique à édulcorer les publications étudiantes. *« Nous étions obligés d'épingler les articles sur le tableau d'affichage de l'université*, se souvient-elle. *Les autorités les arrachaient systématiquement, mais quelques personnes avaient tout de même eu le temps de les lire. »* Au printemps 1989, Monika et d'autres créent un centre d'information et de presse étudiantes dans la vieille ville de Prague. C'est dans l'exiguïté de ce lieu de rencontres et de discussions que s'organise la grande manifestation du 17 novembre. Sous couvert de fêter le cinquantième anniversaire de l'enterrement de Jan Opletal, un étudiant en médecine assassiné par les nazis, c'est une contestation du régime qui s'élabore.

Une cavale de dix jours

Au soir de cette journée historique, Monika ne rentre pas chez elle. Laissant sa petite fille de deux ans à la garde de sa mère, elle disparaît, dix jours durant, pour échapper à la police. Pendant qu'elle se cache dans des domiciles chaque soir différents, une voiture de police stationne en permanence au pied de son propre appartement. *« Je me suis sentie terriblement responsable vis-à-vis de ma fille*, raconte-elle. *Mais nous ne devions pas nous faire prendre, car personne ne pouvait prendre notre place à la tête du mouvement. »*

Aujourd'hui, Monika pense que la liberté nouvellement acquise est une *« chance pour la nation »*. Vaclav Havel, auquel beaucoup d'étudiants n'accordaient pas grand crédit il y a quelques mois encore, est considéré comme un homme porteur d'espoir. *« Avant, nous trouvions les membres de la Charte 77 trop utopiques. Nous pensions qu'ils n'arriveraient à rien*, explique Monika. *Nous, nous étions plus pragmatiques, nous contournions l'obstacle. Chaque année, nous passions les examens de marxisme-léninisme, qui nous permettaient de rester à l'université, et nous nous inscrivions aux jeunesses socialistes. »*

De cette époque, Monika conserve une certaine tolérance. Elle a accepté de jeunes communistes dans les comités de grève et ne manque pas de souligner que ceux-là prenaient plus de risques que les autres. Elle n'ignore pas que bien des étudiants s'inscrivaient au Parti pour pouvoir exercer certaines professions ou dans l'espoir de *« changer les choses de l'intérieur »*.

Réaliste, elle espère que sa génération ne se laissera pas prendre au piège d'une liberté mirobolante. *« Il existe un danger que les jeunes se précipitent sur tous les attributs matériels du capitalisme en oubliant les choses importantes »*, observe-t-elle.

L'essentiel, pour elle, est la restauration de la culture, de l'histoire et de l'environnement. *« Il faudrait faire tomber les terribles bâtiments érigés par le Parti communiste. Nous avons un travail immense devant nous. »* Pour s'atteler à la tâche, Monika souhaite que les jeunes conservent l'enthousiasme, la droiture et la solidarité dont ils ont fait preuve au cours des périodes difficiles. Des échéances importantes les attendent, parmi lesquelles les élections nationales et la désignation prochaine d'un parlement étudiant.

R. R.

Les stages de la semaine

« Le Monde Campus » publie chaque semaine des offres de stages en entreprise pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter directement le CDTE, association responsable de ce service, lancé en collaboration avec la MNEF, en téléphonant au (1) 47-35-43-43 ou en s'inscrivant sur minitel 3615 JOBSTAGE. Les frais annuels d'inscription sont de 149 F.

Les entreprises désireuses de passer les offres sont priées de consulter directement cette association au : (1) 47-35-43-43.

GESTION

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 12 mois. Ind. : 6 000 F/mois. VSNE en Italie. Mission : Contrôle de gestion en Italie. Stage transformé en VSNE au terme de la convention. 11 587.

Lieu : Claye-Souilly. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à débattre. Profil : bac + 2 IUT BTS. Mission : gestion de la qualité. 11 581.

Lieu : Claye-Souilly. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à débattre. Profil : bac + 2 Gestion ou BTS-BE-CPI. 11 578.

Lieu : Livry-Gargan. Date : immédiat. Durée : à définir avec embauche éventuelle. Ind. : à déterminer. Profil : bac gestion. Mission : gestion comptable : fournisseurs, rapprochements bancaires, bons de livraison, etc. 12 578.

Lieu : Saint-André (27). Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à négocier. Profil : bac + 3. Mission : description de postes et participation au recrutement. 13 558.

Lieu : Choisy-le-Roi. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4 ou 5. Mission : assistant contrôle de gestion. Participer aux prévisions et à l'analyse. 11 589.

Lieu : Suresnes. Date : 2e et 3e trimestres 1990. Durée : 4 mois ou +. Profil : bac + 4. Mission : gestion de comptes clients sur micro-ordinateur. 11 588.

Lieu : Livry-Gargan. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Profil : bac + 3. Mission : analyse des conditions bancaires. Préparation aux éventuelles négociations. 11 586.

Lieu : Montigny-le-Bretonneux. Date : immédiat. Durée : à déterminer. Profil : bac + 4. Ind. : selon formation. Mission : études des postes professionnels et physiques de travailleurs handicapés. 13 560.

MARKETING

Lieu : Rueil-Malmaison. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Profil : bac + 2. Mission : prestations infos, marketing téléphonique. 14 653.

Lieu : France. Date : février. Durée : 2 mois. Ind. : 3 000 F/mois. Profil : bac + 2. Mission : contrôle de la qualité d'unités hôtelières à l'aide d'un guide d'évaluation. 14 652.

Lieu : Marne-la-Vallée. Date : immédiat. Durée : 2 à 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 5. Mission : marketing dans le domaine des accessoires caméscope. 14 651.

Lieu : Toulouse. Date : février. Durée : 2 mois. Ind. : 3 000 F/mois. Profil : bac + 3 + espagnol. Mission : étude de marché sur les marchés espagnols. 14 650.

Lieu : Nantes. Date : février 1990. Durée : 3 mois. Profil : bac + 4. Ind. : SMIC/mois. Mission : stage d'assistant chef de produit marketing. 14 649.

Lieu : Paris. Date : mars 1990. Durée : 6 mois. Profil : bac + 3. Mission : développement marketing. 14 648.

Lieu : Choisy-le-Roi. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4. Mission : assistant chef de produit ; participer à la gestion courante d'un produit. 14 646.

Lieu : Saint-Mandé. Date : immédiat. Durée : 1 à 6 mois. Profil : bac + 3. Ind. : à définir. Mission : marketing direct à partir d'un fichier existant et développer un portefeuille clientèle. 14 645.

INFORMATIQUE

Lieu : Fontenay-sous-Bois. Date : immédiat. Durée : 2 mois avec embauche éventuelle. Ind. : 6 000 F à 7 000 F. Profil : bac + 5 ingénieur informatique gros système. Mission : participer avec des équipes sur moniteur télétraitement CICS, VMS sous TSO. 17 689.

Lieu : Levallois. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 3 000 à 4 000 F/mois. Profil : bac + 4 DEA micro-informatique. Mission : installation de système réseaux micro PC. 17 679.

Lieu : Aulnay-sous-Bois. Date : janvier. Durée : 5 à 6 mois. Ind. : 4 000 F/mois. Profil : bac + 3 informatique de gestion. Mission : analyse et migration d'applications existantes sur un langage de 4e génération sous environnement IBM. TSO. 17 677.

Lieu : Paris. Date : février 1990. Durée : 4 mois mini. Ind. : 6 000 F/mois. Profil : bac + 2. Mission : dans une grande banque européenne, réalisations d'applications sur PC. Aide et conseils aux utilisateurs potentiels. 17 687.

Lieu : Avignon. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3 informaticien analyste programmeur connaissant MEMDOS. Ind. : à définir. 17 686.

Lieu : Limeil-Brévannes. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Mission : logiciel d'interface entre station de travail et ordinateur parallèle. 17 685.

COMMUNICATION

Lieu : Paris. Date : mars. Durée : 4 mois. Profil : bac + 2. Mission : gestion d'actions de promotions et communication dans le cadre d'un département marketing d'une entreprise cosmétique. 18 643.

Lieu : Versailles. Date : immédiat. Durée : 15 jours. Ind. : à définir. Mission : jeune femme pour démonstration sur salon du marketing direct. Formation assurée par l'entreprise sur un logiciel de marketing. 18 642.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 à 4 mois. Profil : bac + 2 mini. Ecole de commerce + communication. Mission : aide au développement d'actions de formation à l'étranger et à l'implantation d'une école au Japon. 18 641.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : au sein d'une organisation de forums et salons, réalisation de différentes tâches pour l'organisation de manifestations. 18 638.

Lieu : Paris. Date : février. Durée : 3 mois. Ind. : 1 000 F. Mission : assistance d'un chef de dossiers suivi d'opérations relations publiques et presse. 18 637.

Lieu : Dreux. Date : 1er sem. 1990. Durée : 2 à 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac +2 ou 3. Mission : tests d'images vidéo. 19 600.

Lieu : Puteaux. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 500 F/mois. Mission : réalisation d'un press book, articles et photos, photocopies des documents, classement. 19 599.

ARCHITECTURE

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 à 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4 arts déco. Mission : dans un cabinet d'architecture, réalisations intérieures. 22 532.

MÉCANIQUE

Lieu : Claye-Souilly. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à débattre. Profil : bac + 4. Mission : ingénieur mécanicien. 20 602.

ÉLECTRONIQUE

Lieu : Claye-Souilly. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4. Mission : ingénieurs et techniciens en électronique. 20 600.

Lieu : La Garenne-Colombes. Date : mars ou avril. Durée : 2 à 3 mois. Ind. : conditions motivantes. Profil : bac + 3 ingénieur. Mission : étudier et réaliser un prototype qui doit délivrer des signaux de commande (solénoïde, moteur liés à un ensemble). 20 551.

et de nombreux autres stages sur minitel
36 15 JOBSTAGE
ou au
47-35-43-43
110, avenue A.-Briand
92120 MONTROUGE

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

A Vence

L'école Célestin-Freinet est menacée de fermeture

En proie à des difficultés financières, l'école bâtie à Vence (Alpes-Maritimes) par *Célestin Freinet doit fermer ses* portes à la fin de cette année scolaire. Mme Bens-Freinet, fille de Célestin et Elise Freinet l'a annoncé aux parents des soixante-trois élèves inscrits. Le ministère de l'éducation nationale est appelé au chevet de ce symbole en péril.

C'est là, sur cette petite colline provençale, que tout a commencé dans les années 30. Célestin Freinet, jeune instituteur chassé de Saint-Paul par une cabale, y *avait construit* « *son* » *école*. Soixante ans plus tard, les petits bâtiments blancs, érigés avec l'aide de ses élèves, existent toutjours au cœur d'un jardin de 14 000 mètres carrés.

Les enfants, pour moitié de la commune, le reste venant de toute la région, y suivent les cours de trois institutrices, Carmen, Brigitte et Mireille, tout imprégnées de la fameuse pédagogie. On vient de loin pour visiter cette école promue au rang de musée vivant. Des milliers d'instituteurs du monde entier, sans oublier le charter annuel d'enseignants japonais.

Mais de vivant, le musée risque de devenir sanctuaire. Dès le mois d'avril dernier, le ministère de l'éducation nationale avait été averti par les époux Bens-Freinet. Ce n'était pas la première fois. « *Depuis dix ans, nous alertions régulièrement le ministère sur la fin probable de l'école,* déclare Mme Bens-Freinet. *Nous demandions quelle aide l'éducation nationale pourrait apporter à l'école, voire si elle pourrait la prendre en charge.* »

Depuis 1964, les trois enseignantes sont certes payées par l'Etat, mais avec des frais de scolarité de 1 150 francs par mois (comprenant la cantine et les fournitures scolaires), l'école a du mal à joindre les deux bouts de l'année scolaire. Il faut payer deux cuisiniers *et un jardinier. De plus, les locaux* construits par Célestin Freinet avec les moyens du bord nécessitent un entretien coûteux.

Une association de sauvegarde

Cette fois, Mme Bens-Freinet avait plaidé le rayonnement international de la pédagogie Freinet pour convaincre les autorités de s'intéresser à la sauvegarde de cet élément de patrimoine. L'argument a fait mouche puisque une mission a été confiée à l'inspection générale de l'administration.

Selon le ministère, un « *important travail technique* » aurait déjà été mené sur le statut juridique de cette école privée, bénéficiant à *titre dérogatoire* d'un personnel enseignant de l'éducation nationale. Travail discret puisque les époux Bens-Freinet n'en ayant pas eu connaissance ont annoncé en décembre dernier la fermeture de *l'établissement. Aussitôt*, les parents d'élèves ont constitué une association de sauvegarde, allant tirer la sonnette des collectivités locales, de l'académie de Nice et de mécènes potentiels.

Un accord avec des organismes privés n'avait jamais pu être touvé par les enfant de Célestin Freinet à cause des garanties que ces derniers exigeaient sur le contenu pédagogique. « *Cette école doit rester l'école de la fidélité à l'œuvre de mes parents* », dit Mme Bens-Freinet, qui constate avec intérêt que les méthodes prônées par son père sur les rythmes *d'apprentissage, l'épanouissemnt* personnel, l'individualisation du travail, le développement de la créativité, etc., ont peu à peu investi la doctrine officielle.

« *Quand je consulte les programmes actuels, j'ai l'impression de lire les livres de mon père* », dit-elle. A ses yeux, la sauvegarde de l'école-symbole de Vence par la Rue de Grenelle serait un juste *retour des choses. Le ministère a* décidé d'envoyer d'ici à la fin du mois de janvier un inspecteur général de l'administration pour étudier « *les solutions susceptibles d'être mises en œuvre* ».

JEAN-JACQUES BOZONNET

MÉDECINE

Le mouvement des internes et des chefs de clinique

Le désaccord persiste entre le gouvernement et les médecins grévistes

La *grève des soins et des urgences* a été très largement suivie, mardi 23 janvier, dans les hôpitaux parisiens. Selon l'Assistance publique, qui indique que « *tout s'est bien passé* », 90 % des internes et des chefs de clinique étaient en grève, de même que 80 % des internes de médecine générale et 40 % des internes en pharmacie. Des internes travaillant dans des hôpitaux de moyen ou long séjour pour personnes âgées se sont joints au mouvement. En province, selon les syndicats, la grève était diversement suivie. Si dans les CHU de Marseille, Rennes, *Lille, Nantes et Montpellier on comptait* 75 % de grévistes, dans d'autres CHU, internes et chefs de clinique assuraient les urgences.

***Dans la soirée de mardi, une nouvelle* séance de négociations a eu lieu au ministère de la santé. Au bout de six heures de discussions, les négociateurs se sont séparés sur un constat de désaccord. Les représentants du ministère ont indiqué qu'ils s'étaient engagés à ce que les médecins soient traités de la même façon, quelle que soit leur date d'entrée dans le système conventionnel *ou leur date d'installation. En revanche,* ils se sont refusés à assurer que les médecins auraient, dans la prochaine convention, les mêmes possibilités que dans l'ancienne.**

Un certain rapprochement entre les positions de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) et celles des syndicats de médecins paraît se dessiner autour de ce que pourraient être les nouveaux rapports entre praticiens libéraux et Sécurité sociale. Cependant, alors que les négociations reprendront le 29 janvier, après trois mois d'interruption, les chances de parvenir à un accord paraissent encore lointaines.

Une vingtaine de chefs de service ont d'autre part *condamné ce mouvement* de grève des urgences, estimant qu'il contredisait « *l'éthique* » médicale *(nos dernières éditions du 24 janvier)*. Une *assemblée générale devait avoir lieu,* mercredi en fin de journée, pour décider des suites à donner au conflit, la grève des soins et des urgences continuant le *24 janvier*.

L'enfant reste en urgence

Sur le tract annonçant la grève des internes et des chefs de clinique, affiché sur la porte, une main a tracé en rouge : « *Les urgences fonctionnent normalement.* » La porte, il est vrai, est ouverte. Les urgences de l'hôpital Necker-enfants malades, à Paris, ignorent la grève. « *Je serais venu de toute façon, avec ou sans mise en demeure,* explique l'interne, qui s'est contenté d'inscrire « *interne en grève* » sur sa blouse. *Ici, il y a des enfants qui ont besoin de nous. On ne peut pas tout laisser tomber comme ça.* »

Un bébé de sept mois vient d'arriver. Fiévreux depuis la veille, il a été pris de diarrhée et il somnole dans les bras de ses parents. « *Nous allons l'hospitaliser et lui faire un bilan infectieux complet,* explique une interne dont la blouse porte la mention « *en grève* ». *Comment voulez-vous ne pas venir ?* »

Le Centre d'urgence et de diagnostic rapide de l'hôpital Necker-enfants malades est un centre « *expérimental* » créé en janvier 1989 afin d'éviter les hospitalisations trop fréquentes. Les internes et chefs de clinique sont ici moins nombreux que dans un service d'urgences « classique », mais la grève crée malgré tout « *des difficultés* ».

« *Si la grève avait eu lieu juste avant Noël, nous n'aurions pas pu nous en sortir,* note le chef de service, le professeur Pellerin. *A ce moment-là, nous recevions plus de deux cents enfants par jour.* »

L'affluence a baissé, mais le service est toujours à la merci d'une grosse intervention. « *Il y a un enfant qui attend pour une transplantation,* poursuit-il. *Si elle devait avoir lieu demain, nous aurions besoin des grévistes.* »

Le service de chirurgie infantile du professeur Bienaymé, à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul à Paris, est largement touché, lui aussi. Les quatre internes du service sont absents, et le professeur Bienaymé assure la garde des urgences jusqu'au soir. Un des chefs de clinique est là. Malgré la grève, il est *venu mardi matin pour sa matinée* de consultation. « *On ne peut pas décommander du jour au lendemain des parents qui ont pris une journée de salaire pour venir,* explique-t-il. *La grève est difficile. Ici, il y a des enfants malades qui ont besoin de nous.* »

Un externe dans les parages

Le service, qui compte cent dix lits, assure tous les jours, en temps normal, une centaine de consultations et une vingtaine d'interventions. Depuis le début de la grève, bon nombre d'opérations ont dû être reportées et, cette semaine, une des matinées de consultations du professeur Seringe a été annulée pour cause de garde. « *Elles sont souvent lourdes,* précise le chef de service, le professeur Bienaymé. *Nous arrivons à nous organiser, mais si elles sont répétées trop souvent, elles ne présentent pas le degré de sécurité nécessaire.* »

Mardi matin, deux enfants sont arrivés aux urgences de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul avec une hernie. Il fallait les opérer, mais le professeur Bienaymé, qui était de garde, ne pouvait travailler seul. « *Il y avait un externe dans les parages,* raconte-t-il. *Je lui ai demandé de m'aider. L'intervention n'a pas posé de problèmes mais elle a mis un peu plus de temps que d'habitude car l'externe, et c'est normal, ignorait certains gestes.* »

Le professeur Hélardot devait assurer la garde mercredi. La journée s'annonce difficile : deux bébés dont les naisances ont été « *programmées* » devront être opérés dans la journée. Deux opérations de trois heures, qui seront prises en charge par le professeur Hélardot. Pendant ces deux interventions, le second chirurgien de garde, qui est un spécialiste de chirurgie orthopédique, sera seul. Si une urgence de chirurgie viscérale se présente, il lui faudra trouver des aides.

Dans la salle de jeu du service, à l'étage, des parents surveillent leurs enfants. Tous connaissent le service du professeur Bienaymé. Aucun n'est inquiet. « *Je sais bien,* dit une mère, *que s'ils acceptent nos enfants, c'est qu'ils sont en mesure de les opérer. Je connais cet hôpital. J'ai totalement confiance en eux.* »

ANNE CHEMIN

La position du conseil de l'ordre

Ethique et désarroi

Saura-t-on faire l'économie d'un pourrissement du conflit hospitalier ? Prisonniers de leur stratégie jusqu'auboutiste, comme de leurs calculs à courte vue, les responsables des syndicats d'internes et de chefs de clinique en sont réduits aujourd'hui à faire appel au premier ministre, et demain, pourquoi pas, au président de la République. On voit mal en quoi le chef du gouvernement pourrait inventer un remède que n'a pas pu trouver son ministre de la santé. On indique dans l'entourage de ce dernier qu'*en l'état actuel du conflit, rien ne* justifie une intervention de Michel Rocard.

On est toutefois plus ouvert à la proposition formulée, *mardi 23 janvier, par le* docteur Louis René, président du conseil national de l'ordre des médecins, qui, soulignant l'urgence qu'il y a « *à sortir au plus vite de l'ornière* », a souhaité la nomination de plusieurs médiateurs, seule possibilité, selon lui, de débloquer une situation « *extrêmement préoccupante* ».

Rappelant que des médiateurs avaient déjà été utilement nommés dans des circonstances quelque peu semblables (1), le docteur *René a rappelé qu'une grève* des soins et, *a fortiori*, des urgences était aux yeux du conseil de l'ordre et du code de déontologie médicale « *contraire à l'éthique* ». Tout en précisant que le conseil n'entendait pas s'opposer à l'exercice d'un droit constitutionnel — le droit de grève — il a aussi souligné avec fermeté que les « *malades doivent, à tout moment, recevoir les soins que nécessite leur état. Il en a toujours été ainsi, même lors des conflits les plus durs* ».

Toutefois, l'Ordre « *est conscient du désarroi et de l'angoisse qui règnent au sein du corps médical, aussi bien devant les conditions d'exercice actuelles que devant l'avenir de la profession* ». le président du conseil de l'ordre aimerait, au fond, que les médecins fassent preuve d'imagination (grève administrative, par exemple) pour exprimer leur mécontentement et faire valoir leurs revendications. Elargissant son propos, il a aussi déclaré : « *Il n'est pas sain, il n'est pas bon pour la santé publique qu'en France, actuellement, près de vingt mille médecins gagnent moins que le SMIC.* » Il y aurait, de la part des pouvoirs publics et des responsables de syndicats de médecins, quelque mérite à tout faire pour que ce conflit *permette, aussi, de trouver* des remèdes pour ces vingt mille praticiens qui, faute d'exercer pleinement leur art, ne peuvent, eux, se mettre en grève.

JEAN-YVES NAU

(1) Lors du conflit hospitalier du début de l'année 1983, la nomination de cinq médiateurs avait permis de débloquer une situation qui était devenue préoccupante.

En dépit de multiples incertitudes

L'horizon des négociations conventionnelles se dégage

La tarification spécifique aux chefs de clinique proposée par la Caisse d'assurance-maladie est révélatrice des possibilités nouvelles qui s'ouvrent aux négociateurs mais aussi des contraintes qui pèsent sur eux. Cette rémunération spécifique pourrait préfigurer un nouveau schéma conventionnel visant à n'autoriser des dépassements d'honoraires qu'en fonction de critères liés à la « technicité » des médecins. Or si le gouvernement n'a rien contre ce cadre général, il n'a pas du tout apprécié la proposition de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), qui lui paraît comporter un risque inflationniste. A l'heure actuelle, le ministère de l'économie ne semble pas du tout avoir l'intention de donner *son aval* à une *lettre-clé* particulière aux chefs de clinique...

Le mouvement de mécontentement des jeunes médecins aura du moins fait clairement apparaître que le secteur à honoraires libres, tel qu'il existe depuis 1980, a définitivement vécu et qu'il faut trouver une nouvelle règle du jeu pour les dépassements tarifaires. Des constatations qui permettent aux négociations de repartir sur de nouvelles bases.

La première question à laquelle devront répondre les négociateurs porte sur l'extinction progressive du secteur 2, qui, jusqu'alors, permettait à un médecin de dépasser « *avec tact et modération* » le tarif conventionnel (85 F pour la consultation d'un généraliste). Cette possibilité, les praticiens en ont usé à tel point que, si le secteur 2 ne regroupe que 26 % des 101 700 médecins libéraux, il faut en certains endroits s'armer de patience pour se faire soigner aux « *tarifs opposables* ».

Dans l'éventualité, admise par *tous*, où *les dépassements ne* seraient accordés qu'en fonction des titres universitaires, de l'expérience ou de l'ancienneté, que deviendront ces quelque 38 000 généralistes et spécialistes ? La CNAMTS, et avec elle le gouvernement, qui devra donner son agrément à un futur accord, exclut d'ajouter de nouvelles possibilités de dépassement aux anciennes. Certes, nombre d'anciens bénéficiaires du secteur 2 pourront satisfaire aux nouvelles normes. Quant aux autres, il leur faudra rentrer dans le rang.

Remise en cause d'avantages acquis

La disparition progressive, « *en sifflet* », du secteur 2 est donc à l'ordre du jour. « *Nous allons examiner cette éventualité mercredi 24 janvier lors de notre bureau confédéral* », indiquait-on, mardi, à la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF). Principale organisation syndicale de médecins, la CSMF avait, à l'origine, avancé avec la Fédération des médecins de France (FMF) l'idée de dépassements supplémentaires d'honoraires, mais elle considérait que ceux-ci devaient cohabiter avec le « *gel* » et non la disparition du secteur 2.

La remise en cause de ces « avantages acquis » s'annonce particulièrement rude. Alors que la FMF souhaite des « *mesures conservatoires* » pour l'actuel secteur 2 permettant à ses bénéficiaires de « *rebondir* », MG-France, syndicat qui ne regroupe que des généralistes, préconise leur intégration « *progressive mais rapide* » dans le futur secteur unique. MG-France estime, en outre, qu'il faudra introduire des dispositions spécifiques pour les généralistes.

Quant à la définition des critères ouvrant la possibilité d'appliquer des tarifs « promotionnels », autrement dit des dépassements d'honoraires, elle risque également de déclencher des débats passionnés. Déterminer des critères objectifs justifiant des dépassements d'honoraires paraît en effet une opération extrêmement délicate qui, *in fine*, fera immanquablement des mécontents.

Pour sa part, la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) suit le déroulement de ces discussions avec la plus grande vigilance. C'est en effet le secteur mutualiste qui doit combler auprès de ses adhérents une partie de la différence entre les remboursements de la Sécurité sociale et les honoraires médicaux. Pour son président, M. René Teulade, « *un seul secteur conventionnel* » devrait subsister avec des tarifs fixes, à côté d'un secteur « *totalement libre* » mais où les seules prescriptions seraient remboursées. Quand aux jeunes médecins en cours d'installation, il propose que des prêts à taux bonifiés leur soient accordés.

Le futur édifice conventionnel devra éviter la facilité qui consisterait à solliciter excessivement les finances de la Sécurité sociale et à alimenter l'inflation des dépenses de santé. Au gouvernement, on se dit d'ailleurs fort préoccupé et, en son sein comme parmi certains négociateurs conventionnels, on préconise que les médecins qui bénéficieraintt de dépassements soient contraints de réaliser une partie de leur activité en appliquant strictement le tarif conventionnel.

Autant de raisons qui laissent supposer que *le délai* d'un mois avancé par M. Maurice Derlin — le président de la CNAMTS souhaite boucler la négociation avant la fin du mois de février — ne sera pas de trop...

JEAN-MICHEL NORMAND

□ **Augmentation des cotisations de retraite.** — La Caisse autonome de retraite des médecins français (CARMF) a indiqué, dans un communiqué publié le 23 janvier, que les cotisations au régime Avantage social vieillesse (ASV), qui verse des pensions de retraite complémentaire aux médecins conventionnés, vont augmenter prochainement. Cette décision, indique la CARMF, « *vise à permettre le paiement des retraites de ce régime* » en 1990.

□ **Les Etats-Unis expédient des préservatifs défectueux au tiers-monde.** — Des millions de préservatifs donnés par les Etats-Unis à d'autres pays pourraient se révéler défectueux, selon l'Agence américaine pour le développement international (AID), qui a donné plus de 600 millions de préservatifs à quatre-vingts pays en 1989. Des millions en ont été détruits au Bangladesh, au Mexique et au Brésil, mais pour les autres expéditions on ignore le nombre de préservatifs qui pourraient s'avérer fragiles. Un système de contrôle de qualité devrait prochainement être mis en place par l'AID, qui souligne que l'épidémie de sida peut rendre les ruptures de préservatifs « *fatales* ».

□ **Colloque : « Sida, drogue et compétences communautaires ».** — La fondation Promotheus-Europe organise vendredi 26 et samedi 27 janvier, à Paris, un colloque intitulé « Sida, drogue et compétences communautaires ». La séance finale de ce colloque, au cours de laquelle seront exposées les conclusions, sera ouverte au public. Les *invitations peuvent être obtenues* au 42-41-15-00.

□ **Le mécontentement des biologistes.** — A l'appel de la Fédération des biologistes de France et de quatre syndicats, les laboratoires d'analyse médicale privés, notamment en Ile-de-France, seront fermés les 25, 26 et 27 janvier, pour protester contre la nouvelle nomenclature des actes de biologie. Le mouvement devrait être national samedi 27 janvier, jour de manifestation de l'ensemble des professions de santé à Paris.

SCIENCES

Le prix Jeantet 1990 récompense les oiseaux-chimères

Destiné à récompenser des chercheurs travaillant dans des laboratoires européens, le prix Jeantet, attribué le mardi 16 janvier, se partage cette année entre trois lauréats : l'Allemand Harald Van Boehmer, membre permanent de l'Institut d'immunologie de Bâle, l'Autrichien Gottfried Schatz, biochimiste au Biocentre de l'université de Bâle, et la Française Nicole Le Douarin, directrice de l'Institut d'embryologie cellulaire et moléculaire du CNRS à Nogent-sur-Marne.

Pionnière des greffes de cellules de caille sur des embryons de poulet, Mme Le Douarin, grâce à ses oiseaux-chimères, est à l'origine de progrès fondamentaux dans l'embryologie des systèmes nerveux et immunitaires des vertébrés.

La Fondation Louis-Jeantet, de renom international, met à la disposition des trois chercheurs un crédit global de 2,1 millions de francs pour la poursuite de leurs travaux.

COMMUNICATION

Les sociétés privées du PDG des chaînes publiques

« Le Canard enchaîné » met en cause M. Philippe Guilhaume

***Le Canard enchaîné* du 24 janvier affirme que M. Philippe Guilhaume cumulerait son mandat de président commun d'Antenne 2 et FR3 avec les titres de gérant ou d'administrateur de plusieurs sociétés privées. L'une d'elles aurait même facturé des stages organisés pour les personnels des chaînes publiques dans un château du Loir-et-Cher exploité par une société dont M. Guilhaume serait le gérant. Ces accusations relancent les polémiques portant à la fois sur la personnalité et les actes du « super PDG » et sur le rôle joué par les pouvoirs publics dans cette affaire.**

« Les manœuvres gouvernementales contre Philippe Guilhaume se voient (...) comme le nez au milieu de la figure », écrit le *Canard enchaîné* dans son dernier numéro, qui affirme être depuis le mois d'août *« sur la piste des sociétés »* créées par le PDG.

Ce dernier, selon le journal qui reprend et complète des informations qu'il avait déjà publiées, serait le gérant d'une société civile immobilière baptisée SCI Montevran, au capital de 10 000 francs, selon un acte déposé au greffe du tribunal de Paris le 1er juillet 1986. Cette société exploiterait le château de Montevran en Sologne, dans lequel le PDG d'A2 et FR3, et ancien président de la Société française de production, aurait organisé des stages pour les personnels de ces organismes publics.

« Depuis 1987, écrit ainsi l'hebdomadaire, *le pédégé Philippe Guilhaume a fait vivre l'hôtelier Guilhaume Philippe.* Circonstance aggravante, selon *le Canard enchaîné*, les frais de ces stages – 675 francs la nuit – auraient été facturés par une autre société, Public SA, dont le PDG serait également le gérant.

Le Canard enchaîné affirme aussi avoir trouvé rue des Boulainvilliers à Paris – où se trouvent les sièges de la SCI Montevran et de Public SA – *« un nid de sociétés commerciales fondées »* par M. Guilhaume et faisant *« toutes des bénéfices »*. Le journal cite Celta International, cabinet d'études en organisation et en recrutement de personnel dirigeant, et France Morgane, une entreprise de formation et de recrutement.

Ces affirmations n'ont, pour l'instant, suscité aucune réaction du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), organisme qui a désigné M. Guilhaume à la tête des chaînes publiques en août 1989 et qui peut seul, en vertu de l'article 47 de la loi de 1986 relative à la liberté de communication, lui retirer son mandat. *« Nous n'avons pas à commenter un article de presse »*, y disait-on prudemment mardi 23 janvier au soir.

Prudemment, parce que l'« affaire » s'annonce particulièrement complexe. Rien apparemment dans la loi de 1966 n'interdit à un PDG d'un organisme public de télévision d'être gérant ou administrateur de sociétés privées. Il faudra donc se reporter à la loi de 1986 sur les sociétés ainsi qu'aux cahiers des charges des chaînes publiques.

Reste que la mise en cause du PDG d'A2 et de FR3 pourrait donner lieu à une polémique politique sur le rôle joué par le pouvoir dans la campagne sur M. Guilhaume, (*le Monde* du 23 janvier). Après M. Jack Lang, qui souhaitait que le super PDG *« réussisse »* (*le Monde* du 24 janvier), M. Hubert Védrine, porte-parole de l'Elysée, nous a déclaré : *« M. François Mitterrand n'a donné aucune instruction pour déstabiliser M. Guilhaume. Faites-le savoir à tous ceux qui prétendent se faire les interprètes de la pensée du président. »* M. Védrine a ajouté que M. Mitterrand *« était très attaché à l'indépendance du CSA, telle qu'elle est définie dans la Lettre aux Français »*.

P.-A. G. et J.-F. L.

Le litige Berlusconi-Hersant sur la Cinq

La cour d'appel rendra son arrêt le 14 mars

La cour d'appel de Paris rendra le 14 mars sa décision concernant le litige à propos du contrôle d'une partie du capital de la Cinq entre M. Robert Hersant et MM. Jérôme Seydoux et Silvio Berlusconi. Le mardi 23 janvier, la cour, présidée par Mme Myriam Ezraty, a examiné l'appel déposé par le groupe Chargeurs de M. Seydoux et la société Pargéco, contrôlée par les Mutuelles agricoles. Ceux-ci contestaient le jugement rendu en première instance, le 4 décembre 1989, par le tribunal de commerce de Paris (*le Monde* du 6 décembre), et plutôt favorable à M. Hersant.

L'affaire porte sur le droit de préemption que revendique le PDG de la Cinq sur les actions que les Mutuelles détiennent dans la chaîne et qui auraient fait l'objet d'une promesse de vente par écrit entre les Mutuelles et le groupe Chargeurs. Le groupe de M. Seydoux et ses alliés contestent le droit de préemption de M. Hersant. Le second point de litige porte sur la récente augmentation de capital de la Cinq, en septembre dernier, opération dans laquelle M. Hersant aurait commis des irrégularités, selon le groupe Chargeurs, Pargéco et la société Reteitalia de M. Berlusconi.

L'avocat du PDG de la Cinq, Me Martel, a reconnu partiellement que des irrégularités avaient été commises, mais il a indiqué qu'elles avaient été régularisées par la suite. Il a dénoncé comme *« scandaleux »* et *« irréaliste »* le fait que le PDG de la Cinq et ses alliés avaient payé trois fois leur quote-part et étaient, de plus, accusés d'irrégularités, en raison du retard avec lequel ses adversaires avaient souscrit à cette augmentation de capital. Il a en outre révélé que Pargéco et le groupe Chargeurs avaient prorogé par écrit la promesse de vente des actions Pargéco (16,83 % du capital, actuellement gelés) jusqu'en mai.

Une nuit sans télévision ni radio

Nuit de silence télévisuelle et radiophonique pour les habitants d'Ile-de-France le 25 janvier de minuit à six heures du matin : durant cette période, le centre émetteur télévision et radio de la tour Eiffel sera arrêté, afin d'effectuer des *« travaux importants »*, annonce Télédiffusion de France (TDF).

Toutes les stations de télévision et de radio qui diffusent des programmes nocturnes seront donc condamnées au silence. Selon TDF, les travaux effectués dans la nuit du 25 devraient éviter les pannes électriques et favoriser ensuite un *« plus grand confort du téléspectateur »* d'Ile-de-France.

Pour diffuser par satellite trois chaînes de télévision

Un contrat espagnol pour Matra

L'Espagne et la société française Matra ont signé mardi 23 janvier, à Madrid, le contrat définitif de construction du premier système espagnol de communication par satellite, Hispasat, soit un marché de 227 millions de dollars (1,3 milliard de francs).

Destiné notamment à diffuser, à partir de 1993, les trois premières chaînes privées de télévision espagnoles sur tout le pays, le système Hispasat sera composé de deux satellites multimissions, auxquels s'adjoindra un troisième engin en pièces détachées.

Sa construction, dont l'industrie spatiale espagnole réalisera plus de 30 %, avait été adjugée l'été dernier au consortium Satcom (formé par Matra, le néerlandais Fokker et le britannique British Aerospace), de préférence au groupe franco-allemand Eurosatellite (MBB, Alcatel, Aérospatiale) et à l'américain Hugues Aircraft. – *(AFP.)*

□ **TF1 envoie une mission d'assistance en Roumanie.** – TF1 a envoyé le 23 janvier une mission d'assistance audiovisuelle en Roumanie *« à la demande du gouvernement roumain et du premier ministre, M. Petre Roman »*. Il s'agit d'aider la télévision roumaine, et particulièrement les équipes chargées des journaux télévisés. La mission est composée de Dominique Bromberger, chef du service étranger, et Jean-Claude Delannoy, réalisateur.

□ ***Le groupe Springer prévoit de lancer un quotidien populaire en Italie.*** – Le groupe de communication ouest-allemand Axel Springer Verlag prépare le lancement, à l'automne, d'un quotidien populaire en Italie. Ce nouveau titre, baptisé *Nuovo Extra*, sera de format tabloïd et s'inspirera du quotidien populaire *Bild Zeitung*, diffusé à 4,9 millions d'exemplaires en Allemagne. *Nuovo Extra* sera édité avec la participation du groupe d'Attilio Monti, dont Springer possède 10 % et qui publie déjà plusieurs quotidiens (*Il Resto del Carlino* à Bologne, *La Nazione* à Florence, *Il Tempo* à Rome, etc.). Son prix de vente devrait être 20 % moins cher que la moyenne des autres quotidiens italiens, soit 700 lires (3,50 francs) et son tirage de départ d'un million d'exemplaires.

Première compagnie régionale américaine de téléphone

Bellsouth dans le capital de Communication Développement

Bellsouth, premier opérateur téléphonique régional américain, va prendre une participation minoritaire dans Communication Développement, la filiale de la Caisse des dépôts spécialisée dans les réseaux câblés. Communication Développement gère des réseaux totalisant un potentiel de deux millions de foyers câblés et 130 000 abonnés à ce jour. Cette prise de participation qui pourrait atteindre un peu moins de 20 % intervient au moment où la Caisse des dépôts restructure ses participations dans la communication sous un holding commun et envisage l'entrée dans ce holding de partenaires français et étrangers.

Bellsouth est la deuxième compagnie américaine de télécommunications à s'intéresser de près au câble français. US West est déjà associée à la Lyonnaise des eaux. Aux Etats-Unis, les opérateurs téléphoniques cherchent activement à remettre en cause la réglementation qui leur interdit l'entrée sur le marché de la télévision par câble et multiplient leurs investissements dans ce secteur à l'étranger.

édecins grévistes

ique et désarroi

JEAN-YVES NAU

SCIENCES

Le prix Jeantet 1990 récompense les oiseaux-chimères

AGENDA

AUTOMOBILE

Alfa 33, seize soupapes : tout dans la respiration



Comme tout constructeur, Alfa Romeo procède périodiquement à des modifications de ses modèles que l'âge d'une gamme et la concurrence imposent. C'est la série 33 qui bénéficie en ce début d'année de cette refonte, en l'occurrence assez profonde.

Certes, pour le grand public, l'aspect général d'un véhicule compte avant toute chose. Sensible à la silhouette du véhicule retouché, il ne sera pas déçu par les nouvelles lignes que les modifications de calandres, optiques, hayon ont ainsi créées. Les « 33 » millésime 90 apparaissent ainsi plus compactes, bien qu'elles soient toujo
forme d'origine (Alfasud), et surtout plus dynamiques. Seules les portières semblent ne pas avoir été touchées dans l'affaire.

Pour autant, c'est peut-être dans ce qui se voit le moins – renforcement de l'habitacle, abaissement du centre de gravité, équilibrage général de l'ensemble mécanique – qu'il faudra trouver les grands changements par rapport aux versions précédentes.

Bien que l'on ait modifié par ailleurs les suspensions (notamment au niveau des ancrages des amortisseurs à la caisse), Alfa Romeo n'a pas jugé utile de changer la conception du train arrière, qui reste à essieu rigide. La disposition du pédalier – décalée par rapport au conducteur – est tout autant maintenue. Côté freins, et même sur la version la plus rapide (seize soupapes), on retrouve cette obstination qui consiste à préférer des tambours à l'arrière plutôt que des disques.

Le seul groupe moteur qui, d'autre part, n'ait pas été retouché est le 1,7 litre. Les autres (1,3 et 1,5 litre) bénéficient d'améliorations essentiellement situées à la hauteur des soupapes (poussoirs huydrauliques). C'est le 1,7 litre à seize soupapes qui séduira le plus les « alfaïstes ». Les 137 chevaux font merveille, et ses quatre cylindres à plat (avec deux arbres à cames) répondent sans défaillance à la demande. Le tout respire à pleins poumons. Une direction assistée donne également toute satisfaction. Et tant pis pour la planche de bord quelque peu charbonneuse et austère.

C.L.

▶ **Prix : de 74 000 F à 115 000 F selon la version (1,3, 1,5, 1,7 Quadrifoglio Verde, cette dernière livrée avec direction assistée et ABS en série. Distribuées en France dans un mois.**

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* daté 22 et 23 janvier :

UN DÉCRET

● Nº 90-79 du 17 janvier 1990 portant publication du protocole additionnel à l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'URSS sur une coopération pour l'étude et l'exploration de l'espace à des fins pacifiques du 30 juin 1966, signé à Paris le 4 juillet 1989.

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 24 janvier :

DES DÉCRETS

● Nº 90-82 du 22 janvier 1990 relatif à l'évaluation des politiques publiques.

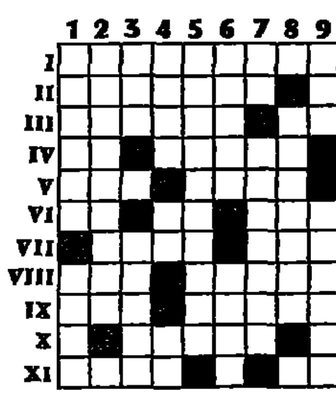
● Du 17 janvier 1990 portant classement de sites dans les Côtes-du-Nord (falaises de Trédrez) et dans la Manche (havre de Lessay).

UN ARRÊTÉ

● Du 30 novembre 1989 portant admission en 1989 à l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5182



HORIZONTALEMENT

I. Cassées pour trouver un peu de liquide. – II. Sans intérêt pour ceux qui recherchent des bouquets. – III. Un adjectif qu'on n'utilise évidemment pas pour la première fois. Dans le coup. – IV. Un peu de répit. Général victime d'un envieux. – V. Tient à l'œil. Durcit à la cuisson. – VI. Préposition. Certains sont longs. Utilisé quand on a déjà doublé. – VII. Avait une tête d'oiseau. Est *parfois fleuronné.* – VIII. Comme la bouche de celui qui est assis. Nom donné à un rejeton. – IX. L'Alsace et la Lorraine. Qui ont fait l'objet d'un choix. – X. Qui a pris un teint de fleur. – XI. Qui devraient être remplacés. Lettre.

VERTICALEMENT

1. *Ses amateurs sont évidemment* partisans de l'ordre. Peut encore courir quand il est vieux. – 2. Adversaires des culturalistes. – 3. Un triste sire quand il est *mélancolique. Fut autrefois traité* de fou. – 4. Sur la rive droite de la Sanaga. Un col en Haute-Garonne. Fourchette de manchot. – 5. Apportent un soutien à des *colonnes. – 6. Son fils fut vraiment* aveuglé par elle. Une chose dont peut avoir besoin celui qui vient de crever. – 7. Terme musical. Un travail sans difficultés. – 8. *Confrère de monsieur Josse.* – 9. Une poussière. C'est bien fait !

Solution du problème nº 5181

Horizontalement

I. Épéiste. – II. Mentor. Ré. – III. Pu. Élèves. – IV. Orémus. Mi. – V. Tonus. – VI. Garnir. Et. – VII. Nue. Oie. – VIII. Age. Néron. IX. Dure. Riec. – X. Erato. Nie. XI. Se. Autels.

Verticalement

1. Empoignades. – 2. Peur. Augure. – 3. En. Réera. – 4. Item. Eta. – 6. Solution. Où. – 6. Trésorier. – 7. Erine. – 8. Remue. Œil. – 9. Résistances.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

– **Marion BOUVAREL**
et
François FEHNER,
avec Léa et Inès,
ont la joie d'annoncer à leurs amis la naissance de

José Georges,

le 15 janvier 1990.

Bateau *Le Margouillat*,
boulevard Monplaisir,
31400 Toulouse.

– **Mélina et Katia**
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur

Sophie,

vendredi 19 janvier 1990, à 17 h 30.

La famille Gaffré s'agrandit.

17, allée du Potager,
91170 Viry-Châtillon.

Décès

– Bernadette Christophel,
née Perrault,
son épouse,
Matthieu, Jean, Laurent et Denis,
leurs enfants,
Les familles Christophel et Perrault,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Jean-Marc CHRISTOPHEL,
délégué départemental
du Secours catholique du Val-d'Oise,

survenu le 22 janvier 1990, dans sa trente-cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 26 janvier, à 15 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Buc (Yvelines).

« Heureux les affamés et assoiffés de justice, car ils seront rassasiés. »
« Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu. »
(Matthieu, V, 6 et 9).

Bernadette Christophel,
5, rue Croix-de-Rome,
78490 Montfort-l'Amaury.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. François COUPVENT des GRAVIERS,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,

survenu le 23 janvier 1990.

De la part de
Mme Coupvent des Graviers,
née Dupré la Tour,
De ses enfants,
Petits-enfants
Et arrière-petits-enfants,
Et de toute la famille.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 26 janvier, à 14 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, sa paroisse.

232, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

– Mme Gérard Disdet
et sa fille Véronique,
M. Robert Disdet,
Mlle Hélène Disdet,
Mme Marie Richard,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard DISDET,
agrégé de l'Université,
ancien élève de l'Ecole normale
supérieure de Saint-Cloud,
professeur en classe préparatoire
au lycée Corneille de Rouen,

survenu le 15 janvier 1990 des suites d'un cancer.

Conformément à la volonté du *défunt,* son corps a été incinéré et ses cendres dispersées.

44, square Guillaume-Costeley,
76230 Bois-Guillaume.

– *Mme Matthieu Fournier,*
son épouse,
Romain et Quentin,
ses enfants,
Mme Michel Fournier,
sa mère,
Ses frères, sœur et belle-sœur,
M. et Mme François Terré,
ses beaux-parents
et leur enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

Matthieu FOURNIER,

le 22 janvier 1990.

Une messe sera célébrée pour *lui* le jeudi 25 janvier, à 8 h 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes.

44, rue Vital,
75016 Paris.
12, villa de Saxe,
75007 Paris.
24, rue George-Sand,
75016 Paris.
11, square Alboni,
75016 Paris.

– Mme Jacques Dubois,
son épouse,
M. et Mme Laurent Dubois,
Claire Dubois,
M. et Mme Noël Favre,
M. et Mme Hyacinthe Marais,
Isabelle Dubois,
ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques DUBOIS,
capitaine au long cours.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Vaudrimesnil (Manche), le mercredi 24 janvier, à 15 heures.

82, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.

– Ottawa. Athènes.

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Georges GIGANTES,

le 8 janvier 1990, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

De la part de
Ses neveux et nièces.

– Le docteur et Mme Jean-Raphaël Hirsch
et leurs enfants,
Mme Nicole Hirsch
et ses enfants,
Mlle Elisabeth Hirsch,
M. et Mme Edouard Simon
et leurs enfants,
Mme Arthur Hirsch
et ses enfants,
Mme Marthe Longet
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Sigismond HIRSCH,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
déporté, résistant,

survenu le 22 janvier 1990, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques ont lieu le mercredi 24 janvier, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise (entrée porte principale).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Parc-aux-Loups,
78310 Maurepas.

– Les familles Jean-Claude Kross
et leurs enfants,
Marcel Kross
et leurs enfants,
Elisabeth Kross,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père

Michel KROSS,

survenu le 22 janvier 1990, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, le jeudi 25 janvier, à 10 heures, où l'on se réunira porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme Jean-Claude Kross,
49, avenue Kléber,
75116 Paris.

– *Le Nouvel Economiste*
a la tristesse de faire part du décès de son collaborateur et ami

M. Nouari MEZIANI,

survenu le 11 janvier 1990, à l'âge de vingt-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu à Vahl-Ebersing, en Moselle, le mardi 23 janvier.

– M. Auguste Raffalli,
M. et Mme Christian Raffalli,
M. et Mme Robert Naura,
Meriem Bouderbala,
Anne Raffalli,
David et Marc Naura,
M. et Mme Auguste Durel,
M. et Mme Adrien Durel,
Les familles Durel, Hvidsten,
Raffalli et Roubaud,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marguerite RAFFALLI,
née Durel,

survenu à Aix-en-Provence le 18 janvier 1990.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Salvator A,
24, avenue Jules-Isaac,
13100 Aix-en-Provence.

– Le président,
Les membres du conseil,
Le directeur et le personnel de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon,
ont le très grand regret de faire part du décès de

M. Jacques RAYMOND,
assistant au département
du premier cycle.

– Agnès Touraine,
directeur de la branche grande diffusion
Et toute l'équipe de Hachette-Jeunesse,
ont la douleur de faire part du décès de

Christiane SICARD,
responsable artistique,

le 22 janvier 1990, à son domicile.

L'inhumation aura lieu le jeudi 25 janvier, en l'église de Sainte-Florine *(43250, Haute-Loire), à 15 heures.*

Ni fleurs ni couronnes.

– Montpellier. Ville-d'Avray.

Mme Jean Bazin,
née Claude Sirven,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger SIRVEN,

survenu à Montpellier, le 22 janvier 1990, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques religieuses auront lieu à Montpellier, jeudi 25 janvier, à 10 h 30, en l'église de Sainte-Thérèse.

Remerciements

– Mme Martine Hernu,
profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées, remercie toutes les personnes qui, par leur présence, message *ou envoi* de *fleurs, se sont* associées à sa peine lors des obsèques de

Charles HERNU,
maire de Villeurbanne,
député du Rhône,
ancien ministre,
chevalier de la Légion d'honneur.

– Chantal et Bruno Rémond,
Jean-Noël et Anne-Laure,
M. et Mme René Rémond,
M. et Mme Michel Mariée,
Leur famille,
Et leurs amis,
remercient profondément pour leur geste d'amitié et d'espoir tous ceux qui ont partagé leur douleur de perdre accidentellement le 20 décembre 1989

Raphaël RÉMOND.

« Raphaël a atteint sa dimension d'éternité. »

– Claude et Paule Schurr,
dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreux messages d'affection qui leur sont parvenus, remercient les personnes qui leur ont apporté leur soutien à la suite du décès de leur frère et beau-frère,

Gérald SCHURR,
écrivain d'art,

survenu à Paris, le 20 décembre 1989.

Une messe sera célébrée à sa mémoire, le lundi 29 janvier, à 18 h 45 précises, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, 1, rue Fléchier, Paris-9e.

De la part des familles Schurr, Rougevin-Baville, de Vanssax, d'Huart, Fischer, Blanc, de Bruno Jaubert.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Jacques Seyfried
et ses enfants,
M. et Mme Jean Seyfried
et leurs enfants,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jacques SEYFRIED,
directeur général d'UCABAIL
Crédit agricole,

survenu le 12 janvier 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Très touchée par tous les témoignages de sympathie, la famille exprime à toutes les personnes qui se sont associées à sa peine, ses profonds remerciements.

Anniversaires

– Il y a trois ans nous quittait

Réjane ROUSSEAU.

« On ne vient pas à bout du Mal Noir. »

Avis de messes

– A l'occasion du récent décès du général de brigade aérienne (c.r.)

Jean BARBERON,
commandeur de la Légion d'honneur,

une messe sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le mardi 30 janvier 1990, à 18 h 30.

Communications diverses

– « Shalom-Hebdo », l'émission politique hebdomadaire de Radio-Shalom (94.8) accueillera, mercredi 24 janvier, de 18 h 30 à 19 h 30, M. Zeev Sternhell, professeur de sciences politiques à l'université de *Jérusalem.*

Nominations

– **M. Jean PERNY,**
ancien président-directeur général
de Como-Industrie
et actuellementde Localor,
à Saint-Avold (Moselle),

a été nommé *chevalier* dans l'ordre national du Mérite.

Soutenances de thèses

– Université Paris-VIII (Saint-Denis), le mercredi 24 janvier, bâtiment G, salle 201, à 14 h 30. M. Jean-Christophe Attias : « Savoir et pouvoir à Constantinople. Moderkhai Komtino, exégèse-enseignant (XVe siècle) ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le jeudi 25 janvier, à 9 heures, salle 308, entrée : 1, rue Victor-Cousin, galerie Jean-Baptiste-Dumas, escalier L (Sorbonne). Mlle Dominique Rivière : « Entre Rome et le Mezzogiorno. L'aménagement, l'emploi, le territoire dans l'aire de développement industriel Roma-Latina ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le samedi 27 janvier, à 10 heures, salle Louis-Liard. Mme Huguette Courteaux-Enault : « Une œuvre retrouvée de Watteau : Commedia dell'arte. Ou la métamorphose d'un sol ».

PARIS EN VISITES

JEUDI 25 JANVIER

« Le prieuré Saint-Martin-des Champs », 10 heures, métro Arts et Métiers (Sauvegarde du Paris historique).

« Exposition David » (en entier : 10 h ; 2e partie : 12 h), Musée du Louvre, accueil des groupes (G. Marbeau-Cameri).

« Saint-Germain-des-Prés, l'explosion de l'après-guerre », 11 h 30, entrée de l'exposition, Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (Approche de l'art).

« L'abstraction : lyrique, géométrique... », 12 h 30 ; « Kupka », 12 h 30 ; « L'art conceptuel : une perspective », 15 h ; « Sophie Taeuber », 12 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« *Le tribunal de commerce en activité* », 13 h 45, métro Cité (M. Pohyer).

« Exposition David », 14 h, métro Palais-Royal, sortie rue de Rivoli (C. Merle).

« Eglise Saint-Gervais Saint-Protais, son charnier, son quartier », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Tourisme culturel).

« La Grande Arche et le quartier de la Défense », 14 h 30, RER La Défense, sortie L (P.-Y. Jaslet).

« *Hôtels et église de l'île Saint-Louis* », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Présent de l'Orient à l'Occident : tapis du 15e au 18e siècle », 14 h 30, entrée principale de l'IMA, rue des Fossés-Saint-Bernard (Paris et son histoire).

« Le salon littéraire de la marquise de Lambert exceptionnellement ouvert », 14 h 45, métro Bourse, sortie Bibliothèque nationale (M. Banassat).

« En l'hôtel de Miramion, le Musée de l'Assistance publique », 14 h 30, 47, quai de la Tournelle.

« Le Palais omnisports de Bercy », sortie métro Bercy, côté Palais omnisports (Monuments historiques).

« Verres de Bohême, du Moyen-Age à nos jours », 15 h 15, 107, rue de Rivoli (L'art pour tous).

« Les appartements du grand chancelier de la Légion d'honneur dans l'hôtel de Salm », 15 h 30, 2, rue de Bellechasse (D. Bouchard).

CONFÉRENCES

9 *bis*, avenue d'Iéna, 15 heures « L'Etrurie du sud. De Tarquinia à Véies », par O. Boucher (*Antiquité vivante*).

Mairie, 1, place d'Italie, 17 h 45 : « Victor Segalen, poète et explorateur », par M. Larose (Société d'histoire de d'archéologie du XIIIe arrondissement).

23, rue de Sévigné, 18 h 15 : « Histoire générale de Paris : la vie à Lutèce à la lumière des bronzes antiques », par P. Velay (musée Carnavalet).

Auditorium du Musée du Louvre, 18 h 30 : « Quelques aspects du maniérisme au XXe siècle : la fascination de la Méduse », par Jean Clair (cycle Maniera et maniérismes).

Centre Georges-Pompidou (salle d'actualité de la PBI), 18 h 30 : « Temps présent : parler encore de *la guerre d'Algérie* », débat animé par F. Gaillard et J. Roman.

Institut catholique, 21, rue d'Assas (salle B 21), 18 h 30 : « Justice sociale et solidarité dans la loi de finances pour 1990 », par R. Blancher. Entrée libre (Les grandes conférences de Paris).

1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 18 h 30 : « Bonaparte et l'Islam : le choc des cultures », avec H. Laurens, J.-C. Golvin, C. Traunecker, M. Rodinson, J. Lacouture et N. Mansi (Institut du monde arabe).

35, rue de Coulmiers, 20 h 15 : « Réincarnation... retrouvez votre passé pour vous épanouir aujourd'hui. Le surconscient », par B. Raquin.

9, rue Gutenberg, 20 h 45 : « Communiquer efficacement », par D. Varma (Tapovan).

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 JANVIER 1990 À 0 HEURE TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 25 JANVIER 1990 À 12 HEURES TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 24 janvier à 0 heure et le jeudi 25 janvier à 24 heures.

Au cours des prochaines quarante-huit heures, des perturbations de plus en plus actives balaieront la France. La première aura balayé le pays d'ouest en est dans la journée de mercredi. La seconde, prévue pour jeudi, sera accompagnée de fortes précipitations sur les régions de la moitié nord et de vents violents près de la Manche et sur le Nord-Ouest.

Jeudi : tempête près de la Manche. Nuages, sur le Sud, pluie et vent fort ailleurs.

Un temps gris, pluvieux et particulièrement venté se maintiendra durant la quasi-totalité de la journée sur la moitié nord du pays, ainsi que sur le Poitou-Charentes, le Massif Central et Rhône-Alpes.

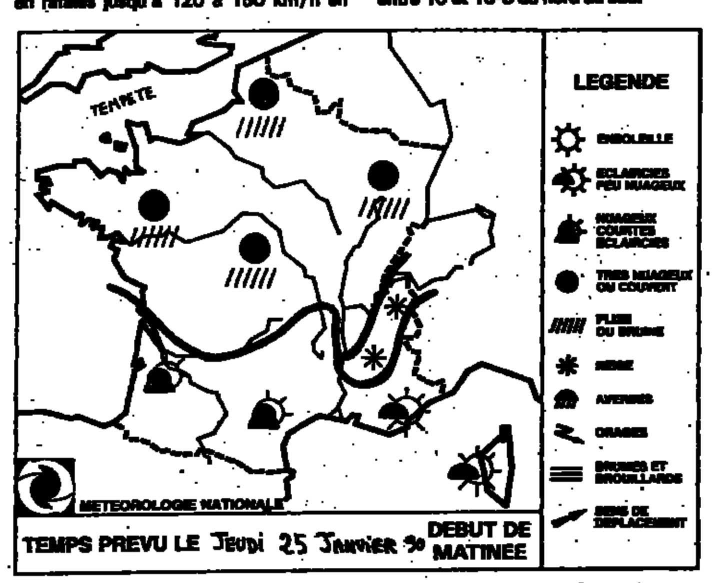
Le vent de sud-ouest pourra souffler en rafales jusqu'à 120 à 150 km/h en Bretagne et sur le littoral de la Manche, 80 à 100 km/h ailleurs au Nord d'une ligne Bordeaux-Grenoble.

En fin de journée, les vents commenceront à perdre de l'intensité. Des éclaircies apparaîtront du Nord à l'Ile-de-France, aux Pays de Loire, à la Bretagne et à la Normandie. Elles seront entrecoupées de fortes averses parfois orageuses et accompagnées de grêle. Sur les côtes de Manche, la pluie tombera à nouveau de façon continue en soirée.

Seules l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon, la Provence-Côte d'Azur, le sud des Alpes et la Corse échapperont à la pluie et au vent : les nuages élevés n'empêcheront pas le soleil de faire de belles apparitions.

Les températures minimales seront souvent comprises entre 7 et 11 °C, à l'exception de l'Alsace, du Sud-Est et du Sud-Ouest où elles avoisineront 2 à 5 °C.

Les températures maximales varieront entre 10 et 16 °C du nord au sud.



TEMPS PREVU LE Jeudi 25 Janvier 90 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 24-1-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-1-1990 à 6 heures TU et le 24-1-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	15	1	N
BIARRITZ	17	13	C
BORDEAUX	12	10	P
BOURGES	9	7	P
BREST	12	7	A
CAEN	13	6	N
CHERBOURG	11	5	P
CLERMONT-FER.	13	9	P
DIJON	3	3	P
GRENOBLE-St-M-H	10	-1	P
LILLE	10	4	P
LIMOGES	7	5	P
LYON	10	4	C
MARSEILLE-MAR.	14	6	C
NANCY	5	4	P
NANTES	12	7	P
NICE	16	6	C
PARIS-MONTS	10	5	D
PAU	16	8	N
PERPIGNAN	13	1	N
RENNES	13	7	D
ST-ETIENNE	13	9	C
STRASBOURG	8	6	P
TOURS	9	7	P
TOULOUSE	11	3	P
POINTE-A-PITRE	29	20	D

ÉTRANGER			
ALGER	16	7	N
AMSTERDAM	11	5	P
ATHÈNES	12	12	C
BANGKOK	34	22	D
BARCELONE	14	6	D
BELGRADE	11	3	D
BERLIN	10	7	P
BRUXELLES	11	5	P
LE CAIRE	18	8	D
COPENHAGUE	7	4	C
DAKAR	21	16	D
DELHI	24	12	D
DJERBA	15	14	A
GENÈVE	12	6	P
HONGKONG	13	11	D
ISTANBUL	–	–	–
JÉRUSALEM	10	1	D
LISBONNE	16	12	A
LONDRES	11	3	N
LOS ANGELÈS	24	9	D
LUXEMBOURG	7	4	P
MADRID	11	-1	B
MARRAKECH	21	2	D
MEXICO	24	10	B
MILAN	9	-4	B
MONTRÉAL	-1	-12	A
MOSCOU	-12	-15	C
NAIROBI	25	17	C
NEW-YORK	8	4	C
OSLO	7	0	D
PALMA-DE-MAL.	15	-1	C
PÉKIN	-2	-12	D
RIO-DE-JANEIRO	31	21	N
ROME	17	0	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	4	3	P
SYDNEY	25	18	D
TOKYO	5	0	C
TUNIS	11	10	P
VARSOVIE	7	3	C
VENISE	5	-1	B
VIENNE	9	0	B

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 24 janvier

TF 1

20.40 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault, en direct des studios MGM Walt Disney à Disneyworld aux Etats-Unis.
22.35 Sport : Football. Match amical : France-RDA, en différé de Koweït-City.
0.15 Journal, Météo et Bourse.
0.35 Feuilleton : Le bateau (3e épisode).
1.25 TF 1 nuit.
2.05 Feuilleton : C'est déjà demain.
2.30 Info revue.

A 2

20.35 Téléfilm : Jeanne d'Arc. De Pierre Badel, d'après Pierre Moinot et Jean-François Griblin.
22.00 Magazine : Fruits de la passion. Présenté par Gérard Holtz.
23.00 Informations : 24 heures sur la 2.
23.15 Météo.
23.20 Magazine : Du côté de chez Fred. Le roi des Araucans.

FR 3

20.35 Variétés : Diane Dufresne en concert. Spectacle enregistré au Théâtre du Colisée de Québec en mars 1988, avec l'Orchestre symphonique de Québec.
21.50 ▶ Magazine : *Mille bravos.* De Christine Bravo.
22.15 Journal et Météo.
22.40 Magazine : *Mille bravos* (suite).
23.40 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Urban cow-boy. □ Film américain de James Bridges (1980).
23.10 Flash d'informations.
23.15 Sport : Volley-ball. Leipzig-Fréjus.
0.45 Cinéma : Les biches. ■■ Film français de Claude Chabrol (1967).

LA 5

20.40 Série : Sur les lieux du crime. *Un mort à zéro*, de Hajo Gies, avec Götz George et Eberhard Feik. *Enquête sur le stade.*
22.20 Sport : Tennis. Open d'Australie.
22.30 Série : La loi de Los Angeles.
23.30 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.30 Téléfilm : Dernière mission à l'Ouest. De Lee H. Katzin, avec Jeff Allin, Howard Sherman. *Espionnage et trafic de drogue.*
21.45 Série : Le Saint.
22.40 Documentaire : Le Cambodge, années zéro. De John Pilger et David Munro. *Les Britanniques sont des maîtres du documentaire. En voici une nouvelle preuve.*
23.35 Variétés : Fréquenstar.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Histoire naturelle de la sexualité (3). D'André Langaney et Gérel Calderon.
21.00 Téléfilm : Rupture. De Raymonde Carasco.
22.30 Magazine : Imagine.
23.00 Série : Chroniques de France. Les Alsaciens, d'Hubert Knapp (2).

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la *Belgique, de la Suisse et du Canada.*
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. Le naufrage : de la réalité à l'imaginaire.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Noir désir.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Cologne) : Messa di gloria, de Puccini ; Quatre pièces sacrées, de Verdi, par le Gurzenich. Orchestre et Chœurs de Radio-France, dir. Marek Janowski.
23.07 Jazz-club. En direct du Village, à Paris : Le trio de James Williams, pianiste, avec Pierre Boussaguet, contrebasse, et Tony Reedus, batterie.

Jeudi 25 janvier

TF 1

13.35 Feuilleton : Les feux de l'amour.
14.30 Série : Joëlle Mazart.
15.25 Série : Tribunal.
15.55 Quarté à Vincennes.
16.00 Variétés : La chance aux chansons.
16.45 Club Dorothée. Juliette, je t'aime ; Mask ; Série : Cap danger ; Le clip ; Les jeux.
17.50 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Série : L'addition est pour moi. Paparoff effeuille la marguerite, de Denys de La Patellière, avec Michel Constantin, Michel Duchaussoy.
22.05 Série noire : Le manteau de Saint-Martin. De Gilles Béhat, avec Jean-Claude Dauphin, Corinne Dacla.
23.35 Journal, Météo et Bourse.
23.55 Série : Le messager.
0.20 Série : Intrigues.
0.45 Série : Mésaventures.
1.10 TF1 nuit.
1.45 Feuilleton : C'est déjà demain.
2.05 Info revue.

A 2

13.40 Série : Falcon Crest.
14.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14.55 Magazine : Tout, tout, tout ... sur A 2. Présenté par Lionel Cassan.
15.20 Série : Les voisins.
15.45 Après-midi show. Emission présentée par Thierry Beccaro.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.30 Magazine : Graffitis 5-15. Présenté par Groucho et Chico. La fête à la maison ; COPS.
18.20 Série : Mac Gyver.
19.10 Jeu : Dessinez, c'est gagné ! Présenté par Patrice Laffont.
19.40 Jeu : Rira, rira pas. animé par Georges Beller.
20.00 Journal et Météo.
20.33 INC.
20.35 Magazine : Envoyé spécial. De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Sommaire : L'avortement en Roumanie ; Les GI's de retour au Vietnam ; Les mules ; Le Parti communiste français.
21.35 Cinéma : Flic story. ■■ Film français de Jacques Deray (1975). Avec Alain Delon, Jean-Louis Trintignant, Marco Perrin.
23.25 Informations : 24 heures sur la 2. Avec le magazine européen Puissance 12.
23.40 Météo.
23.45 Magazine : Du côté de chez Fred. Le flamenco : la danseuse Carmen Amaya.

FR 3

15.00 Flash d'informations.
15.03 Série : Deux maîtres à la maison.
16.00 Flash d'informations.
16.03 Magazine : Télé-Caroline.
17.35 Feuilleton : Guillaume Tell.
18.00 Flash d'informations.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
19.55 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 ▶ Soirée John Huston. **Cinéma : Davey des grands chemins.** ■■ Film américain de John Huston (1968). Avec John Hurt, Pamela Franklin, Nigel Davenport.
22.15 Journal et Météo.
22.35 Documentaire : Portrait de John Huston. De Frank Martin, commenté par Robert Mitchum. *Des témoignages de Lauren Bacall, Paul Newman, Michael Caine... Des extraits de films, un entretien recueilli sur le tournage de* l'Homme qui voulut être roi *et de superbes plans en couleurs de la jeunesse du cinéaste.*
0.40 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

15.00 Surprises. L'alligator, de Laurent Bouhnik.
15.30 Cinéma : La fissure. ■ Film américain de Tibor Takacs (1987). Avec Stephen Dorff, Christa Denton, Louis Tripp.
16.55 Documentaire : Les allumés... L'homme qui parlait aux hérons, de Mikio Honzana et Nobuyuki Kodaira.
17.25 Cabou cadin. Polochon ; Sharky et Georges ; Superman.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.30 Top album. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Richard Gotainer.
20.30 Cinéma : Baxter. ■■ Film français de Jérôme Boivin (1988). Avec Lise Delamare, Jean Mercure, Jacques Spiesser.
21.50 Flash d'informations.
22.00 Cinéma : Police academy 3, instructeurs de choc. □ Film américain de Jerry Paris (1986). Avec Steve Guttenberg, Bubba Smith, David Graf (v.o.).
23.20 Cinéma : L'ange de la vengeance. ■ Film américain d'Abel Ferrara (1981). Avec Zoé Tamerlis, Albert Sinkys, Darlène Stuto.
0.40 Cinéma : L'homme au chapeau de soie. ■■ Film français de Maud Linder (1983). Avec Max Linder.
2.10 Documentaire : Sa majesté la lionne. D'Alan Root.

LA 5

15.30 Série : Le renard.
16.45 Dessins animés. Les triplés ; Snorky ; Bosco ; Angie, détective en herbe ; Le petit lord ; Super nana.
18.50 Journal images.
19.00 Série : Happy days.
19.30 Série : Arnold et Willy.
20.00 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Combat academy. De Neal Israel, avec Robert Culp, Keith Gordon. *Deux élèves insupportables.*
22.25 Sport : Tennis. Open d'Australie.
22.35 Série : Deux flics à Miami.
23.30 Magazine : Désir.
0.00 Journal

M 6

17.30 Série : L'homme de fer.
18.30 Série : Campus show.
19.00 Série : Magnum.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Cinéma : Les pétroleuses. ■ Film franco-italo-espagnol de Christian-Jaque (1971). Avec Brigitte Bardot, Claudia Cardinale, Michael Pollard.
22.10 Série : Brigade de nuit.
23.05 Série : Médecins de nuit.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

15.00 Cinéma : Pour l'exemple. ■■ Film britannique de Joseph Losey (1964). Avec Dirk Bogarde, Tom Courtenay.
16.30 Court métrage.
17.00 Documentaire : Fernand Deligny, à propos d'un film à faire. De Renaud Victor.
18.10 Documentaire : Le moindre geste. De Fernand Deligny et Jean-Pierre Daniel.
19.55 Documentaire : Seuls. De Thierry Knauff et Olivier Smolders.
20.10 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.
20.55 Jazz soundies collection.
21.00 Documentaire : Travailler à domicile.
21.10 Téléfilm : Les poules de Cervantes. D'Alfredo Castellon Molina.
22.35 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.
23.05 Documentaire : Mémoire en ricochets (3) De Michel Mitrani.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. François Rabelais, portrait d'un homme qui n'a pas souvent dormi tranquille, de Philippe Bertin.
21.30 Profils perdus. Jeanne Laurent.
22.40 Nuits magnétiques. Le naufrage : de la réalité à l'imaginaire.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Noir désir.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Paris : Le chant d'une grande ville, de Delius ; Concerto pour piano et orchestre en la mineur op. 16, de Grieg ; Symphonie nº 4 op. 29, de Nielsen, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Michael Schoenwandt : sol. : Michel Dalberto, piano.
22.30 Studio 116.
23.07 L'invité du soir. Hans-Werner Henze.

— Mme Jacques Seyfried et ses enfants,
M. et Mme Jean Seyfried et leurs enfants,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jacques SEYFRIED,
directeur général d'UCABAIL
Crédit agricole,

survenu le 12 janvier 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Très touchée par tous les témoignages de sympathie, la famille exprime à toutes les personnes qui se sont associées à sa peine, ses profonds remerciements.

Anniversaires

— Il y a trois ans nous quittait

Réjane ROUSSEAU.

« On ne vient pas à bout du Mal Nuit »

Avis de messes

— A l'occasion du récent décès du général de brigade aérienne (c.r.)

Jean BARBERON,
commandeur de la Légion d'honneur,

une messe sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le mardi 30 janvier 1990, à 18 h 30.

Communications diverses

— « Shalom-Hebdo », l'émission politique hebdomadaire de Radio-Shalom (94.8), accueillera, mercredi 24 janvier, de 18 h 30 à 19 h 30, M. Zeev Sternhell, professeur de sciences politiques à l'université de Jérusalem.

Nominations

— M. Jean PERNY,

Soutenances de thèses

CONFÉRENCES

CULTURE

PHOTOGRAPHIE

Mort de Roman Vichniac

Ce photographe était célèbre pour ses images sur la vie des populations juives en Europe centrale

Le photographe Roman Vichniac est mort d'un cancer, le 22 janvier à New-York. Il était âgé de quatre-vingt-douze ans.

Né le 18 août 1897 à Pavloski, près de Saint-Pétersbourg, homme aux talents, aux cultures et aux *intérêts multiples*, Roman Vichniac s'était toujours passionné pour la photo. Ses premiers clichés datent de 1905 : il avait huit ans. Un an plus tard, il s'intéressaitdéjà à ce qui devait devenir une des principales activités de son existence : la microphotographie. Chercheur, scientifique, médecin, biologiste, professeur d'université – entre autres, – Roman Vichniac était avant tout un visionnaire.

Dès le début de la montée de la « peste brune » il sent que sa communauté va disparaître. Mais il lui faut à tout prix que son image persiste. Alors, durant quatre ans il parvient sous divers déguisements, de la manière souvent la plus rocambolesque mais toujours la plus dangereuse pour lui, à traquer avec amour les scènes quotidiennes de juifs, lituaniens, lettons, hongrois, polonais et tchécoslovaques.

En dépit de toutes les ruses qu'il déploie, il est arrêté onze fois. Mais ses séjours en prison, dont à chaque fois il est miraculeusement sorti, ne le découragent pas. Il parvient à cacher seize mille clichés clandestins en terre hitlérienne et en retrouve deux mille après la fin de la guerre.

Il rejoint la France en 1939 et, de nouveau,il est interné. De nouveau, son optimisme et son courage lui permettent de recouvrer la liberté. Emigration aux Etats-Unis, pérégrinations dans divers pays, études et recherches, le font connaître un peu partout dans le monde.

Mais le monde ignore toujours l'existence de ses précieuses photos qui constituent l'unique témoignage d'un *Monde disparu* (titre d'un recueil de 180 photos enfin parues en 1975 aux Editions du Seuil). Lorsque nous lui demandions la cause de ce long silence, il répondait, toujours souriant : « *Mais, pendant plus de trente ans, personne n'avait voulu les publier.* » Quand les photos sortent enfin de l'ombre, grâce à de nombreuses expositions dans le monde entier, leur succès est immense.

I. V.

DANSE

Les oiseaux ivres de Paul Taylor

Invitée au palais Garnier la Paul Taylor Dance Company séduit... et laisse sur sa faim

« *Je conçois mes ballets*, dit Paul Taylor, *à partir aussi bien de merveilles proprement miraculeuses comme les phénomènes naturels, le mécanisme des marées, l'évolution des espèces à écailles, à plumes, à chair, le mouvement des planètes, que des événements spectaculaires que constituent les mariages, les enterrements ou les files d'attente devant les guichets de banque ; et je tire aussi des sujets de toutes ces choses abominables que sont les peintres du dimanche, les « objets d'art », les minitels pornos, les séchoirs à cheveux, les serviettes-bavoirs pour manger des crustacés et la musique, cet « environnement musical » qu'on nous déverse dans les aéroports, l'ascenseur, le cabinet du dentiste...* »

Cette plaisante profession de foi laisse un peu perplexe, car on ne voit pas du premier coup toutes ces choses mirobolantes dans les ballets de Paul Taylor. Est-ce la faute du premier programme présenté à l'Opéra par la Paul Taylor Dance Company, trop univoque, trop uniquement axé sur l'humour et la musicalité qui sont, comme on sait, les deux mamelles du chorégraphe américain ? Est-ce la modern dance qui a un coup dans l'aile – mine de rien, elle sera bientôt centenaire ?

Depuis trente-cinq ans qu'existe la Paul Taylor Dance Company et qu'elle se produit assez régulièrement à Paris, avons-nous trop cédé au chant des sirènes post-modernes et post-post-modernes ? Toujours est-il qu'on traîne un peu la patte en se rendant au palais Garnier... et qu'on la traîne encore en sortant. Retournons à nos fauteuils et tâchons de dissiper cette morosité.

Il faut se dépêcher d'admirer le ravissant groupe immobilier sur lequel s'ouvre le rideau de *Brandenburgs* : c'est le seul moment de pose, ou de pause, qu'on verra de la soirée. Le mouvement parpétuel est roi chez Taylor ; les entrées, les sorties, ce qui se passe au sol ou dans les airs, tout s'enchaîne avec une fluidité étonnante, qui doit demander aux danseurs un contrôle exceptionnel.

Ici, sur fond noir, trois filles en tuniques bleues et cinq garçons en collant gris pâle, torse nu, proposent une traduction visuelle de deux *Concertos Brandebourgeois* de Jean-Sébastien Bach (le nº 6 et le nº 3). Les garçons dansent le plus souvent groupés, comme un vol d'oiseaux ivres : les grands jetés en diagonale d'une coulisse à l'autre abondent, comme ces bras tendus à l'oblique qui soulignent l'idée d'élan, d'envoi, d'extraversion.

Les mouvements lents des concertos sont confiés à un garçon en collant bleu, à l'estomac un peu épais, qui danse avec les trois filles ou exécute un assez joli solo presque sur place, fait d'équilibres et de ruptures. Le finale ramène les grands sauts, les tourbillons. Ce ballet, qui date de 1988, ne renouvelle pas beaucoup le langage d'*Auréole* (1962), qui fit la célébrité de Paul Taylor.

Un hommage farceur à l'Amérique

Danbury Mix, composé sur diverses œuvres de Charles Ives (qui naquit et vécut à Danbury, Connecticut), apparaît comme un hommage farceur à l'Amérique, symbolisée par une statue de la Liberté en robe argentée, auréole de piquants sur la tête. Autour d'elle papillonnent des garçons encore torse nu, en collants noirs et des filles en robe noire.

La chorégraphie épouse les humeurs, ô combien capricieuses, de la musique, qui mêle aux passages les plus éthérés des caricatures d'hymnes nationaux, des airs d'orféon, de cirque ou de music-hall : elle est tour à tour élégiaque et dévergondée, sérieuse ou cocasse, elle flirte à l'occasion avec la valse ou le finale de revue.

Le décor varie, tour à tour simple ligne lumineuse bleue, rectangles rouges et blancs ou simple fond clair sur lequel joueront des ombres chinoises. Les danseurs entrent à quatre pattes, voire à trois pattes en boitant un peu ; de nombreuses chutes en tous sens, dont ils se relèvent à toute vitesse, alternent avec d'amples gestes coulés. L'ensemble dégage un sentiment d'euphorie un peu cacophonique, un peu brouillon – et la statue de la Liberté clôt le ballet en se tordant silencieusement de rire, sur fond de *Star spangled banners*, en noir et blanc, descendus des cintres.

Rien ne ressemble au premier ballet de Taylor comme... le troisième ballet de Taylor qui termine la soirée, *Arden Court* (1981). Des musiques pimpantes et triomphalistes de William Boyce (symphonies nºs 1, 3, 5, 7 et 8) ont remplacé Bach, et des maillots mouchetés, les collants gris de *Brandenburgs*, mais l'on retrouve les mêmes grands sauts en diagonale, les mêmes bras obliques, la même jubilation du mouvement. Une immense rose sert de décor. Deux garçons facétieux pimentent un peu les mouvements lents, lyrico-sportifs, confiés à des couples ; le final très vif réunit les neufs danseurs par groupes de trois, les filles se lançant dans d'acrobatiques portés entre deux garçons. Pourquoi baîllons-nous ? Peut-être parce qu'il s'agit d'une danse qui n'a d'autre sujet qu'elle-même, qui ne renvoie qu'à elle-même, alors que nous avons pris l'habitude d'autres interrogations, d'autres vertiges.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ **Opéra de Paris-palais Garnier, jusqu'au 28 janvier. Deuxième programme (*Syzygy, Polaris et le Sacre du printemps*), les 24, 26 et 28. Tél. : 47-42-53-71.**

SPORTS

AUTOMOBILISME : le Rallye Monte-Carlo

Le Suédois des Japonais

Le Français Didier Auriol (Lancia Integrale 16 S) abordera la dernière nuit du Rallye Monte-Carlo – dont l'arrivée est prévue jeudi 25 janvier – avec 4 secondes d'avance sur l'Espagnol Carlos Sainz (Toyota Celica). Jamais une marque japonaise n'avait été aussi proche d'une possible victoire dans le plus prestigieux des rallyes du championnat du monde.

MONACO

de notre envoyé spécial

Un Suédois à la tête du Toyota Team Europe ! *L'événement peut* surprendre lorsqu'on connaît les méthodes de travail des Japonnais et leur culte du secret dans les *domaines technologiques. Il est* plus logique si l'on considère leur pragmatisme dans les secteurs où ils ont beaucoup à apprendre et où *ils doivent rapidement progresser.*

Lorsqu'ils ont nommé Ove Andersson à la direction du Toyota Team Europe, à sa création en *1975, les responsables de la firme* nippone ignoraient tout du championnat du monde des rallyes. Ancien pilote officiel chez Lancia, Ford, Alpine-Renault, Peugeot et Toyota, avec plusieurs rallyes à son palmarès (Monte-Carlo, San-Remo, Acropole et Safari), le Suédois pouvait faire gagner des mois, voire des années, aux techniciens japonais.

La tâche d'Ove Andersson avait été facilitée, dans un premier temps, par le « réalisme » commercial des Japonais. Considérant que le marché africain était plus facile à conquérir que celui de la vieille Europe avec ses barrières douanières, le Suédois avait eu pour mission de concentrer ses efforts sur les deux épreuves africaines du championnat du monde. Trois succès au Rallye de Côte-d'Ivoire (1983, 1985 et 1986) et surtout trois triomphes au Safari Rally (1984, 1985 et 1986) face aux monstres du groupe B (Audi Quattro, Lancia Rally et 205 T 16) avaient conforté l'image « africaine » de Toyota, devenu le premier exportateur sur ce continent.

L'heure était venue de s'attaquer au marché européen. Les moyens financiers du premier constructeur mondial auraient pu lui permettre de produire à cinq mille exemplaires par an (règle d'homologation pour les voitures du groupe A) un modèle sportif. Privilégiant les objectifs commerciaux, les responsables de Toyota ont préféré promouvoir un modèle à grande diffusion, la Cellica.

Une seule saison d'apprentissage

Dès juin 1987, l'équipe d'Ove Andersson a travaillé sur la Celica pour l'adapter à la compétition. Dix mois plus tard, Juha Kankkunen, alors champion du monde en titre, faisait débuter la première version au Tour de Corse. Une seule saison d'apprentissage a été *suffisante avant d'obtenir une* première victoire au Rallye d'Australie 1989 face à une équipe Lancia un peu démobilisée par l'assurance de conquérir un troisième titre mondial consécutif.

Plus significatives avaient été les performances de l'Espagnol Carlos Sainz, qui avait longtemps mené dans le Rallye des 1 000-Lacs, dans celui de San-Remo et dans le RAC avant de rétrograder *in extremis* pour des problèmes techniques. « *Nous avons tiré les leçons du passé et fait bon profit de la trêve hivernale* », assurait Ove Andersson avant le départ du Monte-Carlo.

L'absence de neige a déjà confirmé les progrès en fiabilité de la *Celica sur le goudron*, très éprouvant pour la transmission et les suspensions. Carlos Sainz a même profité des problèmes de *Didier Auriol, qui ne pouvait* plus négocier les virages en épingle avec son frein à main, pour prendre provisoirement la tête du classement général *après l'avant-dernière* spéciale de l'étape commune.

Didier Auriol pourra aborder l'étape finale, la fameuse « nuit du Turini », avec 4 secondes d'avance et un gros moral. Depuis le départ, il s'est nettement imposé dans les trois spéciales disputées à la lueur des phares. Mais il aura cette fois une énorme pression. Avec le retard accumulé par Massimo Biasion, le champion du monde, tous les espoirs de Lancia reposent sur lui pour une cinquième victoire consécutive en principauté.

GÉRARD ALBOUY

Classement de l'étape commune

(dix-huit spéciales chronométrées)

1. Auriol-Occelli (Lancia Integrale, 16 S), en 4 h 16 min ; 2. Sainz-Moya (Toyota Celica), à 4 s ; 3. Biasion-Siviero (Lancia Integrale, 16 S), à 2 min 26 s ; 4. Cerrato-Cerri (Lancia Integrale 16 S), à 4 min 11 s ; 5. Schwarz-Wicha (Toyota Celica), à 5 min 42 s).

SQUASH : la suspension pour dopage de Julien Bonetat

Comment doser la testostérone chez un adolescent ?

Après avoir subi un contrôle antidopage positif, le joueur de squash Julien Bonetat, dix-huit ans, a été suspendu un an. Son entourage, s'appuyant sur un cas antérieur *similaire*, met en cause l'exactitude des données concernant le produit anabolisant incriminé, la *testostérone*, fournies par le Comité international olympique (CIO).

Juin 1988 : Cyril Sabatier n'a pas encore dix-sept ans et s'impose avec la plus grande facilité dans le championnat de France juniors de cyclisme sur route. Six semaines plus tard, il est averti que le contrôle antidopage, auquel il s'est alors soumis, a révélé un taux important de testostérone dans ses urines.

Depuis cette époque, le jeune coureur, appuyé par son père, plaide la bonne foi, exige d'être réhabilité, se livre à de multiples analyses médicales dans un seul but : prouver que son taux naturel de sécrétion de testostérone est élevé, et qu'il s'est donc trouvé hors des normes édictées par le Comité international olympique (CIO) et adoptées par la plupart des fédérations internationales, sans pour autant avoir eu recours à des apports de testostérone.

Mai 1989 : Julien Bonetat, le grand espoir du squash français, participe aux championnats de France. Six mois plus tard, alors qu'il semble que les résultats du contrôle antidopage auquel il s'est soumis se soient égarés entre le laboratoire national antidopage du professeur Lafarge et la Fédération française de squash, le joueur tourangeau, âgé de dix-huit ans, apprend qu'un taux élevé de testostérone a été trouvé dans ses urines.

Les deux affaires présentent de nombreux points communs : elles concernent deux sportifs adolescents, soupçonnés d'avoir eu recours à une hormone, la testostérone, qui figure sur les listes des produits dopants interdits. Les défenseurs des deux jeunes gens avancent aujourd'hui le même argument : en période pubertaire, la présence de testostérone naturelle dans l'organisme subit des variations importantes, qui peuvent notamment la faire passer au-dessus du taux autorisé par les instances sportives internationales.

La testostérone pose un problème supplémentaire par rapport aux autres produits anabolisants prohibés : l'organisme masculin en secrète naturellement. Il faut donc pouvoir faire la part de la testostérone produite par l'homme et de celle qui peut être apportée par des traitements médicaux.

Cette hormone est présente en très faible quantité chez la femme, mais elle contribue chez l'homme au développement des caractères masculins (voix, peau, système pileux) et à la construction des protéines osseuses et musculaires. Ce dernier point en fait un produit intéressant pour favoriser un développement musculaire artificiel.

Comment révéler l'apport de testostérone chez un sportif ? Le professeur Donieke (RFA), membre de la commission scientifique du CIO, a réalisé des travaux sur ce point. Il s'est intéressé au rapport de la présence dans les urines de testostérone et d'épitestostérone, un métabolite de la testostérone, c'est-à-dire un produit de la transformation dans l'organisme de la testostérone naturelle. La testostérone introduite artificiellement ne produisant pas d'épitestostérone, un rapport élevé trahit la présence de testostérone d'origine extérieure à l'organisme.

Des pics anarchiques

« *Des travaux déjà assez anciens font état d'un rapport moyen testostérone-épitestostérone de 1,5*, affirme le professeur Dehennin, de la Fondation de recherche en hormonologie de Fresnes (Val-de-Marne). *L'écart-type étant de 1,0, on estime qu'il y a peu de chances que chez un individu sain le rapport dépasse 2,5.* »

Sur les conseils du professeur Donieke, le CIO a établi à 6 le rapport au-delà duquel un sportif est considéré comme dopé à la testostérone. La marge est donc importante. Cyril Sabatier et Julien Bonetat ont dépassé ce seuil. Une analyse supplémentaire demandée par le joueur de squash au professeur Dehennin a d'ailleurs révélé un taux testostérone-épitestostérone de 6,2 chez Julien Bonetat.

Ces jeunes gens sont-ils dopés ? Selon les règlements internationaux, indubitablement. Mais les spécialistes médicaux sont loin d'être d'accord sur la valeur de référence de ce fameux « rapport de 6 ». le docteur Bruno de Lignières, endocrinologue à Necker, affirme ainsi : « *A la puberté, des pics anarchiques de production de testostérone peuvent apparaître à un moment quelconque de la journée, notamment en cas d'activité physique intense ou de fatigue forte. Je me souviens qu'il y a quelques années des cas de rapports testostérone/épitestostérone extrêmement élevés, pouvant atteindre une valeur de 10, ont été observés chez des adolescents.* ».

Jusqu'au Conseil d'Etat

Les travaux sur ce thème sont malheureusement rares et pour la *plupart anciens. L'étude de l'épi*testostérone n'intéresse pas les endocrinologues et n'a trouvé de débouché qu'en matière de lutte antidopage. Les travaux du professeur Donieke sont donc fort isolés.

« *Ce qui est certain, c'est que la grande majorité des sportifs soumis à des tests révèlent un ratio normal*, déclare le professeur Robert Degal, directeur de l'Institut national de recherche scientifique de Montréal et membre de la commission scientifique du CIO. *Les deux cas dont il est question sont exceptionnels, et je n'ai jamais entendu parler de cas similaires ailleurs qu'en France. S'il peut être prouvé que le rapport testostérone/épitestotérone de ces jeunes gens est naturellement supérieur à la norme, la commission scientifique du CIO pourra être appelée à réexaminer la question.* »

La faille ouverte par Cyril Sabatier, puis aujourd'hui par Julien Bonetat, risque évidemment d'être mise à profit par des sportifs réellement dopés mais qui pourraient ainsi protester, de leur bonne foi. « *Les personnes incriminées vont alors faire systématiquement reposer leur défense sur ces arguments* », redoute le docteur Gabriel Dollé, responsable de la lutte antidopage au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports.

Le débat a été porté par la famille Sabatier jusqu'au Conseil d'Etat. Une commission de trois experts (désignés respectivement par le Conseil d'Etat, le plaignant et la Fédération française de cyclisme) doit rendre ses conclusions, d'ici à quelques semaines, au service du contentieux du Conseil d'Etat. Après la suspension de Julien Bonetat, sa famille a l'intention d'engager la même procédure.

GILLES VAN KOTE

Résultats

BASKET-BALL

COUPE DES COUPES
(premier tour retour)

Poule B. – *Mulhouse (Fra.) b. Partizan Belgrade (You.), 80-71 ; *PAOK Salonique (Grè.) b. Real Madrid (Esp.), 80-77.

Classement. – 1. Real Madrid, PAOK Salonique, 7 pts ; 3. Mulhouse, Partizan Belgrade, 5 pts.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

En succédant à Daniel Augereau à la tête du club de basket-ball de Nantes (NBC), *Nicole Brossaud-Millot, âgée de cinquante-six, est devenue la première* femme président d'une équipe de haut niveau. Elle aura à affronter une situation financière difficile (déficit évalué à 500 000 francs), dont la municipalité a demander le redressement.

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE

Slalom géant messieurs de Veysonnaz (Suisse). – 1. Kroell (Aut.), 2 min 46 s 62 ; 2. Strolz (Aut.), 2 min 47 s 15 ; 3. Nierlich (Aut.), 2 min 47 s 16...

Classement provisoire de la Coupe du monde. – 1. Zurbriggen (Sui.), 212 pts ; 2. Furuseth (Nor.), 180 pts ; 3. Bittner (RFA), 144 pts ;... 8. Piccard (Fra.), 83 pts...

TENNIS

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE A MELBOURNE

Simple messieurs : quarts de finale. – I. Lendl (Tch., nº 1) b. A. Cherkasov (URSS), 6-3, 6-2, 6-3 ; S. Edberg (Suè., nº 3) b. D. Wheaton (E-U), 7-5, 7-6, , 6-2 ; *M. Wilander (Suè., nº 8) b.* B. Becker (RFA, nº 2), 6-4, 6-4, 6-2.

EN BREF

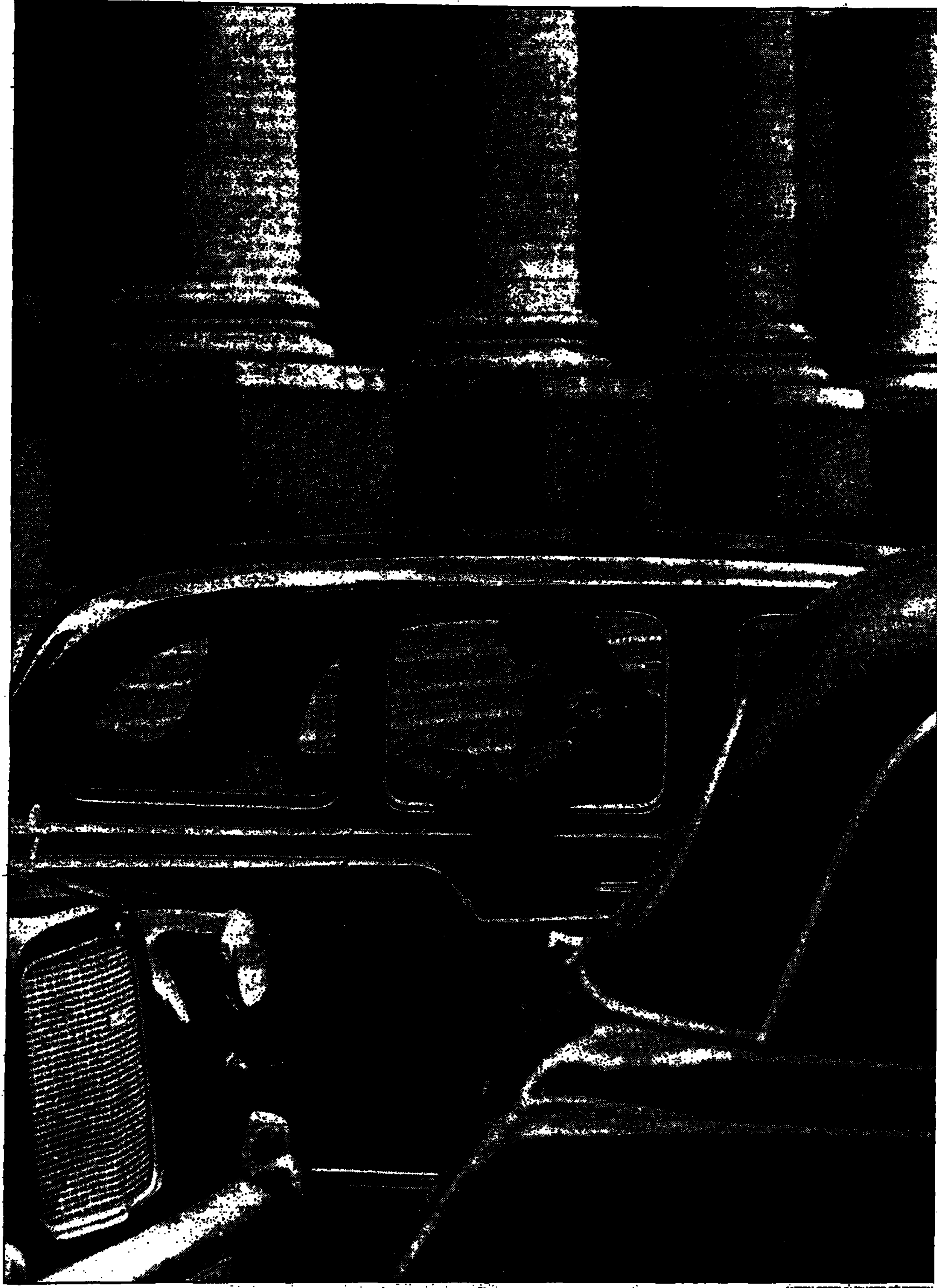
□ **AUTOMOBILISME : les chicanes des 24 Heures du Mans.** – L'Automobile club de l'ouest (ACO) s'est déclaré d'accord le 23 janvier pour faire procéder aux travaux demandés par la Fédération internationale du sport automobile (FISA) dans la ligne droite des Hunaudières (construction de deux chicanes destinées à réduire la vitesse afin que les 24 Heures du Mans soient inscrites au calendrier du championnat du monde des sports-prototypes 1990 les 16 et 17 juin. Toutefois l'ACO a indiqué qu'elle ne présenterait pas au président Balestre les excuses qu'il avait demandées.

□ **OMNISPORTS : les Jeux du Commonwealth.** – Les nations africaines qui doivent participer du 24 janvier au 3 février au Jeux du Commonwealth à Auckland (Nouvelle-Zélande) ne se sont pas alignées, après une réunion de deux heures et demie, trente des chefs de délégations le 22 janvier, sur la proposition du Nigéria, qui suggérait soit l'exclusion de l'Angleterre soit le boycottage des compétitions à cause de la tournée rebelle de cricket qui se déroule en Afrique du Sud depuis le 20 janvier.

□ **Assises européennes du sport.** – Des assises européennes du sport auront lieu du 26 au 28 janvier à Villeneuve-d'Ascq, à l'initiative de l'Association internationale pour le management du sport. Renseignements : 40-81-80-06.

Le Monde

ARTS • SPECTACLES



Pete Townsend à Londres, en 1982.

ANTON CORBIJN/PHOTO SÉLECTION

On n'achève pas les rockers

L'âge sied à la musique. Le public applaudit volontiers un chef d'orchestre sexagénaire, il fête sans arrière-pensée un compositeur septuagénaire et vénère comme son dieu un pianiste octogénaire. La surprise de cette fin de siècle est que la branche cadette de la musique contemporaine, le rock, entre à son tour dans la cour des vieux.

Cette surprise n'est pas mince. Qui aurait parié dans les années 60, et plus tard, sur l'exceptionnelle longévité des Beatles, des Rolling Stones, d'Eric Clapton, Neil Young, des Who ou de Bob Dylan ? Certains ont eu des passages à vide, plus ou moins longs. Mais tous sont là aujourd'hui, présents dans les bacs des disquaires. Plus de trente ans quelquefois après leurs débuts. Parce que leur musique s'écrit, s'écrie, encore et toujours, au rythme des espoirs et des fantasmes de générations successives *(lire page 25 l'article de Michel Braudeau)*.

Comme la plupart des interprètes, les rockers bonifient avec le temps. D'autant qu'ayant modelé le son d'aujourd'hui dès leurs premiers albums, ils ont inventé une musique que tous les groupes de la deuxième génération, malgré la vague punk, ne sont pas parvenus à supplanter *(lire page 26 le témoignage de Nick Kent, critique britannique qui a chroniqué tous les bouleversements du rock depuis plus de quinze ans)*.

Figure emblématique, figure de légende, Bob Dylan vient à Paris, après trente ans de bons et moins bons services. Mais, *Oh Mercy !*, son dernier album, est vraiment réussi. Un large public, sans passer pour attardé, ira donc au Grand Rex la tête haute *(lire notre article page 24)*.

Cette longévité n'est pas un enjeu de petite importance. Elle conditionne les décisions des géants de l'édition et de la programmation musicales dans le monde entier. Publier le legs des Beatles en disques compacts revêt la même importance économique que l'édition posthume du grand œuvre de Karajan. Aujourd'hui, le rock est vivant, et profitable. Il s'est ouvert en grand les voies de la reconnaissance. On peut miser sur sa pérennité.

THOMAS SOTINEL

CINÉMA 27

La révolution douce de Louis Malle

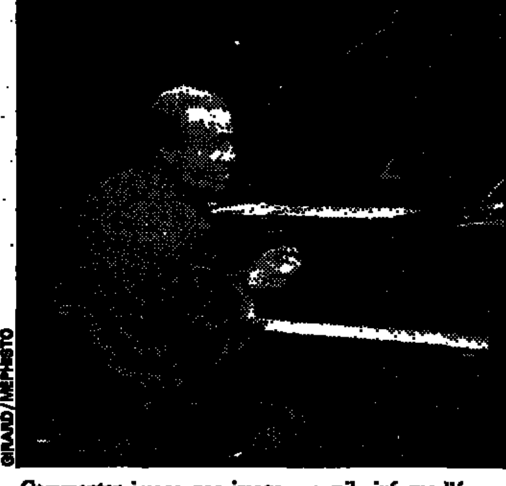


SYGMA

Les événements d'un printemps parisien au cours duquel la France a bien failli basculer, comme a pu les vivre, sans les partager, une province bourgeoise et frileuse ; la révolution estudiantine de 1968, passée au crible des conventions infrangibles de la bonne société ; tel est le sujet du dernier Louis Malle, *Milou en mai*, avec Michel Piccoli (au côté de Miou-Miou), formidable.

MUSIQUES 31

Solal accompagne l'Herbier



GIRAUD/MÉPHISTO

Commenter image par image, un œil rivé sur l'écran l'autre au clavier, les mille péripéties d'un film muet : à ce vieil exercice du « tapeur à gages », Martial Solal, grosse tête du piano jazz, accepte de se livrer. Au profit cette fois de *Feu Mathias Pascal*, film rare de Marcel l'Herbier d'après Pirandello et premier rôle de Michel Simon.

ARTS 33

Les peintres soviétiques exportés à l'Ouest



D.R.

Hier peintre soviétique non conformiste dont les œuvres passaient à l'Ouest sous le manteau, Ilya Kabakov est aujourd'hui un artiste largement reconnu sur la scène artistique internationale, voire une vedette. Il est représenté, ainsi que plusieurs de ses compagnons de route, *dans l'exposition « De la révolution à la perestroïka »*, à Saint-Etienne.

QUATRE NUITS AU GRAND REX POUR UNE LÉGENDE

Le dit de Dylan

Encore un vieux rocker qui revient par la grande porte. Album réussi, quatre concerts dans une salle à taille humaine, Bob Dylan suit le parcours obligé de la légende quadragénaire. Apparemment, car le cheminement de l'ex-barde de Greenwich Village n'a jamais obéi aux lois universelles du rock.

C'EST en 1966 que Bob Dylan mit au point une figure majeure de la chorégraphie des rock stars : la disparition (en anglais, *the vanishing act*). A l'époque, son management fit savoir aux fidèles que le prophète avait été victime d'un accident de motocyclette (échos de Marlon Brando et James Dean). *Aujourd'hui, la plupart des biographes* s'accordent à penser que Dylan était plus prosaïquement en cure de désintoxication. Mais l'essentiel est ailleurs : cet évanouissement portait en lui le mouvement inverse, le retour, le come-back. Dans ce cas spécifique, ce fut le brillant *John Wesley Harding*, une poignée de chansons d'une simplicité et d'une complexité bibliques qui marquaient la fin d'un hiatus d'un an.

En 1989, Bob Dylan parcourt le monde en ne jouant que dans des salles moyennes (à Paris, le *Grand Rex, un choix raisonnable même si l'on peut* regretter que l'Olympia, qui accueillit ses débuts français en 1966, n'ait pas été libre). Il revient encore une fois, mais *Oh Mercy!*, son dernier album, ne marque pas la fin d'une absence physique. Ces dernières années, l'ex-porte-parole d'une génération n'était pas avare de sa présence, seulement de son talent. Il allait du sublime au médiocre sans logique aucune : on achetait le nouveau Dylan comme un billet de loterie, dans l'espoir de retrouver sur quelques titres un écho magique, une fulgurance.

A *ce jeu, on a gagné le gros lot pour la dernière* fois en 1974 avec *Blood on The Tracks*, un disque noir (on en était encore au vinyle) et profond, d'un dépouillement et d'une force extrêmes. Parmi les prix de deuxième rang, l'aventure bohémienne de l'ensemble *Desire* (l'album), *Rolling Thunder Review* (la tournée) et *Renaldo and Clara* (le film). Sur le coup, en 1975, on avait eu envie de célébrer tout à la fois l'accroissement de l'offre (tout ça se passait six ans à peine après qu'un demi-million de Vladimir et d'Estragon, réunis à Woodstock, eurent passé un week-end à attendre Dylan, et voilà qu'on pouvait le surprendre dans un club !) et le retour à l'engagement politique.

Parmi les squelettes accumulés dans le placard : les zig-zags religieux (albums *Slow Train Coming* et *Saved*) et le prêchi-prêcha y afférant, la tournée avec le Grateful Dead et le double disque en public qui a gravé pour l'éternité ce nadir, quelque chose comme le trou noir correspondant à la super-nova de *Blonde on Blonde*. Et puis, aussi, quelques concerts – dont le dernier à Bercy – qui auraient pu susciter l'intervention des organisations de consommateurs, si elles s'intéressaient au rock'n'roll, tant le mépris du client y était affiché. En France, même sa compagnie de disques, CBS, à qui il est pourtant marié depuis son premier album, ne manifestait plus grand enthousiasme à l'idée de vendre un énième album médiocre.

Le rappel de ces tribulations servira d'abord à resituer l'heureuse surprise que fut l'écoute de *Oh Mercy!*, à l'automne dernier. On savait que Dylan était parti chez Daniel Lanois, à la Nouvelle-Orléans, pour l'enregistrer. *On savait également* – *car la baisse* de statut de Dylan n'était pas allée jusqu'à le faire sortir des échos de la presse spécialisée – que les Neville Brothers participaient peu ou prou à la réalisation. *A posteriori*, on peut toujours se dire que ces deux éléments auraient dû suffire pour deviner cette espèce de renaissance. Daniel Lanois et Bob Dylan étaient faits l'un pour l'autre, même si le producteur acadien pourrait être le fils du chanteur du Minnesota. Que l'on écoute l'album solo de Lanois ou les disques qu'il a produits, on sent courir cette même veine mystique, ce goût de l'épopée, des symboles apocalyptiques, auxquels Dylan revient sans cesse depuis maintenant presque trente ans. Chez Lanois, cette démesure dans l'imagerie trouve son contrepoids dans la rigueur du son, une économie spartiate, tempérée par la profondeur de la vision. Bref, tout ce qui fait défaut à Dylan.

Le grand titre de gloire de Lanois est d'avoir reconstruit autour de Dylan un appareil musical cohérent et porteur, épreuve où Mark Knopfler (Dire Straits) ou Dave Stewart (Eurythmics) avaient échoué. Au début des années 60, l'austérité instrumentale et mélodique du folk avait constitué un cadre autour duquel le chanteur tissait ses vaticinations. Puis, pour la séquence *Bringing It All Back Home - Highway 61 Revisited - Blonde on Blonde*, cette trilogie stupéfiante qui n'a d'équivalent que la production des Beatles à la même période (1965-1967), ce sont des *musiciens (essentiellement le guitariste* Robbie Robertson, futur leader du Band) qui jouèrent les garde-fous. Pour *Oh Mercy!*, Lanois a créé un paysage dans lequel Dylan retrouve une vie, un sens que l'on croyait perdus.



DANIEL KRAMER/IMAPRESS

Même si Dylan, à cause de sa brève retraite de 1966, fut comparé à Rimbaud, ses textes supportent mal qu'on leur enlève les béquilles de la musique et de l'interprétation. C'était déjà vrai de *Like A Rolling Stone*, métaphore sociale (le portrait d'une débutante qui s'est trop encanaillée, figure emblématique d'une jeunesse américaine qui, en *1965, commençait* à chercher des réponses à son malaise dans les émeutes des ghettos) une métaphore culminant dans une accumulation d'images qui s'annulent les unes les autres, Napoléon en loque, un diplomate sur une monture de chrome, de quoi occuper les dylanologues. Mais au bout de deux couplets, quand tout s'effiloche dans tous les coins, l'orgue d'Al Kooper porte toujours la voix de Dylan, et les vagissements du refrain (*Do you want to make a deeeeeeeal ?*, l'une des voyelles les plus longues de l'histoire du rock) valent bien une *place dans une anthologie des poètes américains du* vingtième siècle.

C'est un petit basculement qui exaspère toujours les non-convertis. Ceux qui ne retiennent des Beatles que les rimes de mirliton, de Dylan que le nasillement, du Clash que l'inexpérience des musiciens : le rock n'est pas une musique savante, encore moins une science exacte, et les plus futés de ses créateurs ne savent qu'organiser des accidents. C'est ce qui est arrivé à Lanois et Dylan, sur un registre intimiste et sombre. C'est comme si le chanteur s'était souvenu de son pouvoir ancien (et peut-être les reprises de *With God On Our Side* et *Hattie Carroll*, sur le dernier disque des Neville Brothers, lui ont-elles rafraîchi la mémoire), comme s'il osait aller jusqu'au bout d'une idée. *Man In A Long Black Coat* est sans doute l'une des meilleures chansons qu'il ait jamais écrites.

Ce qui pourrait presque faire relever la tête aux dylanologues, une profession qui est au rock ce que celle de porteur d'eau est aux rues de Paris. Mais il y a longtemps que Dylan ne joue plus le jeu : quand on lui demande la signification des deux vers de *Man In A Long Black Coat : People don't live or die/People just float* (on ne vit pas, on ne meurt pas/on flotte), il répond qu'il avait besoin d'une rime à *Coat*. Il y a bien longtemps, il jouissait du même statut (inaccessible *mais omniprésent) que* Michael Jackson aujourd'hui. Déjà l'image importait, mais aussi le contenu, et Dylan semblait s'amuser à brouiller les pistes. Aujourd'hui, au bout de tant de chansons ratées, d'interviews laborieuses (trois pages décrivant le journaliste à la poursuite de la star, deux pages de lieux communs plus ou moins cohérents), tout ceux qui veulent bien le savoir savent que Dylan n'est pas un prophète, surtout pas un intellectuel. Les *protest-songs* des débuts ont entretenu un instant l'idée que Dylan était un chanteur politique, comme l'avait été Woodie Guthrie, son premier maître. En fait, son analyse ne va jamais au-delà de l'indignation et ses chansons valent parfois mieux que ses causes (voir son élégie à Joey Gallo, tueur de la Mafia, sur l'album *Desire*).

Simplement, au moment où l'on savait tout ce qu'il n'était pas, où l'on avait même envie de lui demander de se mettre en semi-retraite, d'arrêter de gâcher les souvenirs, il s'est remis à vivre sous nos yeux pour redevenir un mystère.

THOMAS SOTINEL

★ Les 29, 30, 31 janvier et 1er février à 20 heures au Grand Rex, 1, bd Poissonnière, Paris 2e. Réservation FNAC, Billetel.

Disques d'or et cartes vermeil

C'est la faute à George Harrison. Il y a deux ans, à la veille de la sortie de *Cloud Nine*, l'ex-guitariste des Beatles avait réussi à user jusqu'au dernier penny le capital qui lui était revenu à la dissolution du groupe. Une série d'albums en solo, dont la qualité allait décroissant pour atteindre la franche médiocrité (*Gone Troppo*, 1982), quelques opérations de relations publiques d'un goût douteux, telle une prise de position publique en faveur de Gerald Ford, le tout suivi par un silence interminable : c'est à peine si quelques âmes *généreuses lui étaient reconnaissantes* d'avoir donné, en tant que producteur, un coup de main aux Monty Python.

***Cloud Nine* a pris tout le monde au piège de son charmant contre-pied. Grâce à la collaboration de Jeff Lynne (ex-épigone des Beatles, du temps où il dirigeait l'Electric Light Orchestra, transformé en mentor de ses anciens maîtres), Harrison retrouvait le joli tour de main qui lui permettait de faire bonne figure auprès de ses *anciens collègues. Toute l'affection que* les fans laissaient flotter depuis si longtemps retrouvait un objet : suffisamment semblable pour exciter la nostalgie, assez contemporain (le son, surtout) pour qu'on ne se sente pas ringard en passant à la caisse.**

Ce fut comme si une vanne était ouverte. Le même Harrison et le *même* Jeff Lynne, accompagnés de Bob Dylan et Roy Orbison, deux grand anciens, plus Tom Petty, se retrouvèrent au sein des Traveling Wilburys, variante des super-groupes des années 60 : comme vingt ans plus tôt, on additionnait les talents, mais cette fois on évitait de mélanger serviettes et torchons. L'album (*Volume 1*, WEA) confirmait le retour de Harrison tout en annonçant ceux d'Orbison et de Dylan.

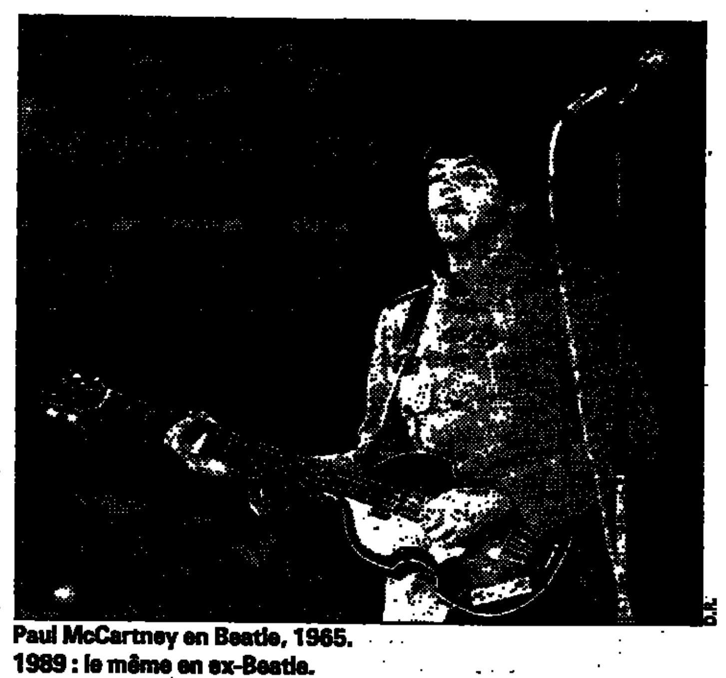
Avant de passer à l'écrémage de ces résurgences, il faut bien évoquer toutes ces reformations à l'identique (sauf les morts, qu'on était bien obligé de remplacer) : Little Feat (*Let It Roll*, WEA), Jefferson Airplane (Epic) ou Poco (*Legacy*, BMG), et les disques quelquefois carrément déshonorants (celui de l'Airplane, par exemple) qui en ont résulté. Au lieu de combler le manque qu'ils avaient créé il y a parfois très longtemps, ces chevaux de retour n'ont fait que le raviver.

***Mystery Girl* (Virgin), d'Orbison, traçait une autre voie : l'ancien s'entourait de sa progéniture spirituelle (Costello, Springsteen, Bono...), s'en servait comme carte de visite auprès de la jeune génération, tout en retrouvant une inspiration *qu'on croyait à jamais évanouie*. C'est l'idée de base de l'excellent disque de John Lee Hooker, le vieux bluesman (*The Healer*, Silvertone/BMG), réalisé avec le concours de Bonnie Raitt, Los Lobos ou Robert Cray. Ou même de *Flower in the Dirt*, de Paul McCartney (EMI), avec les interventions brillantes d'Elvis Costello.**

Robert Cray est également présent sur *Journeyman* (WEA), le meilleur album de Clapton depuis quelques années. Le guitariste tombe dans une autre catégorie. Il travaille sans interruption depuis bientôt trente ans (comme Dylan), mais sa carrière discographique s'était engluée dans une routine qui semblait n'obéir qu'à un seul impératif : passer sur les radios FM américaines. Or le plus grand concurrent du Clapton des années 80 était devenu le Clapton de *Layla*. Même si la production de Russ Titelman sur *Journeyman* obéit aux lois du genre (batterie programmée, son énorme), Clapton y revient sur son vrai terrain de chasse, le blues.

Vient ensuite le mystère des grands anciens. *On peut chercher toutes les* causes objectives dans les cas de figure évoqués plus haut, mais la coïncidence demeure impressionnante. Dylan (*Oh Mercy !*, CBS), Neil Young (*Freedom*, WEA), Van Morrison (*Avalon Sunset*, Polydor) et Lou Reed (*New York*, WEA) ont tous les quatre réussi, en l'espace de douze mois, leur meilleur album depuis des années (voire des décennies pour Dylan ou Reed). On en aurait presque envie de croire à l'astrologie chinoise.

T. S.





Paul McCartney en Beatle, 1965.
1989 : le même en ex-Beatle.





Joe Cocker, 1969, Woodstock. Jamais plus il ne jouera devant autant de monde.
1989 : il ne reste que la voix et l'homme, et c'est essentiel.

Jeunes pour toujours

« Forever young », le rock ne mourra pas. Pas plus que nous, du reste. Tombés dans la marmite, invincibles. Nous ne vieillirons jamais. Même si nous avons pris une légère patine depuis vingt-cinq ou trente ans, nous sommes jeunes pour toujours. C'est le secret et le fantasme d'une musique qui, dès nos quinze ans, est apparue comme un concentré d'excitation, un orgasme ininterrompu.

Dès l'enfance, il y avait des passages que l'on préférait dans des chansons ; des montées de plaisir dans la musique classique ; jusqu'à un point de jouissance et une retombée dans les préliminaires et conclusions violoneux, toujours trop bavards. Avec le rock, à l'adolescence, on a trouvé la solution immorale que tout le monde attendait. Plus de longues attentes avant l'éclair, l'éclair tout de suite. Plus de gâteau étouffant avant de se manger la cerise : rien que de la cerise, du début à la fin. Comment n'y avait-t-on pas pensé plus tôt ? C'était si évident de se faire du bien sans compter. Sans rien épargner. On aurait dû se douter qu'il s'agissait d'une économie de fantômes.

Une idée irréelle, comme une de ces fameuses « drogues douces » de l'époque fleurs-dans-les cheveux, macrobiotique dans le bec et Dieu sait quoi par ailleurs. Tout était permis ou en voie de libéralisation, ça ne pouvait pas faire de mal, et ça durerait *toujours*, maître mot d'un temps qui n'imaginait rien d'autre après soi, surtout pas la crise. Mais, du reste, l'illusion était bien plantée, vivace. Un album de *Supertramp* montrait un homme dans une chaise-longue en train de bronzer sur les toits gris d'une ville, Londres peut-être. *« Crisis ? What crisis ? »* Un peu de rock, et ça repart. Ce qui est plutôt curieux, malgré tout, pour une musique chargée à l'origine d'une dose certaine de rébellion, d'outrage.

En se survivant, le rock se banalisait, devenait le mode normal d'accompagnement de nos vies, après qu'on eut cessé d'être révoltés contre grand-chose et qu'on fut devenus parents, cadres, rangés des voitures, mais toujours jeunes.

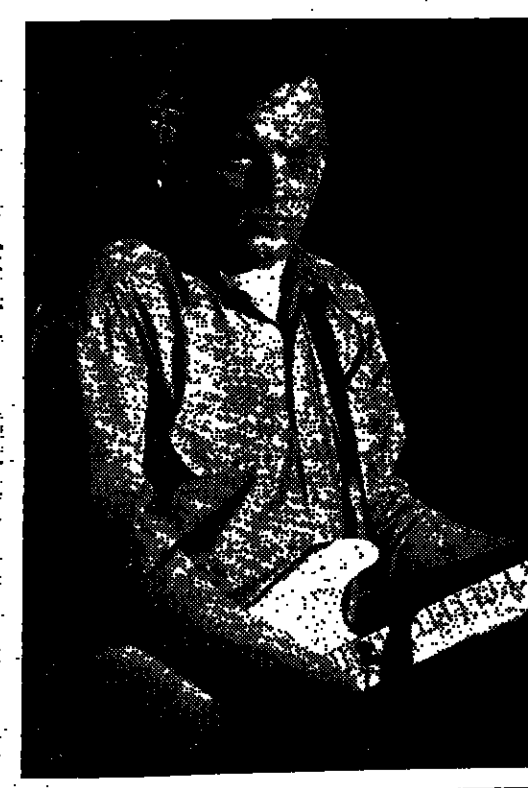
Nous ne saurions mourir que jeunes. Les meilleurs rockers ont donné l'exemple : Brian Jones, Jimmy Hendrix et tous ceux que chantait l'ex-fan des « sixties » Jane Birkin, qui elle aussi est restée très jeune et ne vieillira pas. Nous avions été les premiers jeunes à représenter une « part de marché ». On nous avait tellement aimés. Quand David Bowie se grimait en centenaire fripé dans *les Prédateurs*, on savait que, derrière la cagoule du maquilleur, il y avait son impeccable visage lisse de dandy que rien n'attaque : qu'on le retrouverait demain comme hier, comme toujours. Même un rocker exceptionnellement devenu vieux – non seulement âgé, mais esquinté, – il lui suffit d'un peu d'électricité pour retrouver la grâce, pour effacer vingt ans. Dans sa tête.

C'est peut-être une incurable illusion, mais, une fois la quarantaine entamée, il est beaucoup trop tard pour se priver de ce genre d'illusion.

M. B.

David Gilmour, *circa* 1970.
Pink Floyd pychédélique et concert sur l'herbe.
1989 : Bercy trois soirs de suite, lasers et quadriphonie.





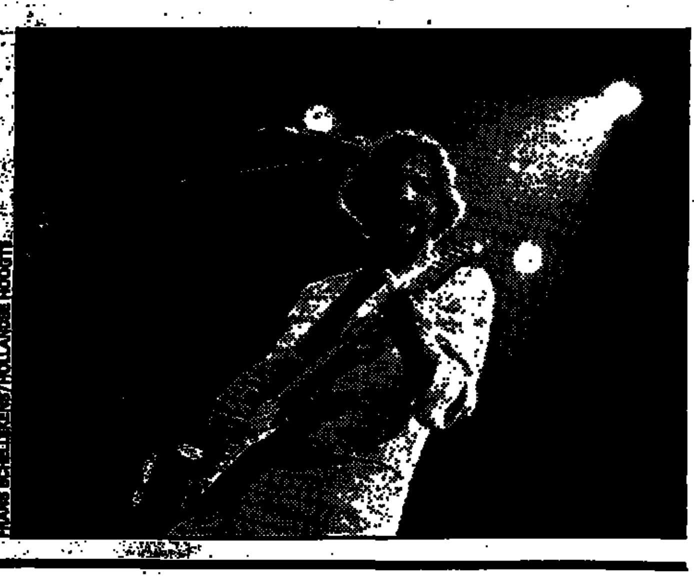
Keith Richards, Palais des sports, 1970, une émeute à chaque concert.
1989 : 100 millions de dollars en trois mois de tournée.





Eric Clapton, 1971. On l'appelait Dieu.
1989 : chic italien et virtuosité intacte, pour une humanité retrouvée.





ROCK

LE POINT DE VUE D'UN CHRONIQUEUR DÉSABUSÉ

La succession n'est pas à l'ordre du jour

Le rock mondial prend des allures de résurrection. Le carnet de chèques n'est pas pour rien dans cette déferlante de quadragénaires qui sont presque étonnés d'être encore là, indemnes, vingt ans après leurs débuts. Cette étonnante longévité est peut-être l'occasion d'un constat d'échec pour la jeune génération.

A l'âge d'or du rock, dans les années 60, l'air du temps voulait qu'on ne fît jamais confiance à quelqu'un qui avait passé la trentaine. Dans les années 70, surtout pendant l'éphémère accès de puérilité punk, la limite d'âge fut abaissée à vingt et un ans. Mais l'échec du punk, la veulerie de sa révolte (dans l'Angleterre des Sex Pistols, le mépris de toute personne née avant vous tenait lieu de philosophie politique), ont probablement fait le lit de toutes les manifestations de conservatisme culturel qui ont suivi, que ce soit le thatchérisme ou la vague de nostalgie qui déferle en ce moment sur le rock.

« Les musiciens de rock ne peuvent pas prendre leur retraite, ils ne savent rien faire d'autre... Il n'y a rien de plus excitant que de jouer de la guitare devant cinquante mille personnes. Ça n'a rien à voir avec la course automobile : on ne risque pas de se faire tuer. Ça n'a rien à voir non plus avec le tennis : on arrive à trente-cinq, quarante ans, et on se met à vous suggérer d'ouvrir une boutique de vêtements de sport... Ce que je veux dire c'est : Frank Sinatra chante encore. C'est un peu lamentable, mais enfin, si ça lui plaît toujours et si les gens ont encore envie d'aller le voir, pourquoi pas ? C'est vrai de tous les gens qui ne sont plus ce qu'ils ont été. »

Ainsi parlait Mick Jagger, quarante-cinq ans, en août dernier, à la veille d'entreprendre une tournée de trois mois avec les Rolling Stones à travers l'Amérique du Nord. Avec une franchise inhabituelle, le chanteur expédiait ainsi le sujet de conversation favori du monde du rock à la fin des années 80 : les vieilles rock stars, ces types à la quarantaine bien entamée, les cheveux gris, qui avaient consacré une vingtaine d'années (de vingt à quarante ans, en général) à l'alcoolisme et à la toxicomanie et qui reviennent dans le droit chemin pour assumer les conséquences financières de leurs trois divorces (sans parler des rejetons).

En 1989, ces gens qui ne s'étaient pas adressé la parole et ne pouvaient plus se supporter depuis des années (comme le faisait remarquer le promoteur américain Bill Graham, qui les a tous fait tourner depuis 1967) se sont retrouvés pour signer des contrats discographiques et remplir les stades de foules enthousiastes. On se serait cru en 1972.

Il faut chercher l'origine de cet engouement de l'autre côté de l'Atlantique. L'an passé, en réprimandant un journaliste de *Rolling Stone*, Elvis Costello avait parfaitement défini le problème : *« Cette nostalgie à la mords-moi-le-nœud... C'est accorder trop d'importance au rock, comme si c'était le mont Rushmore. Je crois qu'il n'y a que les Américains qui voient le rock'n'roll comme ça. Partout ailleurs, c'est de la pop music, point à la ligne. Chez vous, c'est une culture, parce que c'est tout ce que vous avez comme culture. »*

Même si, aux Etats-Unis, les scènes rap et metal permettent aux jeunes talents d'éclore, dans tous le pays les *classic radios* dominent les ondes avec leur programmation exclusivement consacrée au rock progressif des années 60 et 70 – les Doors, Led Zeppelin, les Stones, le Grateful Dead. On n'exagérera jamais l'importance du CD pour le bien-être de la rock star vieillissante : l'occasion inespérée de vendre deux fois le même disque aux fans. Grâce à lui, à la radio, la fraction la plus juvénile du public participe au culte, ce qui garantit aux promoteurs un marché suffisant pour proposer des sommes insensées aux supergroupes afin de les persuader de se réunir.

Pour leur tournée américaine, les Rolling Stone ont gagné plus de 100 millions de dollars après impôts, les Who, 60 millions. Pete Townsend, qui, l'an passé, a déclaré être presque sourd au bout de vingt ans de rock'n'roll, mais qui a quand même réussi à réunir les Who survivants, alors qu'il affirmait depuis des années que cette réunion serait l'équivalent d'un suicide artistique, Pete Townsend, donc, a le mérite de l'honnêteté : *« Nous ne sommes revenus en Amérique que parce que l'Amérique insistait pour nous bourrer les poches de billets. »*

Pourtant le cynisme de Townsend, son reniement lui ont valu quelques ennemis parmi ses contemporains. *« Ne me mettez pas dans le même sac que les Stones et les Who. Pas en 1989,* déclarait Neil Young lors de son passage à Paris en décembre dernier. *La musique que jouent ces groupes n'a plus rien à voir, en aucune manière, avec le rock'n'roll. Dans l'esprit, ce serait plutôt Perry Como et compagnie »*.

Pour le rock, la grande mutation des années 80 a *été le glissement de la chanson vers le son. A l'origine* était James Brown et la façon dont il a mis la mélodie en retrait, puis vinrent la recherche désespérée du new-beat à la suite de l'explosion du disco, la dégénérescence du hard rock en heavy metal puis en bruit pur et simple, la tendance de l'avant-garde au primitivisme et au minimalisme. Tous ces facteurs contribuent à la raréfaction des bonnes chansons écrites aujourd'hui. Et là est peut-être la raison première de l'accueil qu'on a fait en 1989 à Young, Bob Dylan ou Lou Reed. Comme le dit Young : *« C'est un grand moment de notre vie à tous les trois : nous venons de loin et nous sommes musicalement intacts. Encore faut-il ajouter que nous avons toujours travaillé, aucun d'entre nous n'a réellement arrêté. »* Plus qu'aucun de leurs cadets, ils ont écrit les meilleures chansons du moment, qui saisissent l'essence des poisons à l'œuvre dans notre société, les interprétant avec une vigueur qui a immédiatement remis leur authenticité à l'ordre du jour.

Et à vivre, c'est comment ? Comme le disait le chanteur de variétés Billy Joel à *Rolling Stone* : *« Jouer du rock'n'roll à quarante ans passés, ça ne me pose aucun problème, je fais partie de la majorité. »* Eric Clapton, en ce moment même numéro un aux Etats-Unis, a même réglé son compte au mythe de la camaraderie qui est censée unir ces anciens combattants : *« Ce sont des gens d'exception et leur compagnie me réchauffe le cœur. On se dit « Ah ! tu te souviens de 1967 ? On y était. » Mais j'ai du mal à me rapprocher d'eux. Je vois George* (Harrison), *Keith* (Richards) ou *Pete* (Townsend), *mais tout ce que je sais, c'est qu'ils sont aussi seuls que moi. »*

NICK KENT


IN « ROCK IMAGES », DE CLAUDE GASSIAN, ED. PAUL PUTTI

Les Who en chair et en os (1974)...

Cires en stéréo

ILS ont l'air un peu pâlot, mais c'est normal puiqu'ils sont en cire. Tous les héros du rock et du pop depuis les années cinquante sont là, modelés par les spécialistes de l'illusion de chez Mme Tussaud, le Musée Grévin britannique. Devant eux défilent des adolescents qui n'étaient pas nés lorsque Chuck Berry, qu'on voit, guitare à la main, le pied négligemment posé sur une Chevrolet d'antan, chantait *Johny B. Goode*...

Le « groupe Tussaud » a fait très fort en installant sur Piccadilly Circus, au cœur de Londres, ce Rock Circus, musée de cire conçu comme un temple à la gloire des idoles de deux générations. Les vieilles recettes de Mme Tussaud, Française royaliste émigrée à Londres, qui apportait dans ses bagages quelques objets ayant appartenu à Marie-Antoinette (pour faire pleurer les Anglais), et une vraie guillotine (pour leur faire peur), ces vieilles recettes ne sont pas perdues. Il s'agit toujours de nostalgie, de destins tragiques pimentés d'une touche un peu inquiétante (Elvis Presley, Jimi Hendrix, Sid Vicious)... Mais il y a la musique en plus.

Celle-ci est offerte sous la forme high tech d'un casque stéréo qu'on vous propose à l'entrée (le tout pour 4,80 livres, soit 48 F), et qui vous accompagne tout au long de la visite. A mesure qu'on avance, des émetteurs placés à côté des idoles synthétiques diffusent leur musique et un petit commentaire approprié. Les personnages eux-mêmes remuent les lèvres et esquissent quelques mouvements. L'effet d'imitation est saisissant.

Bob Geldof, l'air las, les yeux cernés et la veste déformée, est nonchalamment appuyé contre un pilier. Les Beatles entonnent en chœur *Sergeant Pepper's Lonely Hearts Club Band.* Un peu plus loin, sur une estrade tournante, Elton John, en costume à paillettes, est assis devant un immense piano à queue. Soudain, de ce dernier, sort le King lui-même, sanglé dans ses buffleries, au milieu d'un nuage de fumée blanche.

Tout est fait pour l'éducation des jeunes visiteurs, souvent venus de loin, comme le montrent leurs sacs à dos et la multitude de langues qu'ils parlent. Ils sont un peu comme à la messe ; le commentaire est à l'avenant. Quand Bob Dylan chante *Times they are a-changing,* une voix off raconte la révolte des générations, la naissance d'une nouvelle culture, le rôle de la drogue : quasiment l'aube d'une vie nouvelle. Du genre : *« Vous n'étiez pas encore nés, mes enfants, lorsque ces héros au grand cœur ont effectué pour vous cette immense révolution des mœurs... »*

Le Rock Circus est installé sur deux étages dans le Pavilion, l'un des music-halls les plus courus de Londres dans l'entre-deux-guerres, presque à l'abandon depuis une dizaine d'années. Le bâtiment a été rénové à grands frais et Mme Thatcher l'a inauguré l'an dernier. Sérieux rajeunissement pour ce Piccadilly Circus, qui fut le cœur de l'empire britannique, avec sa statue d'Eros lançant ses flèches, mais qui était singulièrement délabré et noirci.

A l'extérieur du Pavilion, les mêmes héros attirent leur jeune clientèle. Aux fenêtres se profilent les silhouettes des Beatles, de Mick Jagger, de Michael Jackson et, dominant nettement les autres, celle d'Elvis Presley.

DOMINIQUE DHOMBRES


KEVIN HARVEY / SIPA

... et leur réplique synthétique au Rock Circus (1990).

« MILOU EN MAI », DE LOUIS MALLE

L'héritage, Camarade

Ce n'est pas tout à fait un film sur les événements de mai 68. Les jours qu'on y vit ne sont pas, pourtant, ceux d'un printemps comme les autres. La radio y joue un très grand rôle. Ainsi que Miou-Miou, Michel Piccoli, Michel Duchaussoy, acteurs involontaires d'une révolution estudiantine vue de province. Tous formidables.

IL n'y a plus que les abeilles à travailler obstinément en ce mois de mai 1968 où tout le monde débraye avec l'enthousiasme dont certains paresseux de naissance se souviennent encore non sans émotion. C'est tout juste si on ne l'aurait pas trouvée bête, la nature, avec ses animaux tout occupés à se nourrir, se reproduire, se multiplier, tandis que nous, nous étions déjà des milliers à dire : la vie, ce n'est pas le travail, ni un taux de croissance ni la garantie de l'emploi... Certes, mais qu'était-ce, nous ne le savons pas davantage, aujourd'hui que l'aventure a tourné au rose bonbon.



Photo de famille : à chacun sa douce folie

En 1968, la nature, donc, se manifestait par les abeilles tombées d'une branche sur le visage d'un vieux jardinier charmant, Léonce, très patient et habitué à faire regagner leur ruche à ces bestioles sucrées. Milou (Michel Piccoli), sous sa voilette d'apiculteur, lisait du Virgile à voix haute auprès de Léonce, histoire de calmer les petites. Pendant ce temps, dans la belle maison du Gers, au cœur de la campagne où volent les abeilles et ânonne Milou, une charmante vieille dame (Paulette Dubost), la maman de Milou, écoute les infos sur Europe 1. Jacques Paoli (la voix est celle de son fils Stéphane) annonce l'étendue des grèves, les queues devant les pompes à essence et les épiceries. La douce Mme Vieuzac essuie une larme – ce n'est pas la menace rouge, simplement les oignons qu'elle pèle, – se lève en proie à une petite angoisse, se ragaillardit en fredonnant une chanson polissonne, monte l'escalier de cette jolie, décidément très jolie demeure, et s'affale à l'entresol, sur un canapé peuplé de poupées, foudroyée par le cœur. Milou, ameuté par la servante Adèle, constate. Pleure, pelote Adèle, qui est évidemment la consolation du rude célibat qu'il s'inflige en bon fils, et avertit la famille.

DES PIQUE-NIQUES OU L'ON PARLE DE BARRICADES

Camille (Miou-Miou, formidable), sa fille, est mariée à un médecin de Bordeaux : elle arrive en DS avec sa fille Françoise et des jumeaux mâles, comme deux gros chats. Elle est chic, coincée, garce, réac sans ambages. Tellement énervante qu'on pourrait la trouver excitante par moments, délicieuse avant d'être atroce. Le frère de Milou, Georges (Michel Duchaussoy, magnifique) est correspondant du *Monde* à Londres, marié à une comédienne, Lily (Harriet Walter), qui ne joue guère. Ils étaient à Saint-Tropez en vacances, mais reviennent docilement au manoir familial pour l'ouverture du testament. La nièce de Milou, Claire, héritière elle aussi (Dominique Blanc, une comédienne de grand avenir) débarque d'une 2 CV en compagnie d'une très jeune blonde, Marie-Laure, qu'elle couve d'un œil jaloux.

Dès son arrivée, Camille pique une émeraude montée en bague dans le coffret de la défunte qui repose au milieu de la maison, allongée, la bouche ouverte à jamais, dans ses habits du dimanche. A table, la discussion autour de l'héritage tourne au sordide très vite. il n'y a que Milou, grand feignant sexagénaire qui n'a jamais travaillé, le sage, qui veuille garder la maison et ses pauvres vignobles. Les autres sont prêts à vendre, tout, la maison, les meubles, la vaisselle. Ils font des tas, des piles, des lots qu'ils numérotent.

La nuit, Claire attache sa petite camarade aux montants de son lit. Le jour, Milou va dans la rivière pêcher à mains nues des écrevisses. Chacun sa folie douce, cela ne fait de mal à personne. Pour l'instant. Mais il faut compter avec la radio qui crache d'effarantes nouvelles de Paris, auxquelles on ne sait pas toujours quel poids de réalité donner au juste. On ne souffre ici que du manque d'essence et de quelques pannes de courant. D'entendre aussi la voix du général qui rate ses discours, ce qui n'échappe pas à l'analyse immédiate du correspondant du *Monde* à Londres, désespéré par ailleurs de ne pas trouver son journal dans ce bled sinistré.

Passent un camionneur, Grimaldi (le très regretté Bruno Carette, des Nuls), et Pierre-Alain (Renaud Danner), le fils de Georges. Les fossoyeurs sont en grève et il va bien falloir prendre son temps. C'est le décalage entre cette douceur campagnarde, la précipitation parisienne que filtre la radio, et la lente, inexorable méchanceté d'une bourgeoisie médiocre qui se dispute un héritage par lambeaux, de mesquineries en petits vols, la poche ouverte, le cerveau plat, le cœur vulgaire. D'autant mieux que la confusion de tout en ce printemps suave prête à tous les oublis, tous les pardons. Au cours d'un pique-nique au soleil, on boit, on fume un joint, on s'emballe, on fait des projets de communauté. Il n'en faut pas plus pour se retrouver à danser en farandole autour du lit mortuaire, à commencer une petite partouze, pourquoi pas, quand surgissent les voisins affolés, l'arme au poing, le gigot sous la veste : de Gaulle a disparu. Et tout le monde file dans la nuit, sous la pluie, prend le maquis, jusqu'au rassemblement des Champs-Elysées qui crève d'un coup ce rêve d'un mois à peine, cette parenthèse dont, aujourd'hui encore, l'analyse reste à faire, presque impossible.

Milou en mai n'est pas un film sur mai 68, dira-t-on, plutôt un film sur la province et la rapacité des gens qui ont tout ce qui faut. Sans doute, c'est le regard aigu de Louis Malle qui dit avec infiniment d'élégance et d'éducation des choses que son milieu lui a toujours intimé de taire et, sans forcer le ton, fait voler en éclats la bonne humeur unanime de règle dans le groupe familial. On aurait pu imaginer cette chronique pendant la guerre, aussi bien. Mais pas sans la radio omniprésente de mai 68, cette radio qui fait trembler tout le pays – au point qu'il n'y a plus que pendant les pannes que l'on se retrouve entre soi – mais en même temps rassemble pour les « infos », dans la même fièvre, le même incendie autour des postes, ceux qui croyaient en mai et ceux qui n'y croyaient pas. Les uns contre les autres. Tout contre. Le film de Louis Malle est triste et drôle. Il est tendre aussi. Mais il n'est pas gentil.

MICHEL BRAUDEAU

★ Le scénario de Louis Malle et Jean-Claude Carrière a été publié chez Gallimard : *Milou en mai*, 146 pages, 70 F.

★ Lire la liste des salles page suivante.

Miou-Miou, chic, coincée, énervante, ... excitante ?

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

Baby Blood

d'Alain Robak,
avec Emmanuelle Escourrou,
Jean-François Gallotte,
Christian Sinniger.
Français (1 h 29).

Un petit cirque reçoit d'Afrique un fauve au comportement bizarre. La maîtresse du directeur, femme forte et insatisfaite, se trouve enceinte d'une étrange créature qui parle et veut du sang...Il existe au moins un cinéaste français capable de réussir un gore.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Elvira, mistress of the dark

de James Signorelli,
avec Cassandra Peterson,
Edie McClurg,
Pat Grawford Brown,
William Duell,
Susan Kellermann,
Daniel Greene.
Américain (1 h 36).

Elvira est une vamp vampirique, explosive, drôle plutôt qu'effrayante, qui semble sortie d'une bande dessinée pour adultes. Un pastiche pour les amateurs du genre.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

La Forêt animée

de José Luis Cuerda,
avec Fernando Landa,
Fernando Rey,
Fernando Valverde,
Alejandra Grepi,
Encarna Paso,
Miguel Rellan.
Espagnol (1 h 49).

Dans les paysages de Galice, sauvages et secrets, *s'entrecroisent les aventures* de personnages pittoresques, humains, très espagnols.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

Légers quiproquos

de Ricky Tognazzi,
avec Sergio Castellitto,
Lina Sastri,
Pino Quartullo,
Nicola Pistoia,
Roberto Citran,
Nancy Brilli.
Italien (1 h 22).

Un dîner entre acteurs normalement névrosés et forcément exhibitionnistes. *Mal* de vivre, sentiments et théâtre filmé.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Milou en mai

de Louis Malle,
avec Michel Piccoli,
Miou-Miou,
Michel Duchaussoy,
Dominique Blanc,
Harriet Walter,
Bruno Carette.
Français (1 h 48).

Lire notre article page 27.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, THX, 20e (46-36-10-96).

Les Nuits de Harlem

d'Eddie Murphy,
avec Eddie Murphy,
Richard Pryor,
Redd Foxx,
Danny Aiello,
Michael Lerner,
Della Reese.
Américain (1 h 55).

Eddie Murphy, producteur, scénariste, réalisateur, interprète du rôle principal, celui d'un jeune Noir qui ressemble comme un frère - en plus élégant - au flic de Beverly-Hills. L'action se passe à la veille de la seconde guerre mondiale et Eddie Murphy, directeur d'un cabaret florissant, lutte victorieusement contre les gangsters.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-46-01).

The *Mad Monkey*

de Fernando Trueba,
avec Jeff Goldblum,
Miranda Richardson,
Anémone,
Dexter Fletcher,
Daniel Caccaldi,
Liza Walker.
Espagnol-américano-français (1 h 48).

Jeff Goldblum, scénariste et américain, travaille sur un film à Paris. Sa femme vient de le quitter, il tombe amoureux d'une jeune fille qui va l'entraîner au bord de la folie. Suspense.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

The *Mahabharata*

de Peter Brook,
avec Robert Langdon Lloyd,
Antonin Stahly-Vishwanadan,
Bruce Myers,
Vittorio Mezzogiorno,
Andrzej Seweryn,
Mamadou Dioume.
Français (2 h 51).

Voir photo légendée

VO : Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88).


G. ABEGG/SYGMA

D'une immense légende indienne, le Mahabharata, qui compte des milliers de pages, qui se représente encore en marionnettes comme en bandes dessinées, Peter Brook et Jean-Claude Carrière ont tiré un spectacle — un succès mondial — puis un film aux images magiques, dans lequel se raconte l'histoire de l'homme, amour et guerres, tristesse et bonheur.

Un amour de trop

de Frank Landron,
avec Christine Boisson,
Christophe Odent,
Jean-Michel Martial,
Bernard Ballet,
Hélène Roussel,
Frédéric Auburtin.
Français (1 h 40).

Christine Boisson, institutrice, femme de tête, à la recherche de la perfection, a deux amants, un intellectuel et un athlète. A eux deux, ils composent l'homme idéal. Ce qui ne veut pas dire que la vie soit idéale.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

SÉLECTION

La liste complète des films en exclusivité et *des grandes reprises paraît désormais dans le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Le Cercle des poètes disparus

de Peter Weir,
avec Robin Williams,
Robert Sean Leonard,
Ethan Hawke,
Josh Charles,
Gale Hansen,
Dylan Kussman.
Américain (2 h 09).

1959, Académie Welton, le collège le plus réactionnaire et rigide de tous les Etats-Unis. Quand arrive un professeur de littérature pour le moins exotique dans ce milieu, Robin Williams, brillantissime. Il enseigne à *ses élèves adolescents le sens* de la poésie. Les paysages d'automne sont magnifiques, les jeunes garçons très séduisants, les amours pudiques comme on les montrait au cinéma juste avant les années 60. Et Robin Williams domine le tout.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50) ; U.G.C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Embrasse-moi vampire

de Robert Bierman,
avec Nicolas Cage,
Maria Conchita Alonso,
Jennifer Beals,
Elizabeth Ashley.
Américain (1 h 43).

Mésaventures d'un yuppie super-stressé qui se prend pour un vampire. Il achète des canines et sombre dans la folie. La farce tourne au drame, mais Nicolas Cage cabotine tellement que finalement le rire l'emporte.

VO : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40).
VF : U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40).

Et la lumière fut

d'Otar Iosseliani,
avec Saly Badji,
Sigalon Sagna,
Abdou Sane,
Alpha Sane,
Binta Cisse.
Franco-allemand-italien (1 h 40).

Un conte africain totalement inventé, dans un village né de l'imagination d'un grand poète du cinéma. Vie quotidienne, douceur de la mort, et la civilisation sous la forme d'une entreprise forestière. La vie se détériore avec dignité, avec élégance. « *Le monde est comme une pirogue qui, tournant et tournant, ne sait plus si le vent voulait rire ou pleurer.* » Les images sont somptueusement sensuelles.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81).

Mon vingtième siècle

d'Ildiko Enyedi,
avec Dorotha Segda,
Oleg Jankowski,
Gabor Mathé,
Peter Andorai,
Paulus Manker.
Hongrois, noir et blanc (1 h 45).

Pour son premier long métrage, Ildiko Enyedi déboulonne avec une énergie *joviale les mythologies* de « notre vingtième siècle ». Elle le fait à travers le destin de sœurs jumelles dont l'une est une célébrité, l'autre une anarchiste. Cartésiens s'abstenir.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Panthéon, handicapés, 5e (43-54-15-04) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

Outrages

de de Palma,
avec Michael J. Fox,
Sean Penn,
Don Harvey,
John C. Reilly,
John Leguizamo,
Thuy Thu Le.
Américain (1 h 53).

Sean Penn, héros du Vietnam sauve la vie de Michael Fox, puis, par esprit de vengeance, capture, viole et tue une jeune Vietnamienne. Michael Fox ne le supporte pas. « *Même en temps de guerre, un crime est un crime* », dit la publicité. Le film exprime le même solide bon sens que le slogan. Efficacité garantie signée Brian de Palma.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

Sweetie

de Jane Campion,
avec Genevieve Lemon,
Karen Colston,
Tom Lycos,
Jon Darling,
Dorothy Barry,
Michael Lake.
Américano-australien (1 h 44).

Les familles australiennes souffrent d'un puritanisme britannique exacerbé par la distance. Et comme les « questions personnelles » sont interdites par la bonne éducation bourgeoise, il y a peu de raisons pour que ça s'arrange. Aussi, lorsque Sweetie, grosse, naïve et nymphomane, débarque, c'est la panique. Et ce fut le film le plus fort, le plus original, le plus dynamique, présenté au dernier Festival de Cannes.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40).
VF : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

Train of dreams

de John N. Smith,
avec Jason Saint Amour,
Fred Ward,
Marcella Santa-Maria.
Canadien (1 h 30).

Prise de conscience d'un jeune délinquant occasionnel. Description précise, objective et cependant chaleureuse d'une société à la dérive et d'un gamin qui veut s'en sortir. Passionnant.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

La Vengeance d'une femme

de Jacques Doillon,
avec Isabelle Huppert,
Béatrice Dalle,
Jean-Louis Murat,
Laurence Cote,
Albert Leprince,
Sébastien Roche.
Français (2 h 13).

Face à face, Isabelle Huppert, royale, et Béatrice Dalle, curieusement vulnérable. Jacques Doillon établit, développe, enroule des rapports ambigus, d'une ironique perversité. Un film de paroles, soutenu par l'interprétation magnifique.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

REPRISES

Bel Ami

d'Albert Lewin,
avec George Sanders,
Angela Lansbury,
Ann Dvorak,
John Carradine.
Américain, 1947, noir et blanc (1 h 50).

L'élégante séduction de George Sanders dans cette adaptation du roman de Maupassant, violemment *misogyne et anti-bourgeois.* Pour une fois, un roman typiquement français traverse avec bonheur l'océan.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'Incinérateur de cadavres

de Juraj Herz,
avec Rudolf Hrusinsky,
Vlasta Chramostova,
Jana Stehnova,
Jiri Menzel.
Tchèque, 1968, noir et blanc (1 h 39).

A la veille de la seconde guerre mondiale, les rêves d'un incinérateur de cadavres, un homme très doux, bon père et bon époux, qui aime ses morts et souhaite abréger les souffrances des êtres humains. Le film a été couvert de prix en Amérique comme en Australie, et à Sorrente.

VO : Accatone, 5e (46-33-86-86).

Les Nuits blanches

de Luchino Visconti,
avec Maria Schell,
Marcello Mastroianni,
Jean Marais,
Clara Calamai,
Dirk Sanders.
Italien, 1957, noir et blanc (1 h 47).

Visconti transpose Dostoïevski. Il s'en sert pour raconter un amour à peine réel, la quête d'une rencontre, les failles, les fêlures de l'âme. L'atmosphère n'est pas vraiment russe, mais la distribution est éblouissante. Les films qui durent ont toujours des distributions éblouissantes.

VO : Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Le Privé

de Robert Altman,
avec Elliott Gould,
Nina van Pallandt,
Sterling Hayden,
Mark Rydell,
Henry Gibson,
David Arkin.
Américain, 1973 (1 h 41).

Elliott Gould en Philip Marlowe nonchalant – mais capable d'une extrême brutalité – vivant seul avec son chat, dans un film qui semble mêler toutes les intrigues les plus compliquées inventées *par Chandler. Film* culte, l'essence même du polar noir.

VO : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

La 317e Section

de Pierre Schoendoerffer,
avec Jacques Perrin,
Bruno Cremer,
Pierre Fabre,
Manuel Zarzo.
Français, 1965, noir et blanc (1 h 30).

L'Indochine n'était pas encore le Vietnam et c'était déjà la guerre. Les désarrois de l'armée française. La longue marche et les derniers jours de la 317e section dans la jungle. Deux hommes, l'un venant de Saint-Cyr, l'autre incorporé de force dans l'armée allemande, vont apprendre à se connaître.

Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Voyage en Italie

de Roberto Rossellini,
avec Ingrid Bergman,
George Sanders,
Maria Mauban, Natalia Ray,
Leslie Daniels.
Italien, 1953, noir et blanc (1 h 29).

Ingrid Bergman et George Sanders jouent la magie italienne de l'amour sous le regard de Rossellini, dont on redécouvre le cinéma. Ce n'est sans doute pas son film le plus fort, mais, la nostalgie aidant, on y prend bien du plaisir.

VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30).

Los Tarantos

Présenté par la Cinémathèque de la danse, l'un des plus beaux films de flamenco de l'histoire du cinéma : la flamboyante Carmen Amaya à son zénith et Antonio Gadès à ses débuts.

Palais Garnier, lundi 29 à 20 h 30. Tél. : 47-42-53-71. 50 F.

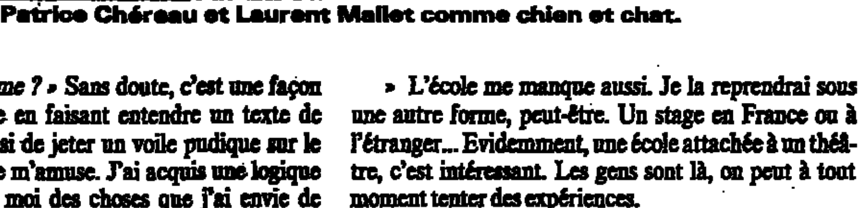
La sélection cinéma a été établie par Colette Godard.

THÉATRE

PATRICE CHÉREAU DANS « LA SOLITUDE DES CHAMPS DE COTON » DE KOLTÈS

L'adieu à Nanterre

Patrice Chéreau reprend le rôle du dealer dans *la Solitude des champs de coton* de Bernard-Marie Koltès, dans la petite salle du Théâtre des Amandiers, à Nanterre. Puis il prendra le temps de travailler à son projet de film, *la Reine Margot*. On espère seulement qu'il ne restera pas trop longtemps éloigné de la scène.



MARC ENGUERAND

Patrice Chéreau et Laurent Mallet comme chien et chat.

EN mars 1987, on découvrait à Nanterre un Patrice Chéreau méconnaissable, ventru, barbu, clochardisé. Dans la Solitude des champs de coton, *de Bernard-Marie Koltès, qu'il avait mis en scène, il avait repris le rôle du dealer, celui qui propose au client, Laurent Mallet, des biens mystérieux et n'a rien d'autre à donner que* « sa pauvre carcasse », *dans une histoire d'amour irréel et de meurtre qui se commet par delà des mots. Il remplaçait Isaach de Bankolé parti tourner* Chocolat *avec Claire Denis et n'était pas monté sur scène en tant qu'acteur depuis* Toller *de Tankred Dorst (où il remplaçait Sami Frey, en avril 1974). C'était une entreprise dans laquelle il avait tout à perdre, il a tout gagné.*

On a reconnu en lui un talent qu'on n'imaginait pas, dans un personnage à la Michel Simon. Il a tourné le spectacle en Allemagne, l'a joué à Avignon, dernièrement à Barcelone, et le reprend pour ses adieux à Nanterre du 24 janvier au 18 février. Ce spectacle sera filmé pour la télévision par Benoît Jacquot.

« Le fond du problème, *dit Patrice Chéreau,* est que je ne suis plus ici dans la situation du metteur en scène. Je suis obligé de jouer avec mon partenaire, je ne peux plus le diriger. Mais la difficulté réelle est que Laurent Mallet et moi sommes deux blancs. Nous nous comprenons, nous sommes trop interchangeables. Nous travaillons à accentuer nos différences, pour que le spectacle devienne un combat, une bagarre sans pitié.

» Chaque personnage considère l'autre comme un martien, ils n'ont rien à se dire, rien à voir l'un avec l'autre. Koltès parlait à leur propos des chiens et des chats, de l'animosité qui les fait se jeter l'un contre l'autre. Ils n'ont aucune raison de s'agresser, c'est simplement dans leur nature. Il nous faut bâtir cette incompatibilité sans jouer l'hostilité immédiate. Elle doit s'enfler irrémédiablement jusqu'à la fin.

» L'agressivité n'empêche pas la séduction, qui joue l'amour en l'absence de l'amour, le désir par répulsion et les deux hommes jouent à ne pas être ce qu'ils sont... *« Si j'étais tenté de vous parler, voilà ce que je vous dirais... »* C'est tout le discours... La séduction se cache dans la durée des mots qui font gagner du temps. Normalement, ils devraient se battre tout de suite. Or, ils attendent une heure vingt-cinq pour le faire. A la fin, ils se laissent le choix des armes et la pièce ne dit pas ce qui arrive. Elle est parfois opaque. Je comprends le dealer, mais l'incarner m'effraie à certains moments. Je m'en sors par des galipettes, mais je ne suis pas bien sûr de ce que je fais.

» Je ne veux pas le cacher, Koltès ne voulait pas que je reprenne le rôle (1). Il l'avait écrit pour un Noir. Au début je n'y ai pas fait trop attention. C'était simple dans l'euphorie et la brutalité d'un remplacement en quinze jours. Maintenant, je suis moins naïf, et à Barcelone, je ne faisais qu'y penser, mais quoi, c'est ma cuisine. On me dit : *« Vous voulez lui rendre hommage en le jouant quand même ? »* Sans doute, c'est une façon de quitter Nanterre en faisant entendre un texte de lui... Une façon aussi de jeter un voile pudique sur le fait que tenir ce rôle m'amuse. J'ai acquis une logique d'acteur, trouvé en moi des choses que j'ai envie de montrer. Pour un dernier feu d'artifices.

» Dans un premier temps, je vivais des vacances. Un acteur jouit d'une impunité totale. Jouer le soir sert d'alibi à ne rien faire toute la journée. On a le temps de lire, de téléphoner, Mais je n'éprouve aucun désir particulier de continuer. J'ai fait l'acteur dans deux films, je le referais si on me le proposait. A condition que ce ne soit pas trop long. Après deux semaines, je m'ennuie. Rien n'est plus bête qu'une journée de tournage. L'attente. On peut à peine lire le journal, faire les mots croisés et encore. Alors on somnole. Mais ça n'est vraiment pas ma nature.

» Je ne me considère pas comme un comédien à part entière. Et je vais me tenir éloigné du théâtre pendant plusieurs mois. Mes projets exigent un très fort investissement personnel. Je prépare toujours le film sur *la Reine Margot*. Un film représente un travail quotidien de deux ans au moins à partir du moment où la décision du producteur est prise et positive... Au théâtre, les grands projets se programment deux ans à l'avance, donc je ne peux rien décider actuellement. Peut-être si je trouvais une pièce avec cinq ou six personnages, et un théâtre...

» Nanterre me manquera, mais pas suffisamment pour revenir sur ma décision. Je suis soulagé... Oui et non. Oui. Mes journées sont devenues normales. Avant, le temps de préparation des spectacles était volé sur tout le reste. Si on veut être directeur, on doit s'occuper très bien des gens qui vivent chez vous, des metteurs en scène invités, des acteurs. Je ne voulais pas que Nanterre devienne comme ces endroits où on arrive, on joue, on repart sans voir personne, à la limite une secrétaire qui vous demande entre deux portes si tout va bien. Quand on invite, on doit aller aux répétitions, veiller à ce que tous disposent de ce qui est nécessaire. J'ai commencé à le faire très bien, puis moins bien, et de toute façon, je n'en ai plus la force. Discuter, aider, je n'en ai plus envie.

» L'école me manque aussi. Je la reprendrai sous une autre forme, peut-être. Un stage en France ou à l'étranger... Evidemment, une école attachée à un théâtre, c'est intéressant. Les gens sont là, on peut à tout moment tenter des expériences.

» Je sais que Peter Stein répète en ce moment à Berlin *Roberto Zucco*, la dernière pièce de Bernard-Marie Koltès, qui m'avait demandé mon accord pour la proposer, d'abord à Luc Bondy, qui l'a refusée, et c'est vrai, elle n'est pas dans son esprit. Avec Koltès, j'ai toujours fonctionné d'une autre manière. Je programmais ses pièces avant même qu'elles soient écrites. C'était bien qu'il change. Si je l'avais montée, elle aurait ressemblé un peu aux autres. Le spectacle de Stein va être une découverte, je vais en apprendre beaucoup. J'espère que quelqu'un montera *Roberto Zucco* en français. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

★ Théâtre des Amandiers de Nanterre, du 24 janvier au 18 février.

(1) Bernard-Marie Koltès est mort le 15 avril 1989. Patrice Chéreau a mis en scène : *Combat de nègres et de chiens, Quai ouest, le Retour au désert.*

Bernard-Marie Koltès, son texte pour la dernière fois à Nanterre.

SPECTACLES NOUVEAUX

Le Baladin du monde occidental

de John Millington Synge, mise en scène de Jacques Nichet, avec Claude Duparfait, Aude Briant, Maïté Nahyr, Guillaume de Tonquédec, Alain Macé, et Nathalie Duverne.

Revoilà au Théâtre de la Ville l'un de ses plus fidèles pensionnaires, Jacques Nichet, directeur du centre dramatique national du Languedoc-Roussillon, appelé aussi Théâtre des Treize-Vents, un joli nom qui résonne bien dans ce poème dramatique de Synge. Dans un décor splendide, comme d'habitude, avec des comédiens dans l'ensemble excellents, comme Maïté Nahyr, invitation à la méditation métaphysique dans le cadre d'une auberge irlandaise.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. A partir du 24 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-74-22-77. De 80 F à 120 F.

La Dame de la mer, et les Revenants

d'Henrik Ibsen, mise en scène de Jean-Claude Buchard, avec Jean-Claude Adelin, Anne Alvaro et Olivia Bruneaux.

Ceux qui se demandaient ce que devenaient l'excellente Anne Alvaro, le séduisant Jean-Claude Adelin et la sûre Madeleine Marion trouveront ici une réponse. Ils sont les héros d'Insen sous la direction d'un metteur en scène venu au théâtre par la philosophie, qui sait décidément choisir ses acteurs. Il avait monté *Fièvre romaine*, d'Edith Wharton – autre preuve de goût – il y a deux ans chez Renaud-Barrault. Malheureusement, il s'est installé à la Grande Halle de la Villette, qui est une salle de théâtre tout à fait improbable. On se demande d'ailleurs pourquoi celle-ci multiplie les spectacles sans se décider à construire une salle digne de ce nom plutôt que d'abriter des ouvrages dramatiques dans un hangar bruyant et inconfortable.

Grande Halle de La Villette (salle Boris-Vian), 211, av Jean-Jaurès, 19e. A partir du 30 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Tél. : 42-49-77-22. De 20 F à 120 F.

Kiki l'Indien

de Joël Jouanneau, mise en scène de Michel Raskine, avec Judith Guitzier, Marief Guittier, Christian Ruché, en alternance Romain Duverne, Johann Ploegher et Delphin Ruché.

Comment dire encore tout le bien que l'on pense, tout le bien que nous fait le théâtre poétique et unique de Joël Jouanneau. Cet auteur d'aujourd'hui s'est inventé une famille dont font partie le metteur en scène Michel Raskine, formé par Roger Planchon, et la comédienne Marief Guittier, qui n'en finit pas d'avoir du talent depuis qu'elle a créé la Salamandre, avec Gildas Bourdet. Premiers pas sur scène de sa fille Judith, qui devrait très vite intéresser les professionnels en quête de talents rares. Christian Ruché, dans le rôle-titre, est plus talentueux que jamais. Reprise aux Bouffes-du-Nord de ce spectacle qui devait être donné à Malakoff avant l'incendie du théâtre. En accueillant *Kiki*, Micheline Uzan a fait preuve de goût mais aussi d'une solidarité trop rare ces temps-ci dans les théâtres publics.

Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, 10e. A partir du 25 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-39-34-50. Durée : 1 h 40. 70 F.

SÉLECTION PARIS

Avant la retraite

de Thomas Bernhard,
mise en scène
de Claudia Stavisky,
avec Denise Gence,
Victor Garrivier
et Eléonore Hirt.

Un homme et deux femmes – la cadette est handicapée, l'aînée ne répugne pas à l'inceste avec son frère, – tous trois nostalgiques du nazisme, fêtent la mémoire d'Himmler tous les ans car il a empêché qu'on ne détruise leur maison de famille pour construire une usine de gaz toxique. La cruauté, la noirceur, la méchanceté de Thomas Bernhard. Denise Gence une nouvelle fois exceptionnelle.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. Durée : 2 h 30. 100 F et 130 F.

L'Avare

de Molière,
mise en scène
de Jacques Mauclair,
avec Jean-Pol Brissart,
Yves Llobrega,
Gérard Pichon,
Claude Debord,
Michel Dodane,
Nicole Dubois,
Jean-Pierre Ducos,
Jacques Giraud,
Franck le Berre
et Michel Levet.

Voilà un Harpagon qui connaît un tel succès qu'il passe les saisons devant des salles pleines et enthousiastes. Le grand œuvre de Molière transporté au XIXe siècle pour une sorte de vaudeville très distrayant.

Marais, 37, rue Volta, 3e. Du lundi au samedi à 20 h 45. Tél. : 42-74-14-84. Durée : 2 heures. 80 F et 100 F.

Le Bal de N'Dinga

de Tchicaya U Tam'si,
mise en scène
de Gabriel Garran assisté d'Henri Delmas,
avec Pascal N'Zonzi,
Christine Sirtaine,
Henri Delmas,
Marius Yelolo
et Jack Robineau (musicien).

On ne compte plus les représentations et les théâtres qui ont accueilli ce petit spectacle à la gloire de l'indépendance de l'Afrique signé d'un auteur que l'on a découvert avec lui. Kinshasa en liesse découvre la liberté. Et déjà la souffrance.

Antoine-Simone-Berriau, 14, bd de Strasbourg, 10e. Du mardi au samedi à 21 heures, le dimanche à 18 h 30. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-08-76-58. Durée : 1 h 20. De 65 F à 200 F.

Le Chemin solitaire

d'Arthur Schnitzler,
mise en scène
de Luc Bondy,
avec André Dussollier,
Laurent Grévill,
Alison Hornus,
Jérôme Nicolin,
Bulle Ogier,
Didier Sandre,
Edith Scob
et Didier Flamand.

Un tel succès sur une scène publique avec une œuvre, une mise en scène, une distribution qui ressortissent du pur théâtre d'art n'a d'équivalent d'ordinaire que sur les mauvais boulevards. La preuve que l'exigence sait trouver et émouvoir le grand public. Tant mieux. Didier Sandre et Bulle Ogier, à contre-emploi, ne sont pas pour rien dans ce triomphe juste.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-78-75-00. Durée : 2 h 45. De 120 F à 200 F.



BRIGITTE ENGUERAND

Jourdheuil et Peyret s'emparent à Bobigny de l'œuvre la plus mystérieuse, la plus secrète, la moins connue de Skakespeare, les Sonnets, correspondance du Grand Bill avec son amant. La mise en scène s'inspire d'un tableau célébrissime de Holbein, les Ambassadeurs, en l'occurrence André Wilms et Jorge Silva Melo qui, face au public, font feu de tout leur art : filouterie, perversité, naïveté, franchise. C'est magnifique.

Dans la solitude des champs de coton

de Bernard-Marie Koltès,
mise en scène
de Patrice Chéreau,
avec Patrice Chéreau
et Laurent Malet.

(Lire l'entretien avec Patrice Chéreau page précédente.)

Théâtre des Amandiers, 7, av Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Les mardi, vendredi et samedi à 21 heures, le dimanche à 17 heures. Tél. : 47-21-18-81. Durée : 1 h 25. De 90 F à 120 F.

L'Emission de télévision

de Michel Vinaver,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec Bérengère Dautun,
Alain Pralon,
Claire Vernet,
Catherine Ferran,
Véronique Vella,
Jean-François Remi,
Jean-Philippe Puymartin,
Sylvia Bergé,
Jean-Pierre Michael
et Isabelle Gardien.

La nouvelle pièce de l'un de nos auteurs contemporains les plus sérieux et constants dans son discours et dans son travail. Un hommage lui est rendu ces jours-ci avec la parution à la Librairie théâtrale d'un ouvrage d'Anne Ubersfeld, *Vinaver dramaturge* (228 pages, 98 F).

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-25-70-32. Durée : 3 heures. De 57 F à 180 F.

Les Escaliers du Sacré-Cœur

de Copi,
mise en scène
d'Alfredo Arias,
avec Facundo Bo,
Wally Chetout,
Bass Dhem,
Larry Hager,
Cloé Jouvel,
Nathalie Kiener,
Marilù Marini,
Alain Salomon,
Stéphanie Schwartzbrod
et Zobeïda.

Une pièce méchante de Copi mise en scène au plus près de la fantasmagorie hyperréaliste de l'auteur par Arias, décidé à prendre tous les risques. Une partie du public grince, presque autant que les mots et les *héros* – travelos, gouines, vicomte poudré, pédé, diva – de ces *Escaliers du Sacré-Cœur* qu'il faut gravir par soi-même.

Théâtre d'Aubervilliers Groupe Tse, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Auverviliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 2 heures. De 90 F à 120 F.

Le Fidèle

de Pierre de Larivey,
d'après Il Fidele de Luigi Pasqualigo,
mise en scène
de Jean-Marie Villégier,
avec Richard Lukas,
Natacha Amal,
Alain Trétout,
Marc Zammit,
François Frapier,
Stéphane Russel,
Arthur Nauzyciel,
Daniel Benoit,
Geneviève Esménard
et Delphine Boisse.

Notre meilleur spécialiste du théâtre « pré-classique », comme il l'appelle lui-même, le metteur en scène Jean-Marie Villégier (*les Galanteries du duc d'Ossone, Atys*) a découvert une œuvre inconnue de Pierre de Larivey (1540-1612) et, comme à l'habitude, réinventé un théâtre enchanté.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mercredi au samedi à 20 heures. Tél. : 47-27-81-16. Durée : 3 h 45. De 60 F à 130 F.
Dernière représentation le 27 janvier.

Le Gardien

de Harold Pinter,
mise en scène
de Georges Wilson,
avec Jacques Dufilho,
Pierre-Marie Escourrou
et Jean-Pierre Kalfon.

Dufhilesquissime !

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-47-36. Durée : 2 h 30. De 30 F à 220 F.

Je me souviens

de Georges Perec,
avec Sami Frey.

Il paraît que quelques amoureux du théâtre n'ont pas encore vu Sami Frey, juché sur son Raleigh, à l'attaque des souvenirs de Perec, les nôtres donc. Ils ont tort.

Mogador, 25, rue de Mogador, 9e. Le mercredi à 20 h 30. Tél. : 48-78-75-00. De 120 F à 200 F.
Dernière représentation le 24 janvier.

Le Jeu de la vérité

de Stig Dagerman,
d'après « l'Enfant brûlé »,
mise en scène
de Patrick Collet,
avec Madeleine Asses,
Angelica Chemla,
Huguette Clery,
Yves Comeliau,
Catherine Davenier
et Yves Arnault.

L'Enfant brûlé est le plus beau roman et le plus connu (il vient d'être réimprimé dans la collection « L'Imaginaire », chez Gallimard) de l'écrivain suédois Stig Dagerman, qui s'est donné la mort à 31 ans en 1954, laissant une œuvre d'exception dans le traitement virtuose de l'angoisse existentielle de l'immédiat après-guerre. Le Théâtre 14 nous propose de découvrir l'adaptation scénique que l'auteur avait lui-même écrite dans une mise en scène plutôt froide et sage où l'on découvre un jeune comédien sorti de l'ENSATT et plein de talent : Yves Coméliau.

Théâtre 14 - Jean-Marie Serreau, 20, av Marc-Sangnier, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-45-49-77. Durée : 2 heures. 60 F et 100 F.

Léonce et Léna

de Georg Büchner,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec le Théâtre national de Strasbourg.

Le directeur du Théâtre national de Strasbourg ne chôme pas. Ce *Léonce et Léna*, du grand Büchner, dont il est l'un des bons familiers, vient à Paris après *Villa Luco* dont les représentations viennent de s'achever au Paris-Villette. Le TNS reste toujours et encore un label de qualité honnête.

Théâtre Jean-Vilar, 9, av. Youri-Gagarine, 94400 Vitry-sur-Seine. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée jeudi à 14 h 15, dimanche à 17 heures. Tél. : 46-82-84-90. 55 F et 75 F.
Dernière représentation le 28 janvier.

Lorenzaccio

d'Alfred de Musset,
mise en scène
de Georges Lavaudant,
avec Michel Etcheverry,
ou J.-L. Boutté,
Nicolas Silberg,
Richard Fontana,
Guy Michel,
Martine Chevallier,
Redjep Mitrovitsa,
Catherine Sauval,
Louis Arbessier,
Nathalie Nerval
et Thierry Hancisse.

Les familles républicaines de Florence intriguent contre le pouvoir des Médicis. Un jeune homme, Lorenzo, en profite pour devenir une star du théâtre classique sous la plume de Musset. Lavaudant a réussi son coup et Redjep Mitrovitsa ses premiers pas à la Comédie-Française.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Le 24 janvier, 14 heures ; les 25, 27 et 29, 20 h 30 (et les 31 janvier, 4, 6, 9, 12 et 14 février). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 15. De 40 F à 180 F.

La Mort du prince

de Fernando Pessoa,
mise en scène
de Luis Miguel Cintra,
avec Maria de Medeiros
et Luis Miguel Cintra.

L'auteur portugais le plus intéressant du siècle redécouvert grâce au courage des éditions Bourgois. Il est servi à la Bastille par une comédienne tout à fait exceptionnelle, Maria de Medeiros, en compagnie de Luis Miguel Cintra, d'une *grande solidité.*

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mercredi au samedi à 19 h 30. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 05. 70 F et 90 F.
Dernière représentation le 27 janvier.

Music-hall

de Jean-Luc Lagarce,
mise en scène
de l'auteur,
avec Hélène Surgère,
Olivier Achard
et François Berreur.

Notre petit théâtre tout entier dévolu à la création d'auteur contemporain donne à Jean-Luc Lagarce les moyens de mettre en scène sa dernière pièce autour de l'excellente Hélène Surgère. Pour ceux qui aiment – et ils ont raison – le théâtre qui s'invente au présent.

Jardin d'Hiver, cité Véron, 94, boulevard de Clichy, 18e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 42-62-59-49. Durée : 1 h 30. 70 F et 90 F.

Les Palmes de M. Schutz

de Jean-Noël Fenwick,
mise en scène
de Gérard Caillaud,
avec Sonia Vollereaux,
Stéphane Hillel,
Gérard Caillaud,
Christine Muller,
Patrick Zard'
et Claude d'Yd.

Délassement charmant autour de la découverte du radium par Pierre et Marie Curie. Succès mérité.

Mathurins, 36, rue des Mathurins, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-65-90-00. Durée : 2 heures. De 60 F à 200 F.

La Peste

d'Albert Camus,
mise en scène
adaptation de Francis Huster,
avec Francis Huster.

Francis Huster, en pleine forme, réussit le tour de force qu'avait avant lui tenté, et avec le même succès, Fabrice Lucchini avec le *Voyage* de Céline : il s'empare tout seul d'un livre archi-connu et en fait un spectacle qui émeut et convainc tous les publics par sa justesse, son humilité, et la parfaite connivence entre l'acteur et l'auteur.

Porte Saint-Martin, 16, bd Saint-Martin, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-08-00-32. Durée : 1 h 40. De 90 F à 200 F.

Post-Scriptum : Je t'aime

de Jean Bois,
mise en scène
de l'auteur,
avec Dominique Constantin
et Jean Bois.

Un spectacle pétillant, insolite qui n'a qu'un ressort : l'intelligence, la plus belle des intelligences même, celle du cœur. Depuis combien d'années ce duo magnifique concocte-t-il ses petits spectacles réussis ? Le temps compte peu, sauf qu'il permet à une nouvelle génération de spectateurs d'aller *le découvrir.*

Cartoucherie Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 45. De 40 F à 90 F.

Quelque part dans cette vie

d'Israël Horovitz,
mise en scène
de Jean-Loup Dabadie,
avec Jane Birkin
et Pierre Dux.

Un couple d'exception : la tendresse, la jeunesse de Birkin ; la sagesse, la maturité de Dux pour une des œuvres les plus intéressantes d'un auteur apparu dans les années 60 et qui depuis connaît une fortune modeste.

Bouffes parisiens, 4, rue Montsigny, 2e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-96-60-24. De 35 F à 230 F.

Les sonnets

de William Skakespeare,
mise en scène
de Jean Jourdheuil et Jean-François Peyret
avec Joëlle Léandre, Jorge Silva Melo, et André Wilms.

Voir notre photo légendée.

Maison de la culture de Bobigny. *Du mercredi au samedi à* 21 heures. Tél. : 48-31-11-45. 85 F et 110 F.

Le Souper

de Jean-Claude Brisville,
mise en scène
de Jean-Pierre Miquel,
avec Claude Rich,
Claude Brasseur,
Serge Krakowski
et Laurent Rey.

Au top 1400 – le nombre des spectacles professionnels créés en France l'an passé – *le Souper* est en tête. Triomphe mérité pour Claude Brasseur-Fouché au bras de Claude Rich – il ne l'a sûrement jamais été autant... – Talleyrand. Une excellente soirée.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. Durée : 1 h 40. De 90 F à 230 F.

La Veuve (ou le Traître trahi)

de Pierre Corneille,
mise en scène
de Christian Rist,
avec Jacques Bonnaffé,
Yann Collette,
Jean-François Sivadier,
Patricia Dinev,
Andréa Retz-Rouyet,
Cécile Bruno,
Chantal Neuwirth,
Georges Gaillard,
Gaël Baron
et Basile Bernard.

Christian Rist nous manquait. Dans la confidence de son Studio classique, il préparait cette *Veuve*, comédie de Corneille, qu'il met en scène autour de Jacques Bonnaffé, l'un des premiers compagnons de ce studio atypique où les acteurs réfléchissent et travaillent comme nulle part ailleurs le théâtre classique et la diction des vers. A découvrir avec curiosité.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 2 h 45. De 65 F à 90 F.

La sélection théâtre a été établie par Olivier Schmitt.

« FEU MATHIAS PASCAL », DE MARCEL L'HERBIER, ACCOMPAGNÉ PAR MARTIAL SOLAL

L'exercice du « tapeur à gages »

Le plus brillant et le plus profond des pianistes (de jazz) actuel « improvise » en direct sur *Feu Mathias Pascal* (Marcel L'Herbier, 1924). S'agissant de cinéma, ce n'est pas une première rencontre. Mais c'est la plus intime.

COMMENT se retrouve-t-on au piano, dans l'ombre, au pied de l'écran, les yeux rivés à l'image, quand on a la dimension d'improvisateur, de compositeur et de directeur de Martial Solal ? Pour *Feu Mathias Pascal*, le film génial de Marcel L'Herbier (1924, d'après Pirandello), Martial Solal joue le rôle du pianiste de cinéma muet. Et comme tout ce qu'il touche, il en décale l'exercice. Il en réinvente la fonction : *« C'est une partie que j'ai déjà tenue plusieurs fois avec d'autres films muets. J'ai joué en projection à Berlin, à Moscou, au Festival d'Avignon, etc. Je suis toujours très ému par cette position. J'y songe chaque fois qu'à la télévision je vois un film muet. La façon de systématiquement sonoriser les films muets sur le mode comique ou expressif me gêne. On cantonne le piano dans un rôle comique, et on lui demande de meubler.*

» C'est d'ailleurs là que la question devient vraie, devient vraiment intéressante. L'idéal, quand on joue pendant une projection, ce sont les silences, c'est d'arriver à ménager des silences et à pratiquer la musique comme dans un film moderne. Or la tentation est de meubler, forcément. Le silence fait peur. Nous sommes trop habitués au son du film, au texte, aux bruits de toute sorte, à la rumeur, à l'ambiance. Dans un film muet, si la musique s'arrête, c'est l'irruption du vrai silence qui surprend. Un silence, pur, énorme, le rien absolu. Le silence est une surprise. Il faut jouer en finesse, prévoir, pour que cette surprise ne soit jamais excessive. »



MEPHISTO

Un pianiste « conceptuel » pour un chef-d'œuvre du muet.

PRÉVENIR L'IMAGE OU LA PRENDRE A CONTRE-PIED

Quelle part prend l'improvisation devant l'image ? Martial Solal n'a jamais cessé de parfaire sa technique, d'aller plus loin dans la pratique de la composition, de travailler avec les compositeurs ou les interprètes classiques. L'étonnant n'est pas qu'il soit l'un des plus accomplis des musiciens de jazz. C'est qu'il ait gardé, après une carrière entamée en 1945, une acuité et une fraîcheur qui lui donnent une liberté d'improvisation peu commune. *« Devant un film muet, la pratique de l'improvisation est un peu semblable à celle du jazz. On se laisse porter par des thèmes, des fragments, des reprises, des idées musicales qui flottent. Ce sont des repères, des jalons. Ils peuvent être inexprimés. Ce que je joue, je le joue autour d'eux, autour de ces thèmes, de ces fragments de mémoire.*

» Les films de L'Herbier sont de ce point de vue très suscitants. Celui-ci par exemple, Feu Mathias Pascal, *présente deux atmosphères simultanées, des esprits contraires qu'il faut faire entendre dans la musique. C'est une autre façon de faire de la musique. Une façon de plus. Pour le musicien, il s'agit en somme de traduire dans sa langue ce qu'il voit. D'ailleurs, quand on joue en concert, l'expression est également une traduction. Elle renvoie à une pensée, à une image, à un état d'esprit, à un état d'âme.*

» Avec l'image, on cherche à guetter, on saisit des points de jonction, on se prépare, sinon, même pour une ou deux secondes, le décalage est lourd. Si la musique est surprise par l'action, elle se met à la commenter : donc, elle est superflue, elle répète. Le rêve c'est d'atteindre à cette simultanéité, c'est de prévenir l'image, de jouer de façon prévenante.

» Certaines parties sont préparées, préenregistrées et lancées pendant la projection par Jean-Christophe Desnoux, un électroacousticien, compositeur lui-même, qui assure la régie. Le son est trafiqué, filtré, mis en écho. Ce qui permet au piano de se dédoubler par moments, à des passages précis...

» L'important, surtout devant un film comme celui de L'Herbier, avec Lyan Mosjoukine, ce comédien extraordinaire, c'est de toucher à l'instant du jeu. Ce qui suppose une improvisation plus canalisée, une sorte d'écriture automatique dictée par ce que l'on voit. On est tributaire de l'image. On cherche parfois à prendre le contre-pied, mais comment aller contre une précipitation, une ardeur, une excitation qui s'expriment à l'écran. Comment ou pourquoi d'ailleurs ?

» Pourtant, dans la rencontre de l'image et du son, même lorsqu'elle ne répond qu'au hasard, tout semble faire sens, avoir des effets de sens. Au regard des pratiques de sonorisation, des habitudes, des stéréotypes ou de la musique courante de film, le jeu en direct est un art nouveau, très prometteur, je crois. Toute une esthétique, toute une pratique – celles qu'ont su développer les improvisateurs par exemple – y sont révélées, entières.

» J'ai pratiqué la musique de film. Avec Deux hommes dans Manhattan, *de Melville, j'ai mis un pied dans ce monde. Mais ce qui a attiré l'attention, bien entendu, c'est* A bout de souffle, *en 1959. Personne ne pouvait prédire son destin. Mais on voyait bien en projection que ce n'était pas une œuvre comme les autres... A partir de ce moment, j'ai fait une trentaine de films... Et puis la profession s'est lassée du jazz. On l'a pris en grippe. Il a disparu. L'expérience du jeu en direct c'est une voie nouvelle, une chance. »*

Cette chance, Marcel L'Herbier l'attendait. Il n'était pas sûr que l'image à elle seule déchaînât l'*« émotion totale »* qu'il voulait. Il misait sur la musique, ce *« fil rouge tendu entre le spectateur et le film »*... Le fil rouge de la musique.

FRANCIS MARMANDE

★ Donné le 27 janvier, à 20 h 30, à Fontenay-sous-Bois, en ouverture du festival Futurs/musiques, *Feu Mathias Pascal*, coproduction avec le Théâtre de la Ville, sera reprogrammé dans ce théâtre les 25 et 26 mars.

SÉLECTION PARIS

Mercredi 24 janvier

Tchaïkovski

Variations sur un thème rococo pour violoncelle et orchestre

Chostakovitch

Symphonie n° 8

Yo Yo Ma (violoncelle), Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction).

Si le violoncelle n'était pas tenu par Yo Yo Ma, nous ferions la moue : les *Variations sur un thème rococo* sont ce que Tchaïkovski a écrit de pire. Les idées banales y succèdent aux numéros d'acrobatie les plus creux. Mais un tel virtuose que Ma doit pouvoir captiver. Le contraste sera grand avec la *Huitième Symphonie* de Chostakovitch, l'une des pages les plus sombres du compositeur soviétique, et sans aucun doute son chef-d'œuvre symphonique. Le 26, Maria Ewing chantera *la Mort de Cléopâtre* de Berlioz en remplacement des variations de Tchaïkovski. Les berlioziens apprécieront.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ le 25). Tél. : 45-63-88-73. De 48 F à 180 F.

Tchaïkovski

Eugène Onéguine
La Dame de pique

Moussorgski

Boris Godounov
La Khovantchina

Solistes du Théâtre Maly, Alexis Ionas (direction), Stanislav Gaoudassinski (mise en scène).

Le Théâtre Maly de Leningrad fait les beaux soirs du Théâtre des Champs-Elysées. Orchestre excellent, mise en scène et décors ingénieux, voix somptueuses, œuvres géniales. Un exemple.

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 (+ le 28). Tél. : 47-20-36-37. De 60 F à 450 F. Boris Godounov le 27 à 19 h 30. La Dame de pique le 29 à 19 h 30. La Khovantchina les 26 et 30 à 19 h 30.

Jeudi 25

Delius

Paris : le chant d'une grande cité

Grieg

Concerto pour piano et orchestre

Nielsen

Symphonie n° 4 op. 29

Michel Dalberto (piano), Orchestre philharmonique de Radio France, Michael Schønwandt (direction).

L'Anglais Delius avait choisi de vivre en France pour la beauté de son ciel. Sa musique influencée par Grieg n'a pourtant trouvé audience que dans son pays d'origine. *Paris, le chant d'une grande cité* a été composé en 1897-1899 et dure vingt-deux minutes (d'après *le Guide de la musique symphonique* des Editions Fayard). Ce sera la découverte de ce concert au programme nordique.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 30 F à 180 F.

Stravinsky

L'Histoire du soldat

Conservatoire national de région d'Aubervilliers-La Courneuve, Jean-Charles Chaucle (direction), Patrice Bigel (mise en scène).

Dans la nouvelle génération des metteurs en scène, Patrice Bigel s'est très tôt préoccupé de réunir sur scène, le théâtre, la danse et la musique. Quoi de plus de naturel qu'il monte aujourd'hui *l'Histoire du soldat* de Ramuz et Stravinsky ? Cela dit, il n'a pas froid aux yeux, car sous son apparence simplicité cette pièce de théâtre musical cache bien des difficultés.

La Courneuve. Centre Jean Houdremont (les 25, 26 et 27, 20 h 45 ; le 28, 16 h 30). Tél. : 48-36-11-44. De 40 F à 60 F.

Dimanche 28

Beethoven

Léonore III, ouverture
Concerto pour piano et orchestre n° 3
Symphonie n° 7

Georges Pludermacher (piano), Orchestre des Concerts Lamoureux, Moshe Atzmon (direction).

C'est avec l'Orchestre philharmonique, le National ou l'Orchestre de Paris que l'on aimerait entendre Georges Pludermacher. Son art le mérite autant que celui de certains pianistes invités par ces formations de prestige.

➡



« MICHEL SIMON », ED. RAMSAY/COLL. JEAN-MARC LOUBIER

Le premier vrai rôle de Michel Simon au cinéma dans « Feu Mathias Pascal », de Marcel l'Herbier, en 1925. A ses côtés Yvan Mojouskine.

L'avenir éclaté

Futurs/musiques, festival de toutes les musiques contemporaines, s'exporte hors du département qui l'a vu naître il y a quatre ans. Constitué à l'origine d'une poignée de concerts, ce festival de création, mené par Michel Thion, ancien professeur de judo devenu délégué à la musique du Val-de-Marne, comprendra cette année, quatre-vingt-dix manifestations. Ensemble de spectacles et de performances d'esthétiques les plus diverses, Futurs/musiques rayonne désormais dans un grand nombre de municipalités autour de Fontenay-sous-Bois, qui reste le premier partenaire.

Confiné jusqu'à présent dans le Val-de-Marne (douze villes accueillent des concerts cette année), il essaime pour la première fois en Seine-Saint-Denis (à Bagnolet, Bondy, Saint-Denis et Staine), dans les Hauts-de-Seine (Gennevilliers), dans l'Essonne (Evry) et dans les Yvelines (Saint-Cyr-l'Ecole).

Outre *Feu Mathias Pascal*, Futurs/musiques présente cette année *la Misa para el hombre nuevo*, œuvre d'Eveline Andreani inspirée par la défense des opprimés en Amérique latine et coproduite par la troisième Semaine internationale de musique contemporaine de Barcelone, où elle sera jouée le 24 février (Ivry, le 9 février, Saint-Denis, le 14, Choisy-le-Roi, le 17).

Avec *Rendez-vous*, le trio Pied-de-Poule proposera une création en collaboration avec le chorégraphe et danseur Jean Gaudin. La musique y fera appel à la danse et non l'inverse (Saint-Cyr-l'Ecole, les 26 et 27 janvier, Staine, les 2 et 3 février, Chevilly-Larue, le 10 février).

Histoire du silence s'annonce comme une gageure puisque Frédéric Stohl (contrebasse) et Garth Knox (alto) tenteront de parler du silence ou plutôt des silences (les baroques, les romantiques, les contemporains et les autres) en musique (Villiers-sur-Marne, le 13 janvier).

Le premier concert mondial d'instruments destinés à la Cité de La Villette constituera certainement l'événement phare de ce festival. Patrice Moullet, qui se consacrE exclusivement à la construction d'instruments nouveaux et à la réunion de participations écrites à leur intention depuis 1982, présentera pour la première fois ses « architectures sonores » nées du croisement de l'art et de la science. Instruments baroques et monumentaux, faits de colonnes et de tubes d'Altuglas, de chutes, de jets et jeux d'eau, de feuilletés de plaques de laiton, d'inox, de bronze, d'aluminium, de poches d'air, faisant appel pour certains à l'électronique, ils ont pour nom « colonnes hydrauliques pour jet, gouttes et air », « roue hydraulique et ses trompettes à eau », « plaques triangulaires pour pieds et mains », « percuphone » ; on ne parle plus à leur sujet de musique, mais d'événements sonores, plus de musiciens, mais d'intervenants.

Le concert, donné le 26 janvier à Fontenay-sous-Bois, aura été précédé par des animations et des démonstrations.

FRANCIS GOUGE

★ Renseignements : tél. : 46-86-87-37.

MUSIQUES

➡

Mais voilà, les « grands » chefs ont du pouvoir, mais ne l'exercent pas toujours très bien et Pludermacher n'est pas dans le circuit des grandes maisons de disques, des impresarios puissants... Il doit donc se contenter, s'il veut jouer à Paris, d'un orchestre bien malade, d'un orchestre qui n'a pas les moyens financiers et humains de tenir son rang. C'est triste, eu égard au passé de Lamoureux et au grand talent d'un pianiste que Milstein admire autant qu'Horowitz.

Salle Pleyel, 17 h 45. Tél. : 45-63-88-73. De 45 F à 140 F.

Lundi 29

Ravel

Sonatine pour piano
Miroirs pour piano

Chopin

12 Etudes pour piano op. 25

Vlado Perlemuter (piano).

Ravel et Chopin par Perlemuter ? Allons une fois encore écouter la leçon de musique de la plus belle figure du piano français.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 100 F à 300 F.

Berio

Sequenza III

Donatoni

L'Ultima sera

Aperghis

De la nature de l'eau

Ligeti

Aventures et Nouvelles Aventures

Assyo Otsuka, Penelope Walmsley-Clark, Luisa Castellani (sopranos), Sylvie Deguy, Pomone Tortelier (mezzo-sopranos), Philippe Lévy, William Pearson (barytons), Christophe Huysman, Valérie Aubert (comédiens), Ensemble InterContemporain, Peter Eötvös (direction).

Voir notre photo légendée.

L'Auditorium. Théâtre musical de Paris, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Schubert

Klavierstücke n° 1 op. posthume

Schumann

Liederkreis op. 39

Ravel

Valses nobles et sentimentales
Histoires naturelles

Nathalie Stutzmann (contralto), Christian Ivaldi (piano).

Le timbre trop masculin du contralto de Nathalie Stutzmann peut gêner tant il paraît parfois caverneux. Mais, à son âge, un chanteur progresse. Ses programmes de récital sont toujours d'une haute tenue ; elle sait ménager et conduire sa voix, gage d'une sagesse qui la conduira loin.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 100 F à 200 F.

Schubert

Grand Duo pour violon et piano op. 162

Beethoven

Sonate pour violon et piano n° 9 « à Kreutzer ».

Olivier Charlier (violon)
Pascal Devoyon (piano)

Il y a peu de temps encore Olivier Charlier jouait bien du violon, certes, mais sans passion, sans cette présence qui distingue un soliste. Et puis, ces derniers mois, il a acquis une sûreté, une force de conviction indéniables... sans lesquelles il est illusoire de penser s'attaquer au *Grand Duo* de Schubert ou à la *Sonate « à Kreutzer »*. Et ce n'est pas parce qu'Erato n'a pas continué à enregistrer avec Pascal Devoyon (malgré une *Sonate* de Liszt et un disque Franck admirables) qu'il est un pianiste qu'il faut oublier.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 12 h 45. Tél. : 40-28-28-40. 35 F.

Mardi 30

Hommage à Lily Laskine

Duo Kassi, Georges Barboteu (cor), Bertille Fournier-Huguet, Annie Challan, Marielle Nordmann (harpes), Patrice Fontanarosa (violon), Cécilia Tsan (violoncelle).

Pendant quatre-vingts ans (de sa nomination à l'Opéra de Paris en 1909, à sa mort en 1988), Lily Laskine a dominé le monde de la harpe de son autorité souriante. Ses élèves et amis lui rendent un juste hommage.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 100 F à 200 F.

Haydn

Symphonie n° 49
Airs

Montsalvatge

Cinco Canciones negras

De Falla

L'Amour sorcier

Teresa Berganza (mezzo-soprano), Ensemble orchestral de Paris, Arturo Tamayo (direction).

Pour Berganza, Montsalvatge et l'*Amour sorcier* : deux œuvres faites pour elle.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 170 F.



GUY VIVIEN

Le Hongrois Peter Eötvös est compositeur et chef d'orchestre. Depuis 1979, il a en charge l'Ensemble InterContemporain avec lequel il a assuré un nombre important de créations dans des conditions idéales. Les compositeurs contemporains ont beaucoup de chance de l'avoir comme défenseur.

RÉGIONS

Clermont-Ferrand

Beethoven

Trente-trois Variations pour piano sur une valse de Diabelli
Sonate pour piano n° 21 op. 53 « Waldstein »
Sonate pour piano n° 32 op. 111

Georges Pludermacher (piano).

Un programme digne de Georges Pludermacher : deux œuvres « variées » encadrées par la *Sonate Waldstein* qui est une grande étude de sonorités. Ce pianiste joint à une clarté de pensée peu commune un goût marqué pour la relecture de textes qui sous ses doigts semblent joués pour la première fois. Et cela sans aucune volonté iconoclaste. Pludermacher n'est pas Glenn Gould.

Le 24. Opéra municipal, 20 h 30. Tél. : 73-37-56-55. De 30 F à 120 F.

Nantes

Honegger

Jeanne d'Arc au bûcher

Orchestre philharmonique des pays de la Loire, Chœurs de l'Opéra de Nantes et du Théâtre musical d'Angers, Brigitte Fossey (comédienne), Yvan Rialland (mise en scène), Marc Soustrot (direction).

Une mise en scène assez illustrative qui colle à la musique d'Honegger (qui en ses meilleurs moments n'est pas sans évoquer le Stravinski grinçant de l'immédiat après première guerre mondiale) et au texte de Paul Claudel (bien daté et équivoque eu égard au contexte politique qui lui était contemporain : 1937), un décor et des costumes assez pauvres. Cette *Jeanne d'Arc au bûcher* est un spectacle contraint par un budget limité qui vaut surtout par la présence de Brigitte Fossey, une Jeanne illuminée bien dans la tradition.

Le 28, 14 h 30 ; le 30, 20 h 30. Opéra. Tél. : 40-69-77-18. De 46 F à 180 F.

Toulouse

Franck

Le Chasseur maudit, poème symphonique

Brahms

Concerto pour violon et orchestre

Magnard

Symphonie n° 3 « Bucolique »

Franz-Peter Zimmermann (violon), Orchestre national du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction).

Un programme comme Michel Plasson les affectionne. Voilà un chef qui n'hésite pas à associer une œuvre de référence comme le *Concerto pour violon et orchestre* de Brahms à la *Troisième Symphonie* d'Albéric Magnard, un chef-d'œuvre qui nous fut révélé il y a plus de vingt ans par Ernest Ansermet chez Decca. Une symphonie qu'on désespère voir un jour inscrite au répertoire des grands orchestres.

Le 25. Halle aux Grains, 20 h 30. Tél. : 61-22-80-22. De 60 F à 210 F.

JAZZ

Andy Emler Octet

Programmé, parrainé et poussé par Daniel Humair (carte blanche), le pianiste Andy Emler a rassemblé une légion de talents, moyenne d'âge vingt-cinq ans, avec plus de facilité que Jacques Fouroux pour le Quinze de France. Seul point commun, à une lettre près, Philippe Sella, trois-quarts centre de génie, et Philippe Sellam, altiste brillant.

Le 26. Sceaux. Les Gémeaux, 22 h 30. Tél. : 46-61-36-67.

Eric Escoudé Trio

Christian Escoudé (*String Plus*, avec Marcel Azzola) est en pleine maturité. Plénitude du son, richesse des idées, maîtrise parfaite, le guitariste gitan n'a pas plus de *quarante ans*. Et voici que son fils, Eric, guitariste, se produit dans le club le plus « jeune » de la capitale, le Sunset. A suivre.

Le 30. Sunset, 22 h 30. Tél. : 40-26-46-60.

ROCK

Les Innocents

On pourrait parier une somme d'argent raisonnable sur l'avenir des Innocents. Il ne leur manque pas grand-chose pour prendre leur place au premier rang. Ce serait *bien le premier* grand groupe romantique français. Pour l'instant, on remplace grand par bon et le par un et on passe une bonne soirée.

Le 24. New Morning, 20 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Oui-Oui

Il paraît que la vraie nature de Oui-Oui interpelle quelque part ceux qui n'arrivent pas à savoir si c'est du lard-Buzzcocks ou du cochon-Anne Sylvestre. Il paraît également que sur scène, les masques tombent et que le secret – qui se devine si facilement à l'écoute de leur disque – apparaît au grand jour : Oui-Oui, c'est du rock et du bon.

Le 26. Rex Club, 23 h 30. Tél. : 42-36-83-98. 60 F.

DANSE

Odile Duboc

Repères.

Odile Duboc nous a tellement séduit avec sa dernière pièce, *Insurrection*, qu'on est prêt à la suivre. Elle présente ici un solo en hommage à Nijinski et un sextuor.

Ivry-sur-Seine. Théâtre (du 24 au 27, 20 h 30 ; le 28, 16 heures). Tél. : 46-70-21-55. De 30 F à 70 F.

Wim Vandekeybus Thierry de Mey

Wim Vandekeybus (le 27), Mathilde Monnier, Christian Trouillas, Michèle Rust (le 30), Josette Bais (les 2 et 3 février), Roxane Huilmand (le 6), Compagnie Metros (le 9), Bouvier et Obadia (le 11). Films les 3, 6 et 11 février.

Sceaux. Les Gémeaux, le 27, 20 h 30. Tél. : 46-61-36-67. 80 F.

La sélection « Musiques » a été établie par : Alain Lompech « Jazz » : Francis Marmande « Rock » : Thomas Sotinel « Danse » : Sylvie de Nussac

Réservez vos places

Les maîtres du Châtelet

Wagner : *les Maîtres chanteurs*, avec Lucia Popp, José Van Dam, Manfred Schunck, Hanna Schaer, Manfred Fink, Matthias Hoelle, Eike Wilm Schulte, Hartmut Welker, l'Orchestre philharmonique de Radio-France, les Chœurs de Radio-France, Marek Janowski (direction), Claude Régy (mise en scène). A défaut d'être invité à Bayreuth où il serait davantage à sa place que quelques autres, Marek Janowski fait le bonheur des Français. Les 12, 15, 18, 21, 24 février, à 18 h. Théâtre du Châtelet.

L'Ecole de Vienne

Berg : *Concerto de chambre pour piano, violon et treize instruments* – Schoenberg : *Symphonie de chambre pour quinze instruments*, avec Roland Daugareil et Guy Comentale (violons), François-Joël Thiollier (piano), l'Orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction). Deux chefs-d'oeuvre très accessibles de compositeurs dont le nom fait encore peur à certains mélomanes. Le 22 février, à 20 h 30, Grand Auditorium de Radio-France.

Expressionnisme et symbolisme

Schoenberg : *Erwartung, mélodrame en un acte ; Pelléas et Mélisande*, avec Lisbeth Balslev (soprano), l'Orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction). Au dépouillement, à la force abrupte d'*Erwartung*, répond le foisonnement thématique de *Pelléas*, l'une des œuvres les plus complexes et malgré tout accessibles de Schoenberg. Le 10 mars, à 20 h 30, Grand Auditorium de Radio-France.

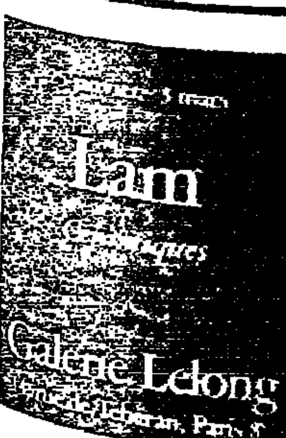
Les douze sons de l'Ancien Testament

Schoenberg : *Moïse et Aron*, avec Theo Adam, Angela-Maria Blasi, Hanna Schaer, Malcolm Smith, Richard Cowan, l'Orchestre philharmonique et le Chœur de Radio-France, Marek Janowski (direction). Présenté la dernière fois à l'Opéra de Paris, en 1973 sous la direction de Sir Georg Solti (dans une adaptation française du regretté Antoine Goléa), *Moïse et Aron* est l'une des oeuvres capitales du XXe siècle qui ne souffre pas trop d'être présentée en version de concert. Le 22 mai, à 20 heures, Théâtre du Châtelet.

Mozart revisité par Zacharias

Mozart : *Musique de ballet KV 367 ; Concerto pour piano et orchestre en ré mineur KV 466 ; Symphonie « Jupiter »*, avec Christian Zacharias (piano), l'Orchestre philharmonique de Radio-France, Bernard Klee (direction). Zacharias s'est lancé pour EMI dans une intégrale des concertos de Mozart en oubliant tout, ou à peu près, ce qui s'était fait avant lui. Son Mozart est vif, lumineux, agressif, rêveur : ce pianiste prend en compte tous les possibles d'une musique que l'on joue trop souvent de façon gracieuse. Le 31 mai, à 20 h 30, Théâtre des Champs-Elysées.

★ **Orchestre philharmonique de Radio-France. Rens. : 42-30-15-16. Locations aux caisses de Radio-France et dans les salles où se déroulent les concerts, à partir de 14 jours avant le concert, tous les jours, sauf dimanche et jours fériés. Locations par téléphone de 12 heures à 18 heures, tous les jours sauf dimanche et jours fériés, à partir de 21 jours et au plus tard 10 jours avant le concert. Les demandes de places doivent être réglées 5 jours, après la réservation. Tél. : 42-30-23-08.**



« DE LA REVOLUTION A LA PERESTROIKA » A SAINT-ETIENNE

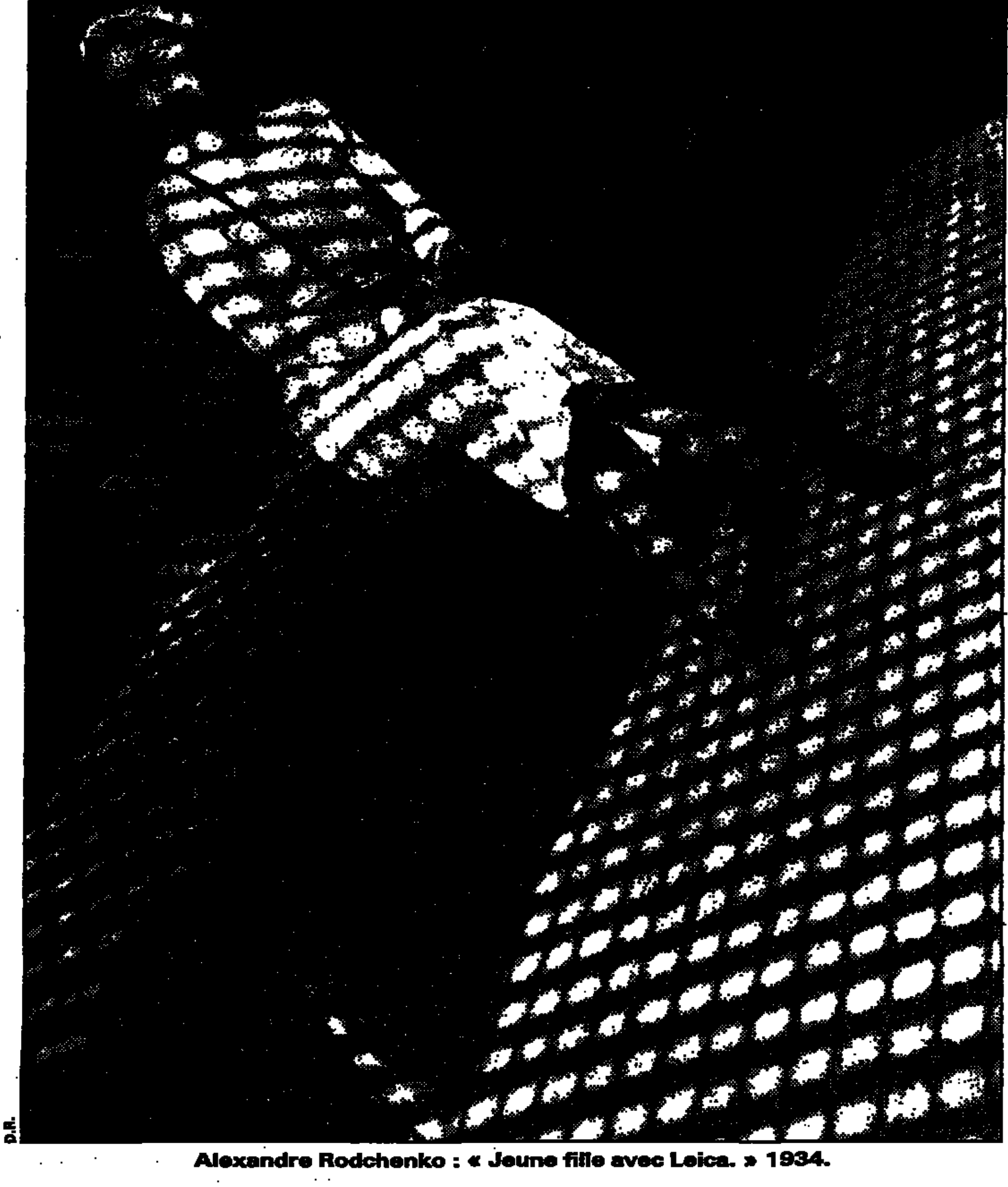
La peinture de l'Est vue de l'Ouest

Effet de la glasnost, les artistes soviétiques déferlent sur la scène artistique occidentale. Pour la première fois en France, une exposition tente de présenter largement l'éclatement de leur création, entre révolution et évolution, modernité et tradition.

CONQUÊTE d'un nouveau marché, ou curiosité légitime envers un pays, des pays, dont on ne savait pas grand-chose de la création artistique, sinon qu'elle était encore, il y a peu de temps, parties de cache-cache entre officiels et dissidents, et que ce qu'on pouvait en voir n'était bien souvent que ce que la censure voulait bien laisser sortir ? Désir de faire partager les fruits d'explorations souvent laborieuses à travers plusieurs Républiques ou spéculation éhontée ? Toujours est-il que les peintres soviétiques sont à la mode à l'Ouest, où leur cote monte, alors que l'on ne sait toujours pas très bien, au fond, ni qui ils sont, ni le pourquoi, ni le comment de leurs œuvres.

Tout cela s'est passé très vite, en l'espace de trois ou quatre ans, surtout depuis 1988, année fatidique pour bien des artistes d'URSS, qui virent leurs peintures mises aux enchères publiques à Moscou, par Sotheby's – mais oui ! – et leurs prix décidés à coups de marteau, sans tenir compte de leur âge, de leur métier, de leur histoire. Qui virent ou apprirent qu'on les exposait un peu partout en Europe occidentale, dans les musées, les galeries, les foires et les biennales.

Tout cela s'est passé trop vite, en moins de temps qu'il n'en faut pour comprendre une situation passablement compliquée à saisir, ne serait-ce que parce que l'on découvrait en même temps plusieurs générations, des ex-peintres dissidents, des ex-peintres appréciés au sein de l'Union des artistes, toutes tendances confondues (pourvu que ça ne soit pas du réalisme socialiste). Et tant pis si on nous balançait l'équivalent de Bernard Buffet, ce qui n'a d'ailleurs pas manqué d'arriver à Paris, où l'Académie des Beaux-Arts, elle aussi, y est allée de son exposition d'artistes soviétiques, l'été dernier.



D.R.

Alexandre Rodchenko : « Jeune fille avec Leica. » 1934.

UN ART D'ICONES ENCORE AUJOURD'HUI ?

Dans cette aventure du passage à l'Ouest de l'art de l'Est, il est un personnage important : c'est Peter Ludwig, l'homme d'affaires allemand et collectionneur célèbre, qui n'a d'ailleurs pas attendu la perestroïka pour s'intéresser à la peinture des Soviétiques (après celle des Allemands de l'Est), espérant, semble-t-il, monter avec elle une collection qui, un jour, aurait autant d'importance que celle de ses pop-artistes américains. Il avait déjà acheté beaucoup d'œuvres de l'avant-garde russe des années 10 et 20, grâce aux bonnes adresses de la galerie Gmurzinska de Cologne. Désormais il irait sur le terrain pour acquérir massivement, comme il l'a toujours fait, les contemporains, bénéficiant, cette fois, de bonnes relations diplomatiques. Ses premières campagnes ont eu lieu au tout début des années 80. Ce qu'il en a rapporté alors relevait autant de l'art semi-officiel que de l'art non officiel, dont les frontières commençaient à flotter un peu. On n'en était plus au temps où un tableau de Jankilewski, intitulé *Centrale nucléaire* (1962), avait provoqué les foudres de Khrouchtchev, ni même au temps des bulldozers écrasant les œuvres (1974) d'une exposition de peintres non conformistes, dont Kabakov, aujourd'hui bien connu en Europe occidentale et aux Etats-Unis, était un des organisateurs.

C'est un des intérêts de l'exposition « De la révolution à la perestroïka, art soviétique de la collection Ludwig » de nous montrer un peu ce temps-là, et l'évolution rapide de la création avec la glasnost. Ce n'est pas le seul. La réunion d'œuvres de l'avant-garde historique et de contemporains, généralement exposées séparément, en est un autre. Non seulement on découvre d'excellentes pièces de Gontcharova, de Rodchenko, de Kliun, de Malévitch, de Popova, de Rozanova et de bien d'autres, non seulement on peut y puiser une information sur l'art des années 70 et découvrir de très jeunes artistes, mais encore on peut essayer de voir si, entre les révolutionnaires d'hier et les peintres d'aujourd'hui, il y a encore des liens, malgré tout.

Ils ne vont pas de soi, ces liens, ils sont même apparemment plutôt rares. Mais chez Edvard Steinberg la référence au suprématisme est évidente, et en cherchant bien on remarque dans la peinture photographique de Boulatov une certaine disposition à décoller du sol qui rappelle le fond métaphysique de la peinture de Malévitch. A moins que cela ne vienne de ce qu'en Union soviétique beaucoup d'artistes ont une façon très sérieuse de penser la peinture encore et toujours comme un art d'icônes. Que l'on peut décortiquer, dont on peut discuter la nature, en jouant sur la confrontation d'images figuratives et abstraites, réalistes ou pas. Ce genre de débat autour du statut des images est le fait de la génération qui a mené la lutte contre l'art officiel (en se servant d'ailleurs de ses apparences pour mieux le contester, ironiser), bien plus que de la génération de la glasnost, qui n'a plus qu'à *manifester* sa liberté. Et qui n'y manque pas. Et chez qui on ne sent déjà plus beaucoup le poids de l'histoire récente, omniprésente dans la thématique des aînés. Celle-ci risque-t-elle de se perdre, si elle se laisse trop couler dans les moules occidentaux, donne, par exemple, dans le néo-expressionnisme ; ou le néo-géo, comme semble le faire, très bien d'ailleurs, Sergueï Volkov ? Peut-être.

Cela dit, ils ont du punch, et encore beaucoup à dire, très personnellement. Et aussi beaucoup à se bagarrer, ne serait-ce que pour être compris et reconnus, chez eux. Ce qui ne sera sûrement pas facile, non plus. Car que *représentent*-ils pour l'instant, sinon une rentrée de devises ?

GENEVIÈVE BREERETTE

★ « De la révolution à la perestroïka, art soviétique de la collection Ludwig ». Musée d'art moderne de Saint-Etienne, *jusqu'au 26 février*. L'exposition a déjà été présentée à Lucerne et à Barcelone.

SÉLECTION PARIS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Arts-spectacles.

Acquisitions 1989 du Fonds national d'art contemporain

En plus de cent ans, le Fonds national d'art contemporain s'est enrichi de quelque 65 000 œuvres, qui ne sont évidemment pas que des chefs-d'œuvre. Mais la barre, ces dernières années, a été placée plus haut. Comme on peut s'en rendre compte à travers l'exposition des acquisitions de 1989, présentées en trois fois, rue Berryer.

Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer, Paris, 8e. Tél : 45-63-90-55. Tous les jours, sauf mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 février 1990. 10 F.

Alechinsky

Alechinsky a illustré, pour Yves Rivière, le *Traité des excitants modernes* de Balzac. Dans cet ultime chapitre de la Comédie humaine, l'écrivain dénonce les poisons – de l'eau-de-vie au chocolat, en passant par le thé et le café – qui dévorent l'énergie vitale. Et le peintre, qui n'est pas du genre à faire de la morale, semble s'être bien amusé.

Maison de Balzac, 47, rue Raynouard, Paris, 16e. Tél : 42-24-56-38. Tous les jours, sauf lundi et jours fériés, de 10 h à 17 h 40. Rens. visites-conférences au 42-24-56-38. Jusqu'au 4 février 1990. 15 F.

Célébrités à l'affiche

Affiches, cartes postales, tableaux-réclames, étiquettes... où l'on voit des personnages célèbres, de Jeanne d'Arc à Joséphine Baker, de Napoléon à Gary Cooper, mis au service, bon gré mal gré, de la publicité. Franchement drôle parfois.

Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier, Paris, 4e. Tél : 42-78-14-60. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 24 mars 1990. 15 F.

Coup d'œil, tableaux et dessins du Haags Gemeentemuseum

Rudi Fuchs, le directeur du Gemeentemuseum de La Haye, a choisi de présenter le musée hollandais en respectant l'esprit et l'histoire de sa collection. Une collection dont on connaît surtout les Mondrian, qui est riche en œuvres naturalistes et réalistes autant que symbolistes, et dont on ne saurait réduire l'image à la seule aventure de l'art abstrait.

Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris, 7e. Tél : 47-05-85-99. Tous les jours, sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 4 mars 1990.

Honoré Daumier

Lithographies et sculptures venues en abondance de collections privées témoignent à la fois de la fécondité, du talent et de l'humour de *ce gaillard* dont Balzac n'hésitait pas à dire qu'il avait *du Michel-Ange sous la peau*.

Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, Paris, 16e. Tél : 42-24-07-02. Tous les jours, sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 4 février 1990. 25 F.

➡

ARTS

→

David (1748-1825)

Cette exposition clôt la célébration du Bicentenaire. Introducteur en France du néo-classicisme, le peintre célébra les grandes heures de la Révolution et siégea à la Convention avant de devenir le peintre officiel de l'Empire. La taille de certaines de ses œuvres n'a pas permis de les réunir dans un seul lieu. Les amateurs devront donc faire le voyage du Louvre à Versailles.

Musée du Louvre, galerie et salle Mollien, entrée par la pyramide, direction Denon, Paris, 1er. Tél : 40-20-53-17. Tous les jours, sauf mardi, de 9 h à 17 h 45. Nocturnes le mercredi et un lundi sur deux. *Vis. conf.* les lundi, jeudi, samedi 15 h 30, mercredi 19 h 45. Tél. : 40-20-51-77. Jusqu'au 12 février. 35 F (prix *d'entrée du musée*).

Château de Versailles, salle du sacre – appartement de Mme de Maintenon, Versailles, 78000. Tél : 30-84-74-00. Tous les jours, sauf lundi, de 9 h 45 à 17 h 30. Jusqu'au 12 février. 23 F.

Donations Daniel Cordier

Collectionneur hors les normes et marchand qui, dans sa galerie, défendait ce que l'amateur passionné accumulait, Daniel Cordier est aussi un grand donateur : pas moins de cinq cents œuvres d'artistes comme Dubuffet, Dado, Michaux, Réquichot (et qui ne sont pas forcément au goût de tout le monde) sont en effet entrées, par lui, au Musée national d'art moderne.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours, sauf mardi, de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 5 mars.

Fred Deux, œuvres 1949-1990

Dessins, gravures, textes, livres depuis quarante ans. C'est la première rétrospective de cet artiste écrivain (d'abord connu sous le nom de Jean Douassot), qui, dans la foulée du surréalisme, explore avec une minutie inouïe des mondes intérieurs.

Ecole nationale supérieure des beaux-arts, chapelle des Petits-Augustins – 14, rue Bonaparte, Paris, 6e. Tél : 42-60-34-57. Tous les jours, sauf mardi, de 13 h à 19 h. *Jusqu'au 11 mars. 18 F.*

Kupka ou l'invention d'une abstraction

Une grande rétrospective. Complète grâce aux prêts de la Galerie nationale de Prague, elle permet de découvrir d'étranges œuvres symbolistes, et de mesurer toute la complexité de la démarche du peintre, l'un des grands pionniers de l'abstraction. C'est d'ailleurs sur le passage de Kupka à une peinture de la non-représentation que l'accent est mis.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours, sauf lundi, de 10 h 30 à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. *Visites commentées le jeudi à 12 h 30, le samedi à 14 h 30.* Jusqu'au 25 février. 15 F.

L'Art conceptuel, une perspective

L'exposition tente pour la première fois de donner une vue d'ensemble des démarches conceptuelles de la fin des années 60 et du début des années 70. En présentant des travaux d'artistes effectivement qualifiés de « conceptuels », tels Robert Barry, Joseph Kosuth, Lawrence Wiener, On Kawara, mais pas seulement : Broodthears, Buren, Haacke, sont aussi au programme.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours, sauf lundi, de 10 h 30 à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Visites commentées grat. les jeudi à 15 h et le dimanche 4 fév. à 11 h. Jusqu'au 18 février. 15 F.

Le monde des musées s'expose au Grand Palais

Le 2e Salon international des musées et des expositions, manifestation originale où viennent se présenter des établissements de tous les types, cherche, avec cette deuxième édition, à devenir un grand rendez-vous européen des professionnels, comme du public.

Grand Palais, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Général-Eisenhower, *Paris, 8e. Tél :* 42-89-23-13. Tous les jours, sauf mardi, 23 janvier, de 10 h à 22 h. Jusqu'au 28 janvier. 45 F.

Le Paysage en Europe du XVIe au XVIIe siècle

De Campagnola à Rubens, de Breughel à Hackert, en passant par Claude Gellée et Poussin, 162 dessins des collections du Louvre mettent en lumière l'évolution de la représentation du paysage, d'une conception de l'espace occupé par l'homme, au sentiment de la nature.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris, 1er. Tél : 40-20-53-17. Tous les jours, sauf mardi, de 9 h à 17 h 15. Visites-conférences les jeudis et samedis à 15 h du 15 février au 14 avril. Jusqu'au 23 avril. 25 F (prix d'entrée du musée).

Le Peintre, le Roi, le Héros

Un hommage à Mignard, méconnu en dépit des charges officielles qu'il occupa pendant le règne de Louis XIV. On ne retient de lui qu'un substantif péjoratif – « mignardise » – qui n'est même pas forgé sur son nom.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard – côté jardin des Tuileries, Paris, 1er. Tél : 40-20-53-17. Tous les jours, sauf mardi, de 9 h à 17 h 15. Visites-conférences les lundis à 15 h du 19 février au 18 avril, les mercredis à 15 h. Jusqu'au 23 avril. 25 F (prix d'entrée du musée).

Sophie Taeuber

Le centenaire de la naissance de Sophie Taeuber est le prétexte de cette exposition rétrospective juste et bien faite. Qui rend hommage au talent et à l'originalité des recherches de cette artiste d'avant-garde, amie de dada puis du constructivisme, dont l'œuvre tient bon, sans qu'il soit besoin de la situer, comme on le fait trop souvent, dans la mouvance de celle de Jean Arp, l'époux.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours, sauf lundi, de 10 h à 17 h 40, *mercredi jusqu'à* 20 h 30. Jusqu'au 18 mars. 15 F.

La guerre des caricatures entre Paris et Berlin

Passée l'idylle d'un printemps révolutionnaire, les relations ont fait plus que se gâter au siècle dernier, entre Paris et Berlin. A coups de crayon incisifs aussi, avec notamment Daumier dans un camp et Wilhelm Scholz dans l'autre, et les désastres de la guerre de 70 des deux côtés.

Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-21. Tous les jours, sauf samedi et dimanche, de 10 h à 20 h. Jusqu'au 23 février.

30 ans de dessins d'actualité en France

Voir notre photo légendée.

Musée d'histoire contemporaine/BDIC. Hôtel des Invalides, Paris 7e. Tél. : 45-55-37-71. Tous les jours, sauf lundi et dimanche, matin de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30. 16 F.

GALERIES

Denise Colomb

Sœur du célèbre marchand de tableaux Pierre Loeb, cette délicieuse petite dame de quatre-vingt-sept ans fixe le reflet du temps qui passe dans les miroirs et les flaques d'eau. Entre deux averses, elle complète ces « quelques réflexions sur Paris » par des portraits d'artistes amis.

Galerie Zabriskie, 37, *rue Quincampoix, Paris, 4e. Tél :* 42-72-35-47. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 3 février.

Dado

Est-ce l'année Dado ? Tandis que la donation Cordier au Musée national d'art moderne attire l'attention sur l'artiste, voici que quatre galeries s'associent pour proposer une rétrospective de ce metteur en scène d'effrayants cauchemars, dont la palette douce et le dessin raffiné ne font que rajouter à l'expression de l'horreur.

Galerie André-François Petit, 196, boulevard Saint-Germain, Paris, 7e. Tél : 45-44-64-83. Jusqu'au *20 février.*

Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard, Paris, 4e. Tél : 42-71-20-50. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 20 février.

Galerie Baudoin-Lebon, 34, rue des Archives, Paris, 4e. Tél : 42-72-09-10. Tous les jours, sauf dimanche, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 20 février.

Le polémiste Henri Rochefort, créateur de « la Lanterne » (*brûlot politicain sous le IIe Empire*), caricaturé par André Gill pour « l'Eclipse » en 1868. Prologue de l'exposition du BDIC : De de Gaulle à *Mitterrand*, 30 ans de dessins *d'actualité en* France.

Matta

Des dessins, depuis 1936 : *toute une histoire, toute une* aventure, celle du plongeon vertigineux de l'artiste-navigateur nommé Matta dans ce qu'il appelle *l'espace de l'espèce*, et sa traversée en solitaire des corps, des plans, des transparences et des opacités de notre labyrinthe social.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris, 4e. Tél : 42-74-38-00. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 3 mars.

Norman Parkinson

Première exposition en France de ce gentleman typiquement britannique de soixante-seize ans. Fanatique de la perfection, il décline, avec un zeste d'érotisme bon ton, la beauté de la femme, campée avec naturel dans les situations les plus quotidiennes. Décontractées, élégantes, en tailleur de tweed, ses égéries pensives exhalent avec grâce une froideur hitchcockienne.

Galerie Agathe-Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris, 4e. Tél : 42-77-38-24. Tous les *jours, sauf dimanche et lundi,* de 13 h à 19 h. Jusqu'au 17 *février.*

Georges Rousse

Percée d'azur et d'air dans la nuit, des palmiers, des conifères en trompe-l'œil s'élancent dans le ciel. Sur d'épais fonds noirs, Rousse, à coups de perspectives tronquées, investit illusoirement des lieux vides au Chili, au Japon, à Marseille. Renouant avec la figuration de ses débuts, il recrée de toutes pièces des espaces inventés.

***Galerie Farideh-Cadot, 77, rue* des Archives, Paris, 4e. Tél : 42-78-08-36. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 28 février.**

José-Maria Sert

En amont de sa peinture, Sert collectionnait la photographie. Puisant dans l'image fixe un matériau pour ses tableaux, jouant sur le réel et sur l'imaginaire, il se servait de ses instantanés de voyage, ou bien de mises en scènes de mannequins articulés et de figurines animalières. Une révélation.

Galerie Michèle-Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris, 3e. Tél : 42-78-05-62. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 février.

RÉGIONS

Grenoble

Annette Messager

Collectionneuse d'images, truqueuse de photographies, Annette Messager n'a cessé, depuis le début des années 70, de raconter et de se raconter des histoires, de parler d'elle et des autres (femmes), de ses pulsions, de ses amours et ses haines, de plus en plus souvent sous forme de mises en scène rituelles. C'est la première rétrospective de son œuvre.

Musée, place de Verdun, 38000. Tél. : 76-54-09-82. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 12 février.

Labège-Innopole

Les peintres et les livres

Picasso, Braque, Reverdy ; Sonia Delaunay, Tzara ; Giacometti, Du Bouchet ; Alechinsky, Butor... ou le livre lieu d'échanges entre les peintres et les poètes, l'image et l'écrit, le trait et la typographie, le blanc, le vide et le plein : un beau sujet, inattendu dans un centre d'art contemporain.

Centre d'art régional Midi-Pyrénées, 31328. Tél. : 61-39-29-29. De 12 h 30 à 20 heures, fermé le lundi et le mardi. Jusqu'au 4 mars.

Lorient

Karen Knorr

Un inventaire critique des us, rites et codes de la société britannique contemporaine. Artiste moins conceptuel que Victor Burgin, Karen Knorr témoigne de la vitalité de la photographie anglaise, dont le renouveau est assuré, entre autres, par Hannah Collins et Craigie Horsfield.

Galerie Le Lieu, 11 *bis*, place Anatole-Le-Braz. Tél. : 97-21-18-02. Galerie de l'Ecole des beaux-arts, 9, rue Jules-Legrand. Tél : 97-21-01-30. Service historique de la Marine, rue de la Cale-Ory. Tél. : 97-84-77-99. Jusqu'au 19 février.

Lyon

Les muses de Messidor

Natures mortes et fleurs de Berjon et Bony, scènes de genre de Grobon, peintures d'histoire d'Hennequin, peintures « troubadour » de Revoil et Fleury Richard, sculptures de Chinard et d'une inconnue, Madame de Sermézy. C'est avec ces peintres et ces sculpteurs de la Révolution et de l'Empire que l'on commença à parler d'une « école lyonnaise ».

Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001. Tél. : 78-28-07-66. De 10 h 30 à 18 heures. Fermé le lundi et le mardi. Jusqu'au 11 février.

Reims

Pierre Boucher

Photographe, concepteur, maquettiste, cet expérimentateur insatiable a créé l'agence Alliance Photo en 1934. Toniques et optimistes, ses instantanés traduisent une expressioncalligraphique de la joie. Féru de canoë et de camping, amoureux du plein air, il réalise aussi des nus distanciés. Lui-même se dit phototypographe. Ses dernières trouvailles s'appellent des « polarisations ».

Rétrospective Pierre Boucher : « Photos entre-deux-guerres », café du Palais, place Myron-Herrick ; « Peinture, Optique, Espace trésor », Office du tourisme, 2, rue Guillaume de Machault : « Fresques, Photos-montages », Espace Malraux, chaussée Bocquaine. Jusqu'au 31 janvier.

Rennes

James Guitet

« De la matière à la trace », le parcours depuis une trentaine d'années d'un artiste qui participa au courant de l'abstraction lyrique, aima gérer des plages de matières colorées, avant de tendre vers une peinture allégée, d'empreintes, de cicatrices, de vibrations.

Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, 35000. Tél. : 99-28-56-94. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, fermé le mardi. Jusqu'au 2 mars.

Poitiers

Poitou-Charentes

Présenté par le Fonds régional d'art contemporain, un ensemble de sept artistes (Faigenbaum, Gerz, Graham, Hilliard, Rousse, Thomas, Tosani) utilisant la photographie. Allégories de l'espace, manipulations, objets fictifs, à travers une infinité de représentations, un aperçu vivant de la création des années 80.

FRAC, Hôtel de Région, 15, rue de l'Ancienne-Comédie. Tél. : 45-92-87-01. Jusqu'au 2 février.

Villeneuve-d'Ascq

« Blast », foyer et explosion, surréalisme européen - expressionnisme abstrait américain

A travers un choix restreint d'œuvres majeures, dont beaucoup ont été prêtées par le Musée d'art moderne de New-York, l'exposition essaie de montrer la nature des échanges entre les artistes américains à l'origine de l'expressionnisme abstrait, et les surréalistes émigrés aux Etats-Unis pendant la guerre. Un point d'histoire.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 19 février.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette, Sélection « Photo » : Patrick Roegiers

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Poker menteur

Dans la politique contractuelle, le poker menteur fait depuis longtemps partie des figures imposées. Sur le dossier du financement de la retraite à soixante ans, les partenaires sociaux et le gouvernement se livrent une partie serrée. Au risque de désorienter inutilement les futurs retraités.

Les syndicats (CGT et CFE-CGC en tête) exigent, sous peine de rogner les pensions versées par les régimes de retraite complémentaires gérés par les partenaires sociaux, que l'Etat continue de financer une mesure que les socialistes avaient eux-mêmes instauré en 1983. Alors qu'ils ont réclamé pendant des années la retraite à soixante ans, les syndicats expliquent qu'ils n'ont pas à supporter le coût d'un décision gouvernementale. M. Krasucki exige même un *« débat national »*.

Quant au patronat, il renchérit sur le même thème mais il cherche non pas à pérenniser un *« acquis social »* mais plutôt à le remettre indirectement en cause. Or, patronat et syndicats souhaitent discrètement réduire de 2 points à 1,8 point le prélèvement UNEDIC (qui assure l'essentiel du financement de l'abaissement de l'âge de la retraite) ce qui permettrait d'alléger les cotisations à l'assurance chômage.

De son côté, l'Etat ne joue pas, lui non plus, cartes sur tables. Soucieux de ne pas dévoiler trop tôt son jeu, l'entourage du premier ministre reconnait en privé qu'il versera son écot si des difficultés de trésorerie apparaissent. Sur le fond, cette polémique met le gouvernement en porte à faux : il doit se poser en défenseur d'une *« grande réalisation du premier septennat de François Mitterrand »* alors qu'il sait pertinemment que les difficultés de l'assurance-vieillesse conduiront inévitablement à allonger la durée d'activité des salariés et à revoir — à la baisse — le mode de calcul des retraites. La nécessité d'une telle réflexion d'ensemble fera d'ailleurs l'objet d'un débat parlementaire au printemps.

J.-M. N.

La polémique sur le financement de la retraite à soixante ans

M. Evin confirme que les engagements de l'Etat prendront fin le 31 mars

M. Claude Evin, ministre de la solidarité, persiste et signe. Dans une lettre adressée à M. Roger Meudec, le président de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, qui lui avait fait part des *« interrogations de nombreux assurés sociaux »*, il vient de réaffirmer que le principe de la retraite à soixante ans n'est pas en danger, même si, comme prévu, le gouvernement ne maintiendra pas ses engagements financiers au-delà du 31 mars prochain.

Dans cette lettre, rendue publique, mardi 23 janvier, M. Evin indique en effet que *« le gouvernement a fait clairement connaître son sentiment que l'Association pour la gestion de la structure financière (ASF) est capable en tout état de cause de faire face à l'intégralité de ses charges actuelles au-delà du 31 mars prochain avec les ressources de cotisation qui lui sont affectées »*. Créée en 1983, l'ASF est alimentée par l'Etat (pour une durée de sept ans) et par une contribution employeurs-salariés égale à deux points de cotisation UNEDIC (l'assurance-chômage) et permet d'aider les régimes complémentaires à absorber les coûts liés à la réduction de soixante-cinq à soixante ans de l'âge légal du départ en retraite.

Cette nouvelle mise au point du gouvernement vise à répondre aux déclarations du CNPF et de plusieurs syndicats, notamment la CGT et la CFE-CGC, selon lesquels les caisses de retraite ne pourraient, après le 1er avril prochain, continuer à assurer l'ouverture des droits à taux plein à partir de soixante ans (*le Monde* du 16 janvier).

Selon le gouvernement, les charges de l'ASF, après avoir atteint un plafond en 1989 (40,4 milliards de francs), vont peu à peu se réduire : 39,1 milliards en 1990, 32,4 milliards en 1991, 30 milliards en 1992 et en 1993. A ressources inchangées, le solde annuel serait négatif (— 5,3 milliards) en 1990, mais, compte tenu des excédents des années précédentes, le solde cumulé resterait positif de 1,1 milliard. En 1991, le solde annuel serait de — 0,6 milliard, mais il deviendrait positif de 2,8 milliards à partir de 1992.

En revanche, si, comme les partenaires sociaux l'envisagent, la contribution de l'UNEDIC à l'ASF passait de 2 à 1,8 point de cotisation, le besoin de financement serait de 7,4 milliards en 1990 et de 3,6 milliards en 1991. Tel est bien, selon le gouvernement, le principal enjeu du débat.

J.-M. N.

Les grands programmes technologiques

Alliance gouvernement-industrie pour la « voiture propre »

La France va consacrer 1,2 milliard de francs sur huit ans à la recherche sur la « voiture propre ». Ce triplement de l'effort consenti jusqu'ici, est rendu nécessaire par l'affichage gouvernemental d'une volonté écologique et plus encore par l'impératif industriel.

Comme l'électronique, le souci de respecter l'environnement est un facteur d'accélération de la mutation technologique que les industriels français ne doivent pas manquer. Or, l'an dernier, ils avaient été pris de court par le renforcement des normes décidé par la Commission européenne, et la France souffre de devoir bientôt importer pour 3 milliards d'équipements dépolluants, comme les pots catalytiques.

Un protocole a été signé, mardi 23 janvier, associant trois ministères (équipement, industrie et recherche), les deux constructeurs nationaux Peugeot SA et Renault et les divers partenaires concernés (Institut français du pétrole, Agence française de maîtrise de l'énergie, Commissariat à l'énergie atomique, etc.). La part de l'Etat dans le programme devrait être de 450 millions de francs pris pour un tiers sur le budget de M. Curien, ministre de la recherche, et pour deux tiers sur celui de M. Fauroux, ministre de l'industrie.

Cette opération s'inscrit dans les grands programmes technologiques que le gouvernement a décidé de relancer cette année et qui comprend aussi les composants électroniques, la télévision haute définition et le TGV futur. Le principe est d'encourager les coopérations en unissant les industriels (ce qui n'est pas toujours simple entre Renault et Peugeot) et en y associant des fonds publics.

Tous azimuts

Le programme est vaste puisqu'il veut explorer *« systématiquement »* l'ensemble des technologies disponibles et ne pas se contenter de dépolluer à la sortie du moteur. L'essentiel des recherches (500 millions de francs) concernera donc les moteurs existants qu'il s'agit de rendre plus propres en même temps que plus économes. Les pots catalytiques, dont Bruxelles a imposé la monte progressive sur tous les modèles, a les défauts d'accroître la consommation d'essence de 7 % ou 8 % et de renchérir le coût moyen des automobiles de 10 %. Peugeot avait d'ailleurs dénoncé vivement le recours obligatoire à cette technique. Les industriels français vont donc axer leurs recherches sur une dépollution *« à la source »*.

Ensuite, les idées portent sur des *« solutions alternatives »* : un moteur 2 temps, propre, mais aussi silencieux (75 millions de francs sur cinq ans), l'adaptation à de nouveaux carburants moins polluants (35 millions sur cinq ans) et les voitures électriques urbaines (125 millions sur cinq ans).

Au-delà, des solutions *« plus radicales »* se dessinent autour des turbines à gaz (le programme s'inscrit ici dans celui arrêté par Eurêka, portant sur 280 millions), des moteurs à hydrogène (80 millions sur quatre ans) et des piles à combustibles (70 millions sur quatre ans).

La somme de 1,2 milliard est *« de l'ordre de grandeur »* de ce que dépensent les Japonais ou les Américains, a affirmé M. Fauroux.

E.L.B.

Un entretien avec le « patron » de la DATAR

« L'aménagement du territoire va de plus en plus s'intéresser à la prospective, à la recherche et aux universités »,

nous déclare M. Jean-Pierre Duport

Nommé le 4 octobre délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, M. Jean-Pierre Duport sort de sa réserve. A la veille de la réunion du Conseil national de la montagne, il explique, dans l'entretien qu'il nous a accordé, la politique du gouvernement pour les zones handicapées du territoire, et fixe les grandes lignes de l'action de la DATAR pour les prochains mois.

« Le Conseil national de la montagne, pièce maîtresse de la « loi montagne » du 9 janvier 1985, n'a pas été réuni depuis quatre ans. Pourquoi cette longue parenthèse ? Que va décider le premier ministre en réunissant ce conseil demain, 25 janvier.

— Que ce conseil n'ait pas été réuni depuis quatre ans, j'en suis, comme vous, à la fois surpris et pas tout à fait étonné. C'est une des raisons pour lesquelles les politiques d'équipement, de développement économique ou culturel de toutes ces zones fragiles, de même que les décisions d'urbanisme, n'ont pu être élaborées et appliquées que de manière fractionnée...

» Mais, par ailleurs, la mise en œuvre de mesures législatives et réglementaires, spécifiques à partir du territoire, est une innovation dans notre pays et il n'est pas anormal que certaines de ces mesures aient été plus longues à appliquer.

— Alors quelles décisions le gouvernement va-t-il annoncer ?

— L'actualité impose qu'on se penche sur les graves problèmes du tourisme d'hiver. Mais il faut aussi remédier aux faiblesses que représente, pour beaucoup de zones, la « mono-industrie » du ski. Le gouvernement définira donc sur ce point des orientations novatrices. A part ce thème, il y a quatre problèmes essentiels, dans nos montagnes, qui seront abordés lors de ce conseil :

» Le maintien des services de base essentiels à la vie quotidienne d'une population en général en diminution. « Service », privé ou public, ne veut pas dire nécessairement « équipement » nouveau, mais bien souvent une meilleure utilisation des équipements existants en élargissant leurs fonctions ou leurs affectations. D'après les premiers résultats d'une étude faite dans sept départements ruraux, les priorités exprimées par les habitants concernent d'abord et avant tout l'emploi.

» Quand on quitte une zone de montagne, c'est d'abord à cause d'un manque d'emplois plus qu'à cause de services insuffisants. Il n'en est pas moins vrai que s'expriment, avec force, certains besoins essentiels : les équipements liés à l'éducation en sont un exemple. Voilà des pistes qui permettent d'orienter une politique.

» Un deuxième thème fera l'objet d'indications précises de la part du gouvernement : les moyens, y compris financiers, pour inciter les petites communes rurales à coopérer dans des « communautés de communes » ;

» L'agriculture et l'occupation de l'espace constituent le troisième point de l'ordre du jour. Je note à ce propos que lorsqu'elles prennent en compte la spécificité des zones de montagne et leurs handicaps, les politiques agricoles, comme celles des quotas laitiers, donnent des résultats plutôt satisfaisants ;

» Enfin il faudra prendre des mesures fiscales. C'est toujours difficile : par exemple, la taxe foncière sur les propriétés non bâties constitue une des principales ressources des petites communes rurales, mais elle pénalise l'agriculture extensive. Toute réforme est donc délicate et ne pourra avoir d'effets qu'à long terme.



Une dispersion handicapante

— Vous êtes le « patron » de la DATAR depuis trois mois. Avez-vous dressé un état des lieux ? La DATAR est souvent décriée. On ne sait plus très bien où elle se place sur l'échiquier ministériel...

— La DATAR est depuis 1963, juridiquement, un service du premier ministre. Mais ce service est mis à la disposition de MM. Fauroux et Chérèque. Je comprends que pour un non-initié ces subtilités soient complexes. Je suis le « patron » de la DATAR sous l'autorité de Jacques Chérèque, ministre chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions.

— Vous arrive-t-il d'être en prise directe avec Matignon ?

— Oui, comme c'est la tradition depuis la création de la DATAR. Nous avons été, l'année dernière, l'instrument interministériel, en prise directe avec le premier ministre, pour la négociation des contrats de Plan Etat-régions.

» Par ailleurs, Michel Rocard nous passe directement des commandes. Deux exemples : la préparation du récent comité interministériel sur la Corse et la coordination des négociations avec la Commission de Bruxelles pour l'attribution des crédits des trois fonds européens (social, régional et agricole). Jusqu'à maintenant chaque ministère a fait progresser à Bruxelles ses dossiers selon ses propres objectifs et cette dispersion n'a pas donné toujours de bons résultats. D'où l'exigence de coordination.

— Depuis plusieurs années la DATAR a perdu de son influence...

— en apparence. J'ai l'impression qu'elle ne sait pas se faire suffisamment connaître. Une large partie de ses travaux sont méconnus et pourtant ils sont d'un grand intérêt. Les contrats de plan Etat-régions ?

» A ce propos nous n'avons pas suffisamment fait connaître notre action. Il en va de même pour toutes les réflexions et études sur les villes où les perspectives du monde rural. C'est dommage. Cela doit changer.

— Vous vous engagez donc à diffuser plus largement vos études et vos rapports ?

— Oui, la DATAR sera une maison de verre. Je ferai en sorte de publier le plus possible de documents pour engager le plus large débat.

— Pourquoi voulez-vous relancer les travaux de prospective ?

— Parce que la « prospective » a toujours été déterminante pour le rôle et l'action de la DATAR et fait partie intégrante de sa vocation. C'est pourquoi M. Chérèque et moi-même en faisons une priorité. Le déficit dans ce domaine est notoire. Or toute politique d'aménagement a des effets à long terme. Il faut que nous puissions disposer de scénarios, de tendances, d'hypothèses de développement. Nos travaux seront étroitement articulés avec ceux du commissariat au Plan car je n'imagine pas ne pas jumeler prospective géographique, économique et sociale.

Des contacts avec l'Est

— Concrètement, ces travaux porteront sur quels thèmes ?

— Un exemple à travers la prospective appliquée aux grands espaces interrégionaux. Quel avenir se dessine pour les façades atlantique ou méditerranéenne, pour le Bassin parisien au sens large, pour l'axe Rhin-Rhône, pour l'arc nord-est, de vieille tradition industrielle, qui va de Dunkerque à Belfort ? Ces travaux et bien d'autres seront menés en coordination étroite avec les élus régionaux.

— La DATAR va-t-elle s'ouvrir vers les pays de l'Est ?

— Oui, nous recevons de nombreuses sollicitations et nous n'avons pas encore l'instrument adapté pour y répondre. Nous allons notamment concrétiser prochainement des contacts avec la Hongrie, car ce pays souhaite engager une politique volontariste d'aménagement.

— Plus généralement, comment voyez-vous l'avenir de la DATAR dans les prochains mois ?

— L'année 1990 marquera le retour en force de l'aménagement du territoire dans les priorités économiques et sociales. Un débat parlementaire sera organisé au printemps prochain. Un comité interministériel est également prévu dans le courant du premier semestre de cette année car, les chantiers ne manquent pas : renforcer la capacité de mobilisation des régions, notamment en y insérant le développement des universités et de la recherche, éviter la marginalisation de certains territoires ruraux, favoriser le renforcement des structures urbaines en particulier les réseaux de villes, promouvoir les nouvelles techniques de communication, intégrer l'espace français à l'Europe..., tous ces enjeux dont la liste n'est pas exhaustive doivent s'inscrire dans une politique nationale au service de laquelle la DATAR entend bien jouer un rôle déterminant. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD

Déclaration des revenus de 1989 : date limite reportée au 12 mars

La date limite à laquelle pourront être postées par les contribuables leur déclaration de revenus de l'année 1989 a été reportée du 28 février au 12 mars.

Cette décision annoncée par le ministère de l'économie et des finances s'explique par le fait que fin février de nombreux Français se trouveront en vacances, les écoles étant fermées du 21 février au 4 mars en région parisienne.

Les contribuables commenceront à recevoir par la poste à partir du 19 février les formulaires de déclaration de revenus. C'est également à partir de cette date que l'administration répondra par téléphone aux demandes de renseignements.

Neuf villes en vedette

Dans le cadre de la relance de la politique des villes, la Datar a engagé avec plusieurs villes des négociations un peu sur le modèle des contrats de plan entre l'Etat et les régions. Ces négociations devraient se concrétiser par des « chartes d'objectif » prévoyant, sur plusieurs années, les principaux investissements de l'Etat et de la municipalité. Les villes concernées sont Lyon, Marseille, Toulouse, Lille, Dunkerque, Reims, Le Creusot, Montceau-les-Mines, Strasbourg et Rennes.

M. Ryjkov repousse tout projet de réforme monétaire en URSS

Le premier ministre de l'URSS, M. Nikolaï Ryjkov, s'est opposé catégoriquement à toute réforme monétaire d'envergure en Union Soviétique, dans une interview publiée cette semaine par le journal soviétique Troud. *« Nous sommes devenus convaincus du caractère inopportun de la mise en œuvre d'une réforme monétaire »*, a déclaré le premier ministre. Si, selon M. Ryjkov, l'amélioration de système de financement de l'URSS requiert des mesures urgentes et radicales, la thérapie de choc que constitue toute réforme monétaire n'est pas souhaitable.

En tenant ces propos, le premier ministre a voulu mettre un terme au débat qui agite les économistes sur les moyens d'éponger le surplus de liquidités. Ce débat s'est traduit récemment par une forte spéculation et une vive inquiétude au sein de la population. Pour lutter contre les achats massifs de métaux et de pierres précieux effectués pour se protéger de l'inflation et d'une éventuelle dévaluation massive de la monnaie, le gouvernement avait annoncé mardi 9 janvier l'augmentation de 50 % des prix de l'or et des bijoux.

Le problème des liquidités excessives et de l'insuffisance de l'offre de biens de consommation reste très préoccupant en URSS. M. Ryjkov a estimé la demande de biens non satisfaite (détenue sous forme d'épargne et de liquidités) à 165 milliards de roubles (1 600 milliards de francs au cours commercial).

ÉCONOMIE

Les grandes manœuvres dans le transport aérien

La Commission de Bruxelles veut négocier seule les droits de trafic

La libéralisation des transports aériens en cours dans la Communauté et la création, en 1993, d'un espace aérien unique devraient être l'occasion de renégocier les droits de trafic avec les pays tiers et, en particulier, avec les Etats-Unis, afin de parvenir à un meilleur équilibre des avantages réciproques. A partir du 1er janvier 1993, une telle négociation serait conduite par la Commission européenne au nom des Douze, et non plus par chacun des Etats membres. Telles sont les principales orientations d'une communication sur les relations de la Communauté avec les pays tiers en matière d'aviation civile, que la Commission européenne vient de transmettre aux gouvernements membres.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Le marché américain représente un enjeu considérable, et y accéder constitue l'ambition légitime de toute compagnie aérienne. La Commission de Bruxelles estime que le changement de *statu quo* que représente la mise en place du marché unique fournit une occasion de passer à l'offensive. Les Etats-Unis disposent, en Europe, de droits de trafic sans commune mesure avec ceux dont bénéficient, outre-Atlantique, les pays membres de la Communauté. Leurs compagnies aériennes exercent dans la CEE des droits dits de « cinquième liberté ».

L'exercice de la cinquième liberté permet à une compagnie américaine qui relie, par exemple, New-York à Paris de continuer son vol vers Rome ou tout autre aéroport européen en chargeant des passagers à Paris. C'est ainsi que PanAm dessert un nombre important de capitales européennes à partir d'un « hub » — l'aéroport d'arrivée de ses vols transatlantiques — qui est Heathrow. Les compagnies européennes n'exercent pratiquement pas de droits de cinquième liberté à partir des Etats-Unis. Mais elles seraient intéressées à exercer des droits de cabotage. Air France, par exemple, arrivant à New-York, aimerait pouvoir continuer son vol en embarquant des passagers à New-York vers Houston ou Chicago.

Contre le cabotage

L'administration civile américaine interdit le cabotage. Pourquoi changerait-elle d'avis ? A partir de 1993, la situation va évoluer dans la Communauté, explique la Commission : ce qui est aujourd'hui droits de cinquième liberté deviendra, dans un espace unique, droits de cabotage. L'intention de la Commission n'est pas, comme certains l'ont craint à Washington, de remettre en cause les droits acquis (pour obtenir ceux-là, nous avons déjà payé, objectent les Américains), mais de négocier, sur la base de la réciprocité, des droits de cabotage pour les compagnies communautaires.

La Commission transmet également aux Douze un projet de mandat pour engager immédiatement des négociations avec les pays de l'AELE (Association européenne de libre-échange), à savoir la Suède et la Norvège (copropriétaires, avec le Danemark, de la compagnie SAS, qui est considérée comme une compagnie communautaire), la Finlande, l'Islande, l'Autriche et la Suisse. Ces pays souhaiteraient que leurs compagnies aériennes bénéficient de la libéralisation de l'espace aérien des Douze, au même titre que les compagnies communautaires.

Pour obtenir l'accès au marché (par exemple, compte tenu de l'état actuel de la législation communautaire, la possibilité pour Swissair d'ouvrir des lignes de Zurich vers Bordeaux ou bien vers Marseille), celles-ci sont prêtes à prendre à leur compte les procédures communautaires en matière de fixation des tarifs ou de partage des capacités. Aux yeux de la Commission, les compagnies de l'AELE, si elles veulent faire partie, et par conséquent tirer profit, de l'espace communautaire, devraient en accepter les contraintes et, en particulier, se plier à l'effort d'harmonisation qu'accomplit actuellement la Communauté.

Un autre élément du dossier, maintenant transmis aux Douze par M. Karel Van Miert, commissaire chargé de la politique des transports, fera du bruit dans les capitales de la Communauté. Bruxelles propose qu'à partir du 1er janvier 1993 les négociations avec les pays tiers seraient dirigées par la Commission. Jusque-là, un Etat membre pouvait continuer à négocier tel ou tel droit de trafic, de manière bilatérale, avec un pays tiers, mais seulement après concertation avec la Commission et les autres Etats membres.

PHILIPPE LEMAITRE

La compagnie Minerve demande à reprendre des lignes d'UTA et d'Aéromaritime

Le gouvernement français est dans l'embarras après le rapprochement-fusion entre Air France, UTA et Air Inter. *D'un côté, il ne lui est plus possible de protéger à outrance un tel monopole sans encourir les foudres de Bruxelles. De l'autre, il hésite à donner des droits de trafic à la compagnie Minerve — onze avions, — dont le PDG, M. René-Fernand Meyer, demande, ni plus ni moins, à reprendre des lignes d'UTA et d'Aéromaritime.*

M. René-Fernand Meyer est furieux. D'abord, parce que ni le ministre de l'équipement, M. Michel Delebarre, ni son directeur de cabinet, ni son conseiller technique n'ont le temps de le recevoir. Ensuite, parce que la direction de l'aviation civile française vient, par deux fois, de lui mettre des bâtons dans les roues en lui interdisant de poser ses avions à Bamako et en Sierra-Leone. « *Non seulement ce gouvernement socialiste ne fout rien,* fulmine-t-il, *mais en plus il ne respecte pas la loi : il remet en cause les droits de trafic sur la Sierra-Leone accordés par le précédent gouvernement et par le gouvernement de la Sierra-Leone !* »

Cette grosse colère passée, M. Meyer accepte d'analyser la situation tout à fait nouvelle créée par le regroupement d'UTA et d'Air Inter sous les ailes d'Air France : « *Si j'avais été ministre, c'est le contraire que j'aurais fait : UTA aurait repris Air France. Je n'aime pas les machins publics. René Lapautre, le PDG d'UTA, avait eu le courage de faire un sacré ménage dans sa compagnie. Je le reconnais, bien que je n'aie pas été copain avec lui : il était énarque et n'a jamais affrété mes avions.* »

Optimisme

Bien que cela ne soit pas dans sa nature, M. Meyer attend. « *Est-ce que le gouvernement va faire crever toutes les petites compagnies pour faire, en France, une Aeroflot et un Intourist ? Moi, je vais dire à M. Delebarre : j'ai onze avions et neuf cents employés. Qu'est-ce que je dois en faire ? Tout vendre à Air France ? Je demande les droits de trafic pour le monde entier détenus par la filiale charter d'UTA, Aéromaritime, et je veux aller vers les destinations où UTA allait seule. Je veux bien faire tout ce qu'on veut, mais qu'on me dise ce qu'on veut ! J'attends trois triréacteurs MD-11. Ce n'est pas le jour de leur arrivée qu'il faudra me dire : Vous n'avez pas le droit de faire ceci ou cela, hein, sinon, je dirai aux gens de McDonnell Douglas : Adressez-vous au gouvernement français pour vous faire payer vos avions.* »

Bien qu'il n'y paraisse pas, M. René-Fernand Meyer fait patte de velours. « *Daniel Tennenbaum, le directeur de l'aviation civile, m'a dit de garder un profil bas et de ne pas embêter le gouvernement, qui a du souci avec Bruxelles. Bon. J'ai rendez-vous avec Bernard Attali, le président d'Air France. Il n'avait qu'un objectif : démolir UTA. C'est fait. Il va peut-être me proposer des choses parce que sa flotte est vieille et insuffisante. Pourquoi je ne ferais pas Tahiti-Nagoya-Nouméa ? Si Attali est d'accord, le ministre dira oui. Les PDG d'Air France ont toujours commandé à la direction de l'aviation civile et se moquent éperdument du ministre.* »

Et si Air France refuse de lâcher prise ? « *J'attendrai un changement de gouvernement.* » Mais encore ? « *Je transforme en vols réguliers mes vols charters vers la Réunion, les Antilles, Tahiti et Nouméa. Je suis réaliste, je suis un chef d'entreprise. Mais je crois que la fusion Air France-UTA-Air Inter nous vaut une occasion exceptionnelle : ou bien Minerve disparaît ou bien elle prend un nouvel essor.* »

Un clin d'œil et un grand sourire dit que M. René-Fernand Meyer croit plutôt à cette hypothèse optimiste et qu'il entend bien tirer parti de la disparition d'UTA que, politiquement, il se doit regretter.

ALAIN FAUJAS

Ombres sur le Japon

Suite de la première page.

La « triple baisse » des marchés a commencé avec une brutale hausse des taux d'intérêts sur les obligations, consécutive au relèvement d'un demi-point du taux d'escompte le 25 décembre. La possibilité, avant ou après les élections de février, d'un nouveau renchérissement des taux d'intérêt entretient la morosité du marché obligataire. Celle-ci s'est reflétée sur le marché des actions qui avait connu une progression spectaculaire depuis l'automne.

Les opérateurs notent que la chute des indices boursiers s'est effectuée dans l'ordre et non dans la panique mais ils se demandent s'il s'agit d'une simple « correction » (les cours sont en fait retombés à leur niveau de novembre après une hausse en fin d'année) ou bien d'un signal plus alarmant.

Plusieurs facteurs se conjuguent pour expliquer le repli de la Bourse. Tout d'abord, le souci des banques, détentrices d'obligations, de couvrir les pertes sur ce marché en vendant des actions (les cinq grandes banques ont potentiellement perdu 413 millions de dollars *sur le marché obligataire*). *L'écart* entre les taux d'intérêt à court et long terme (les premiers étant plus élevés que les seconds), conduisant les investisseurs à emprunter à court terme, peut aussi les avoir détournés de la Bourse. La chute des cours serait surtout due au sentiment des investisseurs que ce marché n'offre plus suffisamment d'opportunités de profits. Il existait en fait ces dernières années un va-et-vient entre deux marchés particulièrement rentables : la bourse et *l'immobilier. Récemment, les prix* du terrain — certes exorbitants — semblent s'être stabilisés, n'offram plus de possibilités de profit faramineux, sources d'immenses liquidités dont une partie se reportait sur le marché des actions.

Conjuguée au taux de rémunération de l'argent plus élevé aux Etats-Unis ou en Europe qu'au Japon, cette baisse des opportunités a accéléré les sorties de yens — l'équivalent de 25,5 milliards de dollars pour les dix premiers mois de *1989, —les liquidités se dirigeant* vers des marchés plus attractifs.

Selon l'institut de recherches Nissei, les investissements de portefeuille — sous forme notamment d'achats d'obligations — des compagnies d'assurance-vie nippones s'élèveront cette année à *13 000 milliards de yens*, (90 milliards de dollars environ), dont 30 % investis en Europe et en Australie. Les ventes massives de devise nippone que ces investissements entraînent ont contribué à l'affaiblissement de la monnaie. En un an, le yen a perdu 20 % de sa valeur par rapport aux principales *monnaies européennes* et la Banque du Japon, malgré des achats importants et quotidiens de yens, a de la peine à maintenir le cours de la devise nationale dans la « fourchette » des 145-140 yens pour un dollar.

Deux évolutions fondamentales

Les mouvements erratiques des marchés financiers et du marchés des changes sont le symptôme de deux évolutions fondamentales.

La première est celle de la fin d'un cycle de l'économie nippone. Au cours des trente dernière années, le Japon a connu plusieurs « booms » successifs : du textile, de la sidérurgie, de la construction navale, de l'automobile. A la fin des années 80, c'était le « boom » financier. Hausse du yen, marché boursier en plein essor, flambée des prix du sol et du foncier en général.

Cette effervescence tend à arriver à son terme, — sans pour autant que ce plafonnement signifie que l'appareil productif s'essoufle, comme l'indiquent les prévisions pour l'année en cours. Si l'on ne prend qu'un indicateur, la frénésie des investissements productifs du secteur privé (+ 15 % en 1989) *laisserait plutôt présager* une surcapacité de production et en tout cas un nouveau renforcement de la compétitivité des industries japonaises. On assiste néanmoins a une lente décélération de la production industrielle alors que le marché de l'emploi demeure tendu en raison du fort excédent des offres sur les demandes (pour 100 emplois offerts, il y a à peine 68 candidats). On prévoit que cette année encore la croissance sera tirée par la consommation interne, mais l'*impression dominante est qu*'un plafond a été atteint.

Deuxième phénomène durable : la montée en puissance, tant industrielle que financière, du Japon sur le plan mondial a peut-être aussi pour conséquence un affaiblissement de la capacité de contrôle des instances traditionnelles de « commandement » telles que la Banque du Japon, le MITI, les grands opérateurs sur le marché boursier. Il est clair que ces dernières semaines quelque chose leur a échappé. L'internationalisation et la déréglation de l'économie japonaise tendraient ainsi, bon gré mal gré, à entrer progressivement dans les faits.

A la Bourse de Tokyo, par exemple, les quatre grandes maisons de *titres qui assuraient 60 % du total* des transactions maîtrisent moins le marché qu'auparavant et l'on note, en revanche, une plus grande diversification des centres de décision. Par ailleurs, il semble que, comparées à la situation d'il y a cinq ans, les interventions de la Banque du Japon dans la gestion des marchés financiers ne soient plus aussi efficaces. Les volumes traités sont désormais si considérables qu'il est difficile de contrôler les flux.

Il existe désormais une telle interconnection entre les différents marchés des changes que Tokyo ne peut plus guère chercher qu'à limiter les dégâts. La défense du yen au cours de ces dernières semaines montre que, même au prix d'achats quotidiens de devise nationale se chiffrant en centaines de millions de dollars, la Banque centrale peut à peine contenir le mouvement.

Rançon de la puissance acquise par le Japon sur le plan mondial ? *Les capacités d'isolement des marchés japonais semblent s'être affaiblies.* L'économie nippone est probablement aujourd'hui davantage à la merci des forces du marché.

PHILIPPE PONS

Les craintes des « petits »

Les constructeurs japonais d'automobiles ne sont pas invincibles. Il y a quelques jours, *Daihatsu* Motor avait annoncé qu'il voulait renforcer son capital par crainte d'une attaque inamicale. *Toyota*, le numéro un, s'était obligemment porté à son secours, prenant un petit paquet d'actions *mais* indiquant surtout qu'il serait là *pour le défendre*.

Le mardi 23 janvier, c'était au tour de Fuji Heavy Industries un autre de ces « petits » qui fabrique les Subaru, de se tourner vers Nissan, le numéro deux nippon. Une démarche naturelle puisque Nissan possède déjà 4,5 % du capital de Fuji Heavy Industries et que tous deux font partie de l'immense galaxie Fuji.

Les Subaru ont souffert du recul du marché américain, en particulier des 4 X 4 (4 roues motrices). Les bénéfices ont *chuté de 11,2 milliards* de yens à 2,7 milliards l'an dernier (année fiscale achevée en mars 1989) et la firme aurait enregistré des pertes de 3 milliards de yens d'après le *Financial Times*. Un plan de restructuration est prévu.

Voilà des années que le ministère du *commerce extérieur* et de l'industrie japonais (MITI) exhorte en vain les onze industriels du secteur à se concentrer. Les « petits » (Mitsubishi, Mazda, Suzuki, Fuji, Daihatsu, Isuzu, Hino et Nissan Diesel) ont survécu sur des « niches » (micro-voitures, 4 X 4, *etc.*), *contribuant d'ailleurs* à les créer. Une phase de concentration semble inévitable. Une occasion de rachat pour les Européens ?

E. L. B.

AFFAIRES

Horlogerie

« Must » soviétique pour les « branchés » français

Les Français se mettent à l'heure de la perestroïka. Ce n'est rien de dire que les montres russes font un tabac. Timidement remises sur les comptoirs des grands magasins et de quelques boutiques spécialisées au moment de la visite à Paris, l'été dernier, de M. Mikhaïl Gorbatchev, le numéro un soviétique, elles s'arrachent désormais littéralement.

Selon Pierre Delhomme, directeur de la firme horlogère Slava, importateur exclusif installé à Besançon (Doubs), la mode est venue d'Italie. Mais, sans les bouleversements survenus à l'Est, le succès n'aurait sans doute pas été si fulgurant. Pour être « branché », il faut maintenant avoir à son poignet une de ces montres rétro à remontoir venues du froid.

Les statistiques douanières témoignent du « tchass-boom » (1). Environ trois cent mille montres russes ont été vendues l'an dernier en France, dont la plus grande partie durant le second semestre, soit deux fois plus qu'en 1988. Il y en a pour toutes les bourses. Mais le vrai « must » est de porter les fameuses « Vostok » (Ouest en français), montres spécialement fabriquées pour l'armée rouge. Il en existe de deux types. Noblesse oblige : la plus belle et la plus chère (entre 1 200 F et 1 400 F), la « Kommandantski », est destinée aux officiers. Elle est équipée d'une lunette tournante et porte peint sur son cadran, selon l'arme de destination, un char, un sous-marin, un parachute ou un MIG. La « Sergentski », faite pour les sous-officiers, est plus abordable (environ 900 F). Mais elle est aussi plus rustique et ne comporte pas de lunette tournante.

Ces deux montres haut de gamme, mais sans trotteuse, sortent de la manufacture horlogère de Chistopol, ville située à 100 kilomètres au sud-est de Kazan, capitale du pays des Tatars. Mais ce ne sont pas les plus connues. Les Français raffolent de la « Raketa » (s'écrit Paketa en cyrillique ; mot emprunté à l'anglais *rocket*, qui signifie fusée). Elle se fait en plusieurs modèles. Il y a d'abord la qualité dite « Punk », ainsi appelée parce qu'elle fut le signe de ralliement de la jeunesse moscovite qui arborait des tee-shirts déchirés. C'est une très grosse montre ronde à cadran blanc ou argenté frappé d'énormes chiffres arabes et d'un zéro majestueux à la place du 12.

Dateur et calendrier perpétuel

Un autre modèle moins voyant est doté d'un cadran avec des chiffres Breguet (dessin déposé de chiffres arabes, avec pleins et déliés, légèrement obliques). Ces montres ont deux aiguilles, un point c'est tout. Suivant les goûts, on peut choisir un cadran à fond blanc avec une étoile rouge ou un cadran à fond noir avec un marteau et une faucille dorés.

Plus sophistiquées, les montres « Raketa » de la série 2000 sont munies d'un dateur et d'un calendrier perpétuel. Selon les types, les « Raketa » coûtent entre 500 F et 800 F. Toutes sont fabriquées à Petrovoresk près de Leningrad.

Dans la gamme des prix, la « Perestroïka » (restructuration en français) arrive au troisième rang (entre 400 F et 500 F) avec deux modèles, l'un mécanique à remontoir, l'autre à quartz. L'assemblage se fait à l'usine n° 2 de Moscou.

Dernière-née de l'industrie horlogère soviétique, la « Tchaïka » (mouette) arrive sur le marché. Analogique à quartz, elle est destinée au marché de masse (entre 300 F et 500 F), car, pas idiots, les Soviétiques, vu la vague d'enthousiasme soulevée par leurs montres complètement démodées, espèrent atteindre une nouvelle couche de clientèle. La « Tchaïka » est montée à Ouglich (à 300 km de Moscou, sur la Volga). Les modules électroniques sont de conception soviétique.

Le succès excite les convoitises et favorise la contrefaçon. Désormais – un comble ! – de fausses montres soviétiques font leur apparition. Elles sont produites à Hongkong et sont massivement importées en Europe. Elles ne portent aucune marque vraiment distinctive, si ce n'est, pour tromper sur leur origine, des additions de lettres cyrilliques généralement sans signification. Elles sont équipées soit de mouvements mécaniques très bon marché (type Roskopf, sans rubis) achetés à la Chine populaire, soit de modules électroniques bas de gamme. *« Le certificat d'authenticité fourni par Slava constitue la seule garantie d'origine pour le consommateur »*, avertit Pierre Delhomme.

Les Etats-Unis à leur tour

En tout cas, la mode de ces montres venues d'Union soviétique, troisième puissance horlogère mondiale avec 70 millions d'articles horlogers produits, dont 35 millions de montres et mouvements (deux tiers mécaniques, un tiers à quartz), ne paraît pas près de passer. Après l'Italie et la France, elle gagne les Etats-Unis, où, après les morceaux du mur de Berlin, l'Américain commence à s'enticher de ces articles d'un autre âge. En attendant, cette mode est une aubaine pour Slava (2), qui a connu un sérieux passage à vide en 1983 et durant la perestroïka. Pour 1989, Pierre Delhomme évalue à 10 % la hausse du chiffre d'affaires (25 millions de francs) de la branche horlogère de Slava. Mais il prévoit une progression de 20 % pour 1990, tant en valeur qu'en volume. Du jamais vu.

ANDRÉ DESSOT

(1) *Tchass* signifie montre.

(2) Créée en 1961 avec des capitaux français pour habiller des mouvements russes, Slava est le relais à l'exportation depuis dix-sept ans de Mashpriborintorg, organisme soviétique s'occupant de la fabrication et de la commercialisation d'articles destinés à l'horlogerie, mais aussi à l'industrie optique, d'appareils de mesure, de transistors, etc.

Un « TGV de la mer » va être mis en service sur la Manche

CHERBOURG

de notre correspondant

A partir du mois de mai, des catamarans géants à grande vitesse seront mis en service par la compagnie Hoverspeed entre Cherbourg et Portsmouth, réduisant de moitié la durée de la traversée de la Manche sur cette route. C'est ce que leur futur propriétaire, l'Américain James Sherwood, a fait annoncer à Douvres au lendemain de sa décision de vendre la majorité de son groupe, SEA Containers, à Temple Holding Ltd, une société conjointement détenue par le groupe suédois Stena AB et le groupe anglais Tiphook PLC.

Etroitement liés, ces deux projets pourraient avoir d'importantes répercussions sur l'organisation du trafic maritime entre la France et l'Angleterre et, partant, sur l'exploitation des ports spécialisés dans ce type d'échanges. Car, en devenant majoritaire au sein de Sealink British Ferries, l'une des sociétés vendues par le groupe Sherwood, le holding Temple va devenir propriétaire de l'ensemble de la flotte Sealink, qui dessert non seulement les trois ports précités mais aussi Dieppe, Boulogne et Calais, et, côté anglais, Weymouth, Guernesey, Jersey, Newhaven et Folkestone.

Pour sa part, James Sherwood – en conservant Hoverspeed, qui exploite déjà les hydroglisseurs du pas de Calais et toute une flottille de petites unités du même type – démontre sa volonté de miser sur le développement des liaisons maritimes rapides entre la France et la Grande-Bretagne, concurrençant du même coup les auteurs de cette OPA de plus de 1 milliard de dollars sur son propre groupe et, à long terme, le tunnel sous la Manche.

Les deux catamarans « perceurs de houle » *(wawe piercing catamarans)* de James Sherwood sont actuellement en voie d'achèvement à Hobart (Tasmanie). Le prototype, qui pourrait s'attaquer lors de sa traversée vers l'Europe au vieux record du paquebot *United-States*, ruban bleu de l'Atlantique nord depuis 1952, est attendu à la mi-mai dans la Manche, où il effectuera trois rotations quotidiennes, mettant Cherbourg à deux heures quarante de l'Angleterre (quatre heures et demie par ferry classique). Le second entrera en service en juillet. *« Nous avons choisi cette liaison parce qu'elle se prête bien à une amélioration sensible des délais de route dans un marché que les opérateurs transmanches considèrent comme très prometteur »*, a commenté le directeur général de Hoverspeed, en précisant que l'expérience serait étendue aux lignes courtes du détroit dès que d'autres CGV (catamarans à grande vitesse) seront construits (1).

Le CGV est un navire de conception entièrement nouvelle constitué de deux coques effilées longues de 74 mètres et d'une coque centrale plus courte, utile seulement dans le mauvais temps. Large de 26 mètres, la plate-forme est propulsée par quatre moteurs Diesel rapides entraînant des hydrojets. Le principe est qu'à grande vitesse le catamaran doit pouvoir percer ou couper les vagues au lieu de les survoler comme un hydroglisseur. Ses coques et superstructures sont réalisées en aluminium soudé et la cabine des passagers, placée au-dessus du hangar à voitures, est montée sur des suspensions anti-vibrations. Sa vitesse maximale serait de 40 nœuds (environ 75 kilomètres à l'heure) pour un déplacement de 700 tonnes et un tirant d'eau de 2,2 mètres à pleine charge. Le constructeur, International Catamarans, propose aussi un CGV de plus de 100 mètres pouvant transporter plus d'un millier de passagers, des camions et des remorques, et affirme qu'à capacité égale ses catamarans sont moins chers et plus faciles à entretenir qu'un car-ferry classique.

RENÉ MOIRAND

(1) Hoverspeed, qui avait initialement projeté de mettre ses CGV en service entre Douvres et Boulogne, aurait choisi de commencer par la Manche centrale parce que les installations des deux ports du détroit n'auraient pu être prêtes à temps pour les accueillir.

EMPLOI-FORMATION

A Orléans, des OS traités comme des cadres

La Compagnie européenne pour l'équipement ménager, une entreprise du groupe Thomson, a fait le pari d'une gestion individualisée de tous ses salariés, à commencer par les ouvriers (80 % de l'effectif).

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE (Loiret)

de notre envoyé spécial

Dans la gestion des « ressources humaines », comme l'on dit aujourd'hui, il y a deux grandes tendances, toujours les mêmes : le mépris, et donc le caporalisme ; la considération des salariés, et donc l'association. La CEPEM (Compagnie européenne pour l'équipement ménager) à Saint-Jean-de-la-Ruelle, dans la banlieue d'Orléans, paraît avoir opté franchement pour la seconde manière.

L'entreprise revient de loin. Il y a cinq ans encore, cette vieille usine de fabrication de cuisinières du groupe CGE, tombée dans le giron de Thomson au moment des nationalisations, crevait de sureffectifs, d'équipements et de méthodes archaïques. Le nettoyage a *été* sévère : 900 emplois supprimés (il en reste 926, dont 734 ouvriers de production parmi lesquels 56 % de femmes). Il a été accompagné de mesures sociales importantes et aussi d'un programme de modernisation du matériel (300 millions de francs d'investissements) qui a remis la CEPEM en compétition dans son secteur. En 1988, elle sortait du rouge.

Une nouvelle génération de cadres et d'agents de maîtrise a fait son entrée. Surtout, un état d'esprit radicalement différent s'est progressivement instauré. Car la crise a resserré les liens et révélé deux partenaires solides et... inventifs. D'un côté, une direction voulant jouer à fond les méthodes modernes de relations humaines ; de l'autre, un syndicat CFDT largement majoritaire, avec à sa tête un ouvrier-intellectuel, Michel Anger, entré en entreprise après 1968 à la façon des « établis » (1). Il saura entraîner tout le monde, avant de partir en Sorbonne soutenir un DESS sur la gestion préventive de l'emploi.

De négociations en pourparlers, tracts et petits débrayages à l'appui, direction et syndicat sont aujourd'hui engagés dans une opération-pilote, aux termes d'accords dûment signés. Celle-ci s'articule autour du « portefeuille de compétences ». Chaque OS (ici : agent de fabrication ou agent professionnel) a reçu en 1989 un gros classeur en plastique bleu avec plusieurs sections. C'est le CV évolutif de l'ouvrier. Il lui appartient. Il y indique les postes occupés dans l'entreprise (ou avant) et les formations suivies.

Surtout, il y ajoute, en principe chaque année, le résultat d'un « entretien d'appréciation et d'évolution de carrière » mené avec l'agent de maîtrise responsable. Le « portefeuille » accueille aussi la grille salariale, très diversifiée, et désormais publique. Ainsi l'ouvrier a-t-il avec lui, par écrit, les bases personnelles et collectives d'un dialogue avec sa hiérarchie.

Ce type de classeur est utilisé depuis plusieurs années, à l'étranger et en France, notamment dans la région Centre, pour les chômeurs, afin d'optimiser la demande de formation et de donner de l'assurance dans la recherche du travail. L'originalité de la CEPEM est de l'appliquer aux salariés d'une entreprise, au plus bas de l'échelle.

C'est une petite révolution. Car le salarié de base va pouvoir acquérir grâce au « portefeuille », *« la mémoire de son savoir-faire »*, selon le mot d'Ousmane Sall, délégué syndical. Plus important, l'institution d'un entretien (sur la base du volontariat) peut changer les rapports et permettre enfin aux salariés de parler. *« Les gens ne sont plus des numéros, l'entreprise témoigne de la considération envers ses OS »*, avance Michel Anger. On reconnaît à l'ouvrier le droit de prétendre, comme un cadre, à une évolution de carrière, de postuler à des emplois qui se libèrent ou se créent (ils sont désormais affichés).

Côté entreprise, une meilleure connaissance de son personnel doit faciliter la gestion, en particulier pour la formation, et favoriser la mobilité interne. La distribution préalable de questionnaires – pour établir les fiches individuelles qui sont la base du « portefeuille » – a permis de combler quelques lacunes de taille...

« Attention, prévient Michel Anger, *pas question de livrer les ouvriers pieds et poings liés aux agents de maîtrise »* à l'occasion du fameux entretien. Celui-ci remet en cause les rapports hiérarchiques traditionnels (le petit chef « aboyeur »...), mais il risque de créer des problèmes à des salariés dont l'expression orale n'est pas l'atout majeur, et pas seulement pour les immigrés (25 % aux ateliers tôlerie-traitement de surface). Une « grille d'entretien » a été négociée, et une procédure d'appel instituée.

Mais on ne se bouscule pas pour réclamer les entretiens, malgré l'incitation des responsables syndicaux. La mentalité ouvrière « classique » est bien ancrée, et de nombreux salariés se demandent quand même si on n'essaie pas de *« les avoir encore une fois »*. *« Notre défi est de tenir ce discours à des gens qui n'ont pas toujours envie de marcher. Mais s'ils ne veulent pas être des pions, il leur faut accepter ce challenge »*, affirme Gérard Dupont, responsable de la formation, cheville ouvrière du dispositif.

Le risque de la relation

Les agents de maîtrise ne sont guère plus empressés. Ils sont en fait en première ligne dans l'affaire, menacés de déstabilisation, de perte d'autorité. *« Le risque de la relation joue dans les deux sens »*, estime Jean Grisard, directeur du personnel et des ressources humaines. Aussi ont-ils suivi une préparation pour les aider en particulier à mener efficacement un dialogue. Une autre difficulté est leur manque de disponibilité : une quarantaine de personnes par agent de maîtrise, à raison de deux heures d'entretien, cela demande du temps. Mise au pied du mur à la fin de l'année sur sa volonté réelle de mener à bien l'expérience, la direction a décidé de décharger la maîtrise de certaines tâches de gestion, confiées à un employé.

Chacun mesure bien ici le pari d'un tel changement. Le syndicat expérimente une prise en charge de l'individu plus forte, même si le cadre est défini collectivement. On est à mille lieues des méthodes d'action traditionnelles des organisations ouvrières. Michel Anger se fait au sein de la CFDT régionale et nationale le militant d'une telle approche et « popularise » l'expérience de la CEPEM.

On retrouve à la direction de l'entreprise le même état d'esprit, la même conscience aussi du risque qu'il y a à sortir des sentiers battus. Jean Grisard, pour sa part, est persuadé lui aussi que *« l'on évoluera dans les années à venir vers la gestion de l'individu »*.

Une démarche suivie attentivement et encouragée à Boulogne-Billancourt, siège de Thomson-Electroménager (TEM). *« Une telle initiative doit permettre de changer les relations dans un atelier industriel »*, affirme Michèle Chéron, directrice des affaires sociales. Aussi a-t-il été décidé de l'étendre progressivement à partir de 1990 à l'ensemble des six usines de TEM (7 500 salariés). La CEPEM, de son côté, envisage aussi son extension aux employés, ainsi qu'aux... cadres et agents de maîtrise. Le monde à l'envers.

YVES AGNÈS

(1) *Cf.* Robert Linhart, *l'Etabli*, 180 pages. Ed. de Minuit, 1978.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-97-27 Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION : 11, RUE JEAN-MAZET 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-30-00 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

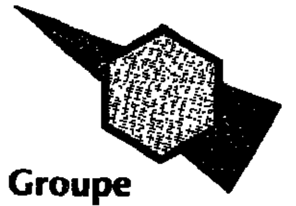
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Groupe Docks de France

Un protocole d'accord a été signé entre la société Huntley's Jiffy Food Stores et Docks USA, filiale américaine des Docks de France.

Huntley's Jiffy exploite trois cent vingt-huit *convenience stores* dans le nord-est et le centre de la Floride, et sur la côte est de la Georgie. Son chiffre d'affaires pour l'exercice clos en février 1989 s'est élevé à 251 millions de dollars.

A travers sa filiale Lil' Champ Food Stores, Docks USA exploite deux cent vingt-neuf magasins du même type dans les mêmes zones de l'Etat de Floride ; le chiffre d'affaires de Lil' Champ pour l'exercice clos en avril 1989 était de 129 millions de dollars.

Aux termes du protocole, qui prendra effet après signature d'un contrat définitif, Docks USA prendra le contrôle du capital de Huntleys'Jiffy et acquerra certains immeubles d'exploitation auprès des membres de la famille Huntley.

Le prix définitif résultera d'un arrêté contradictoire des comptes de Huntley's Jiffy ; sur la base des estimations actuelles, l'investissement total devrait être légèrement supérieur à 100 millions de dollars, dont la moitié environ s'applique à l'immobilier.

CHARGEURS S.A.

Chargeurs SA a vendu à Air France 930 000 titres UTA, soit 54,58 % des actions du capital de cette société, au prix unitaire de 4 083 francs représentant un prix de vente total de 3 797 millions de francs. En outre, Chargeurs SA a vendu le même jour les 48,55 % du capital d'Aéromaritime qu'il détient pour une somme globale de 243 millions de francs. Ces cessions se traduiront dans les comptes consolidés de 1990 de Chargeurs SA par une plus-value supérieure à 2 milliards de francs avant incidence fiscale.

Chargeurs SA bénéficie de la part d'Air France d'un engagement d'achat, au cours des 5 années à venir, du solde de sa participation dans UTA (28,32 % du capital), moyennant un prix de base diminué forfaitairement de 135 % des dividendes distribués, et qui serait de :

- 4 348 F en 1991 ;
- 4 631 F en 1992 ;
- 4 932 F en 1993 ;
- 5 253 F en 1994 ;
- 5 594 F en 1995.

De plus, Air France versera à Chargeurs SA une indemnité égale à 2 % de la valeur des titres conservés, prorata compris.

Après cette cession, Chargeurs se consacrera à ses domaines d'activité actuels : le transport de voitures (Causse-Walon), la protection de surface (Novacel), les croisières (Paquet) en association avec Accor, le négoce et le peignage de la laine (Prouvost, Hart, Otegui), les tissus d'habillement (Roudière, Lepoutre, P.-J. Tiberghien, de Cathalo, Irmen und Richter), l'entoilage (Lainière de Picardie), le tissu automobile (Delcar), la maille (Delcer), les teintures et apprêts (Gillet), le cinéma (Renn Production) en association avec Claude Berri, la télévision (BSB, La Cinq, Sport 2/3).

Aucune cession ou acquisition notable n'est envisagée aujourd'hui, les priorités de l'année étant les réorganisations en cours (tissus de laine et négoce) et le lancement des activités nouvelles dans la télévision (BSB et Sport 2/3).

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Service des titres
18 bis, rue de Berri
75008 Paris

Emprunt : Électricité de France 15 % avril 1983

Obligations de 5 000 F

Code SICOVAM 15654 (secteur R.P.T.A)

REMBOURSEMENT ANTICIPE AU GRE DE L'EMETTEUR

Conformément au contrat d'émission et aux conditions d'amortissement publiées au *Journal officiel* du 20 mai 1983, Électricité de France a décidé de rembourser par anticipation le 25 avril 1990 la totalité des obligations 15 % avril 1983 restant en circulation.

Au prix de remboursement net de 5 575 F (5 000 F nominal + 575 F de prime) par obligation, s'ajoutera le coupon d'intérêt de 750 F brut à échéance du 25 avril 1990.

Avenircic La Sicav des plans retraite

Actif net au 29.12.1989 : F 122.782.788

Valeur liquidative au 29.12.1989 : F 111,23

Performance 1989 : + 8,38 %
+ 11,23 % entre le 6.09.1988 (création) et le 29.12.1989.

Dividende de l'exercice clos le 29.09.1989 : F 7,33
+ F 0,49 d'avoir fiscal mis en paiement le 10.01.1990.

Remploi du dividende global sans droits d'entrée jusqu'au 10 avril 1990.

Le Président Jean Huet a déclaré :
En début d'exercice, le portefeuille était composé *surtout d'obligations et produits monétaires* permettant de lancer la Sicav dans les meilleures conditions. Les investissements en actions ont ensuite été renforcés selon les anticipations sur les marchés.
Pour 1990, la politique de gestion continuera à privilégier le marché français et les grandes valeurs, ainsi que le marché de l'or, qui résisteraient le mieux à un éventuel ralentissement de la croissance économique.
AGO du 04.01.1990

Consultez les valeurs liquidatives de nos Sicav et FCP sur Minitel 36.15 code ASSOCIC.

GROUPE CIC

Banques CIC. En intelligence avec vous.

Cette annonce paraît à titre d'information seulement.

FINANCIERE SECAP

a acquis 99,80 % du capital de

SECAP

FINANCIERE SECAP, détenue par

ALSPI (60 %) et FONDS PARTENAIRES (40 %)

a été conseillée, pour cette opération, par

Lazard Frères et Cie

Les financements de cette acquisition, crédit senior et dette mezzanine, ont été garantis par

BANQUE INDOSUEZ (agent)

BNP UNICRÉDIT BANEXI

Janvier 1990

FICOFRANCE

ABBEY NATIONAL ARRIVE SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS DES PRÊTS IMMOBILIERS

Le 22 janvier 1990, ABBEY NATIONAL annonce son arrivée sur le marché français des prêts immobiliers avec l'acquisition de FICOFRANCE et la signature d'un accord avec le GROUPE MONCEAU.

Cinquième banque de dépôts anglaise, ABBEY NATIONAL a été introduite à la Bourse de LONDRES en juillet 1989. A l'origine « Building Society », ABBEY NATIONAL est plus particulièrement spécialisée dans les prêts immobiliers et la collecte de l'épargne en vue du financement de l'immobilier. Récemment, ABBEY NATIONAL s'est diversifiée dans les services d'assurances et de retraite, dans les prêts aux particuliers, et a étendu ses activités hors du ROYAUME-UNI.

Originaire de CAMBRAI et disposant de douze délégations régionales dans les principales villes de FRANCE, FICOFRANCE va constituer la base des activités de ABBEY NATIONAL en FRANCE.

FICOFRANCE est une société financière spécialisée dans les prêts immobiliers. En 1988, son bénéfice net était de 38 millions de francs, ses fonds propres d'environ 400 millions de francs, pour un total de bilan de 4,8 milliards de francs et une part de marché de l'ordre de 1 % des prêts immobiliers non aidés. La société jouit d'une excellente réputation fondée sur une politique permanente d'innovation.

L'acquisition a été effectuée sous réserve de l'approbation des autorités de tutelle française.

Avec un réseau de cinquante-trois bureaux généraux et plus de 11 milliards de francs de capitaux gérés, le GROUPE MONCEAU est un des premiers groupes français d'assurances mutuelles. Il est composé de neuf sociétés opérant dans les trois domaines : la réassurance, l'assurance-dommages et l'assurance-vie ; c'est dans ce dernier secteur qu'il s'est montré particulièrement performant et novateur.

ABBEY NATIONAL et le GROUPE MONCEAU ont passé un accord en vue de lancer un nouveau type de prêt immobilier associé à la souscription d'un contrat d'assurance-vie, formule encore toute nouvelle en FRANCE.

Les prêts immobiliers seront commercialisés par FICOFRANCE au travers de trois réseaux de distribution : les douze délégations régionales de FICOFRANCE, les cinquante-trois bureaux du réseau du GROUPE MONCEAU et un groupement de sept prêteurs spécialisés dans l'immobilier et disposant d'agences implantées dans les principales régions économiques de la FRANCE.

D'après Peter BIRCH, directeur général, « l'arrivée d'ABBEY NATIONAL sur le marché français des prêts immobiliers fait partie de son développement prudent vers de nouvelles activités commerciales étroitement liées à ses métiers traditionnels, sa stratégie ayant toujours été de se concentrer sur les domaines dans lesquels elle a une excellente connaissance.

» Grâce au dynamisme de son équipe commerciale et de sa direction ainsi qu'à sa situation sur le marché, l'acquisition de FICOFRANCE sera la base des activités d'ABBEY NATIONAL en FRANCE. La renommée du GROUPE MONCEAU, liée à sa clientèle étendue, ainsi que le réseau complémentaire de sept prêteurs spécialisés devront nous assurer un grand succès. Nous croyons que cette combinaison de spécialisation et d'expérience va créer une nouvelle force de défi sur le marché français des prêts immobiliers, qui nous place favorablement pour profiter de l'arrivée du marché unique en 1993. »

Pour Robert HELINE, directeur général de FICOFRANCE « l'acquisition de FICOFRANCE par ABBEY NATIONAL va assurer une base stable pour le développement de ses activités. Les liens avec le GROUPE MONCEAU vont être une source importante de création de nouveaux produits et vont améliorer la capacité de distribution de la société. »

Robert LEROY, président de FICOFRANCE et du GROUPE MAISON FAMILIALE, qui était jusqu'en 1989 l'un des premiers groupes immobiliers français, précise que la cession de FICOFRANCE termine le cycle des cessions engagées depuis mi-1988 par le GROUPE MAISON FAMILIALE, devenu FIL SA (FINANCIÈRE ET IMMOBILIÈRE LONGCHAMP) qui désormais gérera le patrimoine foncier et immobilier ainsi que la chaîne hôtelière « Les Résidences du Roy ».

Pour André JANNIN, président du GROUPE MONCEAU, « le marché français, qui a connu, récemment, une profonde évolution de la structure de l'épargne des particuliers avec le développement de l'épargne immobilière, accueillera avec beaucoup d'intérêt une formule nouvelle alliant l'épargne assurance-vie et le crédit long terme pour l'acquisition de biens immobiliers.

» L'ouverture de l'Europe, la rencontre de savoir-faire d'institutions exerçant des métiers complémentaires et de cultures voisines sont une grande chance pour l'innovation et la satisfaction des besoins nouveaux du grand marché. »



BANQUE INDOSUEZ

Ouverture au public d'une nouvelle SICAV de capitalisation de la Banque Indosuez « Gestion France Sécurité »

L'objectif de Gestion France Sécurité est d'offrir aux investisseurs une performance proche de celle de l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris, tout en limitant, en cas de baisse du marché, le risque de perte à un niveau prédéterminé.

La présidence de la SICAV sera assurée par M. François Lesieur, directeur de la Banque Indosuez en charge du département de la banque privée. La direction générale a été confiée à M. Christophe Lhote, gérant de portefeuilles à la Banque Indosuez.

Gestion France Sécurité sera ouverte au public à compter du 30 janvier 1990.

La documentation présentant cette nouvelle SICAV est disponible aux guichets de la Banque Indosuez ou sur simple appel téléphonique (45-61-20-76 - Mme Lepan).

Les souscriptions reçues le 30 janvier 1990 seront exonérées de commission.

Un avis sera publié dans le *Bulletin des annonces légales obligatoires* du 29 janvier 1990.



Groupe Docks de France

Les recettes consolidées provisoires, toutes taxes comprises, du Groupe Docks de France se sont élevées à 26 892 millions de francs pour l'exercice 1989.

Le taux de progression sur 1988, calculé à partir des chiffres en monnaies nationales pour les filiales étrangères, s'établit à 4,2 %.

ILE-DE-FRANCE

Pour lutter contre la perte des activités de production

Paris construit des « hôtels industriels »

L'industrie peut-elle encore vivre à Paris ? Au fil des années, la capitale voit son tissu productif s'effilocher. Dans une étude qui vient d'être publiée, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) confirme la tendance : le secteur industriel et artisanal a perdu 29 % de ses effectifs entre 1979 et 1987. Pour y faire face, la Ville mène depuis dix ans une politique originale, en construisant des « hôtels industriels ». Mais ces usines verticales très convoitées ne compensent pas les surfaces perdues par ailleurs, et ne peuvent satisfaire les besoins de relogement sur place.

L'industrie parisienne s'étiole et change de visage. La reconquête urbaine gomme peu à peu de la carte les vieux fonds de cours peuplés d'ateliers, les usines cèdent le pas aux bureaux. Les dix principales branches industrielles de la capitale n'employaient plus que 284 000 personnes en 1987, contre près de 400 000 à la fin des années 70, s'inquiète la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) dans une étude qu'elle vient d'achever.

Doit-on encore dire industrie ? La montée des fonctions commerciales ou de service, due aux « effets de siège », fausse les cartes. Les emplois purement productifs seraient passés de 190 000 postes en 1979 à 140 000 postes en 1987, estime la CCIP. Plus que 14 % de l'emploi parisien total.

Le mouvement peut-il être enrayé ? Pour les entreprises importantes, l'affaire est entendue. Les grandes vagues de départ des années 60 et 70, spectaculaires dans l'industrie automobile (Renault, Panhard, puis Citroën voici dix ans), ont touché tous les secteurs, à commencer par la sous-traitance mécanique. La fermeture récente d'un établissement Chausson (matériel automobile) dans le Nord-Est ou encore le transfert à Ivry de l'imprimerie du *Monde* ne font que suivre un mouvement largement amorcé.

Terrains à bas prix

« Sur le plan financier, il est bien évident que la grande industrie a intérêt à vendre ses terrains parisiens », commente le responsable du bureau municipal des affaires économiques (BMAE), Jean-Loup Robequain. *« Cela fait des années que l'on encourage la décentralisation industrielle »*, note de son côté l'attaché aux études de la CCIP, Emmanuel Vital-Durand, étonné que les pouvoirs publics *« pleurent sur Billancourt »*.

Situation différente pour les petites entreprises et les artisans. Les opérations urbaines se faisant sur les terrains les plus faiblement occupés, ce sont logiquement les hangars, usines ou ateliers qui en font les frais. *« Il suffit de payer. Souvent les locaux sont vétustes et les entreprises à bout de souffle, les locataires sont contents de partir,* raconte le « patron » du BMAE. *Ce n'est pas l'urbanisme qui est à l'origine du déclin du faubourg Saint-Antoine ! Il n'y a plus d'industrie du meuble à Paris. »*

« De plus en plus de gens, en cours de bail, connaissent un changement de propriétaire et voient arriver des promoteurs qui proposent des évictions à l'amiable. C'est un phénomène massif depuis un an et demi », constate Daniel Weiningher, conseiller économique à la Chambre des métiers. Mais il est prudent : nombre d'entreprises vacillantes ne font qu'anticiper une cessation d'activité en réalisant une plus-value importante. Le coup de grâce en quelque sorte...

La Chambre de commerce a mené l'enquête auprès de 250 établissements industriels pour en savoir plus sur leur situation actuelle. Conclusion : les salariés sont de plus en plus serrés (15 mètres carrés par emploi) dans des locaux exigus, et souvent vieux. Une relative satisfaction règne pourtant en dépit de ces conditions difficiles. L'attachement à la capitale et à son rayonnement commercial est fort, et les loyers modérés : une moyenne de 513 francs par mètre carré et par an en 1989. Dans la périphérie est, 80 % des établissements paient moins de 500 francs par an. Un tiers des 250 entreprises interrogées auraient besoin d'espace... à condition de rester sur Paris. Signe des temps : la plupart d'entre elles envisagent de se reloger ailleurs, alors qu'en 1979 l'extension sur place prévalait dans les réponses.

Mais les locaux d'activités deviennent une denrée rare. De 1982 à 1987, 724 000 mètres carrés ont été démolis tandis que 406 000 se construisaient : le déficit dépasse 50 000 mètres carrés par an. Pour le combler, la Ville s'est lancée depuis dix ans dans la construction d'« hôtels industriels » (300 000 mètres carrés dans une vingtaine d'opérations). Une politique dont l'objectif n'est pas économique — il s'agit de maintenir un équilibre urbain — et que le BMAE porte contre vents et marées. Jean-Loup Robequain avoue devoir sans cesse la *« vendre »* aux élus les plus « libéraux » de la capitale. Il ajoute qu'il est *« scandalisé »* par le projet de la Grande Bibliothèque : *« A-t-on besoin de stocker 300 000 mètres carrés de bouquins à Paris quand on regorge déjà de musées ! »*

Les « hôtels industriels » sont au marché des locaux d'activités ce que les HLM sont au secteur libre. La municipalité cède des terrains à bas prix à des promoteurs ou à ses sociétés d'économie mixte. En contrepartie, ces derniers s'engagent à consentir des loyers modérés — 550 à 650 F le mètre carré par an, soit deux à trois fois moins cher que le prix du marché — à des locataires dûment sélectionnés pour leur activité productive.

La barre des 500 F

« Le concept a montré qu'on peut mettre de l'industrie dans la Ville, à condition de résoudre le problème foncier, insiste Jean-Loup Robequain. *Le principe des circulations verticales fonctionne. A Hongkong, j'ai vu des usines sur vingt étages ! »* En dix ans, nombre d'expériences se sont succédé. De la zone industrielle comme Cap 18 (dix-huitième arrondissement) à la réhabilitation d'immeubles anciens, de la construction d'immeubles discrets aux tentatives *high tech*, style boîte de verre, toutes les conceptions ont été mises en pratique. Des erreurs techniques ont été faites, la mode des grands gestes architecturaux a produit quelques dégâts... Aujourd'hui, les opérateurs sont bien rodés. *« Nous nous sommes rendu compte que nous encouragions de nouvelles industries »*, indique Jean-Loup Robequain.

Le relogement des artisans n'a en revanche *« jamais marché »* : les exigences de rapidité des grands programmes de rénovation de quartiers ne permettent pas de faire des opérations « à tiroirs ». Quant au déménagement, il signifie souvent la mort économique. Le patron du BMAE explique aussi que la barre des 500 F le mètre carré par an constitue un seuil économique : *« A 600 F, je ne satisfais plus que 30 % de la demande potentielle. La réalisation d'environ 30 000 mètres carrés par an correspond à ce seuil. En sens inverse, si les loyers étaient en dessous de 300 F, je pourrais quasiment quadrupler les surfaces offertes. »*

Reste un problème délicat : selon quels critères sélectionner les locataires ? *« Selon nous, il faut qu'il y ait transformation, mais cela n'a aucun support légal »*, explique Jean-Loup Robequain. Le plan d'occupation des sols ? Sa définition de l'« activité » est extensible, incluant dépôts, réparation, sociétés de transport et autres laboratoires. Services après vente, cabinets d'architectes, sociétés de logiciel informatiques... les candidats se pressent à la porte des hôtels industriels. Mais souvent la frontière entre la production et le tertiaire est tenue. *« La photogravure est acceptée, la photocomposition est limite,* cite par exemple le responsable du BMAE. *Que dire à ce candidat qui soutenait que la photocopie, c'est pareil que l'imprimerie ? »*

HÉLÈNE GIRAUD

LES EFFECTIFS PAR SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

OUEST : 1979 : 61 000 ; 1987 : 48 000
CENTRE-EST : 1979 : 58 000 ; 1987 : 46 000
EST : 1979 : 69 000 ; 1987 : 46 000

Évolution des effectifs des établissements dits de production (plus de 5 salariés), par grands secteurs géographiques, entre 1979 et 1987

Source : fichier SIRENE, CCIP

Respecter le contrat

Le bureau municipal des affaires économiques est assez sourcilleux sur le choix des locataires des hôtels industriels : activité productive de rigueur ! Rien de plus normal car, une fois dans les murs, le menteur ou l'indésirable est protégé.

Le décret de 1953 sur les baux commerciaux lui permet *de faire évoluer son activité* (la déspécialisation) ou de céder son droit au bail sans que le bailleur ait son mot à dire. Le BMAE a connu plusieurs cas, telle cette entreprise de fabrication de chauffe-eau qui couvrait en réalité l'activité de bureaux d'études, ou encore cette société informatique qui gérait des fichiers alors qu'elle était censée produire des logiciels. Chaque fois que le promoteur a engagé une action en justice, le décret de 1953 a prévalu.

Pour éviter ces mésaventures, le BMAE a fait appel à une avocate, Mᵉ Joëlle Mouchard. « Pompier volant » au secours des entreprises malades de leur immobilier — ainsi se définit-elle, — elle a concocté quelques clauses bien senties. En décembre dernier, les partenaires immobiliers du BMAE ont accepté d'inclure dans tous les baux relatifs aux hôtels industriels une « charte d'interprétation », et d'imposer toute une collection de clauses types à leurs locataires. *« L'objectif est de donner au juge les moyens d'apprécier la particularité de ces baux »*, résume Joëlle Mouchard. Des sanctions sont prévues, les entreprises ou promoteurs tentés par un *« illégitime esprit de lucre »* n'ont qu'à bien se tenir !

La chute des emplois

Secteur d'activité	1979	1987	87/79 %
Travail des métaux/mécanique	23 402	14 436	– 38
Electricité/Électronique	18 485	12 027	– 35
Industrie de précision	3 676	2 782	– 24
Industrie alimentaire	7 557	8 329	+ 10
Parachimie/Pharmacie	8 774	10 957	+ 25
Textile/Cuir/Chaussure/Confection	43 962	39 000	– 11
Bois/Ameublement	5 273	3 045	– 42
Imprimerie/Presse	36 908	28 058	– 24
Industries diverses	10 302	8 336	– 19
BTP	31 082	14 315	– 54
TOTAL	189 421	141 285	– 25
Nombre total des établissements	8 019	6 729	– 16

Evolution des effectifs des établissements dits « de production » (plus de 5 salariés) par secteurs d'activité, dans Paris.
Source : fichiers SIRENE, CCIP.

Quatre étoiles aux Lilas

A mi-hauteur de la rue Soleillet, juste dans le virage, l'hôtel des Lilas a commencé sa journée depuis le petit matin. Un chauffeur de camionnette gronde le coursier qui s'est encore garé devant l'aire de livraison. Ici, en bordure du nord de la ZAC des Amandiers (vingtième arrondissement), il a fallu composer avec le relief. *« Du travail à la petite cuillère »,* précise le responsable de la SCIRPAZA, la filiale de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris qui a construit et gère l'immeuble.

La trame de la rue et les immeubles mitoyens ont été respectés. Le bâtiment, quatre niveaux plus le parking, est moderne mais sans tape-à-l'œil, avec ses carreaux de céramique claire et ses menuiseries métalliques bleu foncé. Onze locataires se répartissent des lots de 200 à 400 m² et se partagent l'utilisation du monte-charge. Chacun a ses propres sanitaires, il n'y a pas d'autres services communs.

« C'est Maxim's, le quatre-étoiles ! », lance le patron d'un atelier de polissage de pièces pour l'industrie automobile. En bleu de travail, moustachu et cordial, François Rodriguez raconte comment il a été exproprié d'un atelier *« délabré »,* quelques rues plus loin. Avant, il payait 8 000 F par trimestre, contre 10 000 F par mois aujourd'hui, pour un lot de 160 m². *« Mais il y a l'avantage du quai de déchargement. »* Il hésite un peu... *« Ça commence assez bien ! De toute façon, mon intérêt est de rester sur Paris. Mes clients sont tous dans les parages. »*

Victor Devilliers, créateur d'une société de prêt-à-porter qui porte son nom, est, lui, un immigré du Sentier. *« J'avais 160 m² pour le bureau, l'atelier et la coupe dans un immeuble ancien. L'ascenseur était toujours en panne, les chargements impossibles, les normes vétustes... Ça ne peut pas rentrer dans les conceptions actuelles ! Je mettais tellement de temps pour remonter la rue que j'ai dû installer le téléphone dans la voiture. Les prix étaient en plus élevés (2 000 F le m²) ; tout le monde s'arrache le Sentier ! »* Ne conservant plus qu'un bureau rue Réaumur, il a donc transféré son atelier dans son nouveau *loft* de l'hôtel des Lilas. Là, sur 200 m², une quinzaine d'hommes et de femmes s'activent dans la chaleur des machines à coudre ou à repasser. Un côté est réservé au stock, un petit bureau est aménagé pour les modèles. Aucun espace n'est perdu.

Le coup de la visite

Autre locataire, autre itinéraire. Expropriée du Marais, exilée quelques années à Montreuil avant de profiter d'une seconde expropriation pour faire le retour souhaité sur Paris, la Société Charles, bronzier d'art depuis des générations, affiche sa modernité. *« Nous sommes les seuls dans la profession à avoir un atelier-laboratoire »,* s'enorgueillit Laurent Charles. L'air espiègle et satisfait de celui qui a transgressé les interdits sociaux, il évoque aussi les visites des décorateurs ou des clients : *« Le jeu consiste à le prendre sous le bras en lui demandant : ça vous amuserait de visiter l'atelier ? Ça marche à tous les coups ! »* La facture mensuelle pèse lourd, reconnaît le jeune directeur, mais *« le principe de l'hôtel industriel est dopant et de bon goût ».*

Un cadre fonctionnel, une localisation dans Paris qui permet de répondre dans l'urgence au client, c'est aussi ce qu'apprécie le PDG de l'atelier de photogravure, au dernier étage. Quand on travaille toute la journée avec des coursiers dont les prix doublent ou triplent passé le périphérique, c'est important.

L'apprentissage des relations de voisinage n'est pas pour autant toujours une partie de plaisir, reconnaissent certains occupants. Enjamber les fagots de tringles du locataire du rez-de-chaussée à chacune de ses livraisons, cela finit par agacer.

H. G.

POINT DE VUE

La culture au-delà du périphérique !

par Jean-Jack Salles

LA culture se porte bien. La preuve : le ministère de la culture a un budget qui dépasse, pour la première fois, 10 milliards de francs en 1990 et des services qui comptent près de seize mille fonctionnaires.

Toute la France culturelle devrait se réjouir, et pourtant elle s'insurge. M. Marcel Landowski, président de l'Association nationale des orchestres de région, avec le talent qu'on lui connaît, met le feu aux poudres en partant en croisade contre « ceux de Paris », qui négligent la province, les orchestres régionaux et les théâtres lyriques en particulier. Le périphérique serait-il devenu un « nouveau mur » qui enferme les subventions du ministère en devenant un obstacle infranchissable pour les milliards coincés à l'intérieur des bastilles de la capitale ?

Pour la première fois, une étude de l'INSEE détaille le déséquilibre Paris-province. Qu'il s'agisse des dépenses ordinaires ou des moyens d'engagement, l'écart est flagrant. En 1988, par exemple, Paris concentre 93 % des subventions aux établissements publics contre 7 % à la province, et 0 % à l'Ile-de-France hors Paris. S'agissant du patrimoine, 77 % des crédits consacrés au patrimoine muséographique et aux spectacles vont à Paris, contre 19,5 % à la province et... 2,7 % à l'Ile-de-France.

Mais il y a plus. L'examen attentif de cette étude fait ressortir une constante : le triste sort réservé par les crédits de l'Etat à l'Ile-de-France. Je ne voudrais pas que le constat du déséquilibre Paris-province fasse oublier ce que certains appellent avec dédain « les zones B et C de la Carte orange ». Les 8 millions de Franciliens qui vivent entre le périphérique et les limites de l'Ile-de-France n'auraient-ils pas droit à la culture ?

Je renvendique la spécificité de ces sept départements. Le conseil régional d'Ile-de-France, depuis plus de dix ans, contribue à y réaliser un maillage de centres culturels et de conservatoires de musique, condition préalable à toute action culturelle de qualité. Aujourd'hui, d'Aulnay à Saint-Cloud, de Créteil à Bobigny, les acteurs culturels de l'Ile-de-France frappent les trois coups et sont prêts à s'engager dans une politique culturelle ambitieuse.

Parce que la vie est incontestablement plus difficile au-delà du périphérique, la culture doit y être plus présente. Aménagé désormais en équipements culturels de qualité, le territoire de l'Ile-de-France reste à animer. C'est pourquoi, en augmentant son budget « culture » de 40 %, le conseil régional d'Ile-de-France entend favoriser la diffusion de l'excellence parmi une population qui ne doit pas rester sur la bande d'arrêt d'urgence d'une autoroute de la culture à sens unique : Paris-province !

Certes, l'Etat, grâce aux excellentes relations nouées entre le conseil régional et la direction régionale des affaires culturelles, participe à ce mouvement par le biais, notamment, du contrat particulier signé récemment pour 500 millions de francs sur cinq ans. Mais sommes-nous véritablement à l'échelle des besoins lorsque l'on compare ces 100 millions par an pour 20 % de la population française avec les 1,5 milliard de francs que coûte le seul fonctionnement en 1990 des grands travaux ?

L'avenir passe certainement par une plus grande déconcentration, afin de permettre aux directions régionales d'avoir les moyens de leur politique ; l'avenir passe à coup sûr par une véritable décentralisation de la culture en faveur des régions.

Lorsque l'on constate la rapidité d'intervention des collectivités et des régions — en particulier en faveur du patrimoine, — et la faible distance qui sépare le « terrain » des élus qui prennent les décisions, on se met à rêver de vingt-deux ministères de la culture rattachés aux vingt-deux conseils régionaux.

► **Jean-Jack Salles est vice-président du conseil régional d'Ile-de-France, chargé de la culture.**



Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM



DEVELOPMENT ENGINEER/CHEMIST IN A EUROPEAN STRUCTURE

DOW is a world scale company: 2nd chemicals group in the USA, 6th globaly. DOW EUROPE, operating throughout Western and Eastern Europe, the Middle East and Africa, is a highly integrated company with 35 production sites, sales of 4.3 Mds $, and 14 research centers. Our philosophy is to attract first rate people, who enjoy both autonomy and teamwork and to provide a climate in which they can excell.

***The TS&D Departement** (Technical Service and Development) works at the interface of research and sales; we offer opportunities for **graduate engineers or PHDs** to get experience in the areas of technical and market development.*

***Our European TS&D organisation** has openings in Holland, Germany and Switzerland, for **engineers and especially PHDs**. Our current priority is for a PHD or experienced development engineer to work in Zurich.*

- *You have a PHD or equivalent in chemistry, material science or polymer technology.*
- *You enjoy challenges, creativity and communication.*
- *We will provide training and attractive employment conditions.*
- *You will be responsible for product and application development as well as for technical service to our European customers.*
- *Your English and mobility will allow you to take advantage of the international career we offer.*

People in France will find out more about DOW and it's openings by entering 36.16 DOWFRANCE. Those from other countries should request written information.

Please send CV + photo to DOW EUROPE. Marc WINET
BACHTOBELSTRASSE 3, 8810 HORGEN, SWITZERLAND

DOW*

**Trade mark - The Dow Chemical Company*

Michel Savy



There is a vacancy at the MATHEMATICS INSTITUTE of the UNIVERSITY of ZURICH for a

PROFESSOR IN ALGEBRA/GEOMETRY

to complement the existing areas of teaching and research. Applicants should be expert in a field such as Lie Groups, Algebraic Topology, Differential Topology, Algebraic Geometry.

Applications with curriculum vitae and list of publications should reach the Dekanat der Philosophischen Fakultät-II, Universität Zürich, Winterthurerstrasse 190, CH-8057 Zürich, Switzerland, before March 31, 1990.

Société de Conseil
recherche
POUR MISSION DE 18 MOIS
EN PÉNINSULE INDOCHINOISE

CONSULTANT CONFIRMÉ

- Expérience minimum de 10 à 15 années dans une société de conseil.
- Réorganisation, privatisation des entreprises publiques ;
- Expérience Asie et/ou Amérique latine et/ou Europe de l'Est ;
- Parfaite maîtrise de l'anglais écrit et oral.

Adresser c.v. et lettre manuscrite à :
C.C.R. – A l'attention de Madame Battistat,
5, rue du Rocroy, 75010 Paris.
Tél. : 42-85-77-16.

BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT



BEI/EIB a été créée par le Traité de Rome pour faciliter le financement à long terme de projets d'investissement et favoriser le développement harmonieux de la Communauté Européenne. Elle intervient aussi dans 12 pays du bassin méditerranéen, ainsi que dans les pays signataires de la convention de Lomé. Pour des recrutements en 1990 et 1991, la Banque recherche pour son siège à Luxembourg des :

Responsables pour le Financement de Projets dans la Communauté (Réf.: PM 9001)

Fonctions: évaluation et coordination de l'instruction et négociation de financements pour des projets d'investissement dans tous les secteurs et tous les pays de la Communauté.

Expérience: d'au moins 3 ans de l'évaluation financière et des techniques bancaires, notamment des prêts à moyen et long termes, acquise dans une banque ou une institution financière. Aptitude à l'analyse financière et à la négociation à haut niveau.

Chargés d'Opérations pour les Financements dans les Pays à l'extérieur de la Communauté (Réf.: PA 9001)

Fonctions: évaluation financière, coordination de l'instruction et administration des projets dans un ou plusieurs pays.

Expérience: d'au moins 3 ans de l'évaluation financière et des techniques bancaires. Connaissance des questions de financement du développement acquise soit dans les pays en cause soit dans une institution nationale ou internationale d'aide au développement. Aptitude à la négociation à haut niveau.

Analystes-Programmeurs (Réf.: DP 9001)

Fonctions: développement d'applications de gestion sur ordinateur IBM 4381 dans l'environnement VM/CMS et DOS/VSE.

Qualifications: formation universitaire ou études professionnelles équivalentes (BAC + 2 - 4). Expérience d'au moins 5 ans en analyse-programmation. Connaissance souhaitée des outils COBOL, APL, REXX, DMS/CMS, ISPF, SQL, DL1, CICS.

Opérateur-Pupitreur (Réf.: DP 9002)

pour machine IBM 4381 32Mb sous VM/HPO + CMS et VSE/SP.

Fonctions: ☐ exécution des programmes; ☐ gestion de la bandothèque; ☐ préparation, diffusion et contrôle des listings; ☐ gestion du réseau des terminaux.

Qualifications: certificat de fin d'études secondaires (BAC). Au moins 3 ans d'expérience en informatique. Bonnes connaissances de VM/CMS, EXEC2 ou REXX, XEDIT, DOS/VSE, JCL. Expérience en programmation appréciée.

Les postes 1 et 2 requièrent une formation universitaire (ou équivalente) appropriée jusqu'au niveau maîtrise ou doctorat.

La Banque offre de bonnes conditions d'emploi, une rémunération intéressante, de nombreux avantages sociaux et pratique une politique d'égalité des chances.

Les personnes intéressées, possédant la nationalité d'un des pays membres, maîtrisant 2 langues de la Communauté dont l'anglais ou le français, ayant entre 28 et 35 ans et libérées des obligations militaires, sont priées d'envoyer leur curriculum vitae rédigé en anglais ou en français, ainsi qu'une photographie, en précisant la référence, à la:

BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT
Division Recrutement-Formation
100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 LUXEMBOURG
FAX 437704

Date limite pour la réception des candidatures: 3 semaines après la publication de cette annonce.
Les candidatures seront traitées avec la discrétion appropriée.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INSTALLÉ À CASABLANCA (MAROC)

Fabricant et distribuant plus de 250 produits sous licences de Laboratoires mondialement connus ou mis au point par lui-même, recherche :

PHARMACIEN DIRECTEUR DE PRODUCTION (Réf. Ph/LM1)

Il sera responsable des activités de production, de la définition et de la réalisation des programmes de fabrication de l'application des normes.

Pharmacien Industriel, justifiant de quelques années d'expérience au sein d'un groupe pharmaceutique, il devra se montrer compétent dans la gestion et la Direction des Hommes.

ADJOINT PHARMACIEN CHEF DES FABRICATIONS (Réf. Ad/LM1)

Responsable de l'application et du suivi des programmes de fabrication des produits avec le niveau de qualité requis et en préservant l'outil industriel.

Au vue de la diversité des formes galéniques des produits fabriqués, une expérience confirmée dans un poste similaire est souhaitée.

Offre : Un salaire motivant, les couvertures sociales françaises, la possibilité de transfert en France des économies.

Merci d'adresser votre dossier complet (CV + photo + prétentions) sous la réf. choisie à NC Communication, 42 rue René Boulanger, 75010 PARIS qui transmettra.



Unternehmensberatung als Veränderungsprozess – Wir helfen verändern –

Wir gehören zu den führenden klassischen Beratungsunternehmen in Deutschland und beraten seit nahezu 20 Jahren erfolgreich Unternehmen unterschiedlicher Größe und Branche in den Bereichen Marketing, Produktion, Logistik und Organisation.

Vor dem Hintergrund der künftigen Anforderungen des europäischen Binnenmarktes und dem internationalen Charakter unserer Projekte, bauen wir gezielt ein multinationales Team von Beratern auf. Wir suchen deshalb für den Bereich Marketing

Managementberater Marketing

aus dem französischen Sprachraum

Zu den wesentlichen Voraussetzungen für eine erfolgreiche Tätigkeit bei **Management Partner** gehören ein hervorragend abgeschlossenes Universitätsstudium, ausgeprägte analytische Fähigkeiten, hohes Engagement und anspruchsvolle persönliche Entwicklungsziele.
Wir bieten Ihnen ein Umfeld, das Sie fordert und fördert. Ein Team, in dem Sie sich schnell wohlfühlen werden.
Sprechen Sie mit uns. Prüfen Sie, ob es die Chance ist, die Sie suchen. Um Ihnen die Kontaktaufnahme zu erleichtern, haben wir unsere „Tochter" – die **MP** Personalberatung GmbH, Olgastr. 57 A, D-7000 Stuttgart 1, Telefon: 0711/24 79 91 – eingeschaltet.
Für einen ersten telefonischen Kontakt stehen Ihnen unsere Kollegen gerne zur Verfügung.

MANAGEMENT PARTNER GMBH
MANAGEMENT CONSULTANTS
STUTTGART

Le sultanat d'Oman
recherche

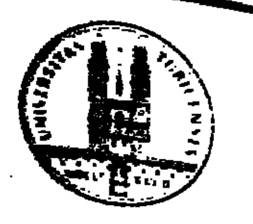
UN INGÉNIEUR DE DÉCOR INTÉRIEUR

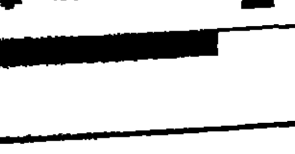
Conditions :

- Fournir des diplômes en bonne en due forme ;
- Agé de moins de soixante ans ;
- Parler et écrire l'anglais ou l'arabe couramment ;
- Lieu de travail : sultanat d'Oman.

Pour tous renseignements, tél. : 47-23-01-63

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.







Et si l'on vous disait « Conseil de l'Europe » ?

Une réponse franche à cette question donne une idée de l'ambition qui doit animer le

Chef de la Communication

Les candidats devront être diplômés, ressortissants d'un des 23 pays membres et âgés de moins de 55 ans à la date indiquée ci-dessous. Ils devront être des professionnels de haut niveau dans le domaine de la communication, capables de diriger une équipe compétente et parler couramment le français, l'anglais et de préférence d'autres langues européennes.

Le poste est ouvert aux candidats de sexe féminin ou masculin. Le contrat initial sera de deux ans. Envoyez un C.V. complet avant le 16 février 1990 en citant les références 86/89 au :

Conseil de l'Europe (Division du Personnel) - BP 431 R6 - F 67006 STRASBOURG Cedex - Fax : 88. 36.70.57

CONTESSE

CENTRE DE DOCUMENTATION
recherche

INGÉNIEUR DOCUMENTALISTE

Chargé des actions de coopération IST : rechercher, suivre et coordonner la coopération avec les services de documentation des organismes publics ou privés nationaux intéressant la Défense.

FORMATION : ingénieur ou DESS, expérience professionnelle de quelques années dans les techniques documentaires, bonne connaissance de l'anglais technique indispensable.

TRADUCTEUR D'ALLEMAND

Ayant une très bonne expérience de la traduction technique, capable de coordonner l'activité des traducteurs et des sous-traitants du service de traduction et intéressé par les possibilités de la TAO.

FORMATION : Ingénieur ou DESS, Diplôme d'allemand (licence ou maîtrise), bonne connaissance de l'anglais appréciée.

TRADUCTEUR DE JAPONAIS

ACTIVITÉS : Faire ou contrôler les traductions de documentations techniques japonaises – assurer une veille scientifique de la littérature japonaise et les relations avec les organismes qui s'intéressent à l'exploitation de la documentation japonaise.

FORMATION : Diplôme d'ingénieur ou DESS et diplôme de japonais indispensables. Connaissance de l'anglais appréciée.

Env. C.V. et prétentions sous nº 33296 à Centrale d'Annonces 121, rue Réaumur, 75002 Paris (qui transmettra)

Société Régionale d'Ingénierie

filiale d'un grand groupe

recherche pour Lyon

INGENIEUR CHARGE D'ETUDES EN TRANSPORT

Diplômé Grande Ecole ou universitaire, le candidat sera intégré dans une équipe dynamique de consultants et aura pour mission d'effectuer des études générales liées à l'aménagement, au transport et au tourisme.

Le poste requiert un très bon niveau intellectuel, un sens du travail en équipe et beaucoup de créativité.

Rémunération intéressante et réelles possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Envoyer CV et prétentions, à Média-System, 55, place de la République, 69002 Lyon, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

Société d'Économie Mixte de Construction et de Rénovation Urbaine de la Région Ouest Parisienne

RECHERCHE

DIRECTEUR FINANCIER

de formation supérieure (E.S.C. ou D.E.C.S.). Celui-ci aura à diriger et coordonner les services comptables et la gestion financière. Disponibilité rapide souhaitée.

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Pour direction d'un Service Informatique (exploitation, évolution des applications...).

Connaissance OS PICK –
Expérience dans le secteur du logement social.

C.V. détaillé sous nº 8729, LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Nous sommes une entreprise de dimension internationale, leader dans son secteur, qui recherche :

JEUNES CADRES DIPLOMÉS

Vous pouvez justifier d'une formation commerciale (bac + 2), vous êtes fortement motivé par le travail, disponible, et vous n'hésitez pas à « retrousser vos manches » s'il le faut.

Si ce profil correspond au vôtre, vous êtes la personne que nous recherchons.

Nous vous offrons une chance de faire une carrière internationale avec un salaire motivant à la clef.

Si vous voulez réussir et si ces perspectives vous intéressent, adressez-nous une lettre manuscrite accompagnant votre C.V., sous nº 1038 à

CONCEPT 1992,
31, rue du Maréchal-Foch,
67380 LINGOLSHEIM, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

LE THÉATRE DE SARTROUVILLE

recherche son

ADMINISTRATEUR

Env. lettre de cand. et C.V. à Claude SEVENIER, théâtre de Sartrouville, BP 93, 78505 Sartrouville Cedex.

emplois internationaux

UNIVERSITÉ DE HANOVRE FACHSPRACHENZENTRUM CENTRE DE LANGUES DE SPÉCIALITÉ (créé fin 1988)

rech. pour le 1er avril 1990

LECTEUR/LECTRICE (BAT IIa)

de français économique, administratif et juridique. Durée de contrat : 2 ans. Prolongation possible jusqu'à une durée maximale de 5 ans.

Les candidats devront être titulaires : d'un diplôme supérieur de français, d'allemand ou de linguistique (appliquée) et avoir des compétences en économie, en gestion/administration ou en droit ; soit d'un diplôme supérieur de droit, d'administration, de gestion ou de sciences économiques et avoir des compétences en linguistique/didactique des langues. Langue maternelle : français. Une connaissance appropriée de la langue allemande. Contrat d'après les règlements pour lecteurs de la Basse-Saxe. Esprit de coopération pour le développement du Centre de langues de spécialité souhaité.

Adresser votre candidature (C.V. détaillé, photo et copies de diplômes) jusqu'au 28 février 1990 à :
Fachsprachenzentrum der Universitat Hannover, Welfengarten 1, D-3000 Hannover 1.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS

Le plus formidable choix, « que des affaires exceptionnelles », écrit le Guide de Paris-pas-cher, en alliances, brillants, solitaires, etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes, bijoux, or, argenterie.

PERRONO OPÉRA

Angle bd des Italiens
4, Chaussée-d'Antin
Achat ts bijoux ou échanges.
Autre magasin, autre gd choix.
ÉTOILE 37, av. Victor-Hugo.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez Gillet
ACHAT OR
actuellement 20 % de réduction.
Gillet, 19, rue d'Arcole, 75004 Paris, 43-54-00-83.

Cours

BENEDICTINE SUMMER SCHOOLS
Pour garçons et filles de 14-18 ans. 20 heures d'enseignement à tous niveaux en classe et discussions. Activités : hockey, voile, équitation, escalade (collines), camping, orientation, golf et tennis. Excursions dans les Highlands et Edimbourg. Les élèves sont accueillis à la gare ou aéroport d'Inverness. Dates des cours :
1) 13 juin au 4 juillet
2) 4 au 28 juillet
3) 28 juill. au 18 août
Ecrire : The Director, Benedictine Summer Schools, The Abbey, Inverness-Shire PH32 4DB, Ecosse. Préciser 1, 2 ou 3 auprès directeur
Tél. : 19-44-320-6233
Fax : 19-44-320-6218

Gants

HELION-GANTIER

HOMMES-FEMMES
Maison fondée en 1925
22, RUE TRONCHET
75008 PARIS.

Entrepôt du canapé

Les 26 et 27 janvier vente exceptionnelle de canapés et fauteuils. Nombreux modèles en cuir et tissu. Par exemple, canapé 3 places entièrement déhoussable : 2 490 F. Canapé 3 places cuir, pleine fleur aniline : 9 900 F au lieu de 17 450 F. Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles.
ENTREPOT DU CANAPÉ
26, rue des Sept-Arpents,
Le Pré-Saint-Gervais.
Tél. : 48-44-83-81.
Ouvert de 10 h à 19 h.

Livres

Vous possédez des livres anciens ? Nous avons la même passion. Contactez-moi. (1) 48-86-41-01

Matériel de bureau

CASH BUREAU,
MOBILIER DE BUREAU ET DISCOUNT. PRIX IMBATTAB., MATÉRIEL LIVRÉ ET MONTÉ.
CATALOGUE 38 PAGES SUR DEMANDE.
600 m² D'EXPOSITION.
24, rue Davoust, 93500 Pantin, sortie Pte-de-la-Villette. 48-43-09-71.
Dijon : 80-51-35-55.
Marseille : 91-43-23-43.

Vacances Tourisme Loisirs

DRISCOLL HOUSE-HOTEL
200 chambres simples
100 £ par sem.
Rens. : 172 New Kent Road
LONDON SE 1 4YT-GB
19-44-1-703-41-75

A louer studio, Club Hôtel, 4 pers., Méribel-Mottaret, 24 fév.-3 mars 90.
(1) 81-97-09-88.

DEMANDES D'EMPLOIS

PME-PMI
à la recherche d'un second souffle ?
20 ans d'expérience de haut niveau

Homme polyvalent : technique, commercial, gestion finance, inventeur produits

recherche

missions de redressement ou d'encadrement par implication ou intégration dans l'entreprise, secteurs mécanique ou électromécanique de fabrication.

H.A. - BP 446-07, 75327 Paris Cedex 07

---

36 ANS, MBA

Cadre dans la fonction publique chargé des relations internationales et de la mise en place des grands programmes européens.

Grande expérience – public et privé – nationale et internationale.

Etudie toutes propositions direction ou gérance d'entreprise.
Ecrire sous nº 8752 – Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

F. 40 ans, bonne expérience restauration (vestiaire, main courante, responsable...) recherche

POSTE A RESPONSABILITÉS

Entreprise ou autre Paris ou région Marne-la-Vallée. Etudie ttes propositions
Tél. : 60-17-20-48 matin

JH, bac G2, préparant BTS, ch. emploi en contrat qualification.
46-61-42-50, apr. 19 h.

Cadre import-export, dynamique ayant très bonne exp. avec Proche et Moyen-Orient, l'Afrique et surtout Pays de l'Est
Cherche emploi
Ecrire sous le nº 8754
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

Cadre administratif, F. 31 a., ch. poste commercial personnel ou juridique de sté de groupe.
Tél. : 43-07-52-47.

RÉDACTEUR BILINGUE (ANGLAIS) SECRÉTAIRE DE RÉDACTION MAQUETTISTE (TRADITIONNEL ET PAO), AVEC EXPÉRIENCE.
TÉL. : 43-71-46-33.

Médecin + maîtrise biochimie + DEA pharmacologie mol. et cell. ; 1 an et demi exp. labo., rech. indust. pharmac., ch. poste secteur rech. ou document. scient. ou méd. indust. pharmac. ou biotechno. 45-35-25-47.

J.F. 21 ans, vendeuse, cherche place stable.
Tél. : 42-78-10-94

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Ventes

EXCEPTIONNEL
11 000 m² gar., park. Paris 19e, r. Curial. Murs + fonds, exclusivité. IMMO MARCADET. 42-52-01-82.

Locations

13e, Mº CORVISART
400 m² env. de burx. 1 800 F HT/m²/an. Façade en marbre.
3615 BURCOM
43-87-88-29.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés ts services, démarches R.C.-R.M.
SODEC SERVICES
CH.-ÉLYSÉES 47-23-55-47.
NATION 43-41-81-81.

UFFI

ST-PHIL.-DU-ROULE
Hôtel part. 1 500 m² rénovés

BASTILLE
3 000 m² imm. indép. rénovés

Mº LOUVRE
2 000 m² restructurés

10e HAUTEVILLE
2 500 m² imm. indép.

MONTPARNASSE
2 200 m² imm. indép.
800 m² s/un niveau

13e GLACIÈRE
930 m², 10 parkings

19e PTE VILLETTE
760 m² divisibles 300 m²

BOULOGNE
Mº Jean-Jaurès 300 m²

CLICHY
1 500 m² + 2 000 m² entrepôt à proximité

SURESNES
4 000 m² bureaux activités

RER ARCUEIL
2 200 m² refait neuf

LES ULIS
2 500 m² divisibles 500 m²

BIÈVRES
650 m² burx activités neufs

45-22-12-00

DOMICILIATION
BURX, TÉLÉCOPIE, TÉLEX.
AGECO, 42-94-95-28.

SAINT-LAZARE
85 m² avec show-room 1er étage. 12 500 F
40-20-02-15

COURBEVOIE GARE
Imm. indép. 1 800 m² en bureaux, très grand stand., salle de réunion, 40 park.
40-20-02-15

20e, 500 m²
Très grand local en rez-de-chaussée 10 000 F + C.B.
40-20-02-15

2e GRAND LOCAL
en rez-de-ch. 220 m², accès camionnette. 20 000 F.
40-20-02-15

GOBELINS
Local en boutique 130 m² avec sous-sol. 15 000 F.
40-20-02-15

PRÈS BOURSE 130 m²
ref. nf avec show-room 13 000 F c.c.
40-20-02-15

SAINT-DENIS CENTRE
1 200 m² + burx atel. park., quai de déchargement. Accès gros porteur. 25 000 F.
40-20-02-15.

A partir de 50 F HT/mois, votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e
LOCATION DE BUREAUX
CREADOM 42-67-05-69

LOCATIONS

60 m², r. du 4-Septembre, 2e
120 m², bd Batignolles, 17e
150 m², Fg-St-Honoré, 8e
150 m², r. Louvois, 2e
200 m², bd Nationale
92 LA GARENNE-COLOMBES
235 m², r. du 4-Septembre, 2e
240 m², r. Beaubourg, 3e
270 m², Défense B, Nanterre
284 m², r. Orfila, 20e
300 m², Bd Nationale
92 LA GARENNE-COLOMBES
405 m², r. de Londres, 8e
485 m², r. du 4-Septembre, 2e

A PARTIR DE 150 m²
TOUR PLEYEL, 93 ST-DENIS
PARIFERIC PTE VILLETTE
(accueil, autocommutateur, restaurant d'entreprise, stationnement, parkings)

575 m², r. Croix-Nivert, 15e
595 m², Défense B Nanterre
600 m², quai De Dion-Bouton
92 PUTEAUX
630 m², r. Lecourbe, 15e
645 m², r. de Prony, 17e
660 m², r. St-Jacques, 5e
700 m², r. Boussingault, 13e
738 m², av. d'Iéna, 16e
820 m², r. Paul-Meurice, 20e
840 m², r. St-Félicité, 15e

1 088 m², Rueil-Malmaison
1 093 m², r. J.-M.-Naudin
92 BAGNEUX
1 148 m², r. Emile-Duclaux
92 SURESNES
1 200 m², quai De Dion-Bouton
92 PUTEAUX
1 340 m², Courbevoie
1 346 m², Défense B Nanterre

FEAU
40-06-10-60

MÉTRO BOURSE
7 bureaux, 18 000 F/mois
40-20-02-15.

usines

Ventes

MENUISERIE
PRÈS DE MAUBEUGE
CHERCHE
REPRENEUR
Cause retraite.
6 pers., bon résultat.
27-68-95-58.

fonds de commerce

Ventes

Vannes, centre. A vendre pas-de-porte de mais. de caractère. Sup. 350 m², idéal pour magasin. Etude Mº Bourlès, Vannes
Tél. : 97-47-56-47

HTE-SAVOIE, fonds de commerce épicerie plus appart F3. 550 000 F. Claro Immobilier. 50-03-03-78

8e, Paris, Champs-Elysées
Bar-restaurant-spectacles licence IV, 350 m² s/3 niveaux, 102 couverts, scènes, sono, grde cuis., 80 000 F pr mois. Prix du fond : 6 500 000 F. Possibilité bail neuf et achat des murs.
49-53-03-48
49-53-03-06

boutiques

Ventes

CARDINET-PEREIRE 17e
Pptaire vd murs bout. ou burx. Libre, ref. nf
43-45-37-00

Locations

10e BOUTIQUE + ARR. BOUT. + cave. Loyer 2 600 F mensuels. Cession bail activité maroquinerie.
40-20-02-15

Mº VOLTAIRE. Boutique 100 m², location pure. Bel agencement.
40-20-02-15

Mº LOUIS-BLANC. Boutique en local, env. 100 m². 7 500 F mensuels.
40-20-02-15.

locaux industriels

Locations

Centre dramatique national, Théâtre du Campagnol, 254, av. Division-Leclerc, 92290 Châtenay-Malabry, rech. atelier de 400 m² minimum pour construction et stockage décors dans le 92 sud ou 94 proche Paris. Caractéristiques : hauteur min. 6 m, chauff., 1 bureau, sanitaires (1 w.-c., 1 ou 2 douches), accès gros porteurs, proche transports urbains. Local ancien, poss. même avec travaux. Joindre au Théâtre du Campagnol, M. Galland ou M. Ponticelli au : 46-61-14-27. URGENT

NOGENT RER. Local rez-de-ch. 700 m² dont 200 m² burx., park. + gar. Accès gros porteurs. 20 000 F.
40-20-97-20





Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

Mº TUILERIES 2 P.
R. DE RIVOLI DS BEL IMM. 3e ÉT. CHARME, CHEMINÉE PLURIMMO 45-48-25-01

TUILERIES 3 P.
BEAU VOLUME 2 800 000 F PLURIMMO 45-48-25-01

2e arrdt

RUE TIQUETONNE
Imm. p. de t., salon, s. à manger, 3 chbres, 2 bains + petit bur. à rafr. 2 800 000 F. François Faure, 45-49-22-70.

3e arrdt

Mº ARTS-ET-MÉTIERS
à saisir gd liv. refait neuf, cuis., tt cft. 4e ét., Px 569 000 F. Créd. poss. 48-04-85-85

BD BEAUMARCHAIS PPTAIRE VEND 3 P.
cuis., bains, chauff. centr. REFAIT NEUF, 4e ét., asc. Tél. : 45-04-24-30

TEMPLE RUE DU VERT-BOIS
Imm. rénové, 5e ét., asc., studio, confort. 600 000 F. François Faure, 45-49-22-70.

4e arrdt

4e SAINT-PAUL
EXCEPT. 2 P. cuis., salle d'eau, w.-c., 5e ét. et dernier étage. Px 619 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60

RUE DES TOURNELLES
4 PCES EN DUPLEX
François Faure, 45-49-22-70.

5e arrdt

SQUARE SAINT-MÉDARD
Pptaire vd dans imm. ravalé, asc., gd liv. dble + chbre, cuis. équipée, bains, refait neuf. Ccial ou mixte. Tél. : 45-04-24-30

5e PRÈS QUAIS
STUDIO. CUIS. BAINS 4e ÉT., ASC., SOLEIL PLURIMMO 45-48-25-01

EXCEPTIONNEL-RARE
Neuf, jms habité ds imm. XVIIIe entièrement réhabilité. Appt env. 113 m² haut plafond, poutres apparentes, caractère, réception env. 53 m² + 2 chbres, s.d.bns, s. de douche, 6 100 000 F. Appt 96 m² env. style atelier, réception env. 53 m² + 1 chbre, possibilité mezzanine. Prix 5 950 000 F.
Cabinet Keisler 78, av. des Champs-Elysées 48-22-03-80 43-59-68-04 P. 22

VENTE PAR NOTAIRE
Imm. ancien, 1er ét. sur cour, 3 P. tt cft à rafraîchir, 1 050 000 F. Visite le 25 janv. de 12 h à 15 h. 4, RUE DOMAT

VUE NOTRE-DAME
2 pces, idéal pied-à-terre, charme authentique, parking. François Faure, 45-49-22-70.

JARDIN DES PLANTES IMMEUBLE RÉCENT, STUDIO + TERR. 820 000 F. François Faure, 45-49-22-70.

ST-MÉDARD
3e ét., plein ouest, vue dégagée, 2 pces, ref. neuf, bon plan. 960 000 F. François Faure, 45-49-22-70.

Collège de France, bel appt d'angle, 4e ét., asc., vue dégagée, gd séj., 2/3 chbres, parquet, cheminée, chff indiv., bon état. 3 750 000 F. Serge Kayser. 43-29-60-60.

6 pces, 210 m² env., Faubourg-Poissonnière, p. de t., asc.
ASM, 42-46-25-33.

JARD. PLANTES
Bel imm. pierre de t., asc., 2 P., tt cft 45-43-37-00

6e arrdt

ODÉON, 2 PCES.
Rue et cour, bon état. 1 780 000 F. François Faure. 45-49-22-70.

SÈVRES-BABYLONE
Gd liv. 2 chbres, 2 bains. TERRASSE. 5e étage, asc. Imm. récent. 4 350 000 F. Park. possible. 42-89-98-61

PRÈS LUXEMBOURG MAISON PARTIC. magnifique ATELIER SALON + 3 chbres + dépend. et PETIT JARD. 180 m². 9 500 000 F. 46-24-93-33 42-26-64-58 soir

DUROC - VANEAU
3 P. LIV. + 2 CHBRES
Imm. pierre de t., 3e ét., asc. 2 790 000 F PLURIMMO 45-48-25-01

Mº VAVIN
Gd 2 pces, 50 m², imm. p. de taille. 1 800 000 F. GAUSSERAND, 45-61-24-70.

BD ST-GERMAIN, bel imm., asc., studio, 4 fenêtres, à réaménager. 950 000 F. François Faure, 45-49-22-70.

7e arrdt

BAC-VARENNE 2 P.
IMM. P. de t. 5e ét.

R. GRENELLE 2/3 P.
Imm. P. de t., asc.

SOLFÉRINO 4 P.
Bel imm. 3 650 000 F
PLURIMMO 45-48-25-01

SUFFREN
Original, séj., 3 chbres, 93 m², calme, faibles ch. 45-75-89-07.

DUROC
P. de t., charmant liv. dble, 3 chbres, 125 m², balc., 5e ét., asc., chbre de serv. PROGEDIM. 45-75-89-07.

ST-FRANÇOIS-XAVIER, dans impasse privée, studio, calme, verdure. 1 150 000 F. François Faure, 45-49-22-70.

Mº Duroc. R. de Sèvres, 5 P. 120 m² + box + serv., 5e ét., asc. 43-26-73-14

8e arrdt

PARC MONCEAU
150 m² habitables + park.
45-53-09-39.

9e arrdt

ST-GEORGES EXCEPT. Bel imm. hauteur plafond 3,70 m, se composant de 2 P., entr., cuis., bains, w.-c. 819 000 F. Créd. 48-04-08-60

Mº BONNE-NOUVELLE, GD STUDIO + cuis., w.-c., douche, refait neuf, chauffage individuel. 515 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64

10e arrdt

Mº GONCOURT Près HOPITAL ST-LOUIS Beau 2 P. entr., cuis., tt cft. Px 730 000 F. Créd. poss. 48-04-85-85

11e arrdt

NATION 5 P.
Bel imm. ancien, ascenseur, refait neuf. 2 260 000 F Tél. : 43-70-57-56

NATION PRÈS MÉTRO 2 P. coin cuis., w.-c., douche, 3e ét. s/rue et cour. 425 000 F. Crédit. Tél. : 43-70-04-64

NOTRE-DAME-D'ESPÉRANCE RUE DE LA ROQUETTE
dans même imm., 2 pces, refait neuf. 620 000 F. studio, ref. neuf. 500 000 F. François Faure, 45-49-22-70.

12e arrdt

Mº REUILLY-DIDEROT
Dans imm. pierre de Paris, 2-3 P. tt cft, clair, calme, digicode, gardienne. 850 000 F à débattre. Tél. : 42-71-93-00

12e DAUMESNIL EXCEPT. stand., pierre de t., asc., 2 P., entr., cuis., s.d.bns, w.-c., cave. Px 949 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60

13e arrdt

Bastille. 3 P., 50 m² environ. Bon ét. général 1 115 000 F

3615 IMMOB
Tél. : 43-87-88-76

14e arrdt

Mº ALÉSIA Ravissant duplex, séj., chbre, cuis. équipée, dche, w.-c., bon état, cour privative, imm. ancien. 659 000 F. 43-27-81-10

EXPERTISE GRATUITE
Étude Duvernet, 45-41-11-00.

RUE BOYER-BARRET
Imm. 1900, beau 2 pces, cuis., bains, ref. neuf, plein sud, verdure. 680 000 F. François Faure, 45-49-22-70.

15e arrdt

Prox. Champ-de-Mars 30 m² + terrasse 6 m², 7e ét., asc., soleil. 980 000 F. 43-26-73-14

16e arrdt

TROCADÉRO PROPRIÉTAIRE VEND
dans imm. pierre de t., stand., 7 P., ét. élevé. Box poss. 45-04-23-15

AUTEUIL 47-04-88-18
LUXUEUX APT. 100 m² Balcons, soleil, parking 3 700 000 F

TROCADÉRO, 6 P. en DUPLEX avec sa terrasse, garage. 45-77-96-85. 45-88-75-61

AV. G.-MANDEL
Bel imm. pierre de t. Appt récept. + 2 services + park. s/sol. 210 m² env. + 160 m² jard. 43-45-37-00

JEAN THOUARD
propose dans le 16e PLUSIEURS APPTS DE 300 m².
45-53-09-39.

RUE MASPÉRO
dans hôtel part., 110 m² en duplex + jardin 60 m².
45-53-09-39.

ÉNA-ÉTOILE
situation exceptionnelle, pour pied-à-terre, 86 m², plus terrasse de 75 m². Notaire : 42-47-12-17.

17e arrdt

Mº BROCHANT, beau 2 P. cuis. équipée, sal. eau, w.-c., s/rue et cour, prêt à habiter, bel imm. ravalé. 599 000 F. 43-27-81-10

RUE LACAILLE
2 PCES, 28 m², 399 000 F
A rénov., 2e ét., s/cour. BON IMM. 48-04-35-35.

(17e) BROCHANT
Récent, 3 pces, 66 m², état parf., asc., 27 ans, cab. médecin, à saisir. 1 380 000 F. UFFI, 45-22-02-44.

BD BERTHIER
Imm. pierre de t., ét. élevé, 230 m² + service.
45-53-09-39.

18e arrdt

18e RÉSIDENCE DAMRÉMONT BEAU 2 P. tt cft. s.d.bns, w.-c., chbre, séj., cuis., 6e ét., ascenseur, clair, calme. 600 000 F. Tél. : 42-71-87-24

R. DAMRÉMONT. Bel imm. pierre et brique, à saisir. 2 P. cuis. équipée, sal. eau, w.-c. séparé, bon état, clair, calme 670 000 F - 43-27-81-10

18e R. ORDENER près, à saisir gd studio, cuis., sal. eau, w.-c., bon état, imm. ravalé, clair, calme, prêt à habiter. 445 000 F - 43-27-95-83

Mº CHATEAU-ROUGE
Bel imm. ravalé, superbe 2 P., cuis. équipée, s.d.bns, w.-c., rangements. 569 000 F. Créd. poss. 48-04-84-48

Mº MARX-DORMOY imm. 1950, agréable 2 P. s/rue, cuis., entr., bains, w.-c., rangements, balc., asc. 738 000 F. Créd. poss. 48-04-85-85

LAMARCK-CAULAINCOURT
4e ét., asc., pierre de t., BEAU 3 P., 74 m² s/rue et jardin, balcons, cuis. équipée, cave. 1 490 000 F. 48-04-35-35

PRÈS AV. JUNOT 4/5 P.
VOLUME STYLE MAISON 2 650 000 F PLURIMMO 45-48-25-01

RUE CHAMPIONNET
BEAU 2 PCES. 48 m². CLAIR, PARF. ÉTAT. 695 000 F, CRÉDIT. 48-04-35-35.

CHATEAU-ROUGE
2 PCES, 43 m², 498 000 F
Entrée, séj., 1 chbre, cuis., s. d'eau, w.-c., dressing, cave, 2e ét., s/rue. 48-04-35-35.

MAIRIE
EXCEPTIONNEL
2 P. tt cft, parfait état, 42 m², bon imm. pierre de t. 619 000 F. Crédit. Tél. : 48-04-35-35

19e arrdt

19e PROCHE CANAL. GRAND STUDIO tout confort, IDÉAL INVESTISSEMENT. Prix 399 000 F Tél. : 42-71-93-00

19e PROCHE CANAL
3 P. cuis., entrée, tt cft, poutres, charme. Px 588 000 F. Crédit poss. 48-04-84-48

BUTTES-CHAUMONT
Près parc, beau studio, cuis., s.d.bns, w.-c., asc. Prix 580 000 F. Créd. poss. 48-04-85-85

Entre BUTTES et CANAL
2 P. 585 000 F
CLAIR, PARFAIT ETAT CRÉDIT. 48-04-35-35

PL. JOURDAIN PRÈS
3 P. cuis., w.-c., bains, 1er ét. rue. A saisir. 43-45-37-00

20e arrdt

Mº PYRÉNÉES except. imm. ravalé, appt dans un ancien couvent, 3 P., cuis., sal. eau, w.-c., à rénover. 599 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60

PLACE EDITH-PIAF
Beau 2 P., tt cft, s.d.bns, w.-c. indép. chauff. indiv. gaz, 4e ét., asc., p. de tail. et briq. 750 000 F. 42-71-93-00

AV. GAMBETTA face Père-Lachaise, bel imm. pierre de tail., 2 P. tt cft, très clair, sans vis-à-vis. 720 000 F Tél. : 42-71-87-24

Mº ST-FARGEAU, à saisir beau studio cuis. séparée, douche, w.-c., bel imm., asc., clair, calme. 439 000 F. 43-27-95-83

20e MÉTRO ST-FARGEAU, EXCEPT. r.-d.ch., 2 P., entr., cuis., s.d.bns, w.-c., cave. Px 619 000 F. Créd. total poss. 48-04-08-60

GAMBETTA
BEAU 2 PCES, entr., séj., 1 chbre, bns, cuis. équipée, bel imm., cave, digicode. 780 000 F. 48-04-35-35.

EXCEPTIONNEL
BEAU 3 PCES, tt cft, cuis. équip., gd balc. Gdes baies vitr., 7e ét., asc., park., cave, digicode. 1 260 000 F. 48-04-35-35.

NATION
2 pces, 38 m². 515 000 F. 1er ét., dans bon imm. Appt à revoir, créd. 48-04-35-35.

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU LES HESPERIDES
Appt 2 p., jardin privatif, exc. état. Prix : 695 000 F Agence du Parc Tél. : 64-22-26-98

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE FACE ILE ST-GERMAIN vue s/Seine. Beau 2 P., 67 m², cuis. équipée, tt cft, 1 189 000 F. Créd. poss. 48-04-84-48

BOULOGNE, Mº M.-Sembat, 2 pces, 40 m², 1er ét., clair, calme. 730 000 F. UFFI, 45-22-02-44.

BOULOGNE. EXCEPT. SUPERBE VUE S/SEINE GRAND 3 P. cuis. équipée, s. de bns, w.-c., 1 190 000 F. Crédit possible. 48-04-85-85

93 Seine-Saint-Denis

PANTIN. MÉTRO. BEAU 2 P. coin cuis., tt cft, interphone, 2e ét. CLAIR. Px 345 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64

94 Val-de-Marne

VINCENNES
Avenue de Paris, Mº Bérault, 2 P. tout conft, dans bon imm. clair, calme. 720 000 F. Tél. : 42-71-87-24

Mº ECOLE VÉTÉRINAIRE (Près) BEAU 2 P. cuis., tt cft, s/rue et cour. Faibles charges. 359 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64

Province

MEGÈVE. Appt 3 pces, à 600 m des pistes. Surf. hab. 50,61 m². 850 000 F. Clerc Immobilier. 50-97-08-34.

AVIGNON, quartier Palais des Papes, part. vd bel appt. Imm. époque, rénové, 95 m², 3 pces, terrasse. (16-1) 47-43-05-57.

appartements achats

RECHERCHE POUR PIED-A-TERRE STUDIO OU 2 PIÈCES PAIEMENT COMPTANT M. DESBOIS 42-71-87-24

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS, APPARTS à PARIS de 200 à 450 m². 40 000 F à 90 000 F le m²

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS. IMMEUBLES en totalité Paris-province, commerciaux et habitations.
Tél. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-64

PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE APPARTEMENT à PARIS Avec ou sans confort M. ROGER 48-04-08-60

URGENT ACH. COMPTANT APPARTEMENT ou PAVILLON même à rénover. M. VALLERAND Tél. : 43-70-18-00

PLURIMMO
Spécialiste rive gauche RECH. D'URGENCE PIED-A-TERRE et APPARTS CLASSIQUES
45-48-25-01

J'ACHÈTE
STUDIO ou 2 PIÈCES PARIS-RIVE DROITE Mme LABIOD. 42-71-12-00

Recherche 1 à 3 p., PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans trav., PAIE CPT chez notaire (1) 48-73-48-07, même soir.

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces
ÉVALUATION GRATUITE
sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04, poste 22.

AGENCES FRANÇOIS FAURE Paris-7e et Paris-6e 5, RUE LITTRÉ
spécialistes rive gauche, estimation, achat, vente. Tél. : Olivier Grumel. 45-49-22-70.

DOURDIN
ACHÈTE IMMEUBLE
PARIS INTRA MUROS OU APPARTEMENTS. DISCRÉTION ASSURÉE Intermédiaire bienvenu
46-24-93-33

Etude VALRI 43-79-11-11, 130, bd Voltaire, 11e, rech. tt genre d'appts petits ou gds pour clients ou paiement immédiat en cas d'achat direct par nos soins.

immobilier information

IDÉAL INVESTISSEMENT
Proximité pt de Neuilly Puteaux, 934 m² Excellent emplacement 16 MF COMIMOB 47-89-06-06.

viagers

Part. rech. appt ou maison Paris ou proche banl. Viager occupé : 34-89-20-22.

locations non meublées offres

Paris

Mº CLUNY. 2 P. de 49 m² env. Imm. anc. s. bains, 4 550 F ch. comp.

3615 LOCAT
Tél. : 43-87-86-76

PLACE DE L'ÉTOILE
4 pces, 90 m², en duplex, p. de taille, stand., 5e ét., sans asc. 10 230 F nets. 47-27-34-24.

RÉSIDENCE MANIN CHANTE-COQ
Angle rues Manin et Goubert 68 logts : rez-de-chaussée + 7 STUDIO 33 m² + balc. 3 910 F. 2 P. 50 m² 5 086 F. 3 P. 63 m² 5 978 F. 4 P. duplex 98 m² + balcon 15 m² + terrasse 55 m², 10 315 F. 6 P. duplex 128 m² + balcon 11 m² + terrasse 30 m², 11 923 F. Box + cave + charges inclus. Chauffage individuel électr. Appartement témoin ouvert lundi, mercredi, samedi de 10 h à 12 h et 14 h à 17 h. Mº Porte Pantin ou Danube. Rens. : 45-65-37-02 h. bureau

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour importants groupes anglo-saxons s'implantant à PARIS. LUXUEUX APPTS de fonction et MAISONS OUEST quartiers résidentiels.
Tél. : (1) 45-27-12-19

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTIN. et DIPLOMATES GDS APPTS de stand. 5, 6, 7 P. Tél. : 42-80-20-42.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE, VIDES ou MEUBLÉS. HOTEL PARTIC. PARIS et VILLA PARIS-OUEST Tél. : (1) 45-62-78-99

MASTER GROUP
47, rue Vaneau, 75007 Paris, rech. pour cadres multinationales et banques, apparts vides ou meublés, du studio au 7 pces de stand. 42-22-24-66.

GROUPE GRISS
Cherche pour cadres, studios aux 5 pces, vides ou meublés, Paris-banlieue en loc.
48-74-43-79.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
227, BD RASPAIL 75006 PARIS
RECHERCHE POUR SA CLIENTÈLE, APPTS VIDES OU MEUBLÉS, LOYERS GARANTIS.
U.F.E., 42-79-03-18.

locations meublées offres

Etranger

Donegal, Irlande, maison à louer, libre avr. à oct., couchage 6 à 8 pers., vue sur Lough Swylly. Tél. : Mrs. Craig. 19-44-1-539-1229.

locations meublées demandes

Paris

BARBARA FRELING
24, 16, 6, PLACE VENDOME
40-20-96-00.
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale, APPTS DE PRESTIGE. vides ou meublés. URGENT. PARIS RÉSIDENTIEL.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTIN. et DIPLOMATES GDS APPTS de stand. 5, 6, 7 P. Tél. : 42-80-20-42.

pavillons

ST-MANDÉ TOURELLES
près Mº, pavillon 7 p., tt conft, s/sol, garage, jardinet. 43-70-57-56

chalets

STATION DU PRAZ-DE-LYS
chalet rénové sur sous-sol, surface hab. 300 m², vue magnifique, terrain 3 440 m², plus 16 000 m² agricole 3 150 000 F CLERC IMMOBILIER 50-03-03-78

terrains

NOGENT-SUR-SEINE
Terrain et fonds de commerce SARL. Base de loisirs (9 ha dont 3 ha plan d'eau. Plage, pédalos). 110 places aménagées pour mobil-homes ou caravanes avec raccordement eau élect. tél. Possibilité aménager 80 places suppl. Pavillon gardien avec bureau accueil 150 m², pavillon 120 m² pour restaurant ou commerce. pavillon double avec w.-c., lavabos, douches, transfo EDF + station épuration. Le tout en état impeccable. situation intéressante sur route de la Suisse. A 10 km Provins. PROX. EURODISNEYLAND. Ecrire sous nº 8717 Le Monde Pub. 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS

immeubles

ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES
OCCUPÉS OU VIDES. M. BRUNET. 45-41-11-00.

La Roche s/Foron, immeuble de standing « Le Castel » du studio au 3 P. Clerc Immobilier 50-03-03-78

hôtels particuliers

JEAN THOUARD
propose HOTELS PARTICULIERS BEAUX QUARTIERS.
45-53-09-39.

maisons individuelles

PLESTERVEN 3 km Arradon et du golfe M., 5 mn de Vannes, maison moderne sur vaste s/s, 7 pièces, 3 terrasses, jardin 2 000 m², prestation de qualités. ETUDE, Mº BOURLES, VANNES Tél. : 97-47-56-47

Vannes quartier ouest. Charmante maison anc. pierres, ardoises, exc. état, cuis., salon cheminée, ch. au RC. combles aménagés en petite ch. et bureau, jardin clos exp. Sud. Etude Mº Bourlès, Vannes Tél. : 97-47-56-47

Environs La Roche-sur-Foron, dans petit village, maison rénovée de 200 m² hab. plus sous-sol. Terrain 1 800 m². 1 870 000 F. Clerc Immobilier 50-03-03-78

CARNAC, proche du Moustoir, 5 km Auray, 4 km plages. Maison de 1980. 250 m² hab. terrain de 2 400 m² parmi les pins, bonnes prestations. Etude Mº Bourlès Vannes Tél. : 97-47-56-47

83 LES ISSAMBRES
1 km mer, quartier résidentiel sur 1 200 m² paysager, maison provençale. 1987 (150 m² habitables), cuis. aménagée, séj. 45 m², 4 chbres, 2 s. bains, 1 cab. toilette, 2 w.-c., lingerie, cave 20 m² + 8 m² dépendances, piscine 50 m² + gde plage, très bonne prestation. 3 000 000 F. Frais réduits Tél. : HB 42-60-66-13 le soir 30-82-64-71

ISSY 2' Mº CENTRE VILLE
maison de ville, 1986, av. très belles prestations, env. 210 m² habitables, av. séj. 45 m², cheminée + mezzanine, 4 gdes chbres, nbreux rangts, belle cuis. équipée 20 m², 2 sanitaires, s. de jeux 38 m², gar. 2 voitures, cave, terrasse, frais 3 % prix 4 000 000 F Tél. : 46-44-10-40

Part. vd maison indiv., 140 m² env., séj., cuis., s. de bns, 2 w.-c., 4 chbres, 1 mezz., chff centr. gaz, état neuf. 3 000 000 F. 20e pl. Gambetta. 43-66-76-81.

Vannes, centre. A vendre pas-de-porte de mais. de caractère, Sup. 350 m², idéal pour magasin. Etude Bourlès, Vannes Tél. : (16) 97-47-42-78

SCEAUX
Belle maison 5/6 P. ss-sol total, jard. 4 000 000 F E.I.S. 46-60-50-34

Région Rennes (35)
Maison avec 5 chbres, cuis. équipée, beau sous-sol, grand séjour. Idéal prof. lib. à 15 mn de Rennes-Nord. Tél. : (16) 96-78-41-33

Part. vd Maison Individuelle, 140 m² env., séj., cuis., s.d.bns, 2 w.-c., 4 chbres, 1 mezzanine, chf. centr. gaz, état neuf, 3 000 000 F. 20, pl. Gambetta 43-66-76-81

fermettes

140 KM SUD PARIS
Fermette, séj., cuis., 5 chbres, 2 bns, wc, chf, dépend., s/2 500 m², 530 000 F cdt 100 %. THYRAULT Charny 86-91-88-54.

villas

ESPAGNE NERJA (COSTA DEL SOL)
à vendre et louer villas, appts, bungalows C/La Cruz, 48 29780 Nerja (Malaga). Tél. : 34-52/52-15-50 Fax 34-52/52-15-38

COSTA BLANCA
Villas neuves ht prestige av. piscine priv., modèles, dp. 120 à 300 m², à vendre. Garantie AP. vente. Revente app., villa, terrain, v/mer, docum. Gestion loc. vac. Consultez-nous : AGUA AZUL, s.L Pla 71, L4 03730 JAVEA (Esp.) Tél. : 19.34.65.79.22.98

A SAISIR
Vds cause décès 1 h de Paris, direct aut. Sud MONTARGIS (45) villa récente, plain-pied, sur son splend. terr. clos 2 400 m², gd séj., cheminée, terrasse plein sud, cuis., 3 chbres, bains, wc, gar. Prix tot. sacrif. : 349 000 F C. 100 % remb. comme un loyer Tél. : (16) 38-85-22-82, 24/24

NICE
Cause départ, exceptionnel, magnifique villa pleine de charme, env. 190 m², gd séjour, 4 chbres, studio indépendant, parking. 400 m² env. jardin de rêve. Prix : 1 800 000 F 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22

propriétés

Eteaux (hauteurs de La Roche) magnifique villa traditionnelle sur sous-sol de 120 m². Surface habitable 90 m². Terrain 1 750 m². Vue dégagée. 2 400 000 F. Clerc Immobilier 50-03-03-78

PORTUGAL
Près de Porto, à vendre manoir XVIIIe, en granit, surface construite 1 800 m². Terrain clos 10 000 m². Écrire : le Monde Publicité, nº 8649, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris, qui transmettra. Nº tél. à Porto, entre 21 h et 23 h : 19-351-2-694116.

MARNE
RÉGION EPERNAY
PROPRIÉTÉ entourée de douves, accès par pont de pierre, maison de maîtres, tour, dépendances, 312 hectares, bois, jardin, rivière. Prix 2 500 000 F CHAMPAGNE IMMOBILIER (16) 26-65-71-17

20 minutes de Genève, propriété sur 20 000 m², maison entièrement rénovée de 400 m² hab. plus dépendances. Vue imprenable sur la vallée de l'Arve. Calme absolu. 35 minutes d'Annecy et de La Cluzaz. 4 000 000 F. Clerc Immobilier 50-03-03-78

PRÈS AIX-EN-PROVENCE (20 km ouest), belle maison récente, tt confort, état neuf, sur 5 000 m² boisés, 195 m² hab., 6 P. principales, 3 s. d'eau, 2 w.-c., 100 m² garage, sous-sol. grenier, 4 terrasses couvertes. 1 680 000 F. Tél. : (16) 42-50-23-96

Parc de Sceaux, près RER calme, résidentiel, maison 250 m² sur s/sol complet, 6 chbres, cheminée, chf. neuf, terrain 528 m². Tél. : 46-83-13-85

LES AGENCES CENTURY 21 VOUS PROPOSENT

DAUPHINE (PRÈS)
Appartement 100 m² + jardin, parfait état. Century 21 Immobilière Européenne. 47-27-24-18.

NEUILLY (PRÈS)
Villa Chaptal, charme, soleil, calme, maison 150 m², plus petit jardin. Century 21 Immobilière Européenne. 47-27-24-18.

PROVENCE
Lubéron, prox. Roussillon, mas provençal, t.b. restauré, 220 m², cft, 2 500 m² dép., cadre champ., séduis. Century 21, Cab. lyonnais. (16) 78-27-88-88.

FOCH
Appartements de prestige, 150 m² à 300 m². Century 21 Immobilière Européenne. 47-27-24-18.

MEUDON, CENTRE-VILLE
Imm. gd stand., 5 pces, terr., 87 m², vue sur Paris, 2 boxes, 1 park. ext. 3 350 000 F. Century 21 Agence de la gare. 47-50-61-06.

PROVENCE
Roussillon, cœur Lubéron, villa gd stand., 200 m², séj. 48 m², 4 chbres, 2 bns, joli terr. arb., 5 300 m². Century 21, Cab. lyonnais. (16) 78-27-88-88.

NEUILLY
Appartement, env. 100 m², 1er ét., sur jardin, cave, box. Century 21 Immobilière Européenne. 47-27-24-18.

CHAVILLE
Magn. maison mans., 9 pces, 6 chbres, séj., 65 m², sur 1 333 m² jard., gar. ind. 4 600 000 F. Century 21, Agence de la gare. 47-50-61-06.

SECTEUR MEULAN
Très belle constr. de 78, 7 pces ppales, séj. 42 m², cuis. équip. 28 m², s-sol tot., sur 2 400 m² terrain. 1 640 000 F. Century 21, Étude Pascal. 34-74-50-76.

PUTEAUX
Appartement 70 m². 11e ét., très ensol., cave + jard. Century 21 Immobilière Européenne. 47-27-24-18.

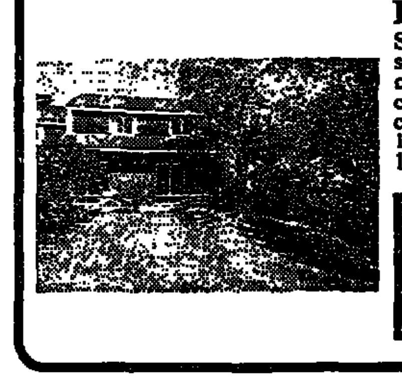
Century 21

A louer 5 km Meulan
prop. de 6 pces ppales, sur deux nivx, sous-sol, prest. inter. 3 000 m² de terr. 8 000 F/mois. Rentury 21, Étude Pascal. 34-74-50-76.

Chaque Agence est juridiquement et financièrement indépendante

LE Nº 1 DES AGENCES IMMOBILIERES DANS LE MONDE

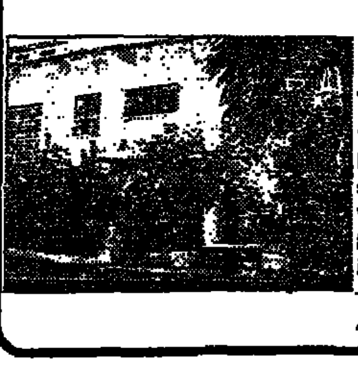
Les Belles Propriétés du Monde



L'ISLE-ADAM
Superbe villa standing, entrée, séj. 40 m² cheminée, 3 belles chbres, placards, bur., cuis. très claire équipée, bains + s. d'eau, chauff. centr., garage, + de 1 700 m² terrain arboré. 1 599 000 F.



ISLE-ADAM 40, Grande-Rue 34-69-03-25.



A VENDRE FORT-DE-FRANCE MARTINIQUE
Villa haut standing « La Rose des Vents »
Dans parc de 11 400 m², situation dominante.
Villa de 585 m² habitables. Possibilités de construction importantes
Tél. propriétaire : 43-23-81-20 ou 43-23-87-54

Pour paraître dans cette rubrique
« LES BELLES PROPRIÉTÉS »
Contacter : 45-55-91-82 poste 43.24.

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

2e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces 95 m², 4e ét., balcon	8, rue d'Uzès CIGIMO - 48-24-50-00	8.390 + 1.050

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces, park. 93 m², 1er étages	50, rue de Bourgogne SOLVEG - 40-67-06-99	13.450 + 1.630

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4/5 pièces 211 m², 3e étage	3, rue Jules-Lefebvre SAGGEL - 47-42-44-44	20.045 + 2.750

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces, parking 87 m², 1er étage	12-14, rue des Bluets AGF - 43-38-74-46	6.270 + 740
4 pièces 107 m², r.-de-ch.	11, rue Pilchon SAGGEL - 47-42-44-44	7.512 + 916
3 pièces, park. 75 m², 4e étage	9, impasse C.-Mainguet SGI-CNP - 43-71-48-17	5.356 + 956

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3/4 pièces 77 m², 5e étage	12, place de la Nation SAGGEL - 47-42-44-44	6.550 + 670
3 pièces, parking 70 m², 4e étage	32, rue de Picpus SOLVEG - 40-67-06-99	5.936 + 1.073

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, parking 57 m², 8e étage	21, rue Vergniaud SAGGEL - 47-42-44-44	3.950 + 776
3 pièces, parking 63 m², 7e ét., terrasse	23, rue Vergniaud SAGGEL - 47-42-44-44	6.500 + 885

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Studio, park. 39 m², 5e étage	102, av. du Maine SGI-CNP - 43-22-23-81	3.884 + 507

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces 50 m², r.-de-ch.	23, bd Flandrin AGF - 42-44-00-44	5.000 + 400
2 pièces 70 m², 5e étage	19, rue Raynouard SAGGEL - 47-42-44-44	7.380 + 1.406
Studio, park. 32 m², 7e étage	4, rue Félicien-David SOLVEG - 40-67-06-99	4.550 + 413
2 pièces, rénové 45 m², 4e ét.	33, av. de Versailles ICO - 45-62-35-50 poste 493	3.300 + 300
5 pièces, rénové 161 m², 3e étage, balcon	24, av. du Rect.-Poincaré ICO - 45-62-35-50 poste 493	23.500 + 3.200

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Studio, park. 51 m², r.-de-ch.	36, rue de Meaux AGF - 42-39-30-95	3.150 + 530
2 pièces, neuf 50 m², box	Angle rues Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	4.530 + 453
3 pièces, neuf 91 m², duplex 30 m² terrasse balcon 10 m²	Angle rues Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	8.050 + 816
3 pièces, neuf 66 m², box balcon 6 m²	Angle rues Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	5.570 + 590
4 pièces, neuf 91 m², box, 35 m² terr. 10 m² balc.	Angle rues Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	8.220 + 823
6 pièces, neuf 128 m², duplex, box balcon 11 m² terrasse 23 m²	Angle rues Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	10.510 + 1.150
4 pièces, park. 80 m², 2e ét.	15, allée des Eiders SGI-CNP - 42-41-52-48	3.720 + 1.159

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, park. 57 m², r.-de-ch.	74/80, rue de Buzenval AGF - 43-48-06-43	3.892 + 640

77 - SEINE-ET-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces 68 m², r.-de-ch.	Melun 3, allée Nicolas-de-Staël SGI/CNP - 64-39-81-38	2.614 + 806

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
7 pièces, park. 129 m², r.-de-ch.	Bailly 34, square des Marronniers SOLVEG - 40-67-06-99	8.003 + 1.645
Maison 135 m² garage	Guyancourt 34, allée des Genêts SAGGEL - 42-56-61-05	8.446 + 354
4 pièces, park. 93 m², terrasse	Le Pecq 50, av. du Gal-Leclerc SAGGEL - 47-78-15-85	5.315 + 1.283
3/4 pièces 105 m², 1er étage park., 350 F	Versailles 35 *bis*, rue du Mal-Galliéni CIGIMO - 48-24-50-00	7.150 + 1.070
3/4 pièces 115 m², balcon r.-de-c., park.	Viroflay 2, rue J.-Bertrand CIGIMO - 48-24-50-00	7.840 + 1.140
4 pièces 105 m², balcon, 4e ét.	Viroflay 2, rue J.-Bertrand CIGIMO - 48-25-50-00	8.500 + 1.050

91 - ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Maison, 5/6 pièces 142 m², garage	Chevry-II 5, allée de Chantereine SAGGEL - 46-08-90-86	6.610 + 309
4 pièces, parking 76 m², 2e étage	Gif-sur-Yvette Rés. les Grandes-Coudraies 12, rue du Val-Vert GCI - 40-16-28-69	3.400 + 750
4 pièces, parking 76 m², 3e étage	Gif-sur-Yvette Rés. les Grandes-Coudraies 12, rue du Val-Vert GCI - 40-16-28-69	3.290 + 750
Maison 4 pièces 110 m², jard., park.	Lonjumeau 14, rue des Noisetiers SGI/CNP - 60-11-77-40	5.506 + 344

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces, parking 125 m², 2e étage	Boulogne 33/35, rue Anna-Jacquin AGF - 42-44-00-44	4.400 + 1.150
2/3 pièces, park. 51 m², 1er étage	Boulogne 229, bd Jean-Jaurès GCI - 40-16-28-71	4.400 + 574
Studio 32 m², 1er étage	Boulogne 93, av. Pierre-Grenier SAGGEL - 47-42-44-44	2.046 + 443
2 pièces, park. 43 m², 1er étage	Boulogne 57, rue des Peupliers SAGGEL - 47-42-44-44	2.625 + 826
4 pièces, park. 89 m², 2e étage	Courbevoie 2, av. du Parc/pl. Charras AGF - 43-34-96-98	5.305 + 580
Studio 44 m², 2e étage	Neuilly 47/49, rue Perronet AGF - 47-45-21-50	4.300 + 530
3 pièces 91 m², r.-de-ch.	Neuilly 8, rue des Dames-Augustines AGF - 47-57-64-71	9.100 + 1.380
3 pièces 42 m², 2e étage	Neuilly 2, rue Casimir-Pinel SAGGEL - 47-42-44-44	3.612 + 413

92 - HAUT-DE-SEINE (suite)

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces 67 m², 2e étage	Neuilly 9, rue Théophile-Gautier SAGGEL - 47-42-44-44	5.695 + 434
4 pièces 80 m², 5e étage	Neuilly 1, rue Th.-Gautier SAGGEL - 47-42-44-44	6.400 + 570
4 pièces 89 m², 1er étage possibilité parking	Neuilly 4/8, av. de Bretteville SAGGEL - 47-42-44-44	8.010 + 1.735
2 pièces, parking 59 m², 2e étage	Neuilly 22, bd du Gal-Leclerc GCI - 40-16-28-68	5.206 + 740
2 pièces, park. 52 m², 5e étage	Puteaux 1, rue Volta AGF - 42-04-38-14	3.470 + 470
3 pièces, park. 78 m², 8e étage	Puteaux 12, square Léon-Blum AGF - 47-74-95-74	4.723 + 1.150
3/4 pièces, parking 85 m², 4e étage	Puteaux 1 *bis*, rue Volta SAGGEL - 47-78-15-85	5.100 + 805
7 pièces, duplex 132 m², terrasse 6/7e étage, 2 park.	Puteaux 8, av. Georges-Pompidou SAGGEL - 47-78-15-85	8.800 + 1.326
3 pièces, park. 78 m², 5e étage	Vanves 114, av. Victor-Hugo SAGGEL - 47-42-44-44	4.400 + 1.007
4 pièces, park. 99 m², 9e étage	Vanves 144, av. Victor-Hugo SAGGEL - 47-42-44-44	5.700 + 1.294
3 pièces 80 m², 2e étage	Ville-d'Avray Résid. Les Etangs domaine de La Ronce LOCARE - 45-79-20-22	5.025 + 957

93 - SEINE-SAINT-DENIS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 pièces, park. 97 m², 1er étage	Noisy-le-Grand 21, allée du Clos-Gagneur LOC INTER - 47-45-19-97	3.660 + 1.309

94 - VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces, park. 68 m², 4e étage	Charenton 158, rue de Paris LOC INTER - 47-45-19-97	4.811 + 822
4 pièces, park. 87 m², 1er étage	Charenton 21, rue de Valmy LOC INTER - 47-45-19-97	6.533 + 1.071
4 pièces 77 m², 1er étage	Choisy-le-Roi 6, av. de Villeneuve-St-Georges LOCARE - 45-79-20-22	2.965 + 877
2 pièces, neuf 53 m², 2e étage box, cave	Nogent-sur-Marne 33/35, av. de Joinville ICO - 45-62-35-50 poste 493	4.830 + 450
3 pièces, neuf 70 m², 2e étage box, cave	Nogent-sur-Marne 33/35, av.de Joinville ICO - 45-62-35-50 poste 493	5.880 + 550
4 pièces, neuf 94 m², 2e étage box, cave	Nogent-sur-Marne 33/35, av. de Joinville ICO - 45-62-35-50 poste 493	7.690 + 700
3 pièces, parking 65 m², 8e étage terrasse	Vincennes 44, rue de Fontenay LOC INTER - 47-45-19-97	6.593 + 820
4 pièces, parking 84 m², 2e étage	Vincennes 44, rue de Fontenay LOC INTER - 47-45-19-97	7.592 + 940

Les sorties de la loi de 1948

La loi Méhaignerie s'était fixé pour objectif d'*éliminer à terme les loyers soumis à la loi de 1948. La loi du* 6 juillet 1989 a légèrement modifié la précédente, tout en gardant la même optique.

Depuis 1986, les bailleurs sont autorisés à sortir leur logement de la loi de 1948, sous certaines conditions. Ainsi, le propriétaire ne peut procéder à une augmentation de loyer que pour les locaux de catégories IIB et IIC, et seulement si le ou les occupants perçoivent des *ressources supérieures au plafond fixé par le décret du* 12 juin 1987 : ces ressources sont définies par le revenu net imposable de l'année précédant la proposition de contrat. Pour l'Ile-de-France par exemple, le plafond est fixé pour 1989 à 125 293 F pour une personne, 152 900 F pour deux personnes, etc. Sont prises en compte les ressources de tous les occupants du logement : concubin, descendant, ascendant...

Si le locataire n'est pas dans l'une de ces situations, il pourra se voir adresser une proposition de bail de huit ans, avec une augmentation fractionnée sur huit ans, à raison de 1/8 par an. Le montant du loyer devra être fixé en référence aux loyers habituellement constatés dans le voisinage au cours des trois dernières années, pour des logements comparables. Le bailleur doit alors se soumettre à deux obligations, faute desquelles la nullité de sa proposition pourrait être prononcée. Il doit tout d'abord fournir au locataire la liste des loyers ayant servi de *références* pour la constitution du nouveau loyer ; et, lorsqu'il adresse sa proposi*tion de bail et de loyer au locataire, le propriétaire doit* y joindre un contrat de bail en bonne et due forme.

En cas de désaccord ou de non-réponse de la part du locataire, la commission départementale de conciliation peut être *saisie par* l'une ou l'autre des parties — et cela, dans les trois mois qui suivent la proposition du bailleur. A défaut d'accord entre les parties, le tribunal d'instance devra être saisi dans les six mois qui suivent la proposition du bailleur : *passé* ce délai, le logement restera soumis à la loi de 1948. Toutefois, le propriétaire qui se voit *débouté* par le juge peut renouveler sa proposition de loyer quand il le souhaite : aucun délai n'a été *fixé* par la loi.

Lorsque l'accord est intervenu entre les deux parties sur le montant du loyer, peut alors se poser le problème du remboursement des travaux effectués par le locataire pour améliorer le confort ou l'équipement du logement. En cas de désaccord, le tribunal d'instance est habilité à statuer, en se fondant sur le décret du 26 août 1987, qui définit le cadre juridique pour les travaux effectués par les locataires. Le contrat de location devra ensuite préciser le montant et les modalités des remboursements.

Précisons enfin que, à l'issue d'un premier bail de huit ans, tout locataire ayant atteint soixante-cinq ans ou plus aura droit au maintien dans les lieux.

MARCHÉS FINANCIERS

L'avenir de la chimie italienne

Le contrôle d'Enimont par l'Etat et le privé semble remis en cause

Enimont, la nouvelle firme chimique italienne, dont le capital est détenu à parts égales (40-40) par le holding d'Etat ENI et la Montedison (groupe agro-alimentaire Ferruzzi) va-t-elle passer sous le contrôle de capitaux privés ? La question se pose depuis l'annonce en début de semaine par le conseil d'administration d'Enimont de la convocation d'une assemblée des actionnaires le 27 février prochain en vue de porter de dix à douze le nombre des administrateurs. La demande en a été faite par M. Raul Gardini, président de Ferruzzi.

Pourquoi deux nouveaux administrateurs ? Pour représenter les petits actionnaires, dit « tiers », qui ont acquis les 20 % d'actions Enimont mis sur le marché financier de Milan il y a un peu plus d'un an.

Ce soudain désir de faire représenter la minorité au conseil d'Enimont a été perçu par les hommes politiques italiens comme une machination de M. Gardini en vue de prendre le pouvoir. Qui sont ces actionnaires « tiers » ? D'après les informations recueillies dans les milieux financiers, les particuliers n'auraient pas acquis beaucoup plus de 11 % des actions d'Enimont.

En revanche, avec l'aide de banques d'affaires britanniques, dit-on, M. Umberto Maiocchi aurait acquis quelque 7 % des titres. M. Maiocchi serait très lié aux milieux bancaires lombards derrière lesquels se profileraient la Banca commerciale Italiana et Paribas. M. Maiocchi est-il l'allié de M. Gardini ?

A Rome, on murmure que par cette offensive, si véritable offensive il y a, M. Gardini chercherait à prendre l'avantage sur le gouvernement très réticent, semble-t-il, à lui faire obtenir les détaxations fiscales pour fusions de sociétés promises par la précédente équipe au pouvoir. Le projet de loi devait être voté avant les fêtes de fin d'année, ce qui aurait permis à la Montedison d'en bénéficier pour l'exercice 1989. En réalité, la discussion de ce projet ne débutera dans le meilleur des cas qu'au printemps prochain.

Quoi qu'il en soit, un véritable problème existe. Le gouvernement italien a ainsi estimé indispensable, dans un communiqué de la présidence du conseil, de « *commencer à discuter dès aujourd'hui de son contrôle* [d'Enimont] *dans l'avenir* ».

En rappelant que la convention constitutive d'Enimont ne prévoit *pas de modification de l'équilibre exact entre partie publique et partie privée* » à la tête de la firme chimique avant la fin d'une période expérimentale de trois ans, le gouvernement reconnaît que, « *dans l'intérêt de la chimie italienne*, il est peut-être utile de commencer à discuter dès maintenant du contrôle futur ».

A. D.

Les cent plus fortes capitalisations boursières

Le tableau des cent plus fortes capitalisations boursières des actions françaises au 31 décembre 1989 réalisé par la Société des Bourses françaises (SBF) et publié dans *le Monde* du 23 janvier n'est pas représentatif du poids réel des entreprises d'assurances, UAP, GAN et AGF et du pétrolier Total. Il révèle ainsi une différence importante avec un autre groupe national, Elf Aquitaine, provenant des critères retenus pour établir ces statistiques.

Pour déterminer la capitalisation des firmes, l'organisme chargé du fonctionnement du marché prend en compte les titres inscrits à la cote officielle et donc négociables, qu'il multiplie par le cours de la valeur au 31 décembre. La SBF ne retient pas pour base de référence l'ensemble des actions composant le capital des firmes. D'où certaines différences importantes lorsque, parfois, les titres inscrits à la cote ne représentent pas l'intégralité du capital d'une société.

Ainsi pour les compagnies d'assurances, seul apparaissent 25 % du capital, le reste étant entre les mains de l'Etat et donc non inscrit car non négociable. Le classement de ces firmes est alors basé sur le quart de leur valeur. En réalité, l'UAP pèse 45,96 milliards de francs et non 11,4 milliards. La compagnie se classe donc au cinquième rang entre Suez et Paribas et non au quarante et unième rang. Les AGF et le GAN, selon ce même principe, remontent dans les vingt premiers.

Le raisonnement est identique pour Total, où la part de l'Etat (35 %) n'est pas intégrée. La compagnie pétrolière ne pèse donc plus que 15,5 milliards de francs dans le classement de la SBF, au lieu de 21 milliards si on prend en compte tous les titres existants.

Ce type de traitement, s'il s'appliquait à Elf Aquitaine, numéro deux du classement, réduirait de moitié sa capitalisation boursière. L'Etat est en effet actionnaire, *via* l'Erap, à plus de 50 %, et n'a pas l'intention de céder, donc de négocier sur le marché, cette participation. Or, à la différence des quatre groupes précédents, dans le cas de cette firme pétrolière, tous les titres composant le capital ont été inscrits à la cote et sont en théorie, selon le raisonnement de la SBF, supposés pouvoir être échangés.

Dans la perspective des projets de cote européenne, où seront intégrées les entreprises les plus importantes de chaque pays de la Communauté, l'heure n'est-elle pas venue pour les autorités boursières de faire évoluer leurs critères pour que la Bourse reflète la situation réelle de toutes les entreprises ?

DOMINIQUE GALLOIS

Le rachat de Rorer par Rhône-Poulenc

Après la SEC, la COB lance une enquête sur un éventuel délit d'initiés

Existerait-il une *french connection* dans le délit d'initiés révélé par la Securities and Exchange Commission (SEC), le gendarme de Wall Street, dans l'affaire du rachat de Rorer par Rhône-Poulenc (*le Monde* du 20 janvier) ? Flairant quelque chose, la Commission des opérations de Bourse (COB) a en tout cas, de sa propre initiative, décidé d'ouvrir une enquête.

« *Nous avons estimé que la complexité des négociations et l'importance de l'opération justifieraient notre intervention* », déclare-t-on à la tour Mirabeau. Tout le problème est de savoir si des fuites ont eu lieu côté français. Chez Rhône-Poulenc, on précise que « *seules deux ou trois personnes ont participé aux discussions* », qui avaient débuté en décembre. « *Ce n'est que huit jours avant la conclusion de l'accord qu'une dizaine de personnes ont été mises dans la confidence* », ajoute-t-on au siège du groupe chimique à Courbevoie.

Apparemment l'enquête est difficile. De Paris à Athènes en passant par Monaco, les mystérieux donneurs d'ordre semblent s'être évaporés.

Assouplissement de la politique monétaire australienne

Le gouvernement et la Banque centrale d'Australie ont annoncé simultanément le mardi 23 janvier un assouplissement de leur politique monétaire. Les dirigeants du pays estiment que cette décision, qui s'est traduite mardi par des interventions de l'institut d'émission sur le marché monétaire, doit provoquer une baisse des taux d'intérêt, qui se situent actuellement au niveau exceptionnellement élevé de 18 %.

L'annonce de ce retournement de politique a été analysé par certains comme un signe avant-coureur de la tenue prochaine d'élections en Australie. Les marchés financiers ont réagi négativement, puisque la Bourse de Sydney et le dollar australien ont tous deux fortement chuté mardi.

COLLOQUE

□ **« L'Europe peut-elle avoir une politique extérieure ? ».** – La fondation Europe et Société organise à Bruxelles les 8 et 9 février un colloque autour de la question « L'Europe peut-elle avoir une politique extérieure ? » Frais de participation : 1 000 écus (environ 7 000 F). Renseignements : 45-01-55-47.

NEW-YORK, 23 janvier ↑

Légère reprise

La Bourse de New-York, qui avait replongé en début de semaine, s'est un peu ressaisie mardi. Un léger mouvement de reprise s'est produit. Amorcé dès l'ouverture, mais indécis durant une bonne partie de la séance, il s'est finalement maintenu et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une modeste avance de 14,87 points à 2 615,32. Les « Blue Chips » ayant été plus favorisées que les autres, le bilan général n'a pas reflété l'amélioration enregistrée. Sur 1 998 valeurs traitées, 853 ont encore baissé, 675 ont monté et 470 n'ont pas varié. Une fois encore, ce sont les ordinateurs qui ont donné le ton en lançant des programmes d'arbitrage entre le terme et le comptant, ce dernier étant redevenu moins cher.

Les professionnels ne se disaient pas très confiants dans cette stratégie informatique. Selon eux, le marché est bien loin d'être redevenu haussier.

La dégradation des résultats des entreprises pour le quatrième trimestre reste un problème et nombreux sont ceux autour du « Big Board » à prévoir de nouvelles secousses. L'activité s'est accrue et 179,30 millions de titres ont changé de mains contre 180,60 millions la veille.

VALEURS	Cours du 22 janv.	Cours du 23 janv.
Alcoa	63 3/4	63 1/2
A.T.T.	40 3/8	40 7/8
Boeing	59 1/4	59 3/8
Chase Manhattan Bank	31 1/4	30 3/4
Du Pont de Nemours	39 7/8	40 3/4
Eastman Kodak	39 1/4	39 1/4
Exxon	46 7/8	47 1/4
Ford	43 5/8	44
General Electric	62 7/8	63 3/8
General Motors	41 1/8	41 3/8
Goodyear	38 1/8	37
I.B.M.	96 1/2	97 3/4
I.T.T.	54 1/2	54 3/4
Mobil Oil	57 5/8	57 3/8
Pfizer	69 3/8	68 1/2
Schlumberger	46 3/4	45 5/8
Texaco	55 3/8	56 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	161	156
Union Carbide	20 3/4	20 7/8
U.S.X.	34	33 7/8
Westinghouse	72	72 7/8
Xerox Corp.	55 1/2	54 3/4

PARIS, 23 janvier ↓

Baisse

Quatrième séance consécutive de baisse, mardi, rue Vivienne. Mais, cette fois, le mouvement s'est inversé. Il s'est ralenti au lieu de s'accélérer. Mais l'ouverture avait tout de même été très mauvaise, avec, *d'entrée de jeu, une chute* des cours de 1,63 % en moyenne. Par la suite, l'indice CAC-40 devait remonter une partie de son handicap. Vers *13 heures, son retard n'atteignait* plus que 0,60 %. Dans l'après-midi, il était ramené à 0,52 % avant de clôturer à – 0,18 %.

De sorte que la liquidation générale de janvier, qui avait lieu ce jour, a été perdante de 2,4 %. La première année de la dernière décennie *du siècle commence donc sous des* auspices peu favorables. Ce n'est pas la première fois que le mois de janvier est mauvais à la Bourse de Paris. Il y eut bien pire. Mais plus que la baisse, c'est la raison de son déclenchement qui pose problème. Au-delà des facteurs économiques et financiers, l'aggravation rapide de la situation sur le front de la perestroïka préoccupe gravement les communautés financières.

Le temps joyeux, mais trop bref, marqué par l'ouverture du rideau de fer, n'est plus. Avec les troubles de l'Azerbaïdjan, la peur d'une disparition de M. Gorbatchev et de son possible remplacement par une fraction dure tenaille les grandes places internationales.

La nouvelle secousse dont *Wall Street* a été le siège en début de semaine n'a pas vraiment d'autres origines. Ce n'est rien de dire que *« Gorby » avait fait l'unanimité sur* les marchés.

« Ne nous quitte pas », chantonnait un spécialiste sous les colonnes. Pour l'instant, les investisseurs gardent la tête froide. *« Je reste sur mes positions et je bricole sur des petites valeurs »,* nous disait un particulier, connu pour ses placements offensifs et de poids, un des derniers de la race sans doute.

Dans l'immédiat, la Bourse attend les dernières nouvelles de Wall Street dans la soirée.

LONDRES, 23 janvier ↓

Poursuite de la baisse

Affectés par l'ouverture faible de Wall Street, les cours des *valeurs ont terminé en baisse* mardi au Stock Exchange, après avoir évolué en dents de scie au cours de la séance. L'indice Footsie des cent principales valeurs a finalement cédé 6 points à 2 291,1 points.

Le marché a été plus actif avec 539,2 millions de titres échangés contre 361,6 millions la veille.

Le marché était fragilisé par la récente instabilité des places new-yorkaise et japonaise, les craintes d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt et une poussée de l'inflation en Grande-Bretagne.

Les titres du bâtiment, les minières et les pétrolières se sont effritées. Le conglomérat BAT s'est nettement déprécié en raison des incertitudes entourant la relance d'une OPA par le consortium international Hoylake Investments.

En revanche le groupe de défense Ferranti a progressé dans l'espoir de l'obtention du contrat de fourniture des radars destinés à équiper l'avion de chasse européen Euro-Fighter. Standard Chartered a bondi sous l'effet de rumeurs sur le lancement imminent d'une offre de rachat par un groupe non identifié dont le but serait un démembrement de la banque d'affaires.

TOKYO, 24 janvier ↓

Rechute

Comme New-York en début de semaine, la Bourse de Tokyo a replongé mercredi. Réamorcé dès l'ouverture, le mouvement de baisse s'est poursuivi durant toute la séance. A la clôture, l'indice Nikkei enregistrait une perte de 599,04 points (– 1,6 %) pour s'établir à 36 778,98. Selon les professionnels, cette baisse aurait été due à l'annonce des ventes massives de contrats terme sur les fonds d'Etat américains après la clôture de Wall Street.

Ces dégagements font craindre une vive réaction à la baisse de Wall Street, dont l'ouverture, mercredi, était attendue avec impatience. L'activité s'est accélérée et plus de 600 millions de titres ont été échangés contre à peine 500 millions la veille.

VALEURS	Cours du 23 janv.	Cours du 24 janv.
Akai	994	980
Bridgestone	1 650	1 620
Canon	1 830	1 890
Fuji Bank	3 300	3 300
Honda Motors	1 840	1 820
Matsushita Electric	2 320	2 260
Mitsubishi Heavy	1 100	1 070
Sony Corp.	8 700	8 650
Toyota Motors	2 500	2 460

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Pernod-Ricard améliore et emporte son OPA amicale sur l'australien Wyndham.** – La société Orlando Wines, filiale australienne du groupe agro-alimentaire français Pernod-Ricard, a amélioré son offre publique d'achat (OPA) amicale sur la société productrice de vins Wyndham lancée à la fin de l'année dernière (*le Monde* du 8 décembre). Ainsi, l'offre, qui était conditionnée par l'apport d'au moins 90 % des actions de Wyndham ne l'est plus que par un minimum de 50 %. Le prix a été majoré situant la valeur de la firme convoitée à 350 millions de francs. « *Ce réajustement a permis à l'assemblée générale des actionnaires de Quadrax Investment, détenant 57 % de la société australienne, de répondre favorablement à l'offre d'Orlando Wines* », a indiqué Pernod-Ricard.

□ **Le finlandais UPM contre-attaque.** – Le groupe papetier finlandais United Paper Mills – qui a repris en juillet dernier la firme strasbourgeoise Stracel – a appelé à son secours le conglomérat industriel Rauma-Repola (construction mécanique et navale, chimie, bois) pour se libérer de l'étreinte d'un autre compatriote, le forestier Metsae Serla. Rauma-Repola – qui détenait déjà 7 % du capital d'United Paper Mills – a en effet porté sa participation à 13,6 % lors de l'augmentation de capital de 400 millions de marks finlandais (590 millions de francs) décidée lundi 22 janvier par le conseil d'administration d'UPM. La consolidation des positions de Rauma dans UPM vise à contrer le groupe forestier Metsae Serla, qui a ramassé en Bourse la semaine dernière 25 % du capital du papetier finlandais.

□ **Forte augmentation des performances de la General Electric américaine.** – Le géant américain des industries électriques, la General Electric, a annoncé pour la troisième année consécutive des résultats en forte hausse : le bénéfice net a augmenté de 16 % à 3,93 milliards de dollars (24 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires consolidé en progression de 9 % (à 54,6 milliards de dollars, 310 milliards de francs).

□ **Hausse de 6,5 % du bénéfice net de United Technologies.** – Les bénéfices nets de United Technologies (aérospatial et équipements électriques) s'inscrivent en hausse de 6,5 % pour l'exercice 1989 à 702 millions de dollars (4 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 19,8 milliards de dollars (112 milliards de francs), en progression de 7 %.

□ **Northern Telecom affiche des bénéfices records.** – Le canadien Northern Telecom, un des géants mondiaux du téléphone, affiche pour 1989 un bénéfice record, en hausse de 18 % à 354 millions de dollars canadiens (1,73 milliard de francs). Le chiffre d'affaires, à 6,11 milliards de dollars canadiens (près de 30 milliards de francs), a progressé de 13 %.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	420	Locamic	....	160
Asystel	....	135	Matra Communication	....	210 10
B.A.C.	....	230	Metalurg. Minière	....	230
B. Demachy & Assoc.	....	576	Métroservice	....	167
Banque Tarneaud	192	191	Métroservice (bons)	....	....
B.I.C.M.	....	900	Molex	211 90	206
Boiron	....	430	Navale-Delmas	....	1349
Boisset (Lyon)	....	267	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2540	Om. Gest.Fin.	....	545
Calberson	....	760	Pinault	....	500
Cardif	....	789	Presbourg (C In & Fin)	....	94
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	950	Présence Assurance	....	626
C.D.M.E.	....	1799	Publicat. Filipacchi	....	635
C. Equip. Elect.	....	340	Razel	....	728
C.E.G.E.P.	....	290	Rémy & Associés	....	376
Ciments d'Origny	....	725	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	329
C.N.I.M.	....	729	St-Honoré Matignon	....	242 10
Codetour	....	275	S.C.G.P.M.	....	670
Conforama	....	1185	Segin	319 90	315
Creeks	....	393 50 o	Sélection Inv. (Lyon)	....	112
Dafsa	....	....	S.E.P.	....	439
Dauphin	....	595	Serbo	....	528
Devanlay	....	1110	S.M.T.Goupil	....	342
Deville	....	484 50 o	Sodinforg	....	139 10 o
Dolisos	....	213	Supra	....	240
Editions Belfond	....	164 80	Thermador Hold. (Lyon)	....	263
Elysées Investissem.	....	16 95	TF 1	....	286
Finacor	....	220	Unilog	....	195
Garonor	....	885	Union Financ. de Fr.	....	495
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	320	Viel et Cie	....	201
Guintoli	....	950	Yves Saint-Laurent	....	1114
I.C.C.	....	265			
Idia	....	305			
Idianova	....	145			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	1080			
Le gd livre du mois	....	412			
Loca Investissement	....	286 40			

Marché des options négociables le 23 janvier 1990

Nombre de contrats : 18 586.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Mars dernier	Juin dernier	Mars dernier	Juin dernier
Accor	880	–	55	–	50
Bouygues	600	29	56	22	–
CGE	480	54	–	5,50	–
Elf-Aquitaine	480	–	–	3,70	9
Eurotunnel SA-PLC	60	8	–	5,10	7,60
Havas	1 500	34	–	–	–
Lafarge-Coppée	450	2,50	11	75,50	–
Michelin	152	19	–	2	–
Midi	1 500	30	65	–	–
Paribas	680	33	44	31	–
Pernod-Ricard	–	–	–	–	–
Peugeot SA	720	51,90	75	19	31
Rhône-Poulenc CI	440	16	–	16	–
Saint-Gobain	640	14	25	43	–
Source Perrier	1 700	–	–	41	80
Société générale	520	23	–	–	–
Suez Financière	440	32,50	48	10	15
Thomson-CSF	180	1,50	3,50	42,05	44

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 janvier 1990

Nombre de contrats : 72 903.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 90	Juin 90	Septembre 90
Dernier	101,94	102,46	102,84
Précédent	102,10	102,52	102,84

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 90	Juin 90	Mars 90	Juin 90
104	0,10	0,69	2,09	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,74 F ↓

Le dollar s'échangeait en nette baisse le mercredi 24 janvier, s'échangeant à 5,74 F contre 5,8020 F la veille à la cotation officielle. D'importantes prises de bénéfices sont intervenues sur la plupart des places, et l'attrait pour la devise américaine a diminué en raison du sentiment que les tensions s'apaisent en URSS.

FRANCFORT	23 janv.	24 janv.
Dollar (en DM)	1,6955	1,6885
TOKYO	23 janv.	24 janv.
Dollar (en yens)	146,33	145,80

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (24 janv.) . 10 11/16-10 13/16 %

New-York (23 janv.) . 8 3/8-8 3/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	22 janv.	23 janv.
Valeurs françaises	96,4	
Valeurs étrangères	100	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	534,3	524,61
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 915,82	1 912,36

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 600,45	2 615,32

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 840,1	1 839,6
Mines d'or	321,8	319,2
Fonds d'Etat	81,34	81,24

TOKYO

	23 janv.	24 janv.
Nikkei Dow Jones	37 378,02	36 778,98
Indice général	2 740,18	2 705,46

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E-U	5,7360	5,7410	+ 115	+ 130	+ 245	+ 270	+ 780	+ 850
$ can.	4,8631	4,8714	– 80	– 51	– 117	– 76	– 136	– 43
Yen (100)	3,9355	3,9403	+ 130	+ 152	+ 261	+ 292	+ 758	+ 826
DM	3,3997	3,4041	+ 70	+ 89	+ 145	+ 172	+ 428	+ 488
Florin	3,0158	3,0200	+ 45	+ 60	+ 99	+ 120	+ 316	+ 365
FB (100)	16,2447	16,2681	+ 4	+ 115	+ 95	+ 257	+ 410	+ 833
FS	3,8355	3,8414	+ 10	+ 43	+ 48	+ 88	+ 287	+ 382
L (1 000)	4,5651	4,5727	– 90	– 64	– 145	– 101	– 397	– 314
£	9,4988	9,5128	– 361	– 302	– 637	– 556	– 1749	– 1574

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	8 1/8	8 3/8	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16
DM	7 11/16	7 15/16	7 7/8	8	8 1/16	8 3/16	8 1/2	8 5/8
Florin	8 3/16	8 7/16	8 5/8	8 3/4	8 3/4	8 7/8	8 7/8	9
F.B. (100)	10 1/8	10 1/2	10 1/4	10 9/16	10 1/4	10 9/16	10 7/16	10 3/4
F.S.	9 1/2	9 3/4	9 3/4	9 7/8	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16
L (1 000)	13 1/8	14 1/8	12 1/4	12 3/4	12 1/4	12 3/4	12 5/8	13
£	14 3/4	15	15 1/16	15 1/8	15 1/8	15 1/4	15 3/16	15 1/4
F franç.	10 5/8	10 7/8	10 11/16	10 13/16	10 15/16	11 1/16	11 3/16	11 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 23 JANVIER

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3770	C.N.E. 3% ★	3806	3835	3835	+ 0 76
1038	B.N.P. T.P.	1051	1055	1042	– 0 86
1210	C.C.F. T.P.	1225	1220	1218	– 0 57
1058	Créd. Lyon. T.P.	1065	1065	1065	....
1835	Renault T.P.	1786	1795	1775	– 0 66
2080	Rhone-Poul. TP	2080	2080	2080	....
1245	St-Gobain T.P.	1275	1270	1270	– 0 39
1280	Thomson T.P.	1290	1289	1289	– 0 08
865	Accor	878	862	868	– 1 14
660	Air Liquide	655	640	655	....
2800	Als. Superm.	2339	2355	2355	+ 0 68
580	A.L.S.P.I.★	585	573	590	+ 0 85
3020	Arjom. Prioux★	2849	2775	2800	– 1 72
620	Aussedat-Rey★	610	613	610	....
1040	Aux. Entrepr. ★	1008	982	1001	– 0 79
480	Av. Dassault ★	645	620	630	– 2 33
405	BAFIP ★	369	362	368 80	– 0 05
380	Bail-Equipem.★	340 30	340 10	345	+ 1 38
1000	Bail Investissem★	972	971	971	– 0 10
385	B.N.P. C.I. ★	400	394 10	397	– 0 75
900	Bolloré Tech.	902	904	895	– 0 78
630	Cie Bancaire ★	615	600	604	– 1 79
810	Bazar H.-V.★	791	790	795	+ 0 51
845	Béghin-Say ★	759	746	754	– 0 66
1580	Berger (Mé)	1450	1450	1450	....
780	Bic ★	743	733	775	+ 4 31
910	B.I.P. ★	971	950	930	– 4 22
615	B.I.S.★	585	580	585	....
3290	Bongrain S.A. ★	3125	3110	3085	– 1 92
1010	Bon-Marché ★	1080	1080	1088	+ 0 74
870	Bouygues ★	605	602	591	– 2 31
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
220	C.C.F.★	210 30	210 50	211	+ 0 33
715	Cr. Lyon. (CI) ★	660	650	646	– 2 12
1200	Crédit Nat.★	1354	1325	1340	– 1 03
365	C.S.E.E. ★	349	345	342 50	– 1 86
4030	Damart S.A. ★	4120	4051	4051	– 1 67
2190	De Dietrich★	2100	2075	2065	– 2 14
220	Dév. P.d.C. (Li)	210	218	219	+ 4 29
340	Dév. R. Sud-Est	328	334	332	+ 1 84
580	D.M.C.	643	621	619	– 3 73
390	Drouot Assur★	349 50	340	349	– 0 14
5280	Docks France ★	5230	5190	5150	– 1 53
925	Dumez ★	850	830	836	– 1 65
2340	Eaux (Gén.)★	2175	2131	2150	– 1 15
485	Ecco ★	470	462	479	+ 1 91
1100	Electrofinanc. ★	984	976	941	– 4 37
475	El. S. Dassault★	470	460	462	– 1 70
485	Elf-Aquitaine	542	530	534	– 1 48
415	– (certific.) ★	424	417	420	– 0 94
1310	Epeda B.-F.	1320	1375	1312	– 0 61
3000	Essilor★	2750	2730	2760	+ 0 36
1430	Essil. Int.(DP)★	1350	1335	1338	– 0 89
610	Euro S.A.F. ★	698	687	698	....
2550	Eurafrance★	2500	2425	2425	– 3
1980	Eurocom ★	1900	1850	1860	– 2 11
92	Eurodisneyland	91 65	90 60	90 50	– 1 25
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

Comptant (sélection)

[illegible]

SICAV (sélection) 23/1

[illegible]

Cote des changes

[illegible]

Marché libre de l'or

[illegible]

o : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Une déclaration commune sur le racisme et l'intolérance

Les Eglises chrétiennes protestent contre les discriminations envers les juifs et les musulmans

Le Conseil des Eglises chrétiennes, qui réunit les responsables des Eglises protestantes (comme le pasteur Jacques Stewart), catholique (comme les cardinaux Decourtray, Lustiger et Mgr Vilnet, chargé des questions œcuméniques) et orthodoxes (Mgr Jérémie), a publié, mercredi 24 janvier, une déclaration condamnant les discours racistes et antisémites. Le même jour devant la presse, MM. Alain Goldman, grand rabbin de Paris, et Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives (CRIF), ainsi que le cheikh Missoum, vice-recteur de la Mosquée de Paris, ont approuvé ce texte.

Les chefs des Eglises chrétiennes soulignent une fois de plus l'absolue incompatibilité entre le racisme, l'exclusion des étrangers et l'Evangile. Déjà, le 15 novembre 1985, un *Appel commun à la fraternité* avait été signé par les représentants de toutes les familles religieuses, spirituelles, humanitaires – y compris les francs-maçons.

Cette fois, pour tenter de réveiller l'opinion, le Conseil des Eglises a préféré une condamnation ferme du racisme et de l'antisémitisme au quotidien, des campagnes d'opinion contre les juifs et les musulmans (notamment dans les journaux du Front national, comme *National-Hebdo* et *Présent*, rattachés à l'intégrisme catholique) et du discours sécuritaire qui a connu de récents succès électoraux à Dreux et à Marseille.

Les responsables des Eglises viennent au secours de minorités religieuses, qui estiment avoir été malmenées en 1989 par des affaires (Rushdie, foulard islamique, carmel d'Auschwitz) qui n'ont pas peu contribué à la dégradation de l'image des religions et à la montée de l'intolérance.

En déclarant que *« l'exclusion de personnes et de communautés pour des motifs religieux est inadmissible »*, le Conseil des Eglises chrétiennes veut enfin souligner que le droit à la différence religieuse – dans l'habillement, l'alimentation, l'éducation, l'exigence de lieux de culte, etc. – n'est ni une revendication exorbitante ni contraire à l'intégration. Mais, ce faisant, il pêche sans doute par amalgame entre un certain discours laïque entendu à l'occasion de l'affaire du foulard et le discours raciste.

Le texte du Conseil des Eglises catholique, protestantes et orthodoxes, atteste surtout pour la première fois, à l'occasion de la semaine de prières pour l'unité des chrétiens (18-25 janvier), l'existence publique d'un organisme qui avait du mal à trouver ses marques. Créé en décembre 1987 pour devenir la tribune commune des Eglises sur les grands sujets de société, il s'était surtout manifesté par des difficultés de fonctionnement, des tiraillements et une très grande discrétion. *D'autres déclarations sont* en préparation sur la peine de mort et la prison.

H. T.

« L'exclusion pour des motifs religieux est inadmissible »

« Des paroles et des comportements discriminatoires à l'égard de diverses communautés de notre pays ont frappé l'opinion publique au cours des mois écoulés », déclare le texte du Conseil des Eglises chrétiennes. *« D'une part, des propos méprisants et haineux visent des personnes et des communautés (juives, musulmanes, tziganes) ; d'autre part, est évoquée fréquemment la menace que constituerait la présence d'un grand nombre d'étrangers parmi nous. Le Conseil des Eglises chrétiennes en France en exprime sa vive inquiétude. Elever au rang d'idéologie la différence ethnique, culturelle et religieuse contribue à glisser le soupçon et la peur sécuritaire dans les rapports sociaux. Nous croyons de notre responsabilité d'attirer l'attention des Eglises sur le danger de cette perversion qui peut prendre des développements dangereux. Disciples du Christ, nous savons par lui que tous les êtres humains sont égaux aux yeux de Dieu, et tous appelés à partager sa vie. La discrimination entre les personnes et les groupes humains est incompatible avec l'Evangile ; l'exclusion de personnes ou de communautés pour des motifs religieux est inadmissible ; le rejet de l'étranger qui vit sur notre sol et partage nos conditions de travail et d'existence est absolument contraire à l'attitude chrétienne de respect et d'amour. (...) »*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Adieux

PAUVRE Pol Pot, qu'est-ce que je le plains, il est dans la crotte jusqu'aux sourcils, là, maintenant. Vous savez ce qu'elle lui a sorti, cette *teigne de Sihanouk ?* Elle lui a dit flûte ! Si, si, je vous jure, même qu'il a ajouté, le roi : Ecoute, chéri, c'est plus possible, je peux pas continuer à sortir avec toi. Ça fait quinze ans qu'on est ensemble. Je t'ai tout sacrifié, mes enfants, ma carrière de musicien, de poète, d'écrivain. J'ai quitté le Cambodge, je me suis installé à *Pékin et j'ai voyagé* dans le monde entier pour m'occuper de tes relations publiques.

J'ai assuré la promo de tes bains de sang. Un million de mes sujets massacrés, tu te représentes un peu le boulot que c'est ? Quand t'as supprimé l'école, les livres, la monnaie, quand t'as vidé les villes pour remplir les campagnes, je t'ai envoyé des centaines de télégrammes de félicitations. Je t'ai fait suivre tous ceux que j'ai reçus de Kim Il-sung et de Ceausescu. Enfin, nous deux, c'était pour la vie.

Et puis là, qu'est-ce que j'apprends, ça me revient de tous les côtés, t'as pas bonne réputation. Nos plus vieux amis, je sais pas ce qui leur a pris, arrêtent pas de me tirer par la manche : Majesté, vous devriez pas rester avec. Il est plus fréquentable. Pire que les petits copains à Stéphanie. Votre Altesse Royale se compromet en lui accordant son patronage à l'ONU. Bon, alors, je te préviens, moi, tes Khmers *rouges, connais plus.*

Il en est malade, Pol Pot, de la perdre, sa Sihanouk. Surtout que *c'est une excellente cuisinière*, une fine gueule. J'ai sous les yeux sa recette des œufs au lard héritée de Mme sa tante, la princesse Mom Ketkanya, c'est pas dégueulasse : vous découpez de la poitrine de porc fraîche, vous mélangez à de l'échalote, vous ajoutez du glutamate de sodium, et vous arrosez à la sauce Maggi.

Oui, parce qu'il nous en fait profiter, le roi, de ses recettes. Il sort un bulletin trimestriel, c'est une vraie merveille, un recueil de ses paroles historiques, de ses hymnes à la Chine, « ma bien-aimée seconde patrie » et de ses odes à la Corée du Nord et à son grand leader, Soleil de l'Univers. Il n'y manque que ses lettres d'amour à Pol Pot, trop intimes, trop passionnées pour être publiées.

L'ESSENTIEL

Le numéro du « Monde » daté 24 janvier 1990 a été tiré à 535 008 exemplaires.

En rachetant les actifs de l'ex-Normed

Le maire de La Ciotat contrarie les projets de Lexmar

M. Jean-Pierre Lafond, maire (UDF-PR) de La Ciotat a annoncé, le mardi 23 janvier, que sa commune avait racheté les 13 hectares du domaine privé des anciens chantiers navals Normed et l'ensemble des bâtiments implantés sur les 43 hectares du site, y compris sur les 29 hectares du domaine public maritime. Cette décision a été approuvée, le même jour, par le conseil municipal.

MARSEILLE

de notre correspondant

Les actifs de l'ex-Normed *avaient été primitivement cédés, de* gré à gré, à la banque Worms, agissant comme mandataire de l'Etat, par une ordonnance du tribunal de commerce de Paris en date du 4 août 1989 pour la somme de 55 millions de francs.

Mais, dès le 25 septembre, dans les délais légaux, la commune avait fait jouer son droit de préemption. L'acquisition a eu lieu, devant *notaire, le 13 janvier 1990.* La commune a racheté, au comptant, les biens fonciers et immobiliers de l'ex-Normed pour 45 millions de francs auprès du liquidateur judiciaire des anciens chantiers, Mᵉ Jean-Pierre Girard. L'opération a été réalisée par l'intermédiaire de la SEMICA, la société d'économie mixte d'aménagement de La Ciotat, grâce à un emprunt contracté auprès du Crédit agricole et garanti par la commune.

Cette initiative du maire de La Ciotat constitue un nouvel épisode du conflit qui oppose la municipalité, « alliée » dans cette affaire au gouvernement, au groupe américano-suédois Lexmar. Elle vise manifestement à faire obstruction à l'autorisation d'outillage privé accordée à Lexmar, le 22 décembre 1989, par le conseil général des Bouches-du-Rhône sur les 29 hectares du domaine public maritime géré par le département. Cependant, dès le 9 décembre, le conseil général avait décidé d'introduire un recours en annulation de la décision de préempter émanant du maire de La Ciotat. Il se fondait notamment sur le principe de l'inaliénabilité du domaine public maritime. La société Lexmar, de son *côté, avait également contesté* la vente des actifs de l'ex-Normed à la banque Worms et, dès le 11 août 1989, avait surenchéri à la hauteur de 70 millions de francs.

« Je suis passé des intentions aux actes dans l'intérêt de mes concitoyens », a commenté M. Lafond qui s'est toujours opposé à la relance de la construction navale « lourde » à La Ciotat au profit d'une politique de diversification économique. *« Il s'agit,* a-t-il ajouté, *de sortir d'un guêpier et de tourner la page des chantiers. »* Le maire de La Ciotat, qui affirme que le rachat a été effectué *« en toute légalité »*, a incontestablement marqué un point important contre la Lexmar et le conseil général. *« La justice,* dit-il, *tranchera. Mais à n'en pas douter l'affaire ira devant le Conseil d'Etat et d'ici qu'il se prononce, le dossier Lexmar sera réglé depuis longtemps ».* Le temps joue pour lui car la promesse d'autorisation d'outillage privé n'a été consentie, sous conditions suspensives, par le conseil général, que pour une durée de six mois. M. Lafond n'a jamais caché, d'autre part, qu'il n'accorderait aucun permis de construire à la société Lexmar. Il affirme en outre que les statuts légaux de la société Lexmar-France ne sont toujours pas déposés.

Enfin, la Lexmar ne dispose pas, non plus, de l'outillage public – ni des stocks – attribués à la banque Worms. Autant d'obstacles qui paraissent difficiles à surmonter dans un délai de six mois bien que le groupe ait, spectaculairement, embauché, *le 8 janvier* dernier, les « cent cinq » de la CGT (ouvriers de l'ex-Normed qui ont gardé les installations pendant quatorze mois) pour commencer la remise en état des chantiers.

GUY PORTE

Après un nouvel achat d'armes de Bagdad à la France

M. Chevènement va se rendre en visite officielle en Irak

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, se rend en voyage officiel en Irak du 27 au 29 janvier pour, dit-on à Paris, affirmer la pérennité des liens entre les deux pays au moment où les Irakiens viennent de placer, au *premier rang de leurs priorités en* matière d'acquisition d'armements, l'achat d'avions d'appui Alpha-Jet et l'entretien de la flotte de leurs Mirage F-1 qui furent utilisés contre les Iraniens.

M. Chevènement sera reçu par les dirigeants du pays, notamment par le président Saddam Hussein, et par son homologue irakien. Le *ministre français n'est accompagné* d'aucun industriel.

Depuis la fin de la guerre irako-iranienne, un lourd contentieux financier oppose Paris à Bagdad. On en a pour preuve la visite que rend, cette semaine même, à la France le vice-premier ministre irakien, M. Saadoune Hammadé, pour tenter, une nouvelle fois, de résorber ce contentieux, qui ne concerne pas seulement les fournitures militaires à Bagdad.

En *réalité*, ce *contentieux* est une donnée permanente du dialogue franco-irakien. Mais il est vrai, aussi, que l'Irak sait trouver des ressources financières lorsque son armée tient, quel qu'en soit le coût, à se doter des matériels dont elle estime avoir besoin. C'est ainsi que, pas plus tard que la semaine dernière, les Irakiens ont passé commande au groupe Thompson-CSF *pour 900 millions de francs d'équi*pements électroniques de défense ultra-sophistiqués, qu'ils ont payés cash et sans demander de garantie spéciale à la COFACE.

Cette aptitude de Bagdad à payer rubis sur l'ongle, lorsqu'il le faut, *intrigue les responsables fran*çais, contraints de la sorte à tenir une comptabilité difficile entre les nouveaux contrats réglés et les anciens qui ne le sont toujours pas.

En ce qui concerne le Mirage 2000, il ne semble pas, *pour l'instant, que les Irakiens* aient mis l'acquisition de cet avion Dassault au premier rang de leurs priorités. Bagdad paraît, en effet, intéressé par des versions nouvelles de cet appareil, qui ne verront pas le jour avant 1993-1994.

ITALIE

Mort de Mariano Rumor ancien chef du gouvernement

L'ancien président du conseil italien, Mariano Rumor, est décédé mardi 23 janvier, à l'hôpital de Vicenze (Vénétie). Il avait été hospitalisé après un infarctus.

Né en 1915 en Vénétie, membre influent de la démocratie-chrétienne, plusieurs fois président du conseil entre 1968 et 1974, ministre de l'intérieur et des affaires étrangères enfin, Mariano Rumor devait aussi sa notoriété à la firme Lockheed, célèbre société aéronautique américaine, qui, pour arracher des marchés, avait distribué des millions de dollars en pots-de-vin dans plusieurs pays.
in extremis en février 1977 par une commission d'enquête du Parlement italien. Membre du Parlement européen, Mariano Rumor avait été élu président de l'Union mondiale démocrate-chrétienne.

□ **Tennis : victoire de Noah en quart de finale des Internationaux d'Australie.** Le Français Yannick Noah a battu le Suédois Mikael Pernfors en trois sets (6-3, 7-5, 6-2) en quart de finale des Internationaux de tennis d'Australie. Il sera opposé, en demi-finale, au Tchécoslovaque Ivan Lendl.

□ **Rachat d'UTA par Air France : démenti syndical.** – l'Union syndicale du personnel navigant technique (pilotes, mécaniciens) n'a pas l'intention de porter plainte devant la Commission des Communautés européennes à Bruxelles contre le rachat d'UTA par Air France, annonce-t-elle dans un communiqué (même si elle condamne *« l'absorption progressive d'Air Inter par Air France »*). C'est le représentant du personnel navigant technique au conseil d'administration d'Air Inter, M. Louis Gaucher, qui avait annoncé l'intention de porter plainte auprès des instances européennes *(le Monde* du 24 janvier).

BOURSE DE PARIS

Matinée du 24 janvier

Amplification de la baisse

Alors que mardi la Bourse avait peu réagi à la chute de Wall Street, perdant 0,18 % en fin de journée, elle se dépréciait vivement mercredi quelques heures après le vif repli de la place japonaise (– 1,8 %). L'indice CAC 40 se dépréciait de 1,19 % dès l'ouverture avant de descendre jusqu'à 1,85 % en fin de matinée. Parmi les plus fortes baisses on notait Moulinex (– 6,32 %),